1981

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridiques

113e année
26 septembre 198
No 39

Éditeur officiel
Québec

PARTIE 1

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie 1 contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Editeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Editeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 4.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Editeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: 7,00 $ les 100 mots.
Exemplaire séparé: 2,00 $ chacun.
Feuilles volantes: 3,00 $ la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, est de 30,00 $. Adresser les commandes à l'Editeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre «o» signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Editeur officiel du Québec.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec, QC, G1N 2C9

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'EDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi sur les (Partie 1)

Avis de conversion (Article 17)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes/lettres patentes supplémentaires, convertissant en compagnie régie par la première partie, la corporation suivante:

Dénomination sociale	Siège social	Date de conversion
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE GLEN WEXFORD ..... *GLEN WEXFORD RECREATIONAL ASSOCIATION* 1468-1597	2900, chemin Drury, Sainte-Marguerite-Station	81 05 25

14748-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
AMERICAN SALVAGE STORE LTD. 1123-8268	AMSAL INC.	49 09 28
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS D'AUTOMOBILES RICHELIEU INC. 1253-7544	CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DU RICHELIEU INC.	69 09 08
BOURQUE AUTOMOTIVE INC. 1132-4829	PIÈCES D'AUTOS BOURQUE INC.	65 03 29
LE CLUB CENTRE D'ACCUEIL DU 3e ÂGE (C.C.A.T.A.) 1350-5482	LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE VILLE-MARIE ...	72 06 02
COTTAGE SERVICE COMPANY 1249-6220	COSERCO INC.	36 08 18
DANHARBER INVESTMENT CORP. 1251-0038	INVESTISSEMENT DANHARBER INC.	56 03 26
GIGUÈRE AUTOMOBILE (1964) INC. 1154-8013	AUTOMOBILES GIGUÈRE (1964) INC.	64 12 29
GUARANTEE FIT BUILDING INC. 1259-8983	ÉDIFICE GUARANTEE FIT INC. ..... *GUARANTEE FIT BUILDING INC.*	62 05 15
INDUSTRIAL SAFEGUARDS COMPANY 1109-6344	SAUVEGARDES INDUSTRIELLES INC. ..... *INDUSTRIAL SAFEGUARDS COMPANY INC.*	62 04 27
INDUSTRIAL TEXTILE SALVAGE CO. LTD. .. 1211-4278	RECYCLAGE DE TEXTILE INDUSTRIEL INC. ..	71 06 14

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
JACQUES LUMBER CO. LTD. 1267-8199	LES BOIS JACQUES LTÉE	57 04 16
LEONARD HOLDINGS CORP. 1353-2684	LES INVESTISSEMENTS LÉONARD INC. *LEONARD HOLDINGS INC.*	63 07 15
MOGINCA HOLDINGS LTD. 1276-2233	SOCIÉTÉ DE GESTION MOGINCA LTÉE	58 03 12
MONTÉE DE LIESSE INVESTMENTS CORP. 1309-9429	SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA MONTÉE-DE-LIESSE INC.	58 12 30
MOSEL SALES LTD. 1109-2012	LES VENTES MOSEL LTÉE *MOSEL SALES LTD.*	51 07 12
P.B.P. REALTY INC. 1240-6229	LES ENTREPRISES IMMOBILIÈRES P.B.P. INC. *P.B.P. REALTY INC.*	58 11 28
PERZOW ENTERPRISES INC. 1317-5922	LES ENTREPRISES PERZOW INC. *PERZOW ENTERPRISES INC.*	57 05 29
STORE OF QUALITY INC. 1101-4131	MAGASIN DE QUALITÉ INC. *STORE OF QUALITY INC.*	61 06 22
SUPER MARCHÉ VICTORIA INC. *VICTORIA SUPER MARKET INC.* 1101-2598	SUPERMARCHÉ VICTORIA INC.	58 12 22
UNITED ASSOCIATES LIMITED 1353-5463	ASSOCIÉS UNIS LTÉE *UNITED ASSOCIATES LIMITED*	49 12 28

14748-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
CLINIQUE FAMILIALE DES BOIS-FRANCS INC. 1475-4857	77 03 22	50, rue St-Jean-Baptiste nord, Princeville
CONSTRUCTION JACQUES (1977) INC. 1479-9399	77 08 02	750, rue Notre-Dame ouest, Victoriaville
CONSTRUCTIONS BENOIT & MARCEL TANGUAY INC. 1472-0999	76 12 08	35, croissant Cooper, Chambly
LES CONSTRUCTIONS DU ST-LAURENT LIMITÉE 1345-4673	47 02 14	1101, boulevard des Chutes, Beauport
LES IMMEUBLES LEVY LTEE 1323-8621	66 07 12	2, rue St-Georges, Lauzon

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
LES PLACEMENTS JACQUES INC. 1267-8124	71 06 15	750, rue Notre-Dame ouest, Victoriaville
LES SPORTS DU VENT PIERRE VÉROT LTÉE 1474-4411	77 02 22	Communauté urbaine de Montréal
SUD-PRESSE LTEE 1280-7566	67 04 19	1872, avenue Verchères, Longueuil
TE-PI INC. 1222-6569	70 09 09	15489, boulevard Gouin, Sainte-Geneviève
LA TROUPE « COUP DE THÉÂTRE » 1842-5512	81 01 26	19, rue St-Jean, Sainte-Thérèse

14748-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
ASSOCIATION DES CITOYENS DU TROISIEME AGE — COMTE DE MERCIER 1363-8739	75 06 02	19
ASSOCIATION DES DEMOGRAPHES DU QUEBEC 1355-6279	74 02 27	7
CHERIVE INC. 1477-3758	77 05 10	3
CLUB SOCIAL DES EMPLOYÉS DU TRANSPORT SHULMAN 1642-4392	80 05 02	4
COMPAGNIE D'APPROVISIONNEMENTS POUR FERMIERS F.S.C. INC. 1136-0706	36 02 03	4
LA CRIÉE GROUPE DE COMMUNICATIONS CENTRE-SUD 1645-9851	80 07 09	7
DRESSMAKER'S SERVICE LTD. 1109-0198	49 06 01	3
LES IMMEUBLES DRAMIS INC. 1632-4808	78 12 31	8
LES IMMEUBLES SEPTENTRION INC. 1355-7830	74 02 04	4
LES INDUSTRIES DURALINE LTEE 1317-3471	54 06 30	4

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
INSTITUT TECCART INC. 1108-4225	49 02 19	13
LES SPORTS DU VENT PIERRE VÉROT LTÉE 1474-4411	77 02 22	4

14748-o

Le directeur,
HUBERT GALTRY.

Correction des lettres patentes (Article 12)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a autorisé la correction des lettres patentes constituant en corporation:

Dénomination sociale	Date des lettres patentes	Date de correction	Modification
CLUB DE NATATION OPTIMISTE DE STE-THÉRÈSE INC. 1845-7663	81 04 28	81 09 03	De la dénomination sociale en celle de: CLUB DE NATATION OPTIMISTE STE-THÉRÈSE INC.
FONDATION DE L'HÔPITAL ST-VINCENT-DE-PAUL DE SHERBROOKE INC. 1842-4960	81 01 22	81 09 03	De la dénomination sociale en celle de: FONDATION DE L'HÔPITAL SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE SHERBROOKE INC.

14748-o

Le directeur,
HUBERT GALTRY.

Dissolution (Article 28)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations constituant en corporation:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
BARIMAD HOLDINGS LIMITED 1236-2380	50 05 27	81 10 24
CLUB DE CHASSE ET PÊCHE POPULEAU INC. 1363-8853	75 09 15	81 10 17
CONSTRUCTION KENSAN INC. 1472-1922	76 12 10	81 10 17
LA CORPORATION THOMAS TREMBLAY LTEE 1294-3627	63 06 13	81 10 24
LES ENTREPRISES ASCOLI INC. 1331-4182	73 04 16	81 10 17
WILFRID GOSSELIN LTEE 1347-8292	72 07 17	81 10 24

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
INVESTEC INC. 1267-5229	67 09 18	81 10 17
J. LIONEL JUDAH INC. 1268-6101	63 10 31	81 10 17
RAYMOR CORPORATION 1289-5090	65 03 09	81 10 24
LA SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE IVANLECH INC. 1267-7431	56 02 21	81 10 02
LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE SAINT-JEAN LIMITÉE 1316-8349	66 09 01	81 10 05
LES TRANSFORMATEURS DE QUÉBEC INC. 1156-2063	64 04 30	81 10 24

14748-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
ASSOCIATION DES CITOYENS DU TROISIEME AGE-COMTE DE MERCIER 1363-8739	75 06 02	840, 4e Avenue, Pointe-aux-Trembles
LA CANTINE LOCAL 250 DES EMPLOYES DU VERRE INC. 1242-8058	72 04 05	34, rue St-Denis, Montréal
LES ENTREPRISES J.P.C. INC. 1349-4968	73 12 19	2735, rue Mercier, Montréal
C.A. JACQUES INC. 1228-8817	55 12 15	750, 13e Avenue nord, Sherbrooke
MUSIQUE ROBERT CORBEIL INC. 1509-1861	77 12 02	37, place Bourget nord, Joliette
P.H. POLIQUIN LTEE 1167-0205	62 04 03	21, rue Radnor, Cap-de-la-Madeleine
PRODUITS FRANÇAIS LTÉE 1109-6088	53 12 11	3575, boulevard St-Laurent, Montréal
REBUTS DE MATANE INC. 1359-4619	74 11 19	727, avenue du Phare, Matane
VÊTEMENTS SPORTCRAFT INC. 1114-9408	44 12 22	423, rue Mayor, bureau 800, Montréal

14748-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
THE CANADIAN FUR INVESTMENTS LIMITED 1261-4806	19 12 27	81 09 10	1) De la dénomination sociale: LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'INVESTISSEMENTS EN FOURRURE LTÉE *THE CANADIAN FUR INVESTMENTS LIMITED;* 2) du capital-actions.
CHOMEDEY EMPLOYMENT SERVICES LTD. 1246-3071	66 07 18	80 12 05	De la dénomination sociale: SERVICES D'EMPLOI CHOMEDEY INC. *CHOMEDEY EMPLOYMENT SERVICES INC.*
CLUB LES AILES QUÉBÉCOISES 1359-8446	74 10 22	81 08 12	1) De la dénomination sociale: LES AILES QUÉBÉCOISES INC.; 2) du siège social; 3) du nombre des administrateurs.
COIFFURE INTERNATIONALE T.I.F.F. INC. *T.I.F.F. COIFFURE INTERNATIONAL INC.* 1122-7071	64 05 13	81 09 01	De la dénomination sociale: COIFFURE INTERNATIONALE JADIGE INC. *JADIGE INTERNATIONAL COIFFURE INC.*
ESSEE INVESTMENT CORP. 1257-6419	59 03 13	81 09 01	De la dénomination sociale: INVESTISSEMENTS ESSEE INC. *ESSEE INVESTMENT INC.*
FERME LEDUC & FRÈRES LIMITÉE 1364-7516	75 07 18	81 08 13	Du capital-actions
HELI-QUÉBEC LIMITÉE 1330-8002	73 04 06	81 08 25	Du capital-actions
LES IMMEUBLES LISETTE RATELLE INC. 1632-1366	78 12 11	81 09 01	Du capital-actions
IRAL INC. 1463-4216	75 12 03	81 07 21	Des objets
W. J. KEATING LTD. 1227-7901	69 05 16	81 08 27	De la dénomination sociale: W. J. KEATING LTÉE *W. J. KEATING LTD.*
LIBMAN TRAVEL AGENCY INC. 1306-0520	66 10 21	81 08 26	De la dénomination sociale: VOYAGES LIBMAN INC. *LIBMAN TRAVEL INC.*
PERRON AUTOMOBILES (CHICOUTIMI) INC. 1163-5323	68 01 10	81 04 23	1) De la dénomination sociale: AUTOMOBILES PERRON (CHICOUTIMI) INC. 2) du capital-actions.

14748-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies — Loi sur les (Partie 1A)

Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ABRA-DHÉSIF INC. 1849-9038	81 08 31	Bedford
ACCOMMODATION DE LA CAPITALE INC. 1849-8840	81 08 28	Québec
AGENCE DE VOYAGES ST-SAUVEUR INC. 1849-8535	81 08 28	Terrebonne
ALEXOL INC. 1850-0116	81 09 02	Québec
AMEUBLEMENT LE GARDEUR INC. 1849-9111	81 08 31	Joliette
GILLES APRIL COUVREUR INC. 1849-9723	81 09 01	Montréal
L'ARCHER & DANJOU INC. 1849-9640	81 09 01	Québec
ARMOIRES M.G.L. LTÉE 1850-0090	81 09 02	Beauce
LES ATELIERS D'USINAGE DE LA VALLÉE INC. 1849-8733	81 08 28	Rimouski
AUBERGE PETIT SAGUENAY INC. 1849-9863	81 09 01	Chicoutimi
AUTOBUS BOB BOILEAU (1981) INC. 1849-9574	81 09 01	Drummond
AVIBRO INC. 1849-8774	81 08 28	Beauce
CAMILLE BLOUIN INC. 1850-0140	81 09 02	Montréal
MICHEL BOIVIN DÉBOSSELAGE INC. 1849-9681	81 08 31	Saguenay
BOUCHERIE PATRICK CÔTÉ INC. 1849-8915	81 08 28	Québec
BOULANGERIE LE VIEUX MOULIN INC. 1849-9749	81 09 01	Saint-Hyacinthe
BOUTIQUE DE LA RÉNOVATION VINYLCO INC. 1849-8956	81 08 28	Montréal
BOUTIQUE LUC BUISSON INC. 1849-8816	81 08 28	Saint-Maurice
BRASSERIE CHINOISE INC. 1850-0066	81 09 02	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LA BRASSERIE LE DAUPHIN SHERBROOKE (1981) INC. 1849-9434	81 09 01	Saint-François
BRASSERIE ST-JEAN INC. 1850-0082	81 09 02	Québec
LES CASSE-CROÛTE GROS HECTOR INC. 1849-8881	81 08 28	Québec
CASSE-CROÛTE LÉTOURNEUX INC. 1849-8592	81 08 27	Montréal
CENTRE MÉDICAL DE L'ÎLE PERROT INC. 1849-9731	81 09 01	Beauharnois
CHARLOIS INC. 1849-8824	81 08 28	Saint-François
CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE VILLE MONT-ROYAL LTÉE 1849-9772	81 09 01	Montréal
COIFFURE MARCEL CARON INC. 1849-9699	81 08 31	Montréal
COMPAGNIE DE GESTION TROPICANA INC. 1849-7925	81 08 26	Chicoutimi
COURTIER EXPERT RÉGION ST-HYACINTHE INC. 1849-8998	81 08 31	Saint-Hyacinthe
D.L. ÉLECTRIQUE INC. 1850-0207	81 09 03	Québec
RÉJEAN DECELLES ET ASSOCIÉS INC. 1849-7123	81 08 21	Laval
PIERRE DEJEAN INC. 1850-0058	81 09 02	Montréal
DÉPANNEUR DU COIN MARIA INC. 1849-9566	81 09 01	Bonaventure
DÉPANNEUR MÉTROPOLITAIN INC. 1849-8899	81 08 28	Québec
DÉTENTE-SOLEIL INC. 1849-9889	81 09 01	Québec
LES DIFFUSIONS DU LIVRE QUÉBÉCOIS LTÉE 1850-0033	81 09 02	Bedford
DISTRIBUTIONS JACQUES LEBLANC INC. 1850-0181	81 09 03	Saint-François
DOMAINE DU POULET AUBÉ INC. 1849-8766	81 08 28	Beauce
RENÉ DRAPEAU TAPIS INC. 1849-8444	81 08 27	Montréal
DROUIN AUTO ÉLECTRIQUE INC. 1849-9160	81 08 31	Frontenac
DURITA (A.) INC 1849-9509	81 08 31	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
DURITA (C.) INC. 1849-9483	81 08 31	Montréal
DURITA (H.B.) INC. 1849-9491	81 08 31	Montréal
DURITA (J.T.) INC. 1849-9475	81 08 31	Montréal
LES ENCHÈRES D'AUTOMOBILES MARIEVILLE INC. *MARIEVILLE AUTOMOBILE AUCTION INC.* 1849-9376	81 09 01	Saint-Hyacinthe
LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES N.P.E. INC. 1849-8493	81 08 27	Montréal
LES ENTREPRISES FORESTIÈRES J.A.S. INC. 1849-8865	81 08 28	Roberval
LES ENTREPRISES GUAY ET DORÉ INC. 1849-9145	81 08 31	Roberval
LES ENTREPRISES HUARD ET MARTIN INC. 1849-9459	81 09 01	Terrebonne
LES ENTREPRISES YVES-LOUIS BEAULIEU INC. 1849-9939	81 09 02	Montréal
ENTRETIEN QUÉBÉCOIS NATIONAL HANDICAPÉS INC. 1849-6315	81 08 18	Montréal
LES ÉQUIPEMENTS B.D.R. INC. 1849-9392	81 09 01	Montréal
FABIEN REMORQUAGE INC. 1850-0041	81 09 02	Bedford
FABRICATION TOTALE INC. 1849-8550	81 08 28	Montréal
FERME C. AUDET INC. 1849-8717	81 08 28	Saint-François
FERME D.D.R. PÈRES & FILS INC. 1849-8402	81 08 27	Québec
LA FERME DU CRAN INC. 1850-0256	81 09 03	Roberval
FERME DU GRAND AIR INC. 1849-9152	81 08 31	Iberville
FERME H. LANOUE INC. 1849-9913	81 09 02	Iberville
FERME LAITIÈRE BERNOISE INC. 1850-0223	81 09 03	Québec
FERME LÉO COUTURE ET FILS INC. 1849-9756	81 09 01	Frontenac
FERMES J.-L. MARÉCHAL INC. 1849-9210	81 08 31	Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
FLORBEC INC. 1849-8725	81 08 28	Montréal
CLÉMENT FOISY INC. 1849-9061	81 08 31	Bedford
GAZ BAR J.C.R.T. INC. 1849-9087	81 08 31	Rimouski
GESTION CLAUDE BELLAVANCE INC. 1849-8527	81 08 28	Trois-Rivières
GESTION HUGUETTE VIENS INC. 1850-0231	81 09 03	Mingan
GESTION J. LACROIX (INTERNATIONAL) LTÉE 1849-9384	81 09 01	Montréal
GESTION LAC BEAUCE INC. 1849-9129	81 08 31	Richelieu
GESTION P. ET L. LOISELLE INC. 1849-9046	81 08 31	Bedford
GESTION PIERRE-PAUL MORIN INC. 1849-9343	81 08 31	Terrebonne
GESTION ROBERT DAGENAIS INC. 1849-8659	81 08 28	Montréal
GESTION SARRAZIN & SIRARD INC. 1850-0249	81 09 03	Labelle
LES GRENIERS FERMOBEC INC. 1849-5531	81 08 28	Trois-Rivières
AUX GROS BLEUETS DU NORD INC. 1849-8451	81 08 27	Roberval
GROUPE T.S. INC. 1849-8873	81 08 28	Québec
IMMEUBLES VASOBEC INC. 1849-9103	81 08 31	Beauharnois
IMPRIMERIE BEERWORTH INC. *BEERWORTH PRINTING INC.* 1849-8576	81 08 28	Saint-François
LES INVESTISSEMENTS C.L. BOULANGER INC. 1849-9947	81 09 02	Montréal
LES INVESTISSEMENTS R.U.P. INC. 1849-9954	81 09 02	Montréal
JEAN-LOUIS LANOIE & FILS INC. 1849-9517	81 08 31	Saint-Hyacinthe
A. LEFEBVRE ET CIE INC. 1849-9020	81 08 31	Saint-François
LIONEL LESAGE INC. 1850-0165	81 09 03	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
MARCEL LESAGE (1981) INC. 1850-0157	81 09 03	Québec
LIBRAIRIE ORFORD INC. 1849-9053	81 08 31	Saint-François
LIBRE-SERVICE HÉLÈNE LEMIEUX INC. 1849-7016	81 08 21	Montréal
LES LIQUIDATIONS GEMMA INC. 1849-9871	81 09 01	Saint-François
LOCATION VERVILLE INC. 1850-0215	81 09 03	Québec
LONGECO INC. 1850-0132	81 09 02	Montréal
LA LOUVE DE LA BAIE INC. 1849-8741	81 08 28	Saguenay
MAISON TISSUS ET COUPONS (SHERBROOKE) INC. 1849-9558	81 09 01	Saint-François
LE MANÈGE ALMA INC. 1849-8790	81 08 28	Roberval
MANUFACTURE LE ROI DES HABITS (GRANBY) INC. 1849-8808	81 08 28	Montréal
MARCA PRIME INC. 1849-9657	81 08 31	Trois-Rivières
1849-2843 QUÉBEC INC. 1849-2843	81 08 17	Bedford
1849-2975 QUÉBEC INC. 1849-2975	81 08 26	Montréal
1849-7883 QUÉBEC INC. 1849-7883	81 08 26	Beauharnois
1849-8006 QUÉBEC INC. 1849-8006	81 09 02	Montréal
1849-8832 QUÉBEC INC. 1849-8832	81 08 28	Terrebonne
1849-8923 QUÉBEC INC. 1849-8923	81 08 28	Québec
1849-9004 QUÉBEC INC. 1849-9004	81 08 31	Montmagny
1849-9095 QUÉBEC INC. 1849-9095	81 08 31	Beauharnois
1849-9236 QUÉBEC INC. 1849-9236	81 08 31	Saint-François
1849-9244 QUÉBEC INC. 1849-9244	81 08 31	Saint-François

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1849-9251 QUÉBEC INC. 1849-9251	81 08 31	Saint-François
1849-9269 QUÉBEC INC. 1849-9269	81 08 31	Saint-François
1849-9277 QUÉBEC INC. 1849-9277	81 08 31	Saint-François
1849-9285 QUÉBEC INC. 1849-9285	81 08 31	Saint-François
1849-9293 QUÉBEC INC. 1849-9293	81 08 31	Saint-François
1849-9301 QUÉBEC INC. 1849-9301	81 08 31	Saint-François
1849-9319 QUÉBEC INC. 1849-9319	81 08 31	Saint-François
1849-9327 QUÉBEC INC. 1849-9327	81 08 31	Saint-François
1849-9418 QUÉBEC INC. 1849-9418	81 09 01	Drummond
1849-9426 QUÉBEC INC. 1849-9426	81 09 01	Montréal
1849-9467 QUÉBEC INC. 1849-9467	81 09 01	Montréal
1849-9582 QUÉBEC INC. 1849-9582	81 09 01	Saint-François
1849-9590 QUÉBEC INC. 1849-9590	81 09 01	Saint-François
1849-9608 QUÉBEC INC. 1849-9608	81 09 01	Saint-François
1849-9616 QUÉBEC INC. 1849-9616	81 09 01	Saint-François
1849-9624 QUÉBEC INC. 1849-9624	81 09 01	Saint-François
1849-9632 QUÉBEC INC. 1849-9632	81 09 01	Saint-François
1849-9715 QUÉBEC INC. 1849-9715	81 09 01	Mingan
1849-9848 QUÉBEC INC. 1849-9848	81 09 01	Québec
1849-9855 QUÉBEC INC. 1849-9855	81 09 01	Québec
1849-9962 QUÉBEC INC. 1849-9962	81 09 02	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1850-0009 QUÉBEC INC. 1850-0009	81 09 02	Montréal
1850-0074 QUÉBEC INC. 1850-0074	81 09 02	Saint-Hyacinthe
1850-0108 QUÉBEC INC. 1850-0108	81 09 02	Chicoutimi
MONTRÉAL STRUCTURE LTÉE *MONTREAL STRUCTURE LTD.* 1849-8683	81 08 28	Joliette
LES MOTEURS ÉLECTRIQUES DUPRAS INC. 1849-8543	81 08 28	Joliette
MUSICHOIX INC. 1849-8857	81 08 28	Trois-Rivières
NELSON REMBOURREUR INC. 1849-8600	81 08 27	Montréal
LE NETTOYEUR MAGNYMONTOIS INC. 1849-9780	81 09 01	Montmagny
JEAN-GUY OLIGNY & FILS INC. 1849-9012	81 08 31	Iberville
HECTOR PAGÉ INC. 1849-8964	81 08 31	Montréal
PÂTISSERIE CHAUMONT INC. 1849-8584	81 08 27	Montréal
W.M. PELLETIER INC. 1849-8667	81 08 28	Montréal
PÉPINIÈRE ROBERT LOCAS & FILS INC. 1849-8642	81 08 28	Montréal
PÉTROLES DENIS DESGAGNÉ INC. 1849-9368	81 08 31	Rimouski
PÉTROLES VICTORIAVILLE LTÉE 1849-9822	81 09 01	Arthabaska
PLACEMENTS JEAN-PIERRE COALLIER INC. 1849-9970	81 09 01	Montréal
PLACEMENTS MARCEL THIBAULT INC. 1849-8907	81 08 28	Trois-Rivières
PLACEMENTS ROLAND SAUCIER INC. 1849-9996	81 09 01	Montréal
PLOMBERIE ROGER GAGNON & FILS INC. 1849-9442	81 09 01	Terrebonne
ANTOINE POITRAS INC. 1849-9798	81 09 01	Montmagny
VITAL PRÉVOST INC. 1849-9764	81 09 01	Roberval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES PRODUCTIONS D.A.S. INC. 1849-6018	81 08 17	Montréal
LES PRODUCTIONS Z.A.N.N. INC. 1849-6026	81 08 17	Montréal
PRODUITS D'ENTRETIEN G.S. INC. 1849-9228	81 08 31	Trois-Rivières
LES PRODUITS MARAÎCHERS MERCIER INC. 1849-8634	81 08 28	Terrebonne
PROMOTIONS J. I. INC. 1849-9400	81 09 01	Montréal
LES PROMOTIONS LAPRAL INC. 1849-9905	81 09 02	Trois-Rivières
J.M. PRONOVOST INC. 1849-8972	81 08 31	Trois-Rivières
QUINCAILLERIE J. VAILLANT INC. 1849-9665	81 08 31	Hull
RADIO MF C.I.E.L. (1981) INC. 1849-9988	81 09 01	Montréal
RÉFRIGÉRATION G.R.L. INC. 1849-9350	81 08 31	Rimouski
LE REMBOURIN INC. 1848-2877	81 07 08	Montréal
LES RÉSIDENCES BEAU RIVAGE INC. 1849-6828	81 08 19	Montréal
RESTAURANT STANLEY INC. 1849-9806	81 09 01	Québec
LE ROCHER BRIC-À-BRAC INC. 1849-8709	81 08 28	Saint-Maurice
SANTÉ PLAISIR BOUCHERVILLE INC. 1849-9079	81 08 31	Montréal
LES SERRES ROUGEAU INC. 1849-9186	81 08 31	Iberville
SERVICE D'ADMINISTRATION S.C.N.T. INC. 1849-8618	81 08 27	Montréal
SERVICE D'ANALYSE FINANCIÈRE T.D.B. LTÉE 1850-0124	81 09 03	Montréal
SERVICE DE REBUTS GAGNÉ INC. 1849-7651	81 08 25	Montréal
SERVICES D'ADMINISTRATION INFORMATISÉS CARON ET FORTIER INC. 1849-1092	81 08 06	Saint-François
SOCÉDUC INTERNATIONAL INC. 1849-9335	81 08 31	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES SPORTS DIRECTS (1981) LTÉE 1849-9178	81 08 31	Montréal
STATION SERVICE M. DASCOLA INC. 1849-9921	81 09 02	Montréal
LES SUCRES PAT LTÉE 1849-9202	81 08 31	Beauce
SYSTÈMES DE GESTION RATIONNELLE D'ÉNERGIE DAN INC. 1850-0173	81 09 03	Saint-Hyacinthe
TOTALE SÉCURITÉ LTÉE 1849-8568	81 08 28	Montréal

14748-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
ACCESSOIRES D'AUTOS DOLBEAU INC. 1510-8996	78 02 09	81 08 25	
LES ACIERS CANAM INC. 1184-4784	60 08 15	81 08 31	
ADMINISTRATION E.S. INC. 1347-8987	72 06 19	81 08 21	
APPAREILS MICROMED INC. 1143-6870	67 07 28	81 08 31	1143-6870 QUÉBEC INC.
LES ATELIERS D'USINAGE R. GAGNÉ INC. 1361-7469	75 02 13	81 06 17	
AUTOBUS ERFLE LTÉE 1213-2171	71 04 27	81 08 31	
AVIATION YVAN BRADLEY INC. 1252-2942	69 10 06	81 08 13	
BIJOUTERIE VAN WOODS INC. 1114-0035	60 10 13	81 08 31	
BRASSERIE LA BRAOULE INC. 1341-5286	73 10 22	81 08 31	
LES CAMPINGS SOLAIR LTÉE 1242-5047	70 12 18	81 08 28	
CHAUSSURES ANDRÉ LESAGE INC. 1311-1760	60 03 16	81 08 31	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LA CIE J.E. PAPILLON & FILS INC. 1171-0001	57 02 26	81 08 31	
CINÉGRAFIK INC. 1463-6898	75 12 16	81 09 03	
CLINIQUE DE GASTRO-ENTÉROLOGIE STE-FOY INC. 1474-0955	77 02 10	81 08 28	
CLINIQUE DE MÉDECINE FAMILIALE MONTCALM INC. 1630-8991	78 10 30	81 09 01	
CLINIQUE MÉDICALE LES SAULES INC. 1473-7217	77 01 31	81 08 27	
A. CLOUTIER RADIO T.V. INC. 1222-0463	72 03 15	81 08 28	
CLUB SOCIAL DE LA RIVE SUD INC. 1227-3215	68 07 05	81 08 26	BANCS D'AUTOS MIMA LTÉE *MIMA CAR BENCH LTD.*
CORPORATION B.C.R. LTÉE 1142-6764	68 08 27	81 09 02	
GILLES CÔTÉ, DÉCORATEUR-PEINTRE INC. 1480-6384	75 10 30	81 08 31	
M. DAGENAIS & FILS INC. 1629-0827	78 08 16	81 08 31	
RAYMOND DE ROSA INC. 1281-6906	49 05 06	81 09 03	
DISTRIBUTION F.M.F. INC. 1332-9354	75 05 14	81 09 03	
DONYMAR INC. 1364-9728	75 07 31	81 08 31	
DOUALEX INC. 1357-5352	74 06 27	81 08 28	
EDDY CONTRACTORS LTD. 1118-2300	65 10 06	81 08 18	ENTREPRISE DE CONSTRUCTION EDDY LTÉE *EDDY CONTRACTORS LTD.*
ÉLECTRICITÉ-D'AUTO LEPAGE INC. 1636-3764	79 05 22	81 08 31	
PIERRE ÉMERY INC. 1505-7516	76 11 25	81 08 31	
LES ENTREPRISES FOURNIER & BOUDREAU LTÉE 1478-5877	77 06 10	81 08 26	LES ENTREPRISES MICHEL ET CHRISTIAN FOURNIER LTÉE
LES ENTREPRISES G. LANDRY INC. 1625-0185	78 04 03	81 08 31	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LES ENTREPRISES J.C. PROULX INC. 1634-3915	79 03 13	81 09 01	
LES ENTREPRISES MARCEL BEAULIEU INC. 1237-1506	69 07 29	81 08 31	
LES ENTREPRISES MARIO & SONIA INC. 1364-6849	75 07 15	81 09 02	
LES ENTREPRISES MC'VI LTÉE 1275-0642	70 07 24	81 08 26	ENTREPRISES MC'VI LTÉE
LES ENTREPRISES ROSEX INC. 1365-0775	75 04 21	81 09 02	
LES ÉQUIPEMENTS AGRICOLES PROULX LIMITÉE 1370-2980	74 11 06	81 09 02	
LES EXCAVATIONS CASTONGUAY & FRÈRES LTÉE 1243-7737	71 06 11	81 08 31	
FERME EURÊKA INC. 1636-6585	79 05 31	81 08 21	
LA FERME TISSEUR ET FILS INC. 1840-0564	80 10 20	81 08 28	
FORMÉDICA LTÉE 1334-6879	73 04 11	81 09 03	
RAYMOND FOURNIER INC. 1631-3793	78 11 21	81 08 31	
ANDRÉ FRAPPIER INC. 1362-3293	75 03 12	81 09 01	
GARAGE WESTERN INC. 1106-6040	61 03 15	81 08 24	
GAUMA INC. 1262-2171	69 05 26	81 08 26	
GESTION ERNEST AUTHIER INC. 1633-2371	79 01 26	81 08 28	
GESTION PAGER INC. 1365-5675	75 09 10	81 08 19	
GESTION RENÉ AUTHIER INC. 1633-2363	79 01 26	81 08 28	
GESTION TREMGA INC. 1636-5249	79 05 28	81 09 01	GESTION HUGABO INC.
LES GESTIONS ALLAIRE INC. 1633-2389	79 01 26	81 08 31	
GUIDE TOURISTIQUE ULYSSE INC. 1264-5875	71 05 26	81 08 28	GROUPE HÔTELIER ULYSSE (1981) INC.
ALINE HOOPER ASSOCIÉS INC. 1231-2237	68 12 11	81 08 28	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
HYDRO-MÉCANIQUE INC. 1157-9117	61 08 08	81 09 01	
LES IMMEUBLES GILLES CÔTÉ LTÉE 1508-1524	77 10 31	81 08 31	
LES IMMEUBLES HUARD INC. 1358-9437	74 09 03	81 08 25	CAMPING GRAND AIR INC.
JOURNAL ROND POINT INC. 1207-5040	70 07 15	81 07 14	
LABORATOIRE DU LAC ST-JEAN INC. 1210-7686	71 06 18	81 09 02	
CAMILLE LEBON INC. 1242-3414	61 10 26	81 08 28	
M. & M. CARAVANE LTÉE 1154-7858	62 08 13	81 08 28	
MAÇONNERIE FORTIN & BOUCHARD INC. 1509-4402	77 12 12	81 08 28	
MAISONS MOBILES EXPO INC. 1478-7642	77 06 17	81 08 19	
MENUISEROX INC. 1633-5473	79 02 06	81 09 03	
MÉTROPOLITAIN ÉLECTRONIQUE LTÉE 1124-6105	63 05 07	81 09 02	
NORDAC INC. 1509-2463	78 02 14	81 09 02	
LOUIS DAVID PARÉ INC. 1170-3105	66 06 22	81 08 31	
GÉRARD PARIZEAU, LTÉE 1262-6610	60 08 23	81 09 01	
PLACEMENTS BEAUX CHALETS INC. 1355-9315	74 03 30	81 09 01	
LES PLACEMENTS TROIS A. INC. 1480-5477	75 10 24	81 09 02	
PLOMBERIE CONSTANT DUROCHER INC. 1508-9584	77 11 25	81 08 28	
E. PROVOST MONUMENTS INC. 1160-9286	67 12 13	81 08 28	
R-N AUTO WASH INC. 1174-1535	67 10 10	81 08 31	GESTION CLIFFORD GERVAIS INC.
LES REBUTS RIOPEL & FILS INC. 1623-7448	78 02 23	81 09 02	
RECORAD INC. 1479-6460	77 07 19	81 08 27	
REMBOURRAGE PRATT INC. 1107-9555	65 05 04	81 08 31	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
SABLAGE AU JET D.J. INC. 1638-4471	79 08 27	81 08 31	1638-4471 QUÉBEC INC.
ST-JACQUES AUTO ÉLECTRIC INC. 1134-3035	60 10 30	81 08 27	ÉLECTRICITÉ AUTOMOBILE SAINT-JACQUES INC.
LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE JEAN-YVES DUPONT INC. 1255-1438	71 09 23	81 08 24	
TEDBET INC. 1285-8502	71 11 25	81 08 31	
D.P.M. THIBAULT INC. 1178-4824	50 12 01	81 08 28	
TRANSPORT VERVILLE LTÉE 1372-0537	75 04 11	81 09 01	
TREMSAULT LTÉE 1286-6240	65 10 25	81 08 28	
VARIÉTÉS D'AMOS INC. 1352-4483	74 01 18	81 08 24	
VARIÉTÉS D'AMOS INC. 1352-4483	74 01 18	81 08 24	LES PLACEMENTS JEAN-YVES DEFOY INC.
LES VÊTEMENTS IMPERMÉABLES R.B. INC. ... 1203-5820	70 05 14	81 08 31	
HENRI VÉZINA LIMITÉE 1140-8598	62 01 29	81 08 31	
J. P. VINCENT & FRÈRES LTÉE 1143-8223	56 01 28	81 08 31	

14748-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
PRODUITS MANUFACTURÉS TORNADO INC. *TORNADO MFG. INC.* 1850-0603	PRODUITS MANUFACTURÉS TORNADO INC. PROGRESS SEALING CORP.	81 09 04	Montréal

14748-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
ASSURANCES BRUNET ET MONTREUIL INC. 1843-4324	81 02 23	81 09 01	De la dénomination sociale: ASSURANCES BRUNET ET FILS INC.
LES ATELIERS D'USINAGE R. GAGNÉ INC: 1361-7469	75 02 13	81 06 17	De la dénomination sociale: LES PLACEMENTS R. GAGNÉ INC.
AVIATION YVAN BRADLEY INC. 1252-2942	69 10 06	81 08 13	Du capital-actions
GUY BERTHIAUME INC. 1647-6368	80 09 19	81 09 02	Du nombre des administrateurs:
BOULANGERIE ROBERT ADAM ET FILS INC. 1636-5280	79 05 28	81 09 01	Du capital-actions
CARROSSERIE ROBERT INC. 1501-8336	76 01 21	81 08 28	Du capital-actions
BENOIT CAUX (1980) INC. 1648-4834	80 10 22	81 08 27	Du capital-actions
CENTRE DE SERVICE STE-ROSALIE INC. 1644-7070	80 05 16	81 09 01	Du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 3
CONSTRUCTION JORIC LTÉE 1507-5054	77 10 11	81 08 26	Du district: Laval
COURTIER INTER-COMTÉ INC. 1218-0790	71 04 15	81 08 31	De la dénomination sociale: MARCHÉ AUX PUCES (ST-GEORGES) INC.
DÉCOR LUC BOURBONNAIS INC: 1641-6521	80 02 15	81 09 01	Du capital-actions
DESMEULES & DUCHESNE LTÉE 1165-3870	64 04 21	81 09 01	Du capital-actions
DISTRIBUTION R.F. INC. 1849-0243	81 08 04	81 08 31	De la dénomination sociale: LES FOURNITURES J.C.R. INC.
DONYMAR INC. 1364-9728	75 07 31	81 08 31	Du capital-actions
LES ENTREPRISES ROBERT BOURDEAU INC. 1371-1783	75 01 30	81 09 02	De la dénomination sociale: GESARIN INC.
FERME LACERTE & FILS INC. 1841-7584	80 12 16	81 09 03	1) Du capital-actions; 2) des dispositions
ROGER GAUVIN INC. 1186-3727	66 12 07	81 09 01	Du capital-actions
GESTION ANDRÉ BENOIT INC. 1841-9333	80 12 23	81 08 31	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
GESTION CLAUDE BELLAVANCE INC. 1849-8527	81 08 28	81 08 31	De la dénomination sociale: GESTION CLAUDE BELLEMARE INC.
GOUREX INC. 1844-2152	81 03 16	81 08 28	Des dispositions
MÉTROPOLITAIN ÉLECTRONIQUE LTÉE 1124-6105	63 05 07	81 09 02	De la dénomination sociale: SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE MÉTROPOLITAINE LTÉE
1641-8592 QUÉBEC INC. 1641-8592	80 03 03	81 09 02	De la dénomination sociale: SONERVAL INC.
1647-7564 QUÉBEC INC. 1647-7564	80 09 26	81 09 01	De la dénomination sociale: CANICO INC.
1648-4719 QUÉBEC INC. 1648-4719	80 10 22	81 08 26	1) De la dénomination sociale: LEGESTE INC.; 2) du capital-actions.
1840-9649 QUÉBEC INC. 1840-9649	80 11 27	81 08 21	1) De la dénomination sociale: LE GROUPE BONNEVILLE INC. 2) Des administrateurs: minimum 1, maximum 6.
1845-3043 QUÉBEC INC. 1845-3043	81 04 13	81 08 31	De la dénomination sociale: GESTION EMANO INC.
1845-8851 QUÉBEC INC. 1845-8851	81 04 27	81 08 31	De la dénomination sociale: FERME BILODEAU ET FRÈRES INC.
1846-9528 QUÉBEC INC. 1846-9528	81 05 29	81 08 28	De la dénomination sociale: LES PLACEMENTS ELVIS D.E.P. INC.
1847-1557 QUÉBEC INC: 1847-1557	81 06 01	81 08 31	De la dénomination sociale: TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES DE MONTMAGNY INC.
1847-5186 QUÉBEC INC: 1847-5186	81 06 15	81 08 26	De la dénomination sociale: PLACE DU VIEUX MOULIN INC.
1848-2885 QUÉBEC INC. 1848-2885	81 07 08	81 09 01	De la dénomination sociale: EXPLORATION SOQUIP INC.
1848-7116 QUÉBEC INC. 1848-7116	81 07 22	81 08 31	1) De la dénomination sociale: GESTION RÉJEAN VIGNOLA INC.; 2) du district: Québec
PAUL MURDOCH INC. 1849-0185	81 08 04	81 08 26	De la dénomination sociale: PAUL MURDOCK INC.
QUINCAILLERIE ST-LÉOPOLD INC. ... 1645-2476	80 06 10	81 08 31	De la dénomination sociale: SERVICES ANDRÉ BOISVERT INC.
LES SERVICES INDUSTRIELS D'INNOVATION S.I.I. LTÉE 1848-1333	81 07 02	81 09 01	De la dénomination sociale: LES SERVICES INDUSTRIELS INNOVATION S.I.I. LTÉE
PAUL SIMONEAU INC. 1463-5353	75 12 10	81 08 31	Du capital-actions
LA SOCIÉTÉ DE FABRICATION DES VIEILLES FORGES INC. 1631-7356	78 11 27	81 09 03	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE JEAN-YVES DUPONT INC. 1255-1438	71 09 23	81 08 24	Du capital-actions
TRANSPORT BRAZEAU INC. 1159-4942	62 12 28	81 08 28	Du capital-actions
VÊTEMENT CONTINENTAL LTÉE 1104-5143	69 02 05	81 08 18	Du capital-actions

14748-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat rectifié / complété

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié / complété à la compagnie suivante:

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié / complété
STUDIO SANTÉ ET FORME INC. 1850-0348	Constitution	81 09 04	81 09 08

14748-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies — Loi sur les (Partie 3)

Lettres patentes

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
AGENCE DE VOYAGES ANIK INC. 1849-0870	81 08 06	Montréal
LES ARTISHOW INC. 1850-1049	81 09 04	727, Lasnier, Saint-Jean-Sur-Richelieu
ASSOCIATION COVOITURAGE QUÉBEC INC. 1849-5440	81 08 27	108-85, rue St-Charles, ouest, Longueuil
L'ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE METGERMETTE-NORD INC. 1849-5721	81 08 31	Saint-Zacharie
L'ASSOCIATION DE FOOTBALL DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT INC. 1849-2983	81 08 27	945, chemin Chambly, Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
L'ASSOCIATION DES ARTISANS DE ST-CONSTANT ... 1849-3114	81 08 12	Saint-Constant
ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS ET AMIS DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI 1849-3270	81 08 14	Chicoutimi
ASSOCIATION SPORTIVE DE RINGUETTE DE BROSSARD INC. 1849-3866	81 08 20	2330, rue Nicolas, Brossard
ATELIER DES COCCINELLES INC. 1647-8786	80 09 17	18, place Calédonie, Candiac
LE CARREFOUR D'ENTRAIDE SOCIALE DE SEPT-ÎLES 1845-1781	81 04 08	67, Maltais, Sept-Îles
CENTRE DE LOISIRS AU GRAND VENT INC. 1845-6608	81 03 25	Sherbrooke
CENTRE D'INFORMATION EN PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE (C.I.P.A.) 1844-2855	81 03 26	3890, Berri, Montréal
CLUB DE CHASSE ET PÊCHE SOULANGES INC. 1849-5861	81 09 01	Saint-Zotique
CLUB DE CONSERVATION, DE CHASSE ET DE PÊCHE DE VERTS-SOMMETS 1849-5499	81 08 27	Saint-Isidore-d'Auckland
CLUB DES ORNITHOLOGUES DE MONTRÉAL 1849-5184	81 08 24	Montréal
CLUB OPTIMISTE ST-BENOÎT (MIRABEL) 1847-7026	81 06 10	Saint-Benoît
CLUB SPORTIF SAN REMO ..... *SAN REMO SPORTS CLUB* 1848-3982	81 07 31	Communauté urbaine de Montréal
COLLATION DES GRADES AD-LAVAL 1849-5002	81 08 21	Faculté des Sciences de l'Administration, local 046, Université Laval, Sainte-Foy
LE COMITÉ DES VICTIMES D'AMIANTOSE INC. 1848-4519	81 07 17	Thetford-Mines
LES CONCORDES DE BLAINVILLE SAUTEURS DE BARILS 1847-9071	81 08 14	215, rue Bruchésie, Blainville
CORPORATION DE LA BIBLIOTHÈQUE JURIDIQUE DU SAGUENAY LAC ST-JEAN (COBIJ) INC. 1845-7747	81 04 28	Jonquière
CORPORATION POUR LA CONSTRUCTION D'UN PAVILLON COMMUNAUTAIRE DES SPORTS À TROIS-RIVIÈRES (C.C.P.C.S.T.R.) INC. 1850-1585	81 09 10	118, rue Radisson, Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ÉCHOS SAYABÉCOIS 1846-1632	81 05 06	Sayabec
L'ÉCOLE DU GRIMPEUR DE L'ESTRIE INC. 1849-2108	81 08 07	1247, Champlain, Sherbrooke
FÉÉRIE DES NEIGES 1849-5804	81 09 01	Sherbrooke
LES GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS DE L'ABITIBI-OUEST 1849-3791	81 08 19	La Sarre
INFO POP DE MONTRÉAL 1845-7200	81 04 23	524, de Castelnau, Montréal
LIGUE DE BASEBALL INTER-CITÉ MÉTROPOLITAINE INC. 1846-6938	81 05 25	Ville de Laval
LIGUE DE QUILLES AMICALE DE L'ÎLE PERROT 1848-9237	81 07 31	25, rue Rhéaume, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
REGROUPEMENT DES HANDICAPÉS PHYSIQUES DE LA RÉGION DE LASALLE (L'ACCÈS) 1849-3718	81 08 19	115-8160, rue Juliette, LaSalle
REGROUPEMENT OSMOSE (R.O.) INC. 1849-5291	81 08 26	Montréal
LES RIVERAINS DU LAC RICHARD INC. 1849-5952	81 09 03	Alma
RIVES SEREINES INC. 1847-8396	81 06 22	493, rue Principale, Saint-Eugène-d'Argenteuil
ST-LÉONARD PARTAGE COMITÉ DE BIENFAISANCE 1849-3882	81 08 20	533, de la Station, Saint-Léonard-d'Aston
SOCIÉTÉ D'INTERVENTION DE POINTE ST-CHARLES INC. 1849-5788	81 09 01	Montréal
TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DU TÉMISCOUATA 1849-3049	81 08 11	42, rue Pelletier, Cabano
THÉÂTRE DE L'AUBE 1849-2819	81 08 14	6470, Beaucourt, Montréal-Nord
LES TRAVAILLEURS DE LA FRONTIÈRE INC. 1841-5851	80 12 22	42, route 202, Lacolle
LES VOISINS DE LA RÉCRÉATHÈQUE DE LAVAL V.R.L. 1849-1779	81 07 24	Anjou

14748-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies étrangères — Loi sur les

Nouveau permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un nouveau permis a été accordé à la corporation suivante:

Nom de la compagnie ou sa version	Date du nouveau permis
MITSUBISHI CANADA LIMITÉE 1327-2026	81 08 28

14748-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé aux corporations suivantes:

** Nom de la compagnie ou sa version * Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
* CONSTRUCTION BOSA FRÈRES LTÉE .. 1849-3999	81 08 31	Me Pierre Desrosiers 165, promenade du Portage, Hull	165, promenade du Portage, Hull
** LES MINES NBU LTÉE ..... (Libre de responsabilité personnelle) 1196-2453	81 09 08	Mme Claire Richer 800, Tour de la Bourse, Montréal	800, Tour de la Bourse, Montréal

14748-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu des articles 4, 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1233-6731	A Z RÉNOVATION COMPAGNIE LIMITÉE	3741, rue Notre-Dame ouest, Montréal	64 05 12	1976 à 1980 incl.
1228-3511	ABSORBENT COTTON PRODUCTS LTD.	Montréal	58 06 05	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1321-5470	ADMIRAL UTILITIES INC.	Montréal	55 11 30	1976 à 1980 incl.
1229-5184	ADPLAN INC.	307, rue Racine, Longueuil (Chambly)	66 09 20	1976 à 1980 incl.
1336-1597	AGENCE DE PRODUCTIONS NAGIL INC.	4435, Harvard, Montréal	73 01 18	1976 à 1980 incl.
1462-9729	AGENCE DE VOYAGES VISA INC. *VISA TRAVEL AGENCY INC.*	Montréal	75 11 07	1976 à 1980 incl.
1371-7590	ALARME DE SÛRETÉ TOUTE-GARDE INC. *GUARD-ALL SECURITY ALARM INC.*	10339, boul. St-Laurent, bureau 4, Montréal	75 03 18	1977 à 1980 incl.
1307-2780	ALBERT ASSOCIATES LTD	Montréal	56 08 28	1976 à 1980 incl.
1417-7158	ALUMINIUM ATLANTIC LTÉE *ATLANTIC ALUMINUM LTD.*	2615, avenue Van Horne, bureau 226, Montréal	74 07 19	1976 à 1980 incl.
1464-4215	ALUMINIUM MOBILE INC.	6003, rue de Marseilles, Montréal	76 01 28	1976 à 1980 incl.
1367-5061	AMÉNAGEMENT CAPITAL INC. *CAPITAL DEVELOPMENT INC.*	10, rue Centre, Aylmer (Gatineau)	74 01 10	1976 à 1980 incl.
1105-2529	AMEUBLEMENT DE BUREAU M. EDERY LTÉE *M. EDERY OFFICE FURNITURE LTD*	8235, avenue Mountain Sights, Montréal	69 03 24	1977 à 1980 incl.
1371-6626	L'ARTISANAT DE MEUBLES H.F.V. INC.	87, chemin du Petit-Bois, Lorraine (Terrebonne)	75 03 10	1976 à 1980 incl.
1234-5013	ASSECO INC.	9900, rue Berri, Montréal	62 02 22	1976 à 1980 incl.
1306-1429	ASSOCIATED WINDOWALLS QUÉBEC LTD.	Montréal	61 05 17	1976 à 1980 incl.
1367-0948	ATELIER D'ÉLECTRICITÉ D'AUTOMOBILE R.D.P. INC.	9451, 26e Avenue, Rivière-des-Prairies	75 09 25	1976 à 1980 incl.
1365-8851	ATELIER DÉPATIE ET FILS INC.	170, rue Marcel, St-Gabriel-de-Brandon (Berthier)	75 06 18	1976 à 1980 incl.
1234-7118	ATHENIAN VARIETY STORE INC.	Montréal 110	70 03 05	1976 à 1980 incl.
1463-3242	AUBERGE LE RECOLLET INC.	520, rue Principale, St-Sauveur-des-Monts (Terrebonne)	75 11 27	1976 à 1980 incl.
1237-3981	BECOIES INC.	Montréal	70 06 12	1976 à 1980 incl.
1228-4832	BELLEVUE ACCEPTANCE CORP.	Montréal	50 05 15	1978, 1979, 1980
1204-2404	BEN-A-KE INDUSTRIES INC.	Rue Vandry, Lennoxville (Sherbrooke)	69 08 29	1976, 1977, 1978, 1980
1238-0531	BEN'S CAR WASH INC.	5500, boul. Décarie, Montréal	64 11 03	1976 à 1980 incl.
1179-2876	OSCAR BERGERON INC.	East-Angus (Compton)	67 11 22	1976 à 1980 incl.
1238-2065	BERKSHIRE REALTIES LTD.	4141, rue Sherbrooke ouest, bureau 300, Westmount	58 05 23	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1462-5511	BICYCLES ET SPORTS A. DUBOIS INC. *A. DUBOIS BICYCLES AND SPORTS INC.*	5885, rue Hochelaga, Montréal	75 10 15	1977 à 1980 incl.
1205-2908	BIJOUTERIE AU BON PRIX LTÉE	Montréal	68 06 20	1976 à 1980 incl.
1359-5970	BIJOUTERIE RICHELIEU INC. ..... *RICHELIEU JEWELLERY INC.*	365, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, Beloeil (Verchères)	74 10 09	1977 à 1980 incl.
1365-3282	BIJOUX PLUS INC.	5860, rue St-Hubert, Montréal	75 05 07	1976 à 1980 incl.
1366-0188	BLAIN, BRUNELLE ET ASSOCIÉS LTÉE	4812, avenue Victoria, Montréal	75 06 30	1976 à 1980 incl.
1349-1196	LES BOIS ABÉNAKIS LTÉE ..... *ABENAKIS LUMBER LTD.*	Ste-Aurélie (Beauce)	72 09 21	1976 à 1980 incl.
1502-4599	BORAMI INC.	1255, carré Phillips, bureau 312, Montréal	76 03 08	1976 à 1980 incl.
1240-2624	BOULEVARD SERVICE CENTRE INC .	1255, carré Phillips, bureau 605, Montréal	69 08 11	1976 à 1980 incl.
1365-3118	LES BOUTIQUES ET DISTRIBUTIONS LORTISANAT INC.	St-Michel-des-Saints (Berthier)	75 05 06	1976 à 1980 incl.
1278-1308	BRASSERIE ADAM ET ÈVE INC	Montréal	67 06 12	1977 à 1980 incl.
1155-9267	BUANDERIE FRANCE INC.	Québec	67 07 14	1976 à 1980 incl.
1241-8091	M. BURDET INC.	12017, rue Pasteur, Montréal	69 02 04	1976 à 1980 incl.
1325-4024	BURNABY DEVELOPMENT INC	1255, rue University, bureau 1606, Montréal	61 07 06	1976 à 1980 incl.
1304-0282	CALCULS ÉLECTRONIQUES DE QUÉBEC LTÉE	5890, avenue Monkland, Montréal	61 08 01	1976 à 1980 incl.
1311-0911	CAMBRAI BOWLING ALLEYS INC ...	Québec	57 01 29	1976 à 1980 incl.
1295-5225	CAMPING BROSSARD INC	485, rue McGill, bureau 602, Montréal	67 02 17	1976 à 1980 incl.
1304-0464	CANANAT LTD	5680, rue Fullum, Montréal .	59 03 13	1976 à 1980 incl.
1151-7745	LA CARRIOLE GIFT SHOP INC	Ste-Adèle-en-Bas (Terrebonne)	63 07 16	1977 à 1980 incl.
1463-7896	CENTRE DE FORMATION ROUTIÈRE L.F.L. DE L'ESTRIE INC.	Montréal	75 12 18	1976 à 1980 incl.
1368-7165	CENTRE DE PEINTURE ET DE DÉCORATION TRUDEL & DION INC.	1810, avenue Laurier est, Montréal	74 06 20	1976 à 1980 incl.
1462-8606	CENTRE DES ROUTIERS DE QUÉBEC, E.C. INC.	Montréal	75 10 30	1976, 1977, 1979, 1980
1191-2169	CHAMPION THREAD COMPANY LTD	10, avenue des Pins ouest, Montréal	69 10 24	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1236-7264	CHARGEMENT B.S.T. INC. ..... *B.S.T. LOADING INC.*	995, avenue du Palais, St-Hyacinthe	71 04 27	1976 à 1980 incl.
1475-5201	CHAUFFE-EAU SOLAIRE OASIS LTÉE *OASIS SOLAR WATER-HEATER LTD.*	Dollard-des-Ormeaux	77 03 20	Initial, 1977 à 1980 incl.
1372-0271	CHEN. CEN. D'ENTRAÎNEMENT CANIN M.B.M. INC. *M.B.M. KENNELS AND CANINE TRAINING CENTRE INC.*	920, avenue Châtelaine, Chomedey, ville de Laval	75 04 10	1977 à 1980 incl.
1131-0075	CHIC JUNIOR INC.	Sorel (Richelieu)	60 01 13	1976 à 1980 incl.
1320-5943	LA CIE DE CONSTRUCTION DE LIGNES DE TRANSMISSION DU QUÉBEC LTÉE *QUÉBEC TRANSMISSION LINES CONSTRUCTION CO. LTD.*	1155, boul. Dorchester ouest, bureau 2601, Montréal	66 01 18	1978, 1979, 1980
1289-8862	LA CIE OURS POLAIRES LTÉE	1100, rue Louis-H.-Latour, Boucherville (Chambly)	58 01 11	1976 à 1980 incl.
1253-5571	CITY & DISTRICT REALTIES INC. ...	4605, 4e Rue, Chomedey, ville de Laval	63 07 26	1976 à 1980 incl.
1236-7397	CLAPIER B. ET G. INC.	800, Pte Riv. nord St-Eustache (Deux-Montagnes)	70 07 16	1976 à 1980 incl.
1247-2056	CLÉMENT CONSTRUCTION CORP. ..	1645, rue Bord-du-Lac, Dorval	64 12 15	1976, 1978, 1979, 1980
1240-0958	CLINIQUE BOTANIQUE DE LAVAL INC. *BOTANIC CLINIC OF LAVAL INC.*	653, rue Limoilou, Laval (Île-Jésus)	70 03 18	1976 à 1980 incl.
1257-8100	LE CLUB ALIMENTAIRE DE L'EST INC.	Thetford-Mines (Mégantic) .	69 09 26	1976 à 1980 incl.
1366-5799	COMPAGNIE D'INVESTISSEMENT ET DE PORTEFEUILLE DAVGRI INC. *DAVGRI INVESTMENT AND HOLDING COMPANY INC.*	4880, rue de Bellechasse, Montréal	75 08 15	1976 à 1980 incl.
1467-9567	LES CONSEILLERS EN INVESTISSEMENT MARWIL INC. *MARWIL INVESTMENT CONSULTANTS INC.*	Montréal	76 06 22	1976, 1977, 1979, 1980
1365-4975	CONSTRUCTION CHERBROUK INC. .	Chambly	75 05 23	1976 à 1980 incl.
1365-9354	CONSTRUCTION LAMOUREUX ET BEAUDET INC.	1371, rue Forget, Terrebonne	75 06 23	1976 à 1980 incl.
1369-5382	CONSTRUCTION MAISONS CANADIENNES LTÉE *CANADIAN HOMES CONSTRUCTION LTD.*	2235, boul. Lapinière, bureau 1, Brossard (Laprairie)	74 09 04	1976 à 1980 incl.
1366-8595	CONSTRUCTION MARBENT INC. .... *MARBENT CONSTRUCTION INC.*	29, rue Jean-Yves, St-Raphaël-de-l'Île-Bizard	75 09 08	1976 à 1980 incl.
1368-8668	CONSTRUCTION MONTANA LIMITÉE *MONTANA CONSTRUCTION LIMITED*	59, rue St-Jacques ouest, bureau 300, Montréal	74 07 03	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1371-9166	CONSTRUCTION NITCON LTÉE ..... *NITCON CONSTRUCTION LTD.*	Montréal	75 04 01	1976 à 1980 incl.
1366-8496	LES CONSTRUCTIONS D.A.T. INC. .... *D.A.T. CONSTRUCTIONS INC.*	2675, croissant Apaloosa, St-Lazare (Vaudreuil)	75 09 08	1976 à 1980 incl.
1462-7376	LES CONSTRUCTIONS L.M.N. INC. ..	Montréal	75 10 24	1976 à 1980 incl.
1243-0468	LES CONSTRUCTIONS PENAN LTÉE .	Montréal	71 04 08	1978, 1979, 1980
1365-5543	LES CONSTRUCTIONS STE-CLAUDE INC.	7395, rue Cartier, Montréal .	75 05 28	1976 à 1980 incl.
1250-7166	CYPRESS CONSTRUCTION INC.	Montréal	58 05 14	1976 à 1980 incl.
1250-9311	DALT OVERSEAS CORP.	1, avenue Van Horne ouest, Montréal	70 05 13	1976 à 1980 incl.
1251-0426	DANROSE DEVELOPMENT CORP	7779, rue Casgrain, Montréal	65 10 21	1976 à 1980 incl.
1251-1572	DASEC INC.	Montréal	55 05 06	1976 à 1980 incl.
1251-2422	DAVIDBETH HOLDINGS CORP.	Montréal	68 03 14	1976 à 1980 incl.
1212-9458	GORDON DEERY LTÉE ..... *GORDON DEERY LTD.*	Montréal	63 12 02	1976 à 1980 incl.
1371-0926	DÉMOLITION D'AUTOS H. BRADY LTÉE	Mascouche (L'Assomption)	75 01 24	1976 à 1980 incl.
1237-5705	DÉNOMMÉ & BÉLANGER INC.	15, rue Guertin, Hull	70 10 02	1976 à 1980 incl.
1252-0631	DENORCO INC.	Laval	66 04 14	1976 à 1980 incl.
1303-4145	DESIGN FOR ARCHITECTURE INC. ..	2625, St-Pierre, Montréal ..	62 10 25	1976 à 1980 incl.
1137-8635	J.A. DESNOYERS INC.	1104, 26e Avenue, Fabreville, ville de Laval	68 06 27	1976 à 1980 incl.
1211-2546	R. DESROCHERS INDUSTRIES LTD. .	St-Paul-de-l'Île-aux-Noix (St-Jean)	69 07 24	1976 à 1980 incl.
1253-1299	DINTY MOORE'S RESTAURANT (QUÉBEC) LTD.	1236, Ste-Catherine ouest, Montréal	66 11 23	1976 à 1980 incl.
1222-2519	LES DISQUES EUREKA INC:	4650, avenue Clanranald, bureau 18, Montréal	70 04 14	1976 à 1980 incl.
1253-8690	DOANE & DOANE INC	Montréal	56 03 20	1976 à 1980 incl.
1246-5092	DOM-CIL CONSTRUCTION INC.	Montréal	71 07 22	1976 à 1980 incl.
1254-9499	DUDLEY ENTERPRISES LTD.	800, place Victoria, bureau 804, Montréal	65 07 22	1976 à 1980 incl.
1353-1504	DUFORT & FILS INC.	Ste-Adèle (Terrebonne)	59 03 24	1976 à 1980 incl.
1255-0539	DUMAX INC.	837, rue Joliette, Longueuil (Chambly)	68 05 30	1976 à 1980 incl.
1256-5412	E.M.R. HOLDINGS INC.	Montréal	65 07 23	1976 à 1980 incl.
1323-0958	ÉDITEURS UNIS DU QUÉBEC INC. ..	4370, rue Iberville, Montréal	55 11 03	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1249-3243	ÉDITIONS COR-MEL INC.	Montréal	70 02 06	1977 à 1980 incl.
1334-8297	LES ÉDITIONS DE L'HYDROCÉPHALE ENTÊTE INC.	112, rue St-Paul ouest, bureau 205, Montréal	73 06 18	1976 à 1980 incl.
1255-8953	EFFICIENT EQUIPMENT INC	Baie-Comeau (Saguenay)	59 12 18	1976 à 1980 incl.
1138-5283	ELITE DRY CLEANERS INC	Montréal	59 08 17	1976 à 1980 incl.
1347-8854	ENTREPRISES BENOÎT PERRON LTÉE	1315, boul. Leblanc, Laval (Île-Jésus)	72 07 24	1976 à 1980 incl.
1476-8527	LES ENTREPRISES CRYSTALMETH LTÉE	539, rue de Nancie, Montréal	77 04 21	1976 à 1980 incl.
1359-5640	LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ A. BEAUDRY INC	15, rue Jogues, Hull	74 10 07	1976 à 1980 incl.
1252-7370	LES ENTREPRISES F.D.G. INC.	Trois-Rivières	72 05 08	1976 à 1980 incl.
1219-1631	LES ENTREPRISES MAN-BERT INC.	1710, rue Latour, St-Hubert (Chambly)	64 04 09	1976 à 1980 incl.
1466-1318	LES ENTREPRISES MARCEL SAGALA INC.	Châteauguay	76 04 06	1976, 1978, 1979, 1980
1321-0067	LES ENTREPRISES PARADIS & PARENT INC.	2595, Valois, Montréal	61 12 20	1976 à 1980 incl.
1362-9993	LES ENTREPRISES SOPUM INC. *SOPUM ENTREPRISES INC.*	11701, boul. l'Archevêque, Montréal-Nord	75 04 21	1976 à 1980 incl.
1326-2985	EPIC INVESTMENT CORP.	Montréal	58 10 23	1976 à 1980 incl.
1335-6621	LES ÉPICERIES TEASDALE INC.	62, avenue Laurendeau, Montréal-Est	73 07 20	1977 à 1980 incl.
1148-7881	ÉQUIPEMENT BE-RI INC.	St-Rémi (Napierville)	67 09 21	1977, 1979, 1980
1323-2012	EVIN REALTY CORPORATION	1440, Towers, local 108, Montréal	59 05 12	1976 à 1980 incl.
1332-3399	EXCAVATION GEORGES CHARETTE & FILS INC.	St-Jovite (Terrebonne)	72 10 13	1976 à 1980 incl.
1258-7044	FAIRWAY MOTORS INC	Malartic (Abitibi)	59 11 10	1976 à 1980 incl.
1468-9004	MICHEL FAUBERT INC.	3451, Prud'homme, Montréal	70 05 22	1976 à 1980 incl.
1244-5557	J. C. FERLAND INC.	2010, rue Mathias-Tellier, Québec	65 01 04	1976 à 1980 incl.
1326-2449	LES FILMS ÉMILE GENEST INC.	1540, Summerhill, Montréal	56 03 14	1976 à 1980 incl.
1259-2267	FINANCEMENT F T INC	3802, rue Monselet, Montréal	72 03 03	1976 à 1980 incl.
1331-6575	FINTRACON LTÉE *FINTRACON LTD*	1420, rue Sherbrooke ouest, 5e étage, Montréal	73 04 24	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1260-3007	LES FONDERIES DU ST-LAURENT LIMITÉE *ST-LAWRENCE FOUNDRIES LIMITED*	St-Jérôme (Terrebonne)	69 10 16	1976 à 1980 incl.
1330-5479	FOURNISSEUR DE ROBES VALLEYFIELD LTÉE *VALLEYFIELD DRESS CONTRACTORS LTD.*	25, rue Webb, Salaberry-de-Valleyfield (Beauharnois)	73 04 16	1976 à 1980 incl.
1230-5520	G & R AIRCRAFT CORPORATION ...	7330, chemin Côte-St-Luc, Montréal	71 04 23	1976 à 1980 incl.
1359-4577	GALERIE D'ARMOIRES DE CUISINE DE L'OUTAOUAIS INC. *OUTAOUAIS KITCHEN CABINETS GALLERY INC.*	Hull	74 10 01	1976 à 1980 incl.
1350-0418	LES GALERIES ET ANTIQUITÉS ZADELHOFF LTÉE *ZADELHOFF GALLERIES AND ANTIQUES LTD.*	13224, rue Maplewood, Pierrefonds	73 12 07	1976 à 1980 incl.
1334-2266	GESTION SAVAMAR INC.	Ste-Agathe-des-Monts (Terrebonne)	73 03 08	1976 à 1980 incl.
1347-8417	GINEAU INC.	467, boul. 9C, Ste-Catherine (Laprairie)	72 07 19	1976 à 1980 incl.
1326-3918	GLOBE FINANCE CORPORATION	39, rue Notre-Dame est, Montréal	57 02 28	1976 à 1980 incl.
1463-0925	ANDRÉ & ROBERT GOULET INC.....	885, rue des Carrières, St-Jean	75 12 11	1976 à 1980 incl.
1321-7203	GRAND PRIX AMUSEMENTS INC. ...	a/s M. H. Silver, 417, rue St-Pierre, Montréal	60 10 17	1976 à 1980 incl.
1264-4324	LE GROUPE CENTRE VILLE SOREL INC	Sorel	71 03 29	1976 à 1980 incl.
1262-8673	LE GROUPE DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN PRODUCTION (G.R.I.P.) INC.	1117, Ste-Catherine ouest, bureau 923, Montréal	69 11 26	1976 à 1980 incl.
1265-2434	HAVREMONT INC	223, route 9, St-Nicolas (Lévis)	69 04 01	1976 à 1980 incl.
1260-1100	HERCULES FLOORING INC.	10867, rue de St-Réal, Montréal	66 03 03	1976 à 1980 incl.
1197-0423	HOME FITNESS EQUIPMENT COMPANY INC.	415, chemin Larocque, Salaberry-de-Valleyfield (Beauharnois)	70 04 21	1976 à 1980 incl.
1286-8212	HÔPITAL T. V. INC.	Saint-Joseph-du-Lac (Deux-Montagnes)	68 06 10	1976 à 1980 incl.
1228-0731	HOULE, DAVIGNON, L'ABBÉ INC. ...	Montréal	67 12 14	1976 à 1980 incl.
1323-5825	HUDSON INSURANCE AGENCIES LTD.	Montréal	55 06 22	1976 à 1980 incl.
1328-0557	IDEAL TRANSPORT CO. LTD	1905, Bercy, Montréal	62 06 28	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1326-7273	IMLAC REALTY CORP.	1440, Tower, bureau 100, Montréal	59 04 17	1976 à 1980 incl.
1247-1355	LES IMMEUBLES CLAUDE VERREAULT LTÉE	5486, chemin Côte-St-Luc, Montréal	72 01 27	1979, 1980
1360-4517	LES IMMEUBLES LANKEN INC.	416, avenue Algonquin, Mont-Royal	74 11 22	1976 à 1980 incl.
1327-9104	LES IMMEUBLES SOREL LTÉE	4141, rue Sherbrooke ouest, Westmount	66 04 26	1976 à 1980 incl.
1339-1982	LES IMPORTATIONS EL MONTE LTÉE	1240, terrasse Beaujeu, Longueuil	73 08 07	1977 à 1980 incl.
1370-5751	INNOVACOM INC.	2160, rue Marie-Anne est, Montréal	74 12 03	1977 à 1980 incl.
1193-6101	INTERNATIONAL HALLIWELL MINES LIMITED (No personal liability)	1, place Ville-Marie, Montréal	33 02 17	1976 à 1980 incl.
1326-7489	INTERPROGRESS COMPANY LTD	445, rue Jean-Talon ouest, Montréal	60 02 05	1976 à 1980 incl.
1480-6004	LES INVESTISSEMENTS SOREN LTÉE *SOREN INVESTMENTS LTD.*	200, rue St-Jacques ouest, bureau 602, Montréal	75 10 28	1976 à 1980 incl.
1349-3499	IRVING'S STAGE DELICATESSEN & STEAK HOUSE INC.	500, place d'Armes, bureau 1200, Montréal	72 11 03	1976 à 1980 incl.
1363-3110	ISOLATION DAN-VE LTÉE *DAN-VE INSULATION LTD.*	273, boul. Riel, Hull	75 05 06	1976 à 1980 incl.
1288-9580	J. M. TRADING INC.	Lennoxville	67 01 12	1976 à 1980 incl.
1348-0330	JAPANIA INC.	3112, rue Bernard, Brossard (Laprairie)	72 08 02	1976 à 1980 incl.
1114-7238	JOLIETTE PANTS & SPORTSWEAR LTD	Montréal	44 07 15	1976 à 1980
1239-0589	K. B. MOTOR SALES LTD.	Montréal	69 02 05	1976 à 1980 incl.
1326-0609	KANE'S DRUG DISTRIBUTORS LTD.	4779, rue Sherbrooke ouest, Westmount	66 11 02	1976 à 1980 incl.
1269-6100	LA KASBA INC.	460, Marquette, Longueuil	68 03 27	1976, 1977, 1979, 1980
1113-5175	KNOX ADVERTISING LTD.	Montréal	63 10 28	1976 à 1980 incl.
1326-8594	KUSHNER'S LADIES WEAR LTD.	Montréal	59 10 10	1976 à 1980 incl.
1297-8276	L & L IRON AND METAL CORP.	Montréal	61 06 16	1976 à 1980 incl.
1323-5379	LABELLE & HEURTEL INC.	2010, rue Bélanger, Montréal	60 10 13	1976 à 1980 incl.
1328-2926	B. LAMARRE REALTIES CO.	180, rue Dorchester est, Montréal	59 06 30	1976 à 1980 incl.
1271-0992	LAND ASSOCIATES OF MONTRÉAL LTD	Montréal	72 03 17	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1323-7961	LANORAIE GAS & OIL DEVELOPMENTS INC. (No personal liability)	Montréal	57 09 13	1976 à 1980 incl.
1323-7987	LANTERN CAFÉ INC.	2650, rue Masson, Montréal	57 10 24	1976 à 1980 incl.
1271-9183	LEBOR CONSTRUCTION & COFFRAGE INC *LEBOR CONSTRUCTION & FORMWORK INC.*	9382, 60e Avenue, Montréal	70 07 30	1976 à 1980 incl.
1326-3868	LECTERN FILMS OF QUÉBEC LTD	5000, Wellington, Verdun	63 06 28	1976 à 1980 incl.
1322-7095	LEDE REALTY CORP.	1440, rue Towers, bureau 100, Montréal	59 02 28	1976 à 1980 incl.
1332-5501	JOS LEDUC INC.	8140, rue Arthur-Péloquin, St-Léonard	72 10 03	1976 à 1980 incl.
1323-8449	LEN-MAR SALES LTD.	1485, rue Bleury, Montréal	61 11 30	1976 à 1980 incl.
1297-7252	LENNOX FASHIONS LTD	1485, Bleury, Montréal	68 11 11	1976 à 1980 incl.
1306-0330	LEVAL INCORPORÉE	2530, rue Chassé, Ste-Foy	65 04 30	1976 à 1980 incl.
1309-9262	W. W. LEVESQUE INC.	Magog (Stanstead)	65 09 07	1976 à 1980 incl.
1323-9041	LLOYDS LABORATORIES SALES (QUÉBEC) LTD.	1449, rue St-Alexandre, bureau 1103, Montréal	59 07 15	1976 à 1980 incl.
1272-3680	LOFIL INC	6790, 43e Avenue, Montréal	69 03 21	1976 à 1980 incl.
1337-9755	LORD & ROY INC	Longueuil	60 10 03	1976 à 1980 incl.
1126-2789	M. F. DEVELOPMENT INC.	Montréal	65 06 04	1976 à 1980 incl.
1466-8925	NORMAN MACMILLAN INC.	Buckingham (Papineau)	76 05 06	1976 à 1980 incl.
1466-1052	MAISON CRUBILE INC.	2107, rue Lapierre LaSalle	76 04 09	1976 à 1980 incl.
1327-2380	MAISON POPULAIRE LTÉE	8245, av. Bloomfield, Montréal	60 01 27	1976 à 1980 incl.
1200-4164	LES MAISONS BOULEVARD INC.	15888, rue Pierrefonds, app. 16, Pierrefonds	70 01 14	1977 à 1980 incl.
1273-1915	MANNING MACAULAY STUDIO LTD	51, rue Amos, place Bonaventure, Montréal	70 01 23	1976 à 1980 incl.
1248-8532	MAP CONSULTING SERVICES LTD	Montréal	72 05 01	1976 à 1980 incl.
1326-8057	J. R. MAROIS CONSTRUCTION LTÉE *J. R. MAROIS CONSTRUCTION LTD*	8420, rue St-André, Montréal	53 08 03	1976 à 1980 incl.
1274-4470	LES MARSOINS DE RIO INC.	8, 9e Avenue, Pointe-aux-Trembles	69 05 16	1978 à 1980 incl.
1327-1309	MARTEL MINERALS CO. LTD. (No personal liability)	Montréal	57 01 18	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1224-3408	J. M. MAYRAND INC.	3559, rue Bossuet, Montréal	70 07 09	1976 à 1980 incl.
1468-8881	MÉCANIQUE INDUSTRIELLE BOISBRIAND INC.	420 A, côte Sud, Boisbriand (Terrebonne)	76 08 03	Initial, 1977 à 1980 incl.
1275-2051	MELBOURNE DEVELOPMENT CORP.	9720, Jeanne-Mance, Montréal	59 04 09	1976 à 1980 incl.
1324-0510	MELROSE MARKET LTD	5818, rue Sherbrooke ouest, Montréal	56 05 24	1976 à 1980 incl.
1327-1689	MENUISERIE ROBERT WOODWORK INC.	10300, rue Vineuse, Montréal	59 01 30	1976 à 1980 incl.
1349-4695	MÉTAL MURO INC. *MURO METAL INC.*	2710, boul. de la Concorde, Duvernay, ville de Laval	73 12 12	1976 à 1980 incl.
1323-9025	LES MÉTAUX L. & L. LTÉE *L. & L. METALS LTD.*	838, avenue du Mont-Royal est, Montréal	61 04 13	1976 à 1980 incl.
1328-6505	MÉTRO INDUSTRIES CO. LTD.	Montréal	62 03 27	1976 à 1980 incl.
1468-8758	MEUBLES LOUIS QUAY INC. *LOUIS QUAY FURNITURE INC.*	2132 A, boul. Labelle, Lafontaine (Terrebonne)	76 08 02	Initial, 1977 à 1980 incl.
1461-5090	MINES CUMEX LTÉE *CUMEX MINES LTD.*	612, rue St-Jacques, bureau 703, Montréal	71 09 08	1976 à 1980 incl.
1476-1407	MODE VALET INC. *VALET FASHION INC.*	7729, rue Valdombre St-Léonard	77 05 09	1976 à 1980 incl.
1276-1946	MODENA HOLDINGS INC.	4350, avenue Mayfair, Montréal	70 03 25	1976 à 1980 incl.
1360-1703	MONDIMMOBILE LTÉE	Montréal	74 11 08	1976 à 1980 incl.
1324-1179	MONSIC INC.	521, rue Sherbrooke est, Montréal	60 10 21	1976 à 1980 incl.
1322-5321	MONTRÉAL CHINCHILLA RANCH INC.	671, boul. Taschereau, Pont-Viau	53 08 26	1976 à 1980 incl.
1123-9480	MOTEL JACQUES CARTIER (1963) LTÉE	5757, avenue Decelles, bureau 312, Montréal	63 04 05	1976 à 1980 incl.
1470-0363	MOTEL MYRTILLE INC.	St-Faustin (Terrebonne)	76 09 10	Initial, 1977 à 1980 incl.
1472-1948	MOTO ROGER LANGLOIS INC.	143, rue St-Jean-Baptiste ouest, Montréal	76 12 10	Initial, 1977 à 1980 incl.
1302-2751	MOUNT PATRICK MINING AND METAL PROCESSING COMPANY LIMITED	612, rue St-Jacques ouest, Montréal	72 03 06	1976 à 1980 incl.
1271-1040	MT. PLEASANT LAND CORP.	Montréal	56 08 20	1976 à 1980 incl.
1348-7236	ULRICH MUELLER LTD.	Dorval	72 09 07	1976 à 1980 incl.
1470-5776	MULTIPRESSE LTÉE	Montréal	76 10 04	Initial, 1977 à 1980 incl.
1466-5772	MUSIQUE DES ÎLES INC.	55, av. du Mont-Royal ouest, Montréal	76 04 26	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1256-7277	NATIONAL EQUIPMENT CORPORATION	Montréal	67 02 17	1976 à 1980 incl.
1296-9101	NATIONAL LEATHER & SHOE FINDINGS LTD	17, rue Ontario est, Montréal	56 12 19	1976 à 1980 incl.
1369-3650	NETTOYEURS CLASSIQUES (LONGUEUIL) INC. *CLASSIC CLEANERS (LONGUEUIL) INC.*	Montréal	74 08 16	1976 à 1980 incl.
1257-0545	NICMORE ENTERPRISES LTD	Montréal	67 08 08	1976 à 1980 incl.
1301-8338	NORTHERN LAKES DEVELOPMENT INC.	Montréal	61 12 02	1976 à 1980 incl.
1349-8332	NOUVEAUTÉS CYPRÈS INC.	2955, rue Allard, Montréal	72 09 05	1977 à 1980 incl.
1272-1452	L'OBSERVATEUR DE LAVAL INC.	Laval (Île-Jésus)	70 04 13	1976 à 1980 incl.
1259-4529	OPTEL FILM INC.	440, place Jacques-Cartier, bureau 4, Montréal	72 02 07	1976 à 1980 incl.
1465-0139	PANTALONS QUALITÉ (1976) LIMITÉE *QUALITY PANTS (1976) LIMITED*	3150, rue Édith Fabreville, ville de Laval	76 02 20	1976 à 1980 incl.
1209-6822	PÂTISSERIE LUCERNE LIMITÉE	4711, rue Ste-Catherine est, Montréal	59 12 22	1976 à 1980 incl.
1327-3321	PAUL & PAULINE INVESTMENT INC.	3252, rue Appleton, Montréal	59 10 05	1976 à 1980 incl.
1327-3305	PAULET CONSTRUCTION INC.	St-Laurent	60 03 15	1976 à 1980 incl.
1340-9867	PAY & CHANG INC.	6684, rue McLynn, Montréal	73 07 19	1976, 1978, 1979, 1980
1327-3396	PEKANS RIVER POWER COMPANY	215, rue St-Jacques ouest, Montréal	59 01 07	1976 à 1980 incl.
1279-5001	PEPPINO INC.	Montréal	67 09 07	1976 à 1980 incl.
1462-9752	PLACEMENTS D.C.T. INC. *D.C.T. HOLDING INC.*	Montréal	75 11 07	1976 à 1980 incl.
1326-3546	PLACEMENTS FARMER LTÉE	191, chemin Ste-Catherine, Montréal	58 03 05	1976 à 1980 incl.
1365-9149	PLACEMENTS GALEX LTÉE	Montréal	75 06 20	1976 à 1980 incl.
1282-7218	LES PLACEMENTS L. F. INC. *L. F. INVESTMENTS INC.*	6013, rue St-Hubert, Montréal	65 11 06	1976 à 1980 incl.
1324-1682	LES PLACEMENTS NOËL INC.	333, rue Craig est, bureau 212, Montréal	58 02 18	1976 à 1980 incl.
1287-1802	PLACEMENTS VAUDOR LTÉE *VAUDOR INVESTMENTS LTD*	110, boul. Crémazie ouest, Montréal	68 09 12	1976 à 1980 incl.
1366-9940	PLASTIQUE P.R. INC. *P.R. PLASTIC INC.*	472, rue Poplar Rosemère	75 09 18	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1243-8099	PLAYGIRL CASUALS (1968) LIMITED	500, rue Sauvé ouest, Montréal	68 07 03	1978, 1979, 1980
1371-0298	PLOMBERIE BON-AIR (1975) INC.	2286, rue Bélanger est, Montréal	75 01 20	1976 à 1980 incl.
1475-2984	POLYVER INC.	630, boul. Dorchester ouest, Montréal	77 03 16	1977 à 1980 incl.
1327-1481	MAURICE POTVIN LTÉE	1544, MacKay, Montréal ..	56 05 02	1976 à 1980 incl.
1312-0431	LES PRODUCTIONS CINÉFILMS INC.	440, rue Sherbrooke est, bureau 1201, Montréal	70 05 11	1976 à 1980 incl.
1465-9825	LES PRODUCTIONS COMTOIS INC. ..	91, rue des Tilleuls, St-Basile-le-Grand	76 04 01	1976 à 1980 incl.
1326-2456	LES PRODUCTIONS ÉMILE GENEST INC.	1540, Summerhill, Montréal	56 03 14	1976 à 1980 incl.
1362-1685	LES PRODUCTIONS MUSICALES I & I INC *I & I MUSICAL PRODUCTIONS INC*	5755, avenue Sir-Walter-Scott, bureau 311, Côte-St-Luc	75 03 03	1976 à 1980 incl.
1465-0444	LES PRODUITS D'ACIER NATIONAL INC. *THE NATIONAL STEEL PRODUCTS INC.*	Montréal	76 02 25	1978, 1979, 1980
1248-3780	LES PRODUITS DE VOTRE CONCIERGE INC.	2750, rue Turco, St-Hyacinthe	68 05 28	1976 à 1980 incl.
1110-3520	PRODUITS ESSENTIELS INC ..... *ESSENTIAL PRODUCTS INC*	289, avenue Dunbar, Mont-Royal	61 06 08	1976 à 1980 incl.
1212-6850	PRODUITS HYGIÉNIQUES NORD-OUEST INC.	St-Jérôme (Terrebonne) ...	71 03 09	1976 à 1980 incl.
1328-5911	PROFESSIONAL INVESTMENT ASSOCIATES, INC.	57, St-Jacques ouest, Montréal	59 12 24	1976 à 1980 incl.
1277-9609	PRO-NOTE SERVICE INC.	637, rue Craig, Montréal ...	70 10 14	1976 à 1980 incl.
1324-3480	PROVOST & PROVOST (TABAC) INC. .	5515, rue St-Denis, Montréal	61 06 06	1976 à 1980 incl.
1351-1290	PUBLICATION LE VOYAGEUR DU CANADA LTÉE *THE TRAVELLER PUBLICATION OF CANADA LTD.*	1010, Ste-Catherine ouest, Montréal	73 12 18	1976 à 1980 incl.
1274-5709	QUEEN MARY ROAD HOLDING LTD	Montréal	64 08 11	1976 à 1980 incl.
1326-7232	LA RADIO DE L'ÎLE-JÉSUS INC.	7200, rue Jean-Bourdon, Cartierville	62 02 05	1976 à 1980 incl.
1281-4885	RAFMAN INC.	Montréal	59 06 18	1976 à 1980 incl.
1240-0321	RAY-BO ELECTRONIC INC.	Montréal	68 05 24	1976 à 1980 incl.
1327-4006	REALTY PREMIUM INC.	10177, rue St-Hubert, Montréal	55 05 25	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1110-8362	REGENT JOBBING COMPANY	1449, rue St-Alexandre, Montréal	60 02 09	1976 à 1980 incl.
1327-4543	REMAR INVESTMENTS CORPORATION	5300, rue Beaubien est, Montréal	58 08 11	1976 à 1980 incl.
1264-7871	RENO-HAB INC.	615, avenue Querbes, Montréal	71 12 31	1976 à 1980 incl.
1361-7659	RESTAURANT LE SCARABÉE INC. ..	1469, rue de Bleury, Montréal	75 02 13	1976 à 1980 incl.
1278-4674	RESTAURANT PITTI LTÉE ..... *PITTI RESTAURANT LTD.*	2070, rue Metcalfe, Montréal	68 05 14	1976 à 1980 incl.
1282-2268	LA REVUE LE SPORTIF INC.	Tracy	65 12 21	1976, 1977, 1979, 1980
1327-8585	ROCKDALE DEVELOPMENT CORPORATION	1255, University, bureau 612, Montréal	59 03 19	1976 à 1980 incl.
1367-0450	ROGESCON INC.	Rosemère	75 09 22	1976 à 1980 incl.
1369-4294	J.P. ROY ET ASSOCIÉS INC. ..... *J.P. ROY AND ASSOCIATES INC.*	5485, Sherbrooke ouest, Montréal	74 08 23	1976 à 1980 incl.
1252-0110	ST-DENIS ST-REALTY CORPORATION	Montréal	58 11 06	1976 à 1980 incl.
1323-2137	SAINT-PETER MINING & EXPLORATION LTD. (No personal liability)	Montréal	57 03 13	1976 à 1980 incl.
1363-2559	SERVICE D'INFORMATIQUE POUR LOCATEURS S.I.L. LTÉE	Montréal	75 05 05	1976 à 1980 incl.
1332-4769	SERVICES D'AUTOS JEAN DICAIRE INC. *JEAN DICAIRE AUTO SERVICE INC.*	256, rue Villeneuve, St-Eustache	73 06 15	1977 à 1980 incl.
1361-1678	SERVICES FINANCIERS D.G. INC: ...	Québec	75 01 10	1978, 1979, 1980
1276-1284	LES SERVICES M. & M. INC: ..... *M. & M. SERVICES INC.*	Beaconsfield	70 01 14	1976 à 1980 incl.
1369-6240	LES SERVICES MARITIMES FRIEMAR LTÉE *FRIEMAR MARINE SERVICES LTD.*	410, rue Nicholas, Montréal	74 09 11	1976 à 1980 incl.
1327-5664	SIRIUS REALTIES LTD.	Montréal	59 06 04	1976 à 1980 incl.
1330-9612	SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION A.J.I. P. INC.	Montréal	73 05 31	1976 à 1980 incl.
1367-0849	SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS LUGA INC.	254, boul. Jean-Charles-Michaud, St-Basile-le-Grand	75 09 24	1977 à 1980 incl.
1369-5986	SOGEDA LTÉE	Montréal	74 09 10	1977 à 1980 incl.
1284-6671	SOLAR CONSTRUCTION CO. LTD. ...	Montréal	56 06 09	1976, 1978, 1979, 1980
1327-5755	SOLVEGA INVESTMENT CORP.	423, rue Mayor, bureau 302, Montréal	59 03 23	1976 à 1980 incl.
1369-5259	SOUCHBEC INC.	308, rue Maréchal, Longueuil	74 09 24	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1370-8193	STATION DE SERVICE WERNER INC. *WERNER SERVICE STATION INC*	13092, boul. Pierrefonds, Pierrefonds	74 12 23	1976 à 1980 incl.
1141-7839	STAY-SET INC.	Montréal	69 09 24	1976 à 1980 incl.
1366-4685	STUDIO DE SANTÉ JONQUIÈRE LTÉE *JONQUIÈRE HEALTH STUDIO LTD.*	Montréal	75 08 06	1976 à 1980 incl.
1463-8043	STUDIO PRISE UN INC.	Montréal	76 04 15	1977 à 1980 incl.
1103-8437	TONY TADDEO INC	781, rue Jarry ouest, Montréal	61 09 05	1976 à 1980 incl.
1328-9228	TALON INVESTMENT CORP.	Montréal	59 09 04	1976 à 1980 incl.
1336-1431	TAXIS BRUNET & MORIN INC. *BRUNET & MORIN TAXICABS INC.*	1309, rue Daignault, LaSalle	72 12 15	1976, 1977, 1978, 1980
1327-1994	TERRY MINING CORPORATION (No personal liability)	Montréal	55 09 22	1976 à 1980 incl.
1327-5029	THREE ROSES CONSTRUCTION LTD	5710, avenue Hudson, Côte-St-Luc	62 02 19	1976 à 1980 incl.
1463-2145	TRANSPORT OUELLET INC.	90, rue Légaré, app. 2, Loretteville	75 11 20	1976 à 1980 incl.
1326-9667	TREMBLAY & LEVESQUE INC	Hauterive	65 09 10	1976 à 1980 incl.
1221-1793	TURPIN & TURPIN LIMITÉE	Hull	72 01 24	1976 à 1980 incl.
1293-0533	JOHN VAGO CONSTRUCTION LTD.	1110, rue Sherbrooke ouest, bureau 112, Montréal	64 09 28	1976 à 1980 incl.
1111-4147	LES VENTES VILLE MARIE LIMITÉE *VILLE MARIE SALES LIMITED*	100, boul. Alexis-Nihon, St-Laurent	64 06 26	1976 à 1980 incl.
1270-8509	THE VERMONT LAKE & MOUNTAIN LAND CO. LTD.	Montréal	59 11 09	1976 à 1980 incl.
1324-0056	VILLE MARIE MOTOR SALES INC.	3585, rue Masson, Montréal	62 03 14	1976 à 1980 incl.
1347-0570	VOYAGES CANEURAM INC.	30, rue Fleury ouest, Montréal	73 11 14	1976 à 1980 incl.
1287-6801	WAYNE INDUSTRIES CORP.	Laval (Île-Jésus)	66 03 15	1976 à 1980 incl.
1285-4865	WESTMINSTER CONSTRUCTION SUPPLY CO. LTD.	Montréal	58 04 08	1976 à 1980 incl.
1122-2700	WILDERTON CLEANERS & DYERS INC.	Montréal	66 12 02	1976 à 1980 incl.
1287-9698	WIMARK DEVELOPMENT CORPORATION	5287, MacMahon, Montréal	59 09 11	1976 à 1980 incl.
1287-9474	WOODROW INDUSTRIAL DEVELOPMENT CORP.	Montréal	57 03 27	1976 à 1980 incl.
1321-3962	VICTOR WOOLLENS LTD	9500, boul. St-Laurent, Montréal	57 12 24	1976 à 1980 incl.
1316-3969	YORK EXCAVATION LIMITED	Bedford (Missisquoi)	55 05 11	1976 à 1980 incl.

14748-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

		Décisions			Dossiers	
Divisions administratives	Secteurs	Numérotation		Couleur	Préfixes des bureaux	Numéro
		Mtl	Qué.			
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Écoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier et spécialisé	MCG	QCG	Orange brûlé	Q ou M	Série: 300000
	Produits nommés	MPN	——	Vert pâle	—— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes, conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-80-54119-1
M-601291-101-D
BELL'S TRUCK & AUTO LEASING LTD
171, Lyon
Ottawa, Ontario
K1R 5V4
Place d'affaires au Québec:
Chemin de la Montagne
Hull, QC
J9H 5E1
Requérante
Proc.: Noel, Décarie & Ass.

Cette publication remplace celle publiée à la *G.O.Q.* no 39, à la page 9499 du 27 septembre 1980.

Location à court et à long termes de véhicules de promenade (automobiles et familiales) au public en général;

Location à court et à long termes de véhicules de commerce et de livraison (camions légers et moyens) au public en général.

Rôle M-81-05820-3
M-211209-101-D
ARONOV, MICHAEL
4880, Plamondon, app. 12
Montréal, QC
H3W 1E6
Requérant-cessionnaire
M-203724-024-103-D
SKYWAY TAXI CIE.
3906, St-Urbain
Montréal, QC
H2W 1T7
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203724-024 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-05873-2
M-211212-101-D
WISEMAN, SAMUEL
5910, avenue Clanranald
Montréal, QC
H3X 2T1
Requérant-cessionnaire
M-203724-006-104-D
SKYWAY TAXI CO.
3906, rue St-Urbain
Montréal, QC
H2W 1T7
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203724-006 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06487-0
M-30004-704-DT
CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N
1434, rue Ste-Catherine ouest, app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:

Demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.

Inter-City Truck Lines (Canada) Inc., tarif d'espèce indépendant spécial, C.T.Q. no 4259.

Barres de cuivre

De: Montréal (QC) À: Toronto (Ont.) Taux: 88 Minimum: 70 000 par camions à trois essieux.

Rôle M-81-06488-8
M-30004 705-DT

CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N

1434, rue Ste-Catherine ouest, app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire

On demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.

Tarif de classe no 10-E entre le Québec et l'Ontario, C.T.Q. no 1500

Transporteur adhérent de l'Ontario no 184 — retiré — Taylor Brothers Transport (Markham) Ltd.

Transporteur adhérent du Québec no 255 – Chaput transport Enr., Saint-Pie, Québec, ajouté.

Tarif d'espèce no 15-L entre le Québec et l'Ontario, C.T.Q. no 4096

Adjonction d'un nouveau règlement

Sans dénomination précise:

« Sans dénomination précise » signifie non autrement désigné par son nom dans le présent tarif.

Adjonction d'un nouvel article	*De*	*À*	*Taux*	*Minimum*
Abrasifs, à savoir: Synthétiques, roues pour broyage.	Brockville (Ont.)	Granby (QC)	447	5 000
		Québec (QC)	694	5 000

Numéro 490, Adjonction d'un nouveau produit

Aluminium, à savoir: Extrusions

Adjonction au numéro 785	*De*	*À*	*Taux*	*Minimum*
Articles de sport et d'athlétisme, à savoir: bicyclettes et pièces, dans des boîtes.	Drummondville (QC)	Toronto (Ont.)	280	24 000

Adjonction d'un nouvel article				
Articles de sport et d'athlétisme, à savoir: équipement de gymnastique.	Montréal (QC)	Toronto (Ont.)	486	5 000

Adjonction d'un nouvel article				
Pièces d'automobile, à savoir: filtres à air.	Montréal (QC)	Toronto (Ont.)	183	Ⓝ 30 000

Adjonction au numéro 1540				
Conserves, conformément à la liste	Chatam (Ont.)	Montréal (QC)	127	70 000
	Tilbury (Ont.)	Montréal (QC)	128	70 000

Adjonction d'un nouvel article				
Transporteurs et conteneurs, à savoir: Cylindres de gaz, en fer ou en acier, vides.	Brantford (Ont.)	Montréal (QC)	175	40 000

Adjonction au numéro 1892				
Produits chimiques, sans dénomination précise, secs ou liquides, en seaux ou en bidons. Composés, à savoir: produits de nettoyage ou de polissage, secs ou liquides, en boîtes ou en bouteilles.	Toronto (Ont.)	Montréal (QC)	150	40 000

Adjonction au numéro 1894				
Produits chimiques, en sacs et/ou en bidons	Saint-Jean (QC)	Stratford (Ont.)	243	30 000

Adjonction d'un nouvel article				
Composés, à savoir: produits de nettoyage, désinfectants, additifs alimentaires, herbicides, insecticides. Note 1: Non assujetti au Règlement 240 du Tarif no 10-E Note 2: Le chargement peut comprendre des appareils électriques, mais ceux-ci ne doivent pas dépasser 15% du poids total.	Saint-Hubert (QC)	Woodstock (Ont.)	597	5 000
			493	10 000
			426	15 000
			373	20 000
			338	24 000

Adjonction d'un nouvel article				
Composés, à savoir: produits d'imperméabilisation, secs, en sacs.	Thornhill (Ont.)	Montréal (QC)	153	45 000
Adjonction au numéro 2760				
Marchandises sèches, à savoir: couvre-lits, fils de coton, de laine et synthétiques, matériau pour cordes de pneu, tissu en pièces, taies d'oreillers, draps, serviettes. Cordages, à savoir: ficelle de coton.	Beauharnois (QC)	Zone 3	482	15 000
	Saint-Timothée (QC)		437	20 000
	Valleyfield (QC)			
Adjonction au numéro 2810				
Marchandises sèches, à savoir: pièces de coton	Magog (QC)	Renfrew (Ont.)	206	40 000
Adjonction d'un nouvel article				
Matériel ou fournitures électriques, à savoir: transformateurs	Trois-Rivières (QC)	Ottawa (Ont.)	426	5 000
			373	10 000
			191	24 000
			171	40 000
Adjonction d'un nouvel article				
Engrais, en sacs	Elmira (Ont.)	Montréal (QC)	202	50 000
Note: Le prix des plus grosses livraisons est calculé selon les frais de parcours entier; les livraisons additionnelles sont autorisées au taux de 58,85 $ chacune.			181	60 000
			159	70 000
	Ingersoll (Ont.)		205	50 000
	Tillsonburg (Ont.)		183	60 000
	Woodstock (Ont.)		162	70 000
	Mississauga (Ont.)		162	50 000
	Toronto (Ont.)		145	60 000
			129	70 000
Adjonction au numéro 3360				
Revêtements de plancher, à savoir: moquettes, valeur commerciale rabaissée ne dépassant pas 1,00 $ la livre	Kitchener (Ont.)	Montréal (QC)	200 (N)	40 000
Adjonction au numéro 3380				
Revêtements de plancher, à savoir: moquettes, paillassons, tapis, carpettes. Note: Ces taux ne s'appliquent que lorsque la feuille d'expédition porte la mention « Valeur commerciale rabaissée ne dépassant pas 1,00 $ la livre », sinon les taux de classe s'appliquent.	Saint-Georges-de-Beauce (QC)	Hamilton (Ont.)	332	30 000
Adjonction au numéro 3645				
Denrées alimentaires, à savoir: préparations, farine en sacs, en boîtes ou en cartons Également, annulation des taux applicables entre Toronto et Labrador City (T.-N.)	Toronto (Ont.)	Québec (QC)	208	40 000

Adjonction d'un nouvel article				
Denrées alimentaires, à savoir: haricots secs, en boîtes ou en sacs, conformément à l'article no 35910 de la Désignation tarifaire des marchandises au Canada no 6000	Blenheim (Ont.)	Montréal (QC)	155 145	50 000 70 000
Adjonction d'un nouvel article				
Denrées alimentaires, à savoir: préparations pour boissons, sans dénomination précise, sèches. Sirop au chocolat.	Toronto (Ont.)	Montréal (QC)	430 384 320 291 265 226 173 161 149 146	5 000 10 000 15 000 20 000 24 000 30 000 40 000 45 000 50 000 70 000
Note: L'expéditeur fait le chargement et le compte.				
Adjonction au numéro 3751				
Denrées alimentaires, à savoir: biscuits, confiseries, cornets pour crème glacée.	London (Ont.)	Montréal (QC)	204	45 000
Adjonction ou remaniement du numéro 4200				
Denrées alimentaires, congelées, à savoir: poisson	Montréal (QC)	#Bramalea (Ont.)	270 #242 237	30 000 40 000 45 000
Les taux comprennent le service de conservation.				
Note: Non assujetti au règlement 225 du Tarif no 10-E.		#Toronto (Ont.)	255 #228 223	30 000 40 000 45 000
Note: Les chargements complets peuvent faire une halte entre les points d'origine et de destination pour déchargement partiel. Les frais s'appliquant aux arrêts en cours de route sont ceux prévus au règlement 200 du Tarif 10-E.				
Adjonction d'un nouvel article				
Verre, argenté pour glaces, dans des caisses.	London (Ont.)	Montréal (QC)	597 488 362 315 290 265 206 189 143	5 000 10 000 15 000 20 000 24 000 30 000 40 000 45 000 70 000

Adjonction d'un nouvel article
Matériaux d'isolation, à savoir: laine minérale ou laine de laitier.
De: Toronto (Ont.)

À:	Ⓝ 30 000
Abbotsford, QC	259
Asbestos, QC	283
Berthierville, QC	259
Bois-des-Filion, QC	244
Bouchard, QC	247
Bromont, QC	267
Chambly, QC	244
Châteauguay, QC	244
Cookshire, QC	283
Danville, QC	277
Deauville, QC	252

Drummondville, QC	267
Duberger, QC	307
East-Angus, QC	283
Eastman, QC	271
Gatineau, QC	131
Granby, QC	259
Hull, QC	131
Iberville, QC	247
Île-Bizard, QC	247
Lac-Beauport, QC	315
Lac-Guindon, QC	259
Lac-Sergent, QC	315
Lafontaine, QC	252
Lachenaie, QC	244
Lesage, QC	247
Lorraine, QC	247
Louiseville, QC	267
Magog, QC	271
Marieville, QC	247
Mascouche, QC	247
Maskinongé, QC	267
Mercier, QC	247
Mirabel, QC	252
Montréal, QC	204
Mont-Carmel, QC	277
Mont-Gabriel, QC	259
Mont-Rolland, QC	259
Morin-Heights, QC	259
Neufchâtel, QC	307
Notre-Dame-des-Laurentides, QC	315
Notre-Dame-de-Liesse, QC	244
Notre-Dame-de-la-Merci, QC	271
Oka, QC	252
Otterburn-Park, QC	247
Piedmont, QC	259
Pincourt-Terrebonne, QC	247
Pointe-du-Lac, QC	271
Pont-Rouge, QC	304
Québec, QC	307
Rawdon, QC	259
Renaudville, QC	244
Repentigny, QC	244
Richelieu, QC	247
Rosemère, QC	244
Rougemont, QC	247
Sainte-Adèle, QC	259
Saint-Adolphe-d'Howard, QC	267
Sainte-Agathe-des-Monts, QC	267
Saint-Alexis-de-Montcalm, QC	259
Saint-Alphonse-de-Granby, QC	267
Sainte-Anne-de-Bellevue, QC	252
Sainte-Anne-des-Plaines, QC	247
Saint-Antoines-des Laurentides, QC	252
Saint-Basile-de-Portneuf, QC	299
Saint-Boniface, QC	277
Saint-Bruno, QC	244
Saint-Conut, QC	252

Saint-Casimir, QC	288
Saint-Césaire, QC	252
Saint-Cyrille-de-Drummondville, QC	271
Saint-Damase, QC	252
Saint-Donat-de-Montcalm, QC	271
Saint-Élie-d'Orford, QC	277
Saint-Esprit (Montcalm) QC	252
Saint-François-de-Sales, QC	244
Saint-Germain-de-Grantham, QC	267
Saint-Henri-de-Mascouche, QC	247
Saint-Hyacinthe, QC	252
Saint-Jacques, QC	259
Saint-Janvier, QC	247
Saint-Jérôme, QC	252
Saint-Joseph-de-Saint-Hyacinthe, QC	252
Saint-Joseph-de-Sorel, QC	259
Sainte-Julie-de-Verchères, QC	244
Sainte-Julienne, QC	252
Saint-Lambert-de-Lévis, QC	307
Saint-Lin, QC	252
Sainte-Marguerite-Station, QC	267
Sainte-Marguerite (Terrebonne) QC	267
Sainte-Monique-des-Saules, QC	307
Saint-Nicéphore, QC	267
Saint-Ours, QC	259
Saint-Paul-l'Ermite, QC	247
Saint-Raymond, QC	307
Saint-Roch-de-l'Achigan, QC	252
Sainte-Rosalie, QC	259
Saint-Sauveur-des-Monts, QC	259
Sainte-Scholastique, QC	252
Sainte-Sophie (Terrebonne) QC	252
Saint-Théodore, QC	259
Sainte-Thérèse-de-Blainville, QC	247
Saint-Timothée, QC	252
Shawinigan, QC	283
Sherbrooke, QC	277
Sorel, QC	259
Terrebonne, QC	244
Terrebonne-Heights, QC	247
Trois-Rivières, QC	277
Valcartier, QC	315
Val-David, QC	267
Valleyfield, QC	288
Varennes, QC	244
Verchères, QC	247
Waterloo, QC	267
Wickham, QC	271
Windsor, QC	283
Wotton, QC	283
Yamachiche, QC	267

Remaniement du numéro 5370	*De*	*À*	*Taux*	*Minimum*
Néphélite syénite, en sacs	Nephton (Ont.)	Farnham (QC)	151	70 000
		Montréal (QC)	144	70 000

Adjonction au numéro 5455				
Peintures et vernis, à savoir:	Saint-Jean	Toronto	615	5 000
peinture, en pots ou en bidons	(QC)	(Ont.)	524	10 000

Adjonction au numéro 5456	*Entre*	*Et*		
Peintures et vernis, à savoir:	Concord	Montréal	120	70 000
peinture et produits connexes,	(Ont.)	(QC)	148	40 000
en barils, en pots ou en caisses	Montréal	Toronto	144	45 000
sur palettes.	(QC)	(Ont.)	140	50 000
			126	60 000
			120	70 000

Remaniement du numéro 5580	*De*	*À*	*Taux*	*Minimum*
Tuyaux, en fibrociment.	Montréal (QC)	Ottawa (Ont.)	94 Ⓝ	40 000

Adjonction d'un nouvel article

Plâtre ou panneaux de plâtre.

Toiture, à savoir:

Angles en acier; asphalte; toiture préparée, feutre ou papier; bardeaux d'asphalte.

DE: Toronto (Ont.) Ⓝ

À:	45 000	70 000
Abbotsford, QC	180	143
Asbestos, QC	198	155
Berthierville, QC	180	143
Bois-des-Filion, QC	169	134
Bouchard, QC	171	136
Bromont, QC	186	144
Chambly, QC	169	134
Châteauguay, QC	169	134
Cookshire, QC	198	155
Danville, QC	194	152
Deauville, QC	175	137
Drummondville, QC	186	144
Duberger, QC	216	170
East-Angus, QC	198	155
Eastman, QC	189	149
Gatineau, QC	89	70
Granby, QC	180	143
Hull, QC	89	70
Iberville, QC	171	136
Île-Bizard, QC	171	136
Lac-Beauport, QC	222	171
Lac-Guindon, QC	180	143
Lac-Sergent, QC	222	171
Lafontaine, QC	175	137
Lachenaie, QC	169	134
Lesage, QC	171	136
Lorraine, QC	171	136
Louiseville, QC	186	144
Magog, QC	189	149
Marieville, QC	171	136
Mascouche, QC	171	136
Maskinongé, QC	186	144
Mercier, QC	171	136
Mirabel, QC	175	137
Montréal, QC	139	110
Mont-Carmel, QC	194	152
Mont-Gabriel, QC	180	143
Mont-Rolland, QC	180	143

Morin-Heights, QC	180	143
Neufchâtel, QC	216	170
Notre-Dame-des-Laurentides, QC	222	171
Notre-Dame-de-Liesse, QC	169	134
Notre-Dame-de-la-Merci, QC	189	149
Oka, QC	175	137
Otterburn-Park, QC	171	136
Piedmont, QC	180	143
Pincourt-Terrebonne, QC	171	136
Pointe-du-Lac, QC	189	149
Pont-Rouge, QC	214	165
Québec, QC	216	170
Rawdon, QC	180	143
Renaudville, QC	169	134
Repentigny, QC	169	134
Richelieu, QC	171	136
Rosemère, QC	169	134
Rougemont, QC	171	136
Sainte-Adèle, QC	180	143
Saint-Adolphe-d'Howard, QC	186	144
Sainte-Agathe-des-Monts, QC	186	144
Saint-Alexis-de-Montcalm, QC	180	143
Saint-Alphonse-de-Granby, QC	166	144
Sainte-Anne-de-Bellevue, QC	175	137
Sainte-Anne-des-Plaines, QC	171	136
Saint-Antoine-des-Laurentides, QC	175	137
Saint-Basile-de-Portneuf, QC	210	163
Saint-Boniface, QC	194	152
Saint-Bruno, QC	169	134
Saint-Conut, QC	175	137
Saint-Casimir, QC	202	157
Saint-Césaire, QC	175	137
Saint-Cyrille-de-Drummondville, QC	189	149
Saint-Damase, QC	175	137
Saint-Donat-de-Montcalm, QC	189	149
Saint-Élie-d'Orford, QC	194	152
Saint-Esprit (Montcalm), QC	175	137
Saint-François-de-Sales, QC	169	134
Saint-Germain-de-Grantham, QC	186	144
Saint-Henri-de-Mascouche, QC	171	136
Saint-Hyacinthe, QC	175	137
Saint-Jacques, QC	180	143
Saint-Janvier, QC	171	136
Saint-Jérôme, QC	175	137

Adjonction d'un nouvel article

Plâtre ou panneaux de plâtre

Toiture, à savoir :

Angles en acier; asphalte; toiture préparée, feutre ou papier; bardeaux d'asphalte.

DE : Toronto (Ont.)

À :	45 000	70 000
Saint-Joseph-de-Saint-Hyacinthe, QC	175	137
Saint-Joseph-de-Sorel, QC	180	143
Sainte-Julie-de-Verchères, QC	169	134
Sainte-Julienne, QC	175	137
Saint-Lambert-de-Lévis, QC	216	170
Saint-Lin, QC	175	137
Sainte-Marguerite-Station, QC	166	144
Sainte-Marguerite (Terrebonne) QC	186	144
Sainte-Monique-des-Saules, QC	216	170
Saint-Nicéphore, QC	186	144
Saint-Ours, QC	180	143
Saint-Paul-l'Ermite, QC	171	136
Saint-Raymond, QC	216	170
Saint-Roch-de-l'Achigan, QC	175	137
Sainte-Rosalie, QC	180	143

Saint-Sauveur-des-Monts, QC			180	143
Sainte-Scholastique, QC			175	137
Sainte-Sophie (Terrebonne), QC			175	137
Saint-Théodore, QC			180	143
Sainte-Thérèse-de-Blainville, QC			171	136
Saint-Timothée, QC			175	137
Shawinigan, QC			198	155
Sherbrooke, QC			194	152
Sorel, QC			180	143
Terrebonne, QC			169	134
Terrebonne-Heights, QC			171	136
Trois-Rivières, QC			194	152
Valcartier, QC			222	171
Val-David, QC			186	144
Valleyfield, QC			139	110
Varennes, QC			169	134
Verchères, QC			171	136
Waterloo, QC			186	144
Wickham, QC			189	149
Windsor, QC			198	155
Wotton, QC			198	155
Yamachiche, QC			186	144

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Remaniement du numéro 5740				
Imprimés, à savoir: livres, sans dénomination précise, magazines, périodiques, imprimés, sans dénomination précise.	Montréal (QC)	Ottawa, (Ont.)	296 214	5 000 10 000
Adjonction au numéro 5745				
Imprimés, à savoir: catalogues, encarts, magazines, suppléments de journaux.	Montréal (QC)	Toronto (Ont.)	387 343 309 233	5 000 10 000 15 000 24 000
Adjonction d'un nouvel article				
Toiture, à savoir: ciment adhésif, planches et feuilles en fibre de bois; papier asphalté pour toiture ou revêtement, sans dénomination précise, ordinaire ou saturé de goudron ou d'asphalte; panneaux de résine synthétique expansée; bardeaux, composition d'asphalte.	Montréal (QC)	Beamsville (Ont.) Hamilton (Ont.) Kitchener (Ont.) North Bay (Ont.) Owen Sound (Ont.) St. Catharines (Ont.)	120 116 120 128 134 120	70 000 70 000 70 000 70 000 70 000 70 000
Adjonction d'un nouvel article				
Ferrailles, à savoir, métal, en ballots	Québec (QC)	Toronto Ⓝ (Ont.)	133	60 000
Adjonction d'un nouvel article				
Ferrailles, à savoir: métal, non ferreux, en bidons, en vrac, en ballots.	Ottawa (Ont.)	Montréal (QC)	63 58	50 000 70 000
Remaniement du numéro 6610				
Résine synthétique, à savoir: composés, en sacs, en barils, en cartons ou en bidons.	Thorold (Ont.)	Farnham (QC) Granby (QC) Sherbrooke (QC)	350 292 243 221	24 000 30 000 40 000 45 000

Adjonction au numéro 6658					
Résine synthétique, à savoir: pellicule ou feuille, en rouleaux, sur palettes.	Varrennes (QC)	London (Ont.)		605 455 342 269	5 000 10 000 20 000 30 000
Adjonction d'un nouvel article					
Articles en résine synthétique, densité de 4 à 8 livres le pied cube.	Gananoque (Ont.)	Montréal (QC)	Ⓝ	889	10 000
Adjonction au numéro 6718					
Articles en résine synthétique, sans dénomination précise, tels que décrits à l'article no 93920 de la dénomination tarifaire des marchandises au Canada no 22.	Saint-Anselme (QC)	Mississauga (Ont.)	Ⓝ	884	10 000
Note: Assujetti à de multiples livraisons dans la même ville, conformément au règlement 130 du Tarif 10-E.	Sainte-Claire (QC) Saint-Damien (QC)	Pickering (Ont.)	Ⓝ	884	10 000

Adjonction d'un nouvel article

Articles en résine synthétique, à savoir: tuyaux et raccords de tuyauterie.

DE: Saint-Paul-l'Ermite (QC) Ⓝ

À:	10 000	15 000	20 000	24 000	30 000
Ajax, Ont.	376	276	254	223	200
Allandale, Ont.	431	319	284	256	234
Barrie, Ont.	431	319	284	256	234
Belleville, Ont.	364	274	240	211	193
Bowmanville, Ont.	376	276	254	223	200
Brampton, Ont.	386	284	264	235	211
Brantford, Ont.	431	319	284	256	234
Cambridge, Ont.	446	326	288	261	239
Chatham, Ont.	539	391	346	310	289
Cobourg, Ont.	364	274	240	211	193
Concord, Ont.	386	284	264	235	211
Elmira, Ont.	446	326	288	261	239
Elora, Ont.	446	326	288	261	239
Fergus, Ont.	446	326	288	261	239
Fort Érié, Ont.	466	346	304	275	250
Guelph, Ont.	431	319	284	256	234
Hamilton, Ont.	406	302	281	249	227
Kingston, Ont.	364	274	240	211	193
Kitchener, Ont.	431	319	284	256	234
London, Ont.	457	341	298	270	244
Milton, Ont.	406	302	281	249	227
Mississauga, Ont.	386	284	264	235	211
Niagara Falls, Ont.	466	346	304	275	250
Oakville, Ont.	406	302	281	249	227
Oshawa, Ont.	376	276	254	223	200
Peterborough, Ont.	364	274	240	211	193
Pickering, Ont.	376	276	254	223	200
Port Credit, Ont.	386	284	264	235	211
Port Hope, Ont.	364	274	240	211	193
St. Catharines, Ont.	466	346	304	275	250
Sarnia, Ont.	539	391	346	310	289
Smiths Falls, Ont.	364	274	240	211	193
Stratford, Ont.	457	341	298	270	244
Streetsville, Ont.	386	284	264	235	211
Toronto, Ont.	376	276	254	223	200
Trenton, Ont.	364	274	240	211	193
Waterloo, Ont.	431	319	284	256	234
Welland, Ont.	466	346	304	275	250

Whitby, Ont.	376	276	254	223	200
Windsor, Ont.	600	440	383	345	318
Woodstock, Ont.	457	341	298	270	244

Note 1 : Assujetti à 10 livres le pied cube.

Note 2: Lorsque les remorques sont chargées à 75% ou plus de leur charge utile, les frais seront calculés selon le taux minimum applicable à 30 000 lb.

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Note et remaniement au numéro 6790				
Articles en résine synthétique, à savoir : raccords de tuyauterie Note : Des tuyaux peuvent être inclus dans les chargements expédiés de Berthierville (QC) à Toronto (Ont.)	Berthierville (QC)	Toronto (Ont.)	234 Ⓝ	30 000
Numéro 6802				
Articles en résine synthétique, à savoir : emballages, polyéthylène, en rouleaux, en boîtes. Demande d'annulation. Ce trajet n'est plus effectué.				
Adjonction au numéro 7025				
Pièces automobiles, à savoir : pièces de remorques	Mississauga (Ont.)	Québec (QC)	772 688 493	5 000 10 000 15 000
Adjonction au numéro 7630				
Sacs, en papier	East-Angus (QC)	Arthur (Ont.)	399	24 000
Adjonction d'un nouvel article				
Panneaux d'agglomeré, panneaux de garniture et panneaux de carton.	Glen Miller (Ont.)	Chambly (QC) Rougement (QC)	140 125	30 000 40 000
Remaniement du numéro 7850				
Papier mouchoir, serviettes, papier hygiénique, essuie-mains.	Toronto (Ont.)	Montréal (QC)	207	30 000
Adjonction au numéro 7970				
Papier journal, en rouleaux ou paquets, sur palettes	Gatineau (QC)	Elmvale (Ont.)	161	40 000
Adjonction d'un nouvel article				
Papier journal, carton bois pour papier d'impression ou d'emballage	Alma (QC) Jonquière (QC) Kénogami (QC)	Ottawa (Ont.)	175 165	40 000 45 000
Numéro 8535				
Aluminium	Montréal (QC)	Kingston (Ont.)	87	*100 000 par jour

* Adjonction de la note: Non applicables lorsque le transport est effectué par Kingsway Transports Ltd.

Tarif no 25-E, Exceptions à la désignation tarifaire des marchandises au Canada, C.T.Q. no 2284

Modification au numéro 520 pour qu'il se lise comme suit : Tuyaux ou raccords de tuyauterie, à savoir : conduite d'air, en acier, diamètre extérieur de 16 pouces ou plus.

Chargement partiel

Classe 400

Rôle M-81-06491-2
M-30004-706-DT

CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N

1434, rue Ste-Catherine ouest, app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:
Demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.
Tarif d'espèce no 1005-E, C.T.Q. no 4098

Addition d'un nouvel article	*De*	*À*	*Taux*	*Minimum*
Marchandises sèches: tissu de coton, en rouleaux	Montréal	Calgary	1282	500
Addition au numéro 1480				
Verrerie, à savoir: Bouteilles	Montréal	Winnipeg	545	45 000
Note: Ne s'applique pas lorsque le transport est effectué par Alltrans Express Ltd.				
Addition d'un nouvel article				
Fer ou acier, à savoir: fer en poudre, en sacs	Sorel	Edmonton	880	42 000
Remaniement du no 1699				
Fer ou acier, à savoir: clous et crampons	Montréal	Calgary	1111	500
		Edmonton	1091	10 000
			960	20 000
			900	24 000
			862	30 000
			834	40 000
			821	50 000
		Lethbridge	1169	500
			1147	10 000
			1012	20 000
			943	30 000
			875	40 000
		Regina	1104	500
			1086	10 000
			920	20 000
			758	30 000
			702	40 000
		Saskatoon	1141	500
			1120	10 000
			1005	20 000
			872	24 000
			831	30 000
			776	40 000
		Vancouver	1203	500
			1181	10 000
			1068	20 000
			1000	30 000
			972	40 000
			957	50 000
		Winnipeg	905	500
			883	10 000
			733	20 000
			585	30 000
			527	40 000
Modification et addition au numéro 2050	Montréal	Calgary	1281	500
Produits du papier, à savoir:		Edmonton	1259	2 000
Napperons imprimés, enveloppes de verres, carpettes pour le bain ou la voiture			1222	5 000
			1177	10 000
			994	20 000
			870	30 000
			823	40 000

	De	À	Taux	Minimum
		Regina	1135	500
			1126	2 000
			1097	5 000
			1071	10 000
			834	20 000
			743	30 000
			640	40 000
		Saskatoon	1169	500
			1148	2 000
			1126	5 000
			1097	10 000
			913	20 000
			812	30 000
			759	40 000
		Vancouver	1539	500
			1531	2 000
			1519	5 000
			1447	10 000
			1055	20 000
			957	30 000
			916	40 000
		Winnipeg	811	500
			790	10 000
			640	20 000
			628	30 000
			575	40 000
Modification et addition au numéro 3060				
Fournitures électriques, à savoir:	Medicine Hat	Montréal	1294	5 000
Isolateurs, verre, poterie de porcelaine			932	10 000
			799	20 000
Autre addition: Douilles, à titre de marchandises			615	30 000
			530	40 000
Modification au numéro 4685				
Quincaillerie, à savoir: Quincaillerie du bâtiment	Vancouver	Montréal	624	40 000
Tarif de concurrence no 1500, C.T.Q. no 4254				
Addition au numéro 163				
Produits du papier pour le compte de W.K. Industries	Montréal (au quai)	Vancouver	1238	500
			1069	5 000
			1008	10 000
			989	20 000
Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Alltrans Express Ltd., Inter-City Truck Lines (Canada) Inc.	Sainte-Thérèse	Vancouver	1563	500
			1530	1 000
			1473	2 000
			1255	5 000
			1150	10 000
			1098	20 000
Modification et addition au numéro 165	Montréal	Edmonton	571	50 000
		Vancouver	637	50 000
Reckitt and Colman (Canada) Inc.				
Note: Tarifs en vigueur jusqu'au 31 décembre 1981.		Winnipeg	345	50 000
Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Alltrans Express Ltd.				

Addition d'un nouvel article				
Pièces d'automobiles, à savoir: filtres à air.	Montréal	Calgary	1694	500
		Edmonton	1565	1 000
			1551	2 000
			1526	5 000
Filtre Shefa.			1462	10 000
		Regina	1521	500
Note: Sans égard à la Règle 30 — 1005-E.			1393	1 000
			1384	2 000
			1362	5 000
			1300	10 000
Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Inter-City Truck Lines (Canada) Inc.		Saskatoon	1568	500
			1436	1 000
			1426	2 000
			1400	5 000
			1343	10 000
		Vancouver	2021	500
			1891	1 000
			1881	2 000
			1813	5 000
			1641	10 000
		Winnipeg	1353	500
			1238	1 000
			1225	2 000
			1202	5 000
			1143	10 000

Addition d'un nouvel article				
Imprimés.	Montréal	Calgary	1093	Toute quantité
		Edmonton	1093	Toute quantité
		Lethbridge	1093	Toute quantité
		Regina	1076	Toute quantité
T.V. Guide		Saskatoon	1087	Toute quantité
Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Inter-City Truck Lines (Canada) Inc.		Vancouver	1148	Toute quantité
		Winnipeg	1048	Toute quantité

Modification du numéro 3050	*Entre*	*Et*	*Taux*	*Minimum*
Publicité	Montréal	Calgary	941	40 000
Composés, etc.		Edmonton	781	50 000
Procter & Gamble Inc.		Regina	748	40 000
			705	50 000
Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Kingsway Freightlines Ltd.		Saskatoon	780	40 000
			707	50 000
		Thunder Bay	904	500
			852	15 000
			696	20 000
			540	30 000
			500	40 000
		Vancouver	1167	40 000
			1060	50 000
		Winnipeg	644	40 000
			523	50 000

Addition d'un nouvel article
Matériel d'artiste, à savoir:
Papier et couleurs
De Montréal

À	*500*	*2 000*	*5 000*	*10 000*	*20 000*
Calgary	1408	1384	1341	1293	1113
Edmonton	1408	1384	1341	1293	1113
Saskatoon	1284	1261	1237	1204	1015
Vancouver	1692	1685	1672	1591	1180
Victoria	1766	—	—	1656	1486
Winnipeg	890	—	—	868	718

Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Kingsway Freightlines Ltd.

Addition d'un nouvel article	*De*	*À*	*Taux*	*Minimum*
Fer ou acier, à savoir: boulons, écrous, tiges de fer.	Montréal	Calgary)	901	500
		Edmonton)	889	2 000
			743	10 000
I.T.T. Blackburn		Saskatoon)	764	500
Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Kingsway Freightlines Ltd.		Regina)	753	2 000
			731	10 000
		Vancouver	1121	500
			1111	2 000
			925	10 000
		Winnipeg	741	500
			729	2 000
			623	10 000
			594	20 000
			563	30 000
			503	40 000

Addition d'un nouvel article				
Caoutchouc et produits du caoutchouc, à savoir: Enveloppes extérieures de pneus, pour automobiles et camions, usagées	Vancouver	Montréal	918	20 000
			832	30 000
Note 1: Sans égard à la Règle 30 du tarif 1005-E.				
Note 2: Applicable lorsque le transport est effectué par Kingsway Freightlines Ltd.				

Addition d'un nouvel article				
Appareils ou matériel, commerciaux ou ménagers, à savoir: aspirateurs, sans dénomination précise et accessoires ou pièces d'aspirateurs.	Montréal	Calgary	916	30 000
		Edmonton	916	30 000
		Vancouver	1114	30 000
Note 1: Sans égard à la Règle 30 du tarif 1030-B.				
Note 2: Applicable lorsque le transport est effectué par Midland Superior Express Ltd.				

Tarif Excelerater Highway Service n° 6606, C.T.Q. no 4304
Règle 100
Service de conservation, à savoir:
Modification de la règle comme suit:

1. Taux minimal porté à 7,10 $.
2. Lorsqu'un expéditeur demandera l'usage exclusif d'une remorque dont la longueur se situe entre 24 et 27 pieds, il devra payer pour le poids en charge, le minimum étant de 25 000 lb au taux applicable.

Addition au numéro 10	*De*	*À*	*Taux*	*Minimum*
Marchandises diverses.	Montréal	Thunder Bay	26,00 $	Frais min.
			24	Charg. partiel
Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Canadian Pacific Express & Transport Ltd., CP Transport Division			23	1 000
			20	2 000
			19	5 000
			17	10 000

Tarif Fleet Express Services no 6626, C.T.Q. no 4305

Addition d'un nouvel article	*De*	*A*	*Taux*	*Minimum*
Marchandises sèches.	Montréal	Calgary	0,26	Charg.partiel
Pour le compte de Fred Asher.			0,24	2 000
			0,21	5 000
			0,19	10 000
Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Fleet Express Services, division d'Inter-City Truck Lines (Canada) Inc.		Edmonton	0,26	Charg. partiel
			0,24	2 000
			0,21	5 000
			0,19	10 000
		Regina	0,25	Charg. partiel
			0,23	2 000
			0,20	5 000
			0,18	10 000
		Saskatoon	0,25	Charg. partiel
			0,23	2 000
			0,20	5 000
			0,18	10 000
		Vancouver	0,27	Charg. partiel
			0,25	2 000
			0,22	5 000
			0,20	10 000
		Winnipeg	0,19	Charg. partiel
			0,18	2 000
			0,17	5 000
			0,15	10 000

Addition d'un nouvel article				
Marchandises sèches, à savoir:	Montréal	Vancouver	19,00 $	Frais min.
Vêtements mode:			0,25	Charg. partiel
Mariposa.			0,24	1 000
Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Fleet Express Services, division d'Inter-City Truck Lines (Canada) Inc.			0,23	2 000
			0,21	5 000
			0,16	10 000

Addition et modification au numéro 60				
Marchandises sèches, à savoir:	Montréal	Calgary	0,22	20,00 $
Articles de mode.		Edmonton	0,22	20,00
		Lethbridge	0,22	20,00
Reitmans (Ontario) Ltd.		Moose Jaw	0,20	19,00
Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Fleet Express Services, division d'Inter-City Truck Lines (Canada) Inc.		Red Deer	0,22	20,00
		Regina	0,20	19,00
		Saskatoon	0,20	19,00
		Vancouver	0,22	21,00
		Winnipeg	0,15	18,00

Article 100 Marchandises diverses. Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Fleet Express Services, division d'Inter-City Truck Lines (Canada) Inc.	Montréal	Calgary) Edmonton)	29,00 $ Frais min. 33 Charg. partiel 29 2 000 27 5 000 24 10 000
		Lethbridge) Red Deer)	31,00 $ Frais min. 34 Charg. partiel 31 2 000 29 5 000 26 10 000
		Saskatoon) Regina)	28,00 $ Frais min. 32 Charg. partiel 28 2 000 26 5 000 23 10 000
		Vancouver	31,00 $ Frais min. 34 Charg. partiel 30 2 000 28 5 000 25 10 000
		Winnipeg	27,00 $ Frais min. 25 Charg. partiel 21 2 000 20 5 000 17 10 000
Addition d'un nouvel article Plantes vertes décoratives. Fern, Reid & Moss. Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Fleet Express Services, division d'Inter-City Truck Lines (Canada) Inc.	Vancouver	Montréal	20 Charg. partiel 28,00 $ Frais min.
Article 230 Marchandises diverses. Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Fleet Express Services, division d'Inter-City Truck Lines (Canada) Inc.	Calgary Edmonton	Montréal	29,00 $ Frais min. 25 Charg. partiel 22 2 000 21 5 000 18 10 000
	Lethbridge Red Deer	Montréal	31,00 $ Frais min. 25 Charg. partiel 23 2 000 22 5 000 21 10 000
	Vancouver	Montréal	31,00 $ Frais min. 27 Charg. partiel 24 2 000 23 5 000 20 10 000
	Winnipeg	Montréal	27,00 $ Frais min. 20 Charg. partiel 17 2 000 16 5 000 13 10 000

Rôle M-81-06523-2
M-300017-105-D

HOULE EXPRESS LIMITÉE
HOULE EXPRESS LIMITED

C.P. 27
St-Rémi, QC
J0L 2L0
Adresse d'affaires:
502, rue Notre-Dame
St-Rémi, QC
J0L 2L0
Voiturier-remorqueur
M-300001-203-D

LES TRANSPORTS INTER-CITÉ LTÉE
INTER-CITY TRANSPORT LTD

7887, rue Grenache
bureau 10
Anjou, QC
H1J 1C4
Voiturier-roulier
Proc.: Me Claude Camirand

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint — remorquage seulement — contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées de la requérante conjointe: Les Transports Inter-Cité Ltée, détentrice du permis M-300001, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

La requérante demande également à la Commission des transports du Québec de décréter, suivant l'article 2.58.1, que la décision devienne exécutoire à la date ou elle sera rendue.

Rôle M-81-06524-0
M-301646-104-D

C & G TRANSPORT LTÉE

1, rue Lachapelle
St-Constant, QC
J0L 1X0
Voiturier-remorqueur
M-300001-204-D

LES TRANSPORTS INTER-CITÉ LTÉE
INTER-CITY TRANSPORT LTD

7887, rue Grenache
bureau 10
Anjou, QC
H1J 1C4
Voiturier-roulier
Proc.: Me Claude Camirand

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint — remorquage seulement — contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Les Transports Inter-Cité Ltée, détentrice du permis M-300001, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

La requérante demande également à la Commission des transports du Québec de décréter, suivant l'article 2.58.1, que la décision devienne exécutoire à la date ou elle sera rendue.

Rôle M-81-06526-5
M-303342-102-D

MILLER PAVING LIMITED

P.O. Box 250
Unionville (Ontario)
L3R 2V3
Au Québec:
A/S Paquette, Perreault & Ass.
200, rue St-Jacques
bureau 900
Montréal, QC
H2Y 1M1
Proc.: Me Adrien R. Paquette

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant:

Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat

Du Montréal métropolitain à la frontière Québec/Ontario, ports d'entrée: Cheminis, Hull, Pointe-Fortune, Rivière-Beaudette, à destination de tous les points de l'Ontario, pour le transport de matériaux de couverture, de pavage ou asphaltiques en paquets, pour le compte de McAsphalt Industries Limited, et retour avec marchandises refusées.

Conditions

1) Miller Paving Limited et McAsphalt Industries Limited sont contrôlées toutes les deux par M. Léo A. McArthur et M. John J. Garrick, à part égale. La requérante possède déjà le permis M-303342.

2) Ce permis est exploité conjointement avec le permis X-760 émis par l'O.H.T.B. et l'autorisation de la Régie des transports de l'Ontario émise le 22 juillet 1981.

Rôle M-81-06528-1
M-210279-102-D
GARÇON, LUC RENÉ
8550, boul. Gouin, app. 24
St-Léonard, QC
H3Z 1N2
Requérant-cessionnaire
M-203772-020-113-D
MARTIN SERVICE STATION LTD
4999, Ste-Catherine ouest, app. 309
Westmount, QC
H3Z 1T3
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203772-020 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06529-9
M-211282-101-D
MONTOUR, JOSEPH YVES
5769, Jean-Talon est, app. 4
Montréal, QC
H1S 1M3
Requérant-cessionnaire
M-208393-001-104-D
LEGAULT, SYLVAIN
337, 6e Avenue
Laval-des-Rapides, ville de Laval
QC
H7N 4L7
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208393-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06530-7
M-211281-101-D
COLON, GUY
4224, Gascon, app. 3
Montréal, QC
H2H 2M9
Requérant-cessionnaire
M-203772-053-114-D
MARTIN SERVICE STATION LTD
4999, Ste-Catherine ouest, app. 309
Westmount, QC
H3Z 1T3
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203772-053 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06531-5
M-211280-101-D
LUCIEN, JEAN LOUIS
9035 A, Grasset
St-Léonard, QC
H1R 2N5
Requérant-cessionnaire
M-203772-049-112-D
MARTIN SERVICE STATION LTD
650, Ste-Marguerite
Montréal, QC
H4C 2X4
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203772-049 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06532-3
M-000144-103-D
PRIMEAU, PAUL-ÉMILE
110 St-Alexis
St-Chrysostome (Châteauguay) QC
J0S 1R0
Requérant

La présente se veut une requête en révision de la décision MPV 021385, rendue le 12 août 1981, dans la cause M-81-05884-9.

Nous croyons que la raison évoquée pour le refus de cette demande est non motivée, qu'elle relève d'un débat linguistique plutôt que d'un débat sur le transport en soi, et qu'elle est tout à fait incohérente voire à l'opposé d'une autre décision, rendue le 31 juillet 1981, dans la cause M-81-04598-6. Dans cette cause, la partie requérante était Autobus Uncle Harry Inc. Sa demande était similaire à la nôtre: transport de personnes du métro Pie-IX au 401, boulevard Harwood, à Dorion, et retour. Voici ce que le vice-président, M. Roland Bourret et les commissaires MM. Normand Laferrière et Louis Gravel ont évoqué pour accepter la requête: « Cette demande, basée sur le Règlement 19 concernant le transport saisonnier, se situe à la limite entre le transport en commun dont traite le Règlement 16 et le transport saisonnier défini au Règlement 19. La Commission a, dans le passé, donné une interprétation assez large au Règlement 19 pour admettre qu'un certain groupe de travailleur puisse, pour une période moindre qu'un an, être transporté par véhicule-autobus de catégorie Économique d'un certain lieu donné à leur lieu de travail. La Commission constate que le transporteur en commun, tant sur l'île de Montréal que dans le secteur Dorion, ne soulève aucune opposition à la demande de la requérante.

La présente demande de permis de transport saisonnier est assimilable à d'autres cas semblables déjà octroyés par la Commission des transports sous l'égide de ce Règlement 19 ».

Nous croyons que ce jugement aurait pu tout aussi bien être rendu dans notre cas, étant donné la similitude des deux demandes.

Nous croyons que ces faits justifient notre requête en révision et nous espérons que vous serez attentifs à notre demande.

Rôle M-81-06533-1
M-205205-101-D
CHEVRIER, ARMAND
426, rue Lakeview
Hudson (Vaudreuil)
QC
J0P 1H0
Requérant
Proc.: Me François Perreault

Requête en révision pour cause suivant l'article 22 de la Loi sur les transports des décisions MPT-937 et MPT-8996.

À l'un des honorables juges et/ou à MM. les commissaires de la Commission des transports du Québec, le requérant expose respectueusement ce qui suit:

1. Qu'il est détenteur de deux permis de transport de personnes par véhicule-taxi sous le numéro M-205205-001-002 dont copie des codifications administratives sont déposées sous les cotes respectives de R-1 et R-2 pour valoir comme si récitées au long;
2. Que le premier permis qu'il a obtenu fut rendu par la décision MPT-937 en date du 19 juin 1974, suite à une demande qu'il avait formulée le 17 décembre 1973, le tout tel qu'il appert au dossier M-0437 des dossiers de la C.T.Q., copie de la présente décision est annexée à la présente sous la cote R-1 pour valoir comme si récitée au long;
3. Que ladite décision autorise un transport de catégorie Agglomération, catégorie Ordinaire, pour la municipalité de Vaudreuil;
4. Qu'en date du 11 juin 1975, il obtenait la Décision M-8996, laquelle lui octroyait un permis de transport par véhicule-taxi, catégorie Ordinaire, pour la région de Vaudreuil, le tout tel qu'il appert à la copie de la décision déposée aux présentes sous la cote R-3 pour valoir comme si récitée au long;
5. Que la décision M-8996 faisait suite à une demande en date du 28 octobre 1974, le tout tel qu'il appert au dossier portant le numéro M-8623 de la C.T.Q.;
6. Que sur les formules de demande de permis et plus particulièrement celle qui entraîna la décision MPT-937, le requérant avait répondu à la question 6-A, ce qui suit: « comté de Vaudreuil — Hudson », le tout tel qu'il appert de la page 13 de ladite formule, déposée aux présentes sous la cote R-4 pour valoir comme si récitée au long;
7. Que sur la demande déposée le ou vers le 28 octobre 1974 et plus particulièrement à la formule 6 sous l'item Région, section A, il avait répondu à la question suivante: « En tenant compte de la définition d'une région, énumérez les municipalités que vous voulez desservir: comté de Vaudreuil — Hudson. »
8. Qu'en conséquence des deux demandes, la Commission acquiesca favorablement à chacune d'elles, tel qu'en font foi les deux décisions précitées;
9. Que le requérant et tel qu'il appert également des deux décisions, était domicilié au 424, Lakeview à Hudson;
10. Que depuis son domicile a été changé et le requérant est déménagé au 426, Lakeview à Hudson, comté de Vaudreuil;
11. Que le requérant a, depuis l'émission des deux permis, toujours opéré dans la ville de Hudson, laquelle est située dans le comté de Vaudreuil;
12. Que le requérant n'a jamais opéré dans la municipalité de Vaudreuil;
13. Qu'à sa connaissance et suivant les informations obtenues de la C.T.Q., la ville de Hudson, voire même la municipalité de Vaudreuil, ne compte aucune catégorie dans la division du transport de personnes par véhicule-taxi de type « agglomération »;

14. Qu'après informations obtenues de la C.T.Q., il appert que le requérant est classé comme détenteur de permis dans la municipalité de Vaudreuil, alors qu'il a toujours exercé son activité de transporteur de personnes par taxi dans la ville de Hudson;

15. Que suivant informations reçues de la Commission des transports du Québec, il n'y aurait aucun détenteur pour la ville de Hudson, alors qu'effectivement, il opère ces deux permis de taxi dans cette région;

16. Qu'il y a certainement eu erreur de compréhension de la part du requérant lorsqu'il a répondu aux questions du formulaire et plus particulièrement à la formule 6 de la demande qu'il a déposée le ou vers le 28 octobre 1974;

17. Qu'il y a également eu erreur dans l'octroi du permis MPT-937 lorsque la Commission accorda un permis de taxi de catégorie Agglomération, catégorie Ordinaire, pour la municipalité de Vaudreuil alors que le requérant avait clairement indiqué qu'il voulait un permis pour Hudson, comté de Vaudreuil;

18. Que d'ailleurs, dans la ville de Hudson, il est connu comme quelqu'un effectuant le transport par véhicule-taxi depuis de nombreuses années et toute sa publicité est d'ailleurs en ce sens;

19. Qu'en conséquence de ce que ci-haut énuméré, il y a lieu pour la Commission des transports du Québec de réviser les décisions MPT-937 et M-8996 afin que celle-ci prenne acte que la requérante opère un permis de transport par véhicule-taxi de catégorie Région, catégorie Ordinaire pour la ville de Hudson;

20. Que sans l'octroi de la présente requête, le requérant subit un préjudice grave, certain et irréparable;

21. Que de plus, la présente requête est également dans l'intérêt du public usagé de véhicules-taxis situé dans la ville de Hudson;

22. Qu'il n'a pas eu connaissance, avant la présente, que ses permis ne l'autorisaient pas à effectuer du transport de personnes dans la ville de Hudson, vu que cette dernière est située dans le comté de Vaudreuil;

23. Qu'il ne s'est d'ailleurs jamais aperçu que ses permis avaient en fait été émis pour la municipalité de Vaudreuil qui est une région différente de celle de la ville de Hudson, région dans laquelle il opère depuis toujours;

Par ces motifs, plaise à la Commission des transports du Québec:

Recevoir la présente requête;

Ordonner la révision des décisions MPT-937 et M-8996 afin que celles-ci soient corrigées pour indiquer que les deux permis 001 et 002 détenus par M. Armand Chevrier du 426, Lakeview à Hudson, autorisent un transport par véhicule-taxi de catégories Région, Ordinaire, pour la ville de Hudson;

Ordonner également que sur la codification des permis apparaisse la nouvelle adresse de M. Armand Chevrier et qu'elle soit connue comme étant le 426, Lekeview à Hudson;

Le tout, à toute autre condition qu'il plaira à la Commission de fixer.

Rôle M-81-06534-9
M-303485-105-D

LES ENTREPRISES DUPONT FRÈRES INC.

993, rue Galinée
Saint-Bruno, QC
J3Y 3W5
Voiturier-remorqueur
Q-300378-113-D

G. COURCHESNE TRANSPORT INC. COURCHESNE TRANSPORT INC.

2015, route 122
St-Cyrille, QC
J0C 1H0
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint — remorquage seulement — contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale de la requérante conjointe G. Courchesne Transport Inc., détentrice du permis Q-300378, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toute les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-81-06537-2
M-303529-102-D
WARREN GIBSON LTD.
55, Tupper Street
Alliston (Ontario)
L0M 1A0
Au Québec:
A/S: Hogue, Chouinard & Ass.
276, rue St-Jacques, local 905
Montréal, QC
H2Y 1N3
Proc.: Me Pierre Hogue

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à effectuer le service suivant:

Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat — isothermes

De la frontière Québec/Ontario, ports d'entrée Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune à Montréal, Valleyfield, Trois-Rivières et Québec pour le transport dans des unités isothermes de marchandises requérant le contrôle artificiel de la température et équipées d'unités de réfrigération.

Restriction

Ce permis sera opéré en conjonction avec le permis X-2311 de l'Ontario.

Rôle M-81-06538-0
M-305474-102-D
DÉMÉNAGEMENT OUTAOUAIS INC.
815, rue St-René ouest
Pointe-Gatineau, QC
J8T 4Y8
Requérante
M-304793-105-D
DÉMÉNAGEMENT GATINEAU INC.
815, rue St-René ouest
Pointe-Gatineau, QC
J8T 4Y8
Requérante conjointe
Proc.: Jocelyn Leclerc

La requérante s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport supplétif conformément au paragraphe 2*a*) de l'article 22 de l'Ordonnace générale sur le camionnage telle qu'amendée par le Décret 30.32.80 du 24 septembre 1980.

Transport supplétif

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de Déménagement Gatineau Inc. dans le cadre du permis de cette dernière.

Condition

Ce permis ne sera valide que tant et aussi longtemps que la requérante, Déménagement Outaouais Inc., de même que Déménagement Gatineau Inc. seront sous le contrôle des mêmes personnes.

Rôle M-81-06540-6
M-304793-105-D
DÉMÉNAGEMENT GATINEAU INC.
815, boul. St-René ouest
Pointe-Gatineau, QC
J8T 4Y6
Requérante
M-305474-102-D
DÉMÉNAGEMENT OUTAOUAIS INC.
815, boul. St-René ouest
Pointe-Gatineau, QC
J8T 4Y6
Requérante conjointe
Proc.: Me Jocelyn Leclerc

La requérante s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport supplétif conformément au paragraphe 2*a*) de l'article 22 de l'Ordonnance générale sur le camionage telle qu'amendée par le Décret 30.32.80 du 24 septembre 1980.

Transport supplétif

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de Déménagement Outaouais Inc. dans le cadre du permis de cette dernière.

Condition

Ce permis ne sera valide que tant et aussi longtemps que la requérante, Déménagement Gatineau Inc. de même que Déménagement Outaouais Inc. seront sous le contrôle des mêmes personnes.

Rôle M-81-06545-5
M-600103-102-D
LOCATION DE L'ESTRI LTÉE.
4141, rue King ouest
Sherbrooke, QC
J1L 1P5
Requérante

Location de l'Estrie Ltée. située au 4141, rue King ouest, ville de Sherbrooke, province de Québec, demande à la Commission des transports du Québec la permission de transférer une partie de ses opérations dans son édifice situé au 355, rue King est, ville de Sherbrooke, province de Québec.

Rôle M-81-06546-3
M-211283-101-D
LAMBERT, CLAUDE
56, Édouard-VII
St-Philippe-de-Laprairie, QC
J0L 2K0
Requérant-cessionnaire
M-210242-001 102-D
RENAUD, CLAUDE
108, Marie-Victorin
Verchères, QC
J0L 2R0
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210242-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-3 Candiac-Laprairie.

Rôle M-81-06548-9
M-211284-101-D
GERMAIN, SAINTARD
6414, de Normanville
Montréal, QC
H2S 2B6
Requérant-cessionnaire
M-203068-001-102-D
HIRSCH, LÉO
4305, St-Hubert, app. 6,
Montréal, QC
H2J 2W6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203068-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06550-5
M-211285-101-D
SARROPOULOS, PANAGIOTIS
7056, des Érables
Montréal, QC
H2E 2R2
Requérant-cessionnaire
M-207111-001-101-D
BACHAR, ANNA GUTMAN
34, croissant Skye
Dollard-des-Ormeaux, QC
H9G 2R2
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207111-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06552-1
M-502374-101-D
L.R. BRIEN & FILS LTÉE.
283, avenue Laurier
Ville des Laurentides
(L'Assomption) QC
J0R 1G0
Requérante-cessionnaire
M-502163-103-D
FOISY, MARCEL
17525, Centrale
St-Hyacinthe
(St-Hyacinthe) QC
J2T 4E5
Requérant-cédant

Le requérant, détenteur du permis no M-502163 001, demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis à L.R. Brien & Fils Ltée. afin d'effectuer du camionnage en vrac, dans la région 06.
Les actions de la requérante-cessionnaire sont réparties comme suit:

Louis Roch Brien	1498 actions ordinaires	25 actions privilégiées
Jean-François Brien	1 action ordinaire	0 action privilégiée
Gertrude Brien	1 action ordinaire	0 action privilégiée

Rôle M-81-06554-7
M-211287-101-D
BREAULT, JEAN-CLAUDE
26, rue Béram
L'Épiphanie, QC
J0K 1J0
Requérant-cessionnaire
M-204986-001-101-D
THIVIERGE, DENIS
60, St-Joseph, C.P.568
L'Épiphanie, QC
J0K 1J0
Requérant-cédant

Catégorie Région
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-204986-001 que détient le requérant-cédant pour la région de L'Épiphanie 06-6219 VT.

Rôle M-81-06557-0
M-211286-101-D
PICHETTE, NORMAND
5233, rue Orléans
Montréal, QC
H1X 2K8
Requérant-cessionnaire
M-204583-001-101-D
ROUSSEAU, THÉRÈSE
3477, rue Bressani
Montréal, QC
H1Z 1H2
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-204583-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06558-8
M-601399-101-D
LOCATION SANICO LTÉE.
2457, chemin du Lac
Longueuil, QC
J4N 1C1
Requérante

1. (A.C. 4476-77) Location à court terme de camions-tasseurs spécialement agencés pour la cueillette et le transport des déchets solides.
2. (A.C. 4476-77) Location à long terme de camions-tasseurs spécialement agencés pour la cueillette et le transport des déchets solides.

Rôle M-81-06559-6
M-601113-104-D
ENTREPRISES B.C. (MONTRÉAL) LIMITÉE
1677, Sauvé est, app. 2
Montréal, QC
H2C 2A9
Requérante
Proc.: Me François Perreault

La requérante, Entreprises B.C. (Montréal) Limitée, détentrice du permis Q-600481, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que le permis qu'elle a obtenu par la Décision ML-02627 soit renouvelé, lequel permis se lit ainsi qu'il suit:
Location à court teme de véhicules de promenade aux personnes devant passer leur examen en vue de l'obtention d'un permis de conducteur au 1677, rue Sauvé est, appartement 2, Montréal.
Ladite demande est faite en conformité avec ladite décision, dont référence est ci-haut faite.
Elle demande donc qu'un permis, tel que ci-haut décrit, lui soit émis.

Rôle M-81-06561-2
M-601401-101-D
BELOEIL MERCURY VENTE & SERVICE (1981) INC.
81, boul. Laurier
McMasterville, Verchères, QC
J3G 1P7
Requérante-cessionnaire
M-600374-101-D
BELOEIL MERCURY VENTE & SERVICE LTÉE.
81, boul. Laurier
McMasterville, Verchères, QC
J3G 1P7
Requérante-cédante

La requérante, Beloeil Mercury Vente & Service Ltée., s'adresse à la C.T.Q. dans le but d'être autorisée à transférer en totalité ses permis à Beloeil Mercury Vente & Service (1981) Inc.
Conformément à l'article 2.58.1 des règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q., la requérante demande que la décision devienne exécutoire immédiatement.

Rôle M-81-06563-8
M-304623-164-D
TRANSPORTS KINGSWAY LIMITÉE
KINGSWAY TRANSPORTS LIMITED
10525, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A7
Requérante
M-305307-103-D
PATENAUDE, JEAN-GUY
882, rue Belmond
McMasterville, QC
J3G 5M5
Requérant
Proc.: Corbeil, Groleau & Dufresne

La requérante demande à la Commission des transports du Québec d'annuler le permis de voiturier-remorqueur que détient conjointement Jean-Guy Patenaude.

Rôle M-81-06564-6
M-301694-101-D
EXPRESS VAILLANCOURT ENR.
VAILLANCOURT EXPRESS REG'D
425, rue Jeanne-Mance
Coaticook, QC
J1A 1W7
Proc.: Me Guy Parenteau

Le requérant qui détient le permis suivant:
Transport restreint — longue distance — route restreinte
De Coaticook à Sherbrooke, et retour, pour le transport de colis.
1. Ce service devra être effectué deux fois par jour, soit l'avant-midi et l'après-midi;
2. Le camion utilisé ne devra pas excéder la pesanteur d'une tonne;
3. Ce permis sera personnel et non transférable;
s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de modifier son permis pour qu'il se lise à l'avenir comme suit:
1. Transport général — service local
De Coaticook et tous les endroits situés dans un rayon de 5 milles de ladite ville;
2. Transport général — longue distance
De Coaticook et tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles de ladite ville et retour;
3. Transport général — longue distance — route restreinte
De Coaticook à Sherbrooke et retour.

Rôle M-81-06565-3
M-300224-144-D
TRANSPORT ROBERT (1973) LIMITÉE
ROBERT TRANSPORT (1973) LIMITED
C.P. 39
Rougemont, QC
J0L 1M0
Aff: 130, 1re Avenue
Rougemont, QC
J0L 1M0
Requérante
M-305441-102-D
DESAUTELS, GILLES
9e Rang
St-Valérien, QC
J0H 2B0
Requérant

La requérante demande à la Commission des transports du Québec d'annuler le permis de voiturier-remorqueur que détient conjointement Gilles Desautels.

Rôle M-81-06566-1
M-300650-105-D
M. ROBERT EXPRESS INC.
4, rue Principale
St-Damase, QC
J0H 1J0
Proc.: Me Benoit Groleau

La requérante, détentrice du permis portant le numéro M-300650, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à donner le service suivant:
Transport restreint — longue distance — rayon — contrat — isotherme
De Saint-Damase (comté de Saint-Hyacinthe), à tout point situé dans un rayon de 150 milles des limites de ladite municipalité, pour le transport de poulets frais et/ou congelés à l'aide de véhicules de type isotherme, pour le compte de la Société coopérative avicole St-Damase.

Rôle M-81-06573-7
M-509697-102-D
LES ENTREPRENEURS BLANCHET INC.
771, 1re avenue ouest
Amos
(Abitibi) QC
J9T 1V7
Requérante-cessionnaire
M-509576-102-D
FORTIN, LAURENT
473, rue du Coteau
LaSarre,
(Abitibi) QC
J9Z 2E2
Requérant-cédant

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis M-509576-001 à la requérante-cessionnaire pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08.
Les actions de la requérante-cessionnaire sont réparties comme suit:

Lucien Blanchet	2 000 actions ord.	81 000 actions priv.
Jean-Guy Blanchet	2 000 actions ord.	34 000 actions priv.
Réjean Blanchet	2 000 actions ord.	45 000 actions priv.

Rôle M-81-06574-5
M-510094-101-D
DESCHÊNES, LIONEL
R.R. no 1
Rouyn
(Témiscamingue) QC
J9X 5B7
Requérant-cessionnaire
M-508153-101-D
S.R. GRAVELINE LTD.
C.P. 1055
Témiscamingue
(Témiscamingue) QC
J0Z 3R0
Requérante-cédante

La requérante demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis M-508153 001 à Lionel Deschênes pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08.

Rôle M-81-06575-2
M-211288-101D
ASSI, SALIM NADRA
301, rue Deguire, app. 336
Ville St-Laurent
QC
H4N 1P8
Requérant-cessionnaire
M-209505-001-101D
LABARRE, JOSEPH
405, de Chambery
Ville Laval
QC
H7N 5R9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210242-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06576-0
M-300125-101-D
L B B MOVING LIMITED
DÉMÉNAGEMENT L B B LTÉE
15, rue Grand-Tronc
Saint-Lambert, QC
J4R 2S6
Mise en cause
LORNE H. BARBER
YVON PERREAULT
Requérants-cessionnaires
CLIFFORD BARBER
Requérant-cédant

La mise-en-cause demande le maintien du permis M-300125 suite au changement de contrôle intervenu au sein de la mise-en-cause.
Répartition des actions avant la transaction
Clifford Barber 38 actions ordinaires
Lorne H. Barber 1 action ordinaire
Paul Laframboise 1 action ordinaire
Répartition des actions après la transaction
Lorne H. Barber 38 actions ordinaires
Yvon Perreault 1 action ordinaire
Paul Laframboise 1 action ordinaire
Le tout conformément aux articles 2.59.1 des Règlements 2 (1976) et 44 de la Loi sur les transports.

Rôle M-81-06577-8
M-300219-108-D
D. DONNELLY INC.
855, montée de Liesse
St-Laurent, QC
H4T 1P5
Proc.: Me Jean-Jacques Croteau

La requérante demande à la Commission des transports du Québec de modifier son permis M-300219-009 (clause *h*)) et le contrat à cause du changement de nom de l'expéditeur Canadian Refractories Limited en celui de Dresser Canada Inc.
Cette clause *h*) se lisant comme suit :
h) Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat
h) De Marelan aux frontières Québec — États-Unis (ports d'entrée Blackpool et Trout River) pour le transport de produits manufacturés destinés aux localités de l'État de New York pour le compte de Canadian Refractories Limited,
Modifications demandées :
h) Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat
h) De Marelan aux frontières Québec — États-Unis (ports d'entrée Blackpool et Trout River) pour le transport de produits manufacturés destinés aux localités de l'État de New York pour le compte de Dresser Canada Inc. (Canadian Refractories Division);
Restrictions :
Les services autorisés par ce permis ne seront opérés que conjointement avec le permis de l'Interstate Commerce Commission no MC-135106 sub. 2, en date du 29 octobre 1971.

Rôle M-20385
M-301398-101-D

GERALD ARMSTRONG TRANSPORT LTÉE

P.O. Box 291
Gorham Street
Newmarket (Ontario)
L3Y 4X1
Au Québec:
2255, boul. Cavendish
Montréal, QC
H4B 2L7
Proc.: Me Adrien R. Paquette

Requête amendée:

Le texte de requête ci-dessous remplace celui qui fut publié à la *Gazette officielle du Québec* no 24 du 18 juin 1977, page 5440 et subséquemment republié à la *Gazette officielle du Québec* du 25 février 1978, pages 2160 et 2161.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour demander la modification de son permis numéro M-301398 de la façon suivante:

a) Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat

a) Depuis la frontière Québec/Ontario (ports d'entrée: Hull, Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune) jusqu'aux entrepôts de Willson Office Specialty Ltd situés à Montréal et à Québec, pour le transport de meubles neufs et/ou usagés, non emballés, matériel et accessoires de bureau, pour le compte de Willson Office Specialty Ltd., de Holland Landing et Newmarket en Ontario et retour avec marchandises refusées seulement.

Restriction se rattachant à la clause *a*):

Le service prévu à la clause *a*) ne devra être exploité qu'avec le permis d'exploitation extra-provinciale X-1323 délivré par l'Ontario Highway Transport Board, le 10 septembre 1976.

b) Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat

b) Depuis tous les points situés dans la province de Québec jusqu'à la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée: Hull, Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune), pour le transport de meubles de bureau non emballés, à destination de points situés dans la municipalité régionale de York, pour le compte de Office Specialty Ltd., de Holland Landing (Ontario).

Restriction se rattachant à la clause *b*):

Le service prévu à la clause ci-dessus sera offert conformément au permis temporaire délivré par l'Ontario Highway Transport Board et daté du 25 janvier 1972.

c) Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat

c) De la frontière Québec/Ontario (ports d'entrée: Hull, Pointe-Fortune et Rivière-Beaudette) jusqu'à Montréal et Québec, pour le transport de marchandises, pour le compte de Willson Office Specialty Ltd. et Anthes Imperial Ltd, faisant affaires sous les raisons sociales de Moyer Vico Corporation et O.E.L. Manufacturing Corp.

Restriction se rattachant à la clause *c*):

Le service prévu à la clause *c*) sera offert conformément au permis d'exploitation extra-provinciale X-1323 délivré par l'Ontario Highway Transport Board, le 10 septembre 1976.

Rôle Q-81-02889-5
Q-300320-147-D (8642-V)

GOSSELIN EXPRESS LTÉE

C.P. 248
1699, boul. Smith nord
Thetford-Mines (Mégantic)
G6G 5S5
Proc.: Sirois, Blanchard & Beaudet

Amendement à la requête Q-81-02889-5:

Nouvelle publication suite à un amendement introduit le 26 août 81.

Requête originale publiée en page 9570 de la *Gazette officielle du Québec*, no 35 du 29 août 1981:

La requérante, Gosselin Express Ltée, détentrice du permis Q-300320, demande à la Commission des transports du Québec de lui accorder le permis suivant:

Transport restreint — longue distance — route restreinte

De Thetford-Mines à la frontière Québec-Ontario (port d'entrée: Rivière-Beaudette) pour le transport d'amiante destinée à Belleville, Lindsay et Mississauga, Ontario.

Amendement reçu en date du 26 août 81:

La requérante désire amender sa demande transmise à la Commission le 7 août 1981 pour qu'elle se lise à l'avenir comme suit:

La requérante, détentrice du permis Q-300320, dont la clause *ff*) se lit comme suit:

ff) Transport restreint — longue distance — route restreinte — en transit

ff) De Thetford-Mines, Black-Lake et Coleraine aux frontières Québec-Ontario (tous les ports d'entrée) — en transit dans la province d'Ontario — destination: tous les endroits des États-Unis, pour le transport d'amiante.

Restriction re/clause *ff*):

La clause *ff*) ne sera opérée que conjointement avec les autorisations ordinaires à être obtenues de l'Interstate Commerce Commission et de l'Ontario Highway Transport Board, lesquelles autorisations devront être déposées à cette Commission avant le 31 décembre 1975,

demande à la Commission des transports du Québec de lui accorder le permis additionnel suivant:

Transport restreint — longue distance — route restreinte

De Thetford-Mines, Black-Lake, Coleraine et East-Broughton, aux frontières Québec-Ontario (tous les ports d'entrée), pour le transport d'amiante. Destination: Lindsay, Belleville, Peterborough, Brantford, Mississauga et Toronto.

Restrictions:

La présente clause ne sera opérée que conjointement avec les autorisations complémentaires requises.

Rôle Q-81-03197-2
Q-600,649-102-D
GARAGE LUCIEN JEAN INC.
11, 1re Avenue
Forestville (Saguenay)
G0T 1E0
Proc.: Langlois, Drouin & Associés
(Me Louis Masson)

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à effectuer de la location à long terme et à court terme de véhicules de promenade au public en général, à l'adresse suivante: 11, 1re Avenue, Forestville, G0T 1E0.

Rôle Q-81-03198-0
Q-300,412-110-D (11437-V)
L'ISLET EXPRESS INC.
St-Eugène
(L'Islet)
G0R 1X0

La requérante, L'Islet Express Inc., St-Eugène, cté de L'Islet, QC, G0R 1X0, détentrice du permis no Q-300,412 (11437-V), s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de modifier la clause suivante:

Modification de la clause *o*) qui se lit présentement comme suit:

Transport général — longue distance — rayon — contrat

De L'Isletville à ailleurs dans la province, sauf Québec et Montréal, pour le transport de réservoirs et retour avec marchandise refusée ou endommagée, pour le compte de Charles-Émile Ouellet.

Pour qu'elle se lise comme suit:

Transport général — longue distance — rayon — contrat

De L'Isletville à ailleurs dans la province, sauf Québec et Montréal, et retour, pour le transport de marchandise, pour le compte de Ouellet Canada Inc.

Rôle Q-81-03199-8
Q-301601-125-D
MARCHAND, PAUL
C.P. 554
67, rue Bernier
Victoriaville (Arthabaska)
G6P 6V7
Proc.: Hogue, Chouinard, Gouin

Le requérant, détenteur du permis Q-301601, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation suivante:

Transport restreint et spécialisé — longue distance — route restreinte — contrat

De L'Ascension et St-David-de-Falardeau, aux frontières Québec-Ontario, pour le transport de bois blanchi et ouvré pour le compte de G.A. Grier Inc. et Léonard Ellen Canada Inc.

Rôle Q-81-03200-4
Q-300,378-110-D (10794-V)
G. COURCHESNE TRANSPORT INC.
2015, route 122
St-Cyrille, « St-Cyrille-de-Wendover »
(Drummond)
J0C 1H0
Requérante-tireur
M-300,941-103-D
SUPER SPEED TRANSPORT INC.
3122, Bernard-Pilon
Beloeil (Verchères)
J3G 4S5
Requérante-tirée
Proc.: Paquette, Perreault & Ass.

La requérante, G. Courchesne Transport Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques ou semi-remorques vides ou chargées, propriété ou en possession légale de Super Speed Transport Inc., sur toute l'étendue du permis de Super Speed Transport Inc., portant le numéro 15813-V. Super Speed Transport Inc. désire obtenir réciproquement le droit d'agir comme courtier pour ce faire.

Rôle Q-81-03201-2
Q-300,487-311-D (13963-V)
SPEEDWAY EXPRESS LTD
3600, boul. Hamel
C.P. 160
Québec, QC
G2E 3M3
Proc.: Sirois, Blanchard,
Beaudet & Ass.

La requérante, Speedway Express Ltée, détentrice du permis numéro Q-300,487, demande à la Commission des transports du Québec de modifier ledit permis en lui accordant le permis additionnel suivant:

Transport général — longue distance — route

De Montréal à la frontière Québec — Ontario (ports d'entrée: Pointe-Fortune, Rivière-Beaudette et Hull) et retour:

Destination ou origine en Ontario: Toronto métropolitain, Hamilton et toutes les municipalités situées dans un rayon de onze (11) milles de ces deux endroits. Si ledit permis additionnel est accordé, la requérante demande à la Commission des transports du Québec d'ajouter à son permis actuel, la restriction suivante: La détentrice n'est autorisée à donner aucun service de transport de marchandises originant de Montréal et destinées au Toronto métropolitain, Hamilton et toutes les municipalités situées dans un rayon de onze (11) milles de ces deux endroits et vice versa, par jonction de clauses ou droits additionnels existants, sauf en vertu de la clause ci-haut.

Rôle Q-81-03203-8
Q-507,276-102-D
LATULIPPE, JACQUES
C.P. 384
Vallée-Jonction (Beauce) QC
G0S 3J0
Rang St-Étienne
Vallée-Jonction (Beauce) QC
G0S 3J0

Demande de suppression:
Le requérant est détenteur du permis Q-507,276-001. Dans une lettre reçue le 26 juin 1981, le requérant demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis l'autorise à fournir.

Rôle Q-81-03204-6
Q-000,018-103-D
ALMA AUTOBUS & TAXIS INC.
101, Notre-Dame est
Alma (Lac-St-Jean-Est) QC
G8B 1H1

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de demander la modification suivante:
Réduire notre service et ne le donner qu'aux heures de pointe.
1er circuit: 7 h (été) 7 h 20 (hiver)
Rue Notre-Dame — St-Luc — St-Jude — Bergeron — Bégin — Collard — St-Joseph — Dequen — chemin de l'Alcan — Dequen — Sacré-Coeur — Collard — Plaza (7 h 55) Dequen — route 169 — Dequen — et retour par le trajet habituel. Fin du circuit 9.
2e circuit: Début 13 h 25
Galerie du Lac — Collard — Plaza 13 h 30 — St-Joseph — de la Gare — Dupont — Terminus — trajet habituel jusqu'à Delisle et retour. Fin du circuit 14 h15.
3e circuit: Horaire d'été. Début 15 h 45
CEDAP — Villa des Lys — (si nécessaire) — chemin de l'Alcan — Dequen — St-Jude — St-Luc — Bégin — Bergeron — Galerie du Lac 16 h 20 et trajet habituel.
3e circuit: Horaire d'hiver
début Galerie 16 h 20 — Plaza — Dequen — de la Gare — Dupont — Terminus — Carrefour — Delisle — C E D A P (16 h 50) — chemin de l'Alcan 17 h 05 — Dequen — St-Joseph — St-Jude — St-Luc — Bégin — Bergeron — Dupont — Terminus (Fin du circuit 17 h 25).
Il est entendu que ce service, ne fonctionne pas aux congés fériés ni aux fêtes légales et nationales.

Rôle Q-81-03207-9
M-300,941-104-D
SUPER SPEED TRANSPORT INC.
3122, Bernard-Pilon
Beloeil (Verchères) QC
J3G 4S5
Requérante-tireur
Q-300,378-111-D (10794-V)
G. COURCHESNE TRANSPORT INC.
2015, route 122
St-Cyrille, « St-Cyrille-de-Wendover » (Drummond) QC
J0C 1H0
Requérante-tirée
Proc.: Paquette, Perreault, Rivet & Ass.

La requérante, Super Speed Transport Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques ou semi-remorques vides ou chargées, propriété ou en possession légale de G. Courchesne Transport Inc., sur toute l'étendue du permis de G. Courchesne Transport Inc., portant le numéro Q-300,378. G. Courchesne Transport Inc., désire obtenir réciproquement le droit d'agir comme courtier pour ce faire.

Rôle Q-81-03209-5
M-600,417-159-D
U-HAUL CO (CANADA) LIMITED
8101, boul. Montréal-Toronto
Montréal-Ouest (Île-de-Montréal)
H4X 1N1
Proc.: Corbeil, Groleau & Dufresne
(Me Jacques Dufresne)

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant: location à court terme de camions spécialement agencés pour le déménagement, à l'adresse de location suivante: 795 du Phare, Matane, QC.

Rôle Q-81-03210-3
Q-501,568-101-D
DUBÉ, GÉRARD-RAYMOND
141, rue Principale
St-Pamphile (L'Islet)
G0R 3X0
Requérant-cessionnaire
et
Q-503,405-101-D
FORTIER, FERNAND
193, rue Boutin
St-Fabien-de-Panet
(Montmagny) QC
G0L 2Z0
Requérant-cédant

Le requérant-cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac no Q-503,405-002, région no 03, en faveur de Gérard-Raymond Dubé.

Les requérants demandent l'application de l'article 2.58.1 pour la date de la mise en vigueur de la décision.

Rôle Q-81-03220-2
Q-302,288-102-D
STABILIZERS LIMITED
P.O. Box 1071
Charlottetown
Île-du-Prince-Édouard
G1A 7M4
Place d'affaires:
a/s Flynn, Rivard & Ass.
2, avenue Chauveau, C.P. 670 (H.V.)
Québec, QC
G1R 4S6
Requérante
Proc.: Flynn, Rivard & Ass.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'émission du permis suivant:

Transport restreint — route restreinte — longue distance — citerne — contrat

De St-Romuald, Québec, à la frontière Québec-Nouveau-Brunswick, tous ports d'entrée, à destination de tous points dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard, pour le transport par camion-citerne de produits d'asphalte liquide pour le compte du ministère de la Voirie et des Travaux publics du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard.

Rôle Q-81-03228-5
Q-300,427-103-D (12089-V)
CHAINE TRANSPORT ENR.
(Chaine, Jean-Louis)
1196, 5e Avenue
Grand-Mère (Champlain) QC
G9T 2N4
Requérante
Proc.: Me Michel Venne

Le requérant désire que la clause B de son permis en ce qui concerne son lieu d'origine et sa destination se lisent dorénavant comme suit:

Clause *b*) longue distance — territoire

3. Origine et destination: tous les points dans un rayon de 115 milles (185,35 km) de Shawinigan (4319) à l'exclusion: de tous les endroits situés à l'est des routes 265 (49) Lotbinière et Villeroy-Black-Lake

Rôle Q-81-03229-3
Q-203,630-101-D
BOIVIN, BENOIT
179, rue Principale
Ouiatchouan (Lac-St-Jean-Ouest) QC
G0W 2H0

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir un permis de propriétaire de taxi de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la région de Ouiatchouan (Pointe-Bleue) 9081 RI.

Rôle Q-81-03241-8
Q-507,600-101-D
DUFRESNE, ANDRÉ
50, rue Robert
St-Boniface-de-Shawinigan
(St-Maurice) QC
G0X 2L0
Requérant-cessionnaire
Proc.: St-Arnaud, Pellerin et Leblanc, notaires
Q-505,462-101-D
BELLERIVE, ALBERT
300, Ste-Marie
St-Boniface-de-Shawinigan
(St-Maurice) QC
G0X 2L0
Requérant-cédant

Le requérant-cédant demande à la Commission de transférer à monsieur André Dufresne, domicilié au 50, rue Robert, St-Boniface-de-Shawinigan, province de Québec, le permis (Q-505,462-001) qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 04.

Rôle Q-81-03244-2
Q-600,663-101-D
ANT. LABBÉ INC.
Route Kennedy
Vallée-Jonction (Beauce) QC
G0S 3J0
Proc.: Sabourin, Savard & Associés

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis de location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade (véhicules de courtoisie) exclusivement à la clientèle du garage dont le véhicule est en réparation ou dans l'attente de la livraison d'un véhicule neuf.

14749-o

DEMANDES DE PERMIS INTRODUITES EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LE TRANSPORT DE DÉCHETS (A.C. 3707-78)

Rôle	*Numéro de requête nom et adresse*	*Nature*	*Suivant l'article*	*Pour la région*
M-81-06555-4	M-710848-101-D **MILLER, PATRICIA** R.R. no 1 Arundel (Argenteuil) QC J0T 1A0	Déchets solides Boues liquides		06
M-81-06556-2	M-710849-101-D **BLANCHARD, GUSTAVE** 288, Hôtel-Dieu Sorel (Richelieu) QC J3P 1N2	Déchets solides		06
M-81-06560-4	M-710845 102 D **LES RÉSERVOIRS SEPTIQUES DES LAURENTIDES INC.** 8e, avenue Lesage Ste-Adèle (Terrebonne) QC J0R 1E0	Boues liquides		6
Q-81-03212-9	Q-710,807-102-D **TERRASSEMENT GALLIX ENR.** (En société) 576, rue Thériault Gallix (Saguenay) QC G0G 1L0	Déchets solides		09

14749-o

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.53 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul, conformément à l'article 14 de la Loi sur les transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04830-3	81 09 04	Décision: MPV-2155-S 3-M-000044-104-D DÉPATIE, ROGER Requérant	G.O.Q. no 26 p. 7891	81 06 27	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 82 06 30
M-81-04831-1	81 09 04	Décision: MPV-2156-S 6-M-000058-103-D ROGER BERGERON TRANSPORT ENRG. Requérante	G.O.Q. no 26 p. 7891	81 06 27	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 82 06 30
M-81-06372-4	81 08 25	Décision: MPV-2145-TF 1-M-000012-102-HPT BONIN AUTOBUS LTÉE Requérante	Le Journal de Montréal	81 07 18 81 07 19 81 07 20	Modification des taux et tarifs Accordée
M-81-06520-8	81 09 03	Décision: MPV-2154-S 5-M-000604-104-DS LES AUTOBUS GÉRALD SÉGUIN INC. Requérante	Le Devoir	81 08 12 81 08 13 81 08 14	Demande de permis Accordée Accordée telle qu'amendée
M-81-06568-7	81 09 08	Décision: MPV-2157-S 3-M-000408-103-DS LES ENTREPRISES THEOLOGOU LTÉE Requérante	Le Journal de Montréal	81 08 03 81 08 04 81 08 05	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 82 09 30
Q-81-01546-2	81 06 03	Décision: QPV-1776 6-Q-000623-101-DS AUTOBUS LIREY INC. Requérante-cessionnaire 5-Q-000186-102-DS TRANSPORT A.M.J. INC. Requérante-cédante	Le Journal de Québec	81 03 09 81 03 10 81 03 11	Révision d'une décision art. 17 Accordée Révoque la décision QPV-1763 du 81 05 19 et autorise le transfert du permis Q-000186. Entrée en vigueur: 81 06 03
Q-81-01993-6	81 08 19	Décision: QPV-1854 8-Q-000407-117-D T.E.S.I. SAGUENAY (1974) LTÉE Requérante	G.O.Q. no 24 p. 7527	81 06 13	Demande de permis Accordée
Q-81-02062-9	81 08 25	Décision: QPV-1857-TF 1-Q-000529-103-DT AUTOBUS H. LAVOIE & FILS INC. Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7720	81 06 20	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 08 25 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02623-8	81 08 05	Décision: QS-3528 9-Q-000596-104-S AUDET, RICHARD Requérant	Le Journal de Québec	81 07 06 81 07 07 81 07 08	Demande de permis Accordée en partie Entrée en vigueur: 81 08 05 jusqu'au: 82 05 31
Q-81-03231-9	81 09 10	Décision: QPV-1861-S 3-Q-000485-106-DS POIRIER, RÉJEAN Requérant	Le Journal de Québec	81 08 18 81 08 19 81 08 20	Demande de permis Accordée Durée: l'année 1981-82 Entrée en vigueur: 81 09 10
Q-81-03281-4	81 09 11	Décision: QT-1234 0-Q-000645-101-SI LAMOTHE, RENÉ Requérant			Demande de permis Rejetée

ÉCOLIER

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-811-02667-1-115-C	81 08 31	Décision: MPE-1590 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100020 LA COMMISSION SCOLAIRE LIGNERY Mise en cause LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC Intervenant M-100420 TRANSPORT MORAND LTÉE M-100416 LES AUTOBUS BAILLARGEON (1976) LTÉE M-100425 LÉONARD LAFOREST & FILS INC. M-100417 LES AUTOBUS SCOLAIRES VÉZINA LTÉE M-100427 LES AUTOBUS BROSSEAU & FILS INC. M-100426 LES AUTOBUS CORONET LTÉE M-100419 AUTOBUS CLAUDE HÉBERT LTÉE M-100430 CLAUDE LANDRY & FILS INC. M-100428 AUTOBUS BOYER INC. M-100421 MONETTE & FILS INC. Intimées			

Proprio motu

Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 pour les circuits suivants:

Transporteurs scolaires	*Contrats et circuits contestés*
Transport Morand Ltée	89
Les Autobus Brosseau & Fils Inc.	100
Autobus Claude Hébert Ltée	151
Autobus Boyer Inc.	51 et 52
Les Autobus Baillargeon (1976) Ltée	102 et 117
Les Autobus Scolaires Vézina Ltée	243, 244 et 245
Les Autobus Coronet Ltée	118, 119 et 120

Refuse la prolongation de contrats pour les circuits suivants:

Léonard Laforest & Fils Inc.	46
Claude Landry & Fils Inc.	210
C. Monette & Fils Inc.	91
Les Autobus Coronet Ltée	213

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-05080-4	81 09 11	Décision: MPE-1594 7-M-100246-102-D COMMISSION DE TRANSPORT DE LA RIVE SUD DE MONTRÉAL Requérante-adjudicataire 0-M-100003-103-D SOUTH SHORE REGIONAL SCHOOL BOARD Requérante-adjudicatrice	G.O.Q. no 28 p. 8188	81 07 11	Fixation des prix — transport intégré Accordée
M-81-05198-4	81 09 11	Décision: MPE-1595 6-M-100684-113-D C T C U M Requérante-adjudicatrice 7-M-100022-104-D LA C S R DE CHAMBLY Requérante-adjudicatrice	G.O.Q. no 28 p. 8192	81 07 11	Fixation des prix — transport intégré Accordée
M-81-05199-2	81 09 09	Décision: MPE-1592 6-M-100684-114-D C T C U M Requérante-adjudicatrice 2-M-100001-104-D LA COMMISSION SCOLAIRE JÉRÔME LE ROYER Requérante-adjudicatrice	G.O.Q. no 28 p. 8193	81 07 11	Fixation des prix — transport intégré Accordée
M-81-05200-8	81 09 11	Décision: MPE-1593 6-M-100684-116-D C T C U M Requérante-adjudicatrice 6-M-100049-104-D LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE VERDUN Requérante-adjudicatrice	G.O.Q. no 28 p. 8193	81 07 11	Fixation des prix — transport intégré Accordée
M-81-05203-2	81 09 11	Décision: MPE-1591 6-M-100684-117-D C T C U M Requérante-adjudicatrice 0-M-100052-103-D LA COMMISSION SCOLAIRE STE-CROIX Requérante-adjudicatrice	G.O.Q. no 28 p. 8194	81 07 11	Fixation des prix — transport intégré Accordée

TAXI

M-80-54741-2	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 8-M-210473-102-DT TAXI BEDFORD ENR. Requérante 9-M-209730-102-DT COUSINEAU, DONALD Requérant	G.O.Q. no 45 p. 10918	80 11 08	

Fixation des taux et tarifs
Accordée
Annexe
Entrée en vigueur: 81 11 01
Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-54793-3	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 7-M-209153-101-DT RICHARD GROULX TAXIS ENRG. Requérante	G.O.Q. no 45 p. 10925	80 11 08	

Modification des taux et tarifs
Accordée
Annexe
Entrée en vigueur: 81 11 01
Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.

M-80-55023-4	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 9-M-205209-102-DT DORION IDÉAL TAXI ENR. Requérante 9-M-210282-102-DT PARENT, GHISLAINE 5-M-204677-102-DT TAXI DU VILLAGE PINCOURT INC. 9-M-205472-102-DT PINCOURT RADIO TAXI ENRG. 5-M-204677-103-DT TAXI DU VILLAGE PINCOURT INC. 1-M-210447-102-DT TAXI VOGA ENR 4-M-207341-102-DT RICHARD, BERNARD 0-M-209366-102-DT DEGUIRE, CLAUDE 5-M-210450-102-DT THERRIEN, MADELEINE 1-M-209324-102-DT BEAUCHEMIN, RICHARD 2-M-208507-102-DT ROBILLARD, DENIS-PAUL 5-M-209742-102-DT ROSE MICHEL 1-M-209985-103-DT PINEAULT, FRANÇOIS 0-M-210547-102-DT PILON, PAUL 3-M-208126-103-DT LECLERC, DENIS 8-M-205176-102-DT OUELLET, GAUDIOSE 4-M-204090-102-DT THERRIEN, VITAL 3-M-204976-102-DT EMOND, GERMAIN 3-M-205734-102-DT CHAPUT, JEAN 9-M-209920-102-DT LAPORTE, MICHEL Requérants	G.O.Q. no 48 p. 11583	80 11 29	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8
M-80-55049-9	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 3-M-204778-101-DT CHAGNON, CLAUDE Requérant 9-M-206991-102-DT BEAUCHEMIN, FERNAND Requérant conjoint	G.O.Q. no 48 p. 11586	80 11 29	Modification de taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositifs de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-55050-7	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 1-M-20026L-102-DT LA LIGUE DE TAXIS DE CHÂTEAUGUAY INC. Requérante	G.O.Q. no 48 p. 11586	80 11 29	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
M-80-55467-3	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 0-M-207659-102-DT LAPLANTE, RÉJEAN Requérant 1-M-205207-101-DT CHARTRAND, ROLLAND Requérant conjoint	G.O.Q. no 51 p. 12106 G.O.Q. no 12 p. 4664	80 12 20 81 03 21	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
M-80-55811-2	81 08 27	Décision: MPT-16539 0-M-210828-101-D BERGERON, GHISLAIN Requérant-cessionnaire 3-M-209298-101-D ROUSSEL, JEAN-MARIE Requérant-cédant	G.O.Q. no 1 p. 42	81 01 03	Transfert de permis Accordée A-4 Entrée en vigueur: 81 08 27 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
M-81-00368-8	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 9-M-20000C-203-PT COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante	G.O.Q. no 7 p. 1739	81 02 14	Fixation générale de tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 11 01

Annexe

M-81-00368-9 MPT-16571

Accordée suivant l'annexe ci-après qui dispose également des causes:

M-80-54741-2	M-81-03061-6	Q-80-23858-6	Q-81-00247-8	Q-81-01513-2
M-80-54793-3	M-81-03814-8	Q-80-24800-7	Q-81-00316-1	Q-81-01514-0
M-80-55023-4	M-81-04229-8	Q-80-24833-8	Q-81-00678-4	
M-80-55049-9	M-81-04230-6	Q-80-24892-4	Q-81-00924-2	
M-80-55050-7		Q-80-24893-2	Q-81-00925-9	
M-80-55467-3		Q-80-25117-5	Q-81-01091-9	
M-80-55811-2		Q-80-25151-4	Q-81-01338-4	
M-81-00389-4		Q-80-25179-5	Q-81-01354-1	
M-81-01968-4		Q-81-00087-8	Q-81-01401-0	
M-81-01976-7		Q-81-00125-6	Q-81-01445-7	

La Commission:

1. Décrète la présente décision comme étant une fixation générale d'un nouveau tarif de transport par véhicule-taxi, obligatoirement mis en vigueur pour tous les détenteurs de permis de propriétaires émis dans le cadre du Règlement no 6.

2. Fixe et décrète comme légaux les taux suivants:

a) Zone tarifaire du Saguenay-Lac-St-Jean

i) pour les agglomérations de:

Alma (A-20); La Baie (A-27); Dolbeau-Mistassini (A-28); Chibougamau (A-46); Ouest du Saguenay (A-51) et Saguenay (A-52);

a) au départ à la chute 1,00 $

b) pour chaque kilomètre parcouru 0,70 $;

c) pour chaque minute d'attente 0,20 $

ii) pour les titulaires de permis de catégorie région dont le véhicule est muni d'un taximètre:

a) au départ à la chute 1,00 $

b) pour chaque kilomètre parcouru 0,65 $

c) pour chaque minute d'attente 0,20 $

b) Zone tarifaire de l'Abitibi-Témiscamingue

i) pour les agglomérations de:

Amos (A-45); Matagami (A-47); Rouyn-Noranda (A-48); Val-d'Or (A-49);

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	

a) au départ à la chute 1,10 $
b) pour chaque kilomètre parcouru 0,70 $
c) pour chaque minute d'attente 0,20 $
ii) pour les titulaires de permis de catégorie Région dont le véhicule est muni d'un taximètre, sauf pour Lebel-sur-Quévillon:
a) au départ à la chute 1,10 $
b) pour chaque kilomètre parcouru 0,65 $
c) pour chaque minute d'attente 0,20 $
iii) pour les titulaires de permis de catégorie Région pour Lebel-sur-Quévillon dont le véhicule est muni d'un taximètre:
a) au départ à la chute 1,20 $
b) pour chaque kilomètre parcouru 0,65 $
c) pour chaque minute d'attente 0,20 $
c) Zone tarifaire de la Côte-Nord
i) pour les agglomérations de:
Côte-Nord (A-21); Sept-Îles (A-53);
a) au départ à la chute 1,20 $
b) pour chaque kilomètre parcouru 0,70 $
c) pour chaque minute d'attente 0,20 $
ii) pour les titulaires de permis de catégorie Région dont le véhicule est muni d'un taximètre:
a) au départ à la chute 1,20 $
b) pour chaque kilomètre parcouru 0,65 $
c) pour chaque minute d'attente 0,20 $
d) Zone tarifaire du Sud du Québec
i) pour toutes les autres agglomérations du Québec non mentionnées ci-dessous:
a) au départ à la chute 0,90 $
b) pour chaque kilomètre parcouru 0,70 $
c) pour chaque minute d'attente 0,20 $
ii) pour les titulaires d'un permis de catégorie Région dans les municipalités de La Malbaie, Pointe-au-Pic, Clermont dont le véhicule est muni d'un taximètre:
a) au départ à la chute 1,10 $
b) pour chaque kilomètre parcouru 0,65 $
c) pour chaque minute d'attente 0,20 $
iii) pour les titulaires d'un permis de catégorie Région dans les municipalités de Mont-Laurier, Maniwaki dont le véhicule est muni d'un taximètre:
a) au départ à la chute 1,00 $
b) pour chaque kilomètre parcouru 0,65 $
c) pour chaque minute d'attente 0,20 $
iv) pour les titulaires de permis de catégorie Région à l'intérieur des autres régions non mentionnées ci-dessus et dont le véhicule est muni d'un taximètre:
a) au départ à la chute 0,90 $
b) pour chaque kilomètre parcouru 0,65 $
c) pour chaque minute d'attente 0,20 $
e) Pour tous les véhicules non munis d'un taximètre ou pour le service extérieur effectué sur l'ensemble du Québec:
0,55 $ du kilomètre parcouru avec le requérant de service.

3. Maintient, pour le secteur fermé de Fermont, sauf pour le service extérieur, les taux présentement en vigueur; ces derniers étant jugés compatibles avec l'ensemble des taux fixés pour les différentes agglomérations et régions du territoire québécois.

4. Cette décision entre en vigueur à compter du 1er novembre 1981 et n'est applicable qu'en autant que le taximètre, le cas échéant, de chaque véhicule en service aura été modifié en conséquence, le tout devant être fait avant le 31 décembre 1981.

5. Décrète que les tarifs apparaissant à l'annexe A intitulée « Recueil de tarifs de transport par véhicule-taxi — Tarif 6 — Volume 6 », font partie intégrante de la décision.

M-81-00389-4	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 4-M-20015L-102-DT LA LIGUE DE TAXIS DE ST-JÉRÔME INC. Requérante	G.O.Q. no 9 p. 2093	81 02 28	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
M-81-01968-4	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 0-M-20041L-103-DT LA LIGUE DE TAXIS DE ST-JEAN INC. Requérante	G.O.Q. no 16 p. 5798	81 04 18	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-01976-7	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 2-M-210453-103-DT TAXI TREMBLAY ENR. Requérante 6-M-204536-101-DT LONGPRÉ, LUCIEN Requérant conjoint	G.O.Q. no 16 p. 5800	81 04 18	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
M-81-03061-6	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 8-M-203056-102-DT TAXI MAGOG-ORFORD ENRG. Requérante	G.O.Q. no 20 p. 6605	81 05 16	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
M-81-03447-7	81 06 25	Décision: MPT-16459 7-M-211084-101-D RIOUX, DENIS Requérant-cessionnaire 0-M-209606-103-D CAMPEAU, JEAN-MARC Requérant-cédant	G.O.Q. no 21 p. 6861	81 05 23	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-03814-8	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 5-M-207043-104-DT ORICHEFQUI, RÉAL Requérant 6-M-207042-104-DT ROUSSEAU, FERNAND 3-M-207045-103-DT ROY, ARMAND 2-M-207046-104-DT DANSEREAU, BERTHIER 1-M-207047-104-DT VALLÉE, GEORGES 0-M-207048-104-DT AUDET, ROSAIRE 9-M-207049-104-DT RHÉAUME, ÉMILE 5-M-207050-104-DT BOUCHER, SYLVIO 2-M-207277-102-DT BUSQUE, RAOUL 5-M-208074-104-DT JETTÉ, LUCIEN Requérants conjoints	G.O.Q. no 22 p. 7068	81 05 30	Modification de taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
M-81-04204-1	81 07 17	Décision: MPT-16493 0-M-211107-101-D RONDEAU, RONALD Requérant-cessionnaire 4-M-202581-101-D GROULX, MATHIEU Requérant-cédant	G.O.Q. no 23 p. 7341	81 06 06	Demande de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 07 17
M-81-04229-8	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 9-M-205589-103-DT TAXI ASCOT FLEURIMONT ENRG. Requérante	G.O.Q. no 23 p. 7344	81 06 06	

Modification des taux et tarifs
Accordée
Annexe
Entrée en vigueur: 81 11 01
Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04230-6	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 7-M-210201-102-DT SKILLEN, THOMAS Requérant 5-M-208801-101-DT FONTAINE, MARIO 3-M-209488-101-DT WILKINS, DEAN 9-M-209771-102-DT NORMANDIN, FERNAND 2-M-210677-102-DT TOUSSAINT, JEAN-PAUL Requérants conjoints	G.O.Q. no 23 p. 7344	81 06 06	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
M-81-04502-8	81 09 09	Décision: MPT-16568 0-M-211123-101-D LÉGARÉ, CARMEN Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7707 G.O.Q. no 25 p. 7707	81 06 20 81 06 20	Demande de permis Accordée Région de Ste-Lucie-des-Laurentides 06-6358
M-81-04503-6	81 08 26	Décision: MPT-16533 8-M-211125-101-D LAFERRIÈRE, MARCEL Requérant-cessionnaire 0-M-210448-102-D OUELLETTE-DANSEREAU, MONIQUE Requérante-cédante	G.O.Q. no 25 p. 7707 G.O.Q. no 25 p. 7707	81 06 20 81 06 20	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-04543-2	81 08 28	Décision: MPT-16541 5-M-211128-101-D TAXI RICHMOND Requérante-cessionnaire 2-M-210677-103-D TOUSSAINT, JEAN-PAUL Requérant-cédant	G.O.Q. no 25 p. 7710 G.O.Q. no 25 p. 7710	81 06 20 81 06 20	Transfert de permis Accordée Région de Richmond 05-3528
M-81-04545-7	81 08 26	Décision: MPT-16538 1-M-211130-101-D CHAPUT, FRANCINE Requérante-cessionnaire 4-M-210352-102-D MASSICOTTE, GILLES Requérant-cédant	G.O.Q. no 25 p. 7711 G.O.Q. no 25 p. 7711	81 06 20 81 06 20	Transfert de permis Accordée A-5
M-81-04767-7	81 09 09	Décision: MPT-16570 3-M-211104-101-D COLLARD, ROGER Requérant	G.O.Q. no 25 p. 7714 G.O.Q. no 25 p. 7714	81 06 20 81 06 20	Demande de permis Accordée Région de Buckingham 07-7533-V
M-81-04775-0	81 08 25	Décision: MPT-16531 3-M-207433-101-D LUCA NICODEMO Requérant-cessionnaire 3-M-210742-102-D PROULX, RÉAL Requérant-cédant	G.O.Q. no 25 p. 7715 G.O.Q. no 25 p. 7715	81 06 20 81 06 20	Transfert de permis Accordée A-26 Entrée en vigueur: 81 08 25
M-81-04777-6	81 08 25	Décision: MPT-16527 8-M-211133-101-D ANGHELOVICI, NICULAE Requérant-cessionnaire 0-M-207238-105-D DAUDIER, YVES Requérant-cédant	G.O.Q. no 25 p. 7715 G.O.Q. no 25 p. 7715	81 06 20 81 06 20	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 08 25

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04779-2	81 08 25	Décision: MPT-16528 3-M-210387-103-D GAMACHE, JEAN-PIERRE Requérant-cessionnaire 1-M-204663-101-D CAREY, BERNARD Requérant-cédant	G.O.Q. no 25 p. 7716 G.O.Q. no 25 p. 7716	81 06 20 81 06 20	Transfert de permis Accordée A-2 Entrée en vigueur: 81 08 25
M-81-04837-8	81 08 31	Décision: MPT-16554 3-M-207318-101-D PAVLOPOULOS, DIMITRIOS Requérant-cessionnaire 1-M-208987-102-D MANSOUR, TAHAR Requérant-cédant	G.O.Q. no 26 p. 7892	81 06 27	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-04843-6	81 08 31	Décision: MPT-16548 6-M-211135-103-D TAXI ST-FÉLIX ENRG Requérante-cessionnaire 5-M-203968-101-D BELLEROSE, ARMAND Requérant-cédant	G.O.Q. no 26 p. 7892	81 06 27	Transfert de permis Accordée Région de St-Félix-de-Valois 06-5822-CL
M-81-04848-5	81 08 31	Décision: MPT-16547 6-M-211135-101-D TAXI ST-FÉLIX ENRG Requérante-cessionnaire 0-M-205893-101-D GRAVEL, ROSAIRE Requérant-cédant	G.O.Q. no 26 p. 7893	81 06 27	Transfert de permis Accordée Région de St-Félix-de-Valois 06-5822-VL
M-81-04852-7	81 09 04	Décision: MPT-16563 2-M-211139-101-D ROY, MARCEL Requérant-cessionnaire 3-M-210239-103-D KOPALIAN, CHAHE Requérant-cédant	G.O.Q. no 26 p. 7894	81 06 27	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 09 04
M-81-04918-6	81 08 31	Décision: MPT-16558 7-M-211142-101-D ARESLANIAN, HOVSEP Requérant-cessionnaire 6-M-205616-103-D KAHYAYAN, HAROUTIUN Requérant-cédant	G.O.Q. no 26 p. 7896	81 06 27	Transfert de permiis Accordée A-11
M-81-04948-3	81 08 31	Décision: MPT-16550 2-M-211147-101-D LUZARDO, SERGIO Requérant-cessionnaire 8-M-201308-101-D GUERREIRO, DANIEL Requérant-cédant	G.O.Q. no 26 p. 7901	81 06 27	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-05089-5	81 09 11	Décision: MPT-16575 0-M-211156-101-D LESSARD-PILETTE, LOUISE Requérante	G.O.Q. no 28 p. 8188	81 07 11	Demande de permis Pendante
Q-80-23858-6	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 0-Q-20019L-102-DT LA LIGUE DE TAXIS DE VICTORIAVILLE INC. Requérante	G.O.Q. no 26 p. 7278	80 06 28	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-24800-7	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 3-Q-20046L-101-DT LA LIGUE DE TAXIS DE CHIBOUGAMAU INC. Requérante	G.O.Q. no 45 p. 10926	80 11 08	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
Q-80-24833-8	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 2-Q-20037L-105-DT LA LIGUE DE TAXIS DE RIMOUSKI INC. Requérante	G.O.Q. no 45 p. 10931	80 11 08	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
Q-80-24892-4	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 1-Q-203164-103-DT BABIN, MLLE YOLANDE Requérante 7-Q-202855-102-DT CÔTÉ, CHRISTINE Requérante conjointe	G.O.Q. no 47 p. 11360	80 11 22	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
Q-80-24893-2	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 3-Q-203410-102-DT CHOUINARD, BENOÎT Requérant 1-Q-200806-101-DT LAGRANGE, DONAT 2-Q-202918-101-DT DROUIN, DANIEL LUC 0-Q-200807-101-DT CHOUINARD, RÉJEAN 2-Q-202769-101-DT VACHON, SIMON Requérants conjoints	G.O.Q. no 47 p. 11361	80 11 22	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
Q-80-25117-5	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 9-Q-202424-105-DT TAXI ARC-EN-CIEL Requérante	G.O.Q. no 51 p. 12122	80 12 20	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01
Q-80-25151-4	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 8-Q-24030A-102-DT RADIO-TAXI ENR. Requérante	G.O.Q. no 52 p. 12250	80 12 27	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-25179-5	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 4-Q-200803-101-DT LÉTOURNEAU, LOUIS Requérant 0-Q-200690-101-DT CÔTÉ, CLÉMENT 2-Q-200573-101-DT BLANCHETTE, BERTRAND 8-Q-203068-103-DT ÉMOND, JEAN 4-Q-200571-101-DT CÔTÉ, PAUL-ÉMILE 0-Q-201532-101-DT SERGERIE, GÉRALD 1-Q-203362-102-DT BOUCHER, MARCEL Requérants conjoints	G.O.Q. no 1 p. 53	81 01 03	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
Q-81-00087-8	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 8-Q-203076-103-DT JÉRÔME, LOUIS Requérant	G.O.Q. no 6 p. 1539	81 02 07	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
Q-81-00125-6	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 6-Q-24031A-101-DT TAXI DU PONT Requérante 1-Q-201051-101-DT VEILLEUX, LEWIS 4-Q-201678-101-DT LESSARD, BENOÎT 5-Q-203517-102-DT CHABOT, DENIS 1-Q-203339-102-DT BERNARD, GUY 8-Q-202938-101-DT LAROCHELLE, JACQUES 8-Q-202334-101-DT DEBLOIS, JEAN-ROCK 7-Q-200602-101-DT LÉTOURNEAU, HENRI 0-Q-200450-101-DT FORTIN, DORIAN 4-Q-200902-101-DT RODRIGUE, PATRICK 1-Q-203495-102-DT DEBLOIS, RENÉ 5-Q-201495-101-DT POULIN, ROSAIRE 8-Q-201153-101-DT VEILLEUX, HECTOR 3-Q-202503-101-DT MAURICE RODRIGUE ENRG 4-Q-202486-101-DT EMMANUEL QUIRION ENR. 0-Q-201458-101-DT RODRIGUE, GÉRARD 8-Q-203308-102-DT POULIN, PAUL 8-Q-202227-101-DT QUIRION, LIONEL Requérants conjoints	G.O.Q. no 7 p. 1759	81 02 14	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-00247-8	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 1-Q-20052L-102-DT LA LIGUE DE TAXIS DU SAGUENAY INC. Requérante	G.O.Q. no 9 p. 2108	81 02 28	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
Q-81-00316-1	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 4-Q-20022L-101-DT LA LIGUE DE TAXIS DE HAUTERIVE INC. Requérante	G.O.Q. no 10 p. 4200	81 03 07	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
Q-81-00678-4	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 1-Q-203164-104-DT BABIN, MLLE YOLANDE Requérante 7-Q-202855-103-DT CÔTE, CHRISTINE Requérante conjointe	G.O.Q. no 12 p. 4699	81 03 21	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
Q-81-00924-2	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 2-Q-20018L-103-DT LA LIGUE DE TAXIS DE THETFORD MINES INC. Requérante	G.O.Q. no 14 p. 5254	81 04 04	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
Q-81-00925-9	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 8-Q-20020L-103-DT LA LIGUE DE TAXIS D'ALMA INC. Requérante	G.O.Q. no 14 p. 5254	81 04 04	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
Q-81-01091-9	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 3-Q-20051L-101-DT LA LIGUE DE TAXIS DE L'OUEST DU SAGUENAY Requérante	G.O.Q. no 15 p. 5510	81 04 11	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
Q-81-01338-4	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 1-Q-20047L-102-DT LA LIGUE DE TAXIS DE MATAGAMI INC. Requérante	G.O.Q. no 16 p. 5805	81 04 18	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-01354-1	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 9-Q-20053L-102-DT LA LIGUE DE TAXIS DE SEPT-ÎLES INC. Requérante	G.O.Q. no 17 p. 6036	81 04 25	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
Q-81-01401-0	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 0-Q-202894-102-DT LOUIS-CERYS CÔTÉ Requérant	G.O.Q. no 17 p. 6039	81 04 25	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
Q-81-01513-2	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 9-Q-20029L-102-DT LA LIGUE DE TAXIS DE DRUMMONDVILLE INC. Requérante	G.O.Q. no 18 p. 6195	81 05 02	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
Q-81-01514-0	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 3-Q-20013L-102-DT LA LIGUE DE TAXIS DE RIVIÈRE-DU-LOUP-INC. Requérante	G.O.Q. no 18 p. 6195	81 05 02	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01 Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8.
Q-81-01791-4	81 06 25	Décision: QPT-5530 0-Q-203595-101-D BÉLISLE, ROGER Requérant-cessionnaire 5-Q-203376-102-D PRÉVOST, GÉRALD Requérant-cédant	G.O.Q. no 21 p. 6875	81 05 23	Transfert de permis Accordée A-45
Q-81-01871-4	81 07 02	Décision: QPT-5536 8-Q-203597-101-D TAXI JACQUES FORTIN Requérante-cessionnaire 0-Q-203405-102-D MALTAIS, SIMONE Requérante-cédante	G.O.Q. no 22 p. 7082	81 05 30	Transfert de permis Accordée A-21
Q-81-01915-9	81 07 08	Décision: QPT-5537 5-Q-203582-101-D ANDRÉ LOUIS BERNIER ENR. Requérante-cessionnaire 9-Q-203349-102-D GOSSELIN, CLAUDE Requérant-cédant	G.O.Q. no 23 p. 7347	81 06 06	Transfert de permis Accordée 03-1414-SD
Q-81-02079-3	81 08 24	Décision: QPT-5553 4-Q-203591-101-D TRANSPORT J.Y. BÉLANGER INC. Requérante-cessionnaire 2-Q-201027-102-D GAGNON, GILBERT Requérant-cédant	G.O.Q. no 25 p. 7722	81 06 20	Transfert de permis Accordée A-10 Entrée en vigueur: 81 08 24

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-02081-9	81 08 24	Décision: QPT-5554 5-Q-203608-101-D LEAHEY, ANDRÉ Requérant-cessionnaire 3-Q-200606-101-D TARDIF, ARMAND Requérant-cédant	G.O.Q. no 25 p. 7722	81 06 20	Transfert de permis Accordée A-19 Entrée en vigueur: 81 08 24
Q-81-02100-7	81 08 24	Décision: QPT-5556 7-Q-203606-101-D LOUIS CHABOT ENR Requérante-cessionnaire 5-Q-203459-102-D BLAIS, RAYMOND Requérant-cédant	G.O.Q. no 25 p. 7723	81 06 20	Transfert de permis Accordée 03-1417-C Entrée en vigueur: 81 08 24
Q-81-02195-7	81 09 09	Décision: QPT-5563 7-Q-202640-101-D GRAND-MÈRE RADIO TAXI Requérante	G.O.Q. no 26 p. 7909	81 06 27	Suppression totale de service Accordée Annule le permis Q-202640-004
Q-81-02261-7	81 09 10	Décision: QPT-5568 3-Q-203600-101-D CLICHE, FRANÇOIS Requérant-cessionnaire 7-Q-201436-101-D LABBÉ, ÉDOUARD Requérant-cédant	G.O.Q. no 27 p. 8055	81 07 04	Transfert de permis Désistement A-36

CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ

M-80-54759-4	81 09 01	Décision: MCG-940 0-M-301577-105-D FREEPORT TRANSPORT INC. Requérante	G.O.Q. no 45 p. 10921	80 11 08	Modification de permis Cause remise *sine die*
M-80-55787-4	81 09 04	Décision: MCG-946 4-M-300351-102-D VALCOURT TRANSPORT EXPRESS INC. Requérante	G.O.Q. no 1 p. 41	81 01 03	Demande de permis Désistement
M-81-00856-2	81 09 04	Décision: MCG-955 9-M-300083-105-D TRANSPORT JIM LYNN (1976) INC Requérante	G.O.Q. no 12 p. 4675	81 03 21	Demande de permis supplétif Accordée Entrée en vigueur: 81 09 04
M-81-00857-0	81 09 04	Décision: MCG-956 8-M-300340-103-D SHERBROOKE CARTAGE INC. Requérante	G.O.Q. no 12 p. 4675	81 03 21	Demande de permis supplétif Accordée Entrée en vigueur: 81 09 04
M-81-00859-6	81 09 04	Décision: MCG-954 9-M-300463-113-D TRANSPORT RICHMOND INC. Requérante	G.O.Q. no 12 p. 4676	81 03 21	Demande de permis supplétif Accordée Entrée en vigueur: 81 09 04
M-81-01017-0	81 07 17	Décision: MCG-840 0-M-305438-101-DS JODREY & PULSIFER TRANSPORT LIMITED Requérante-cessionnaire 8-M-301934-105-DS MACK S TRANSFER LTD Requérante-cédante	Le Devoir	81 02 11 81 02 12 81 02 13	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 07 17

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-01368-7	81 09 09	Décision: MCG-957 9-M-305413-102-D CANADIEN PACIFIQUE EXPRESS & TRANSPORT LIMITÉE Requérante	G.O.Q. no 15 p. 5500	81 04 11	Demande de permis Accordée
M-81-01558-3	81 08 27	Décision: MCG-843-C 4-M-305400-103-D TRANSPORT LEMOYNE LIMITÉE	G.O.Q. no 15 p. 5505	81 04 11	

Correction de décision

La Commission:

1. Maintient les item 1, 2 et 4 du dispositif de la décision MCG-843 datée du 20 juillet 1981.

2. Corrige la page frontispice ainsi que l'item 3 du dispositif de ladite décision de manière à ce que le nom de la requérante se lise Transport Lemoyne Limitée au lieu de Transport Lemoyne Inc.

3. Corrige le dernier paragraphe de l'item 3 du dispositif de ladite décision en le remplaçant par ce qui suit:

Dans tous les cas, pour le compte de Beauvais Ltée, laquelle corporation est contrôlée par les trois (3) corporations suivantes: Les Placements Pierre Dumouchel Inc., Les Placements Claude Dumouchel Inc. et Les Placements Raymond Roy Inc., lesquelles sont contrôlées respectivement par Pierre Dumouchel, Claude Dumouchel et Raymond Roy.

M-81-01886-8	81 09 08	Décision: MCG-952 6-M-305465-101-D REFRIGERATED TRANSPORT LTD Requérante	G.O.Q. no 16 p. 5795	81 04 18	Demande de permis Accordée
M-81-02805-7	81 06 17	Décision: MCG-763-TF 1-M-300917-110-DT CLARKE TRANSPORTATION CANADA INC Requérante	G.O.Q. no 19 p. 6374	81 05 09	Modification des taux et tarifs Accordée
M-81-03182-0	81 06 17	Décision: MCG-756-TF 3-M-300352-104-DT J.M.F. TRANSPORT LIMITÉE Requérante	G.O.Q. no 20 p. 6610	81 05 16	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 06 17
M-81-03220-8	81 06 04	Décision: MCG-711 0-M-303524-111-DS LES ENTREPRISES P.A. BONNEAU LTÉE Requérante	Le Devoir	81 04 01 81 04 02 81 04 03	Maintien de permis — changement de contrôle Accordée Entrée en vigueur: 81 06 04
M-81-03942-7	81 08 25	Décision: MCG-906-TF 5-M-30005E-141-DT MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE Requérante	G.O.Q. no 24 p. 7511	81 06 13	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 08 25
M-81-03946-8	81 07 14	Décision: MCG-835-TF 9-M-302147-103-DT UNIK SOLVANT ENRG Requérante	G.O.Q. no 22 p. 7072	81 05 30	Modification des taux et tarifs Accordée
M-81-04038-3	81 08 25	Décision: MCG-905-TF 0-M-30004B-675-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS. Requérante	G.O.Q. no 24 p. 7512	81 06 13	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 10 10
M-81-04065-6	81 08 25	Décision: MCG-904-TF 1-M-30007E-164-DT SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE Requérante	G.O.Q. no 24 p. 7516	81 06 13	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 08 25
M-81-04346-0	81 08 25	Décision: MCG-903-TF 5-M-30006B-245-DT NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC. Requérante	G.O.Q. no 24 p. 7518	81 06 13	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 08 25

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04383-3	81 08 25	Décision: MCG-902-TF 5-M-30006B-246-DT NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC. Requérante	G.O.Q. no 24 p. 7519	81 06 13	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 08 25
M-81-04400-5	81 09 03	Décision: MCG-942 8-M-305513-101-D TRANSPORT E. GRONDIN INC Requérante-cessionnaire 8-M-301264-107-D GRONDIN & FILS TRANSPORT Requérante-cédante	G.O.Q. no 24 p. 7521	81 06 13	Transfert de permis Désistement
M-81-04456-7	81 08 25	Décision: MCG-907-TF 5-M-30006B-247-DT NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC. Requérante	G.O.Q. no 24 p. 7521	81 06 13	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 08 25
M-81-04490-6	81 08 27	Décision: MCG-915-TF 5-M-300327-105-DT G.B. TRANSPORT INC. Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7705 G.O.Q. no 25 p. 7705	81 06 20 81 06 20	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 08 27
M-81-04511-9	81 09 01	Décision: MCG-931-TF 0-M-30004B-678-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS. Requérante	G.O.Q. no 26 p. 7890	81 06 27	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 10 16
M-81-04515-0	81 09 03	Décision: MCG-937 9-M-300471-102-D PRÉSIDENT TRANSPORT INC Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7709 G.O.Q. no 25 p. 7709	81 06 20 81 06 20	Droit additionnel Accordée
M-81-04764-4	81 09 01	Décision: MCG-932-TF 0-M-30004B-679-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS. Requérante	G.O.Q. no 26 p. 7890	81 06 27	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 09 01
M-81-04812-1	81 08 27	Décision: MCG-919 9-M-305546-101-D ENTREPRISES DELORME INC Requérante-tireur 6-M-300714-112-D SALABERRY CARTAGE LTD Requérante-tirée	G.O.Q. no 25 p. 7718 G.O.Q. no 25 p. 7718	81 06 20 81 06 20	Demande de permis Accordée
M-81-04945-9	81 09 03	Décision: MCG-939 9-M-305413-139-D CANADIEN PACIFIQUE EXPRESS & TRANSPORT LIMITÉE Requérante	G.O.Q. no 26 p. 7900	81 06 27	Demande de permis supplétif Accordée
M-81-04950-9	81 09 01	Décision: MCG-933-TF 5-M-30006B-249-DT NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC. Requérante	G.O.Q. no 26 p. 7902	81 06 27	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 09 01
M-81-04951-7	81 09 01	Décision: MCG-934-TF 5-M-30006B-248-DT NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC. Requérante	G.O.Q. no 26 p. 7902	81 06 27	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 09 01

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-05140-6	81 09 10	Décision: MCG-964 3-M-304933-102-D GUY BEAUSOLEIL ENRG. Requérante	G.O.Q. no 28 p. 8191	81 07 11	Annulation de permis Accordée
M-81-05215-6	81 09 10	Décision: MCG-965 2-M-304389-101-D PAUL LACROIX TRANSPORT Requérante	G.O.Q. no 28 p. 8194	81 07 11	Demande de permis Accordée
M-81-05241-2	81 07 02	Décision: MS-7105 6-M-305564-101-S MICHEL CHAREST TRANSPORT INC. Requérante-tireur 8-M-305141-119-S TRANSPORT GILLES ROBERT LTÉE Requérante-tirée	Journal de Montréal	81 06 06 81 06 07 81 06 08	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 07 02 jusqu'au: 82 07 01
M-81-06001-9	81 07 28	Décision: MS-7141 5-M-305607-101-S LES TRANSPORTS LABONTÉ INC Requérante-tireur 8-M-305141-123-S TRANSPORT GILLES ROBERT LTÉE Requérante-tirée	Le Devoir	81 07 15 81 07 16 81 07 17	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 07 28 jusqu'au: 82 03 31
M-81-06322-9	81 08 19	Décision: MS-7167 0-M-305628-101-S N.M.F. TRUCKING INC Requérante-tireur 6-M-305267-104-S PORT EXPRESS INTERNATIONAL INC Requérante-tirée	Le Devoir	81 07 30 81 07 31 81 08 01	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 19 jusqu'au: 82 08 18
M-81-06500-0	81 08 31	Décision: MT-882 0-M-302989-101-SI DELLELCE CONSTRUCTION & EQUIPMENT Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 31 jusqu'au: 81 09 01
M-81-06553-9	81 09 02	Décision: MT-884 6-M-301241-112-SI OIL & INDUSTRY SUPPLIERS LTD. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 05 jusqu'au: 81 09 12
Q-80-23348	81 09 04	Décision: QCG-694 Q-300 952-103-D TRANSPORT FRANCLAIR INC.	G.O.Q. no 20 p. 5968	80 05 17	Modification de permis La Commission fait partiellement droit à la requête amendée.
Q-80-25007-8	81 09 10	Décision: QCG-704 5-Q-301774-111-D SOLIVRAC SERVICES INC. Requérante	G.O.Q. no 49 p. 11779	80 12 06	Modification de permis Accordée Telle que modifiée
Q-81-00049-8	81 09 09	Décision: QCG-708 4-Q-302088-104-D MESSAGERIE JULIEN SAMSON INC Requérante	G.O.Q. no 5 p. 987	81 01 31	Modification de permis Accordée
Q-81-01984-5	81 08 20	Décision: QCG-641 3-Q-302253-101-D F. MARCOUILLER TRANSPORT & FILS ENRG En société Requérante-cessionnaire 1-Q-300119-101-D FERRIER MARCOUILLER TRANSPORT ENRG Requérante-cédante	G.O.Q. no 24 p. 7526	81 06 13	Transfert total de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-02058-7	81 08 25	Décision: QCG-662-TF 4-Q-300447-101-DT LIVRAISON J O POULIOT INC Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7720	81 06 20	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 08 25 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02178-3	81 09 10	Décision: QCG-695 1-Q-302263-101-D ROBERT BOUCHER ENR Requérante	G.O.Q. no 26 p. 7908	81 06 27	Demande de permis Accordée
Q-81-02257-5	81 07 20	Décision: QCG-583 9-Q-302265-101-DS LES TRANSPORTS BRITISH THERMAL UNIT INC Requérante-cessionnaire 2-Q-300662-105-DS CORPORATION DES PRODUITS B T U Requérante-cédante	Le Journal de Québec	81 06 08 81 06 09 81 06 10	Transfert total de permis Accordée en partie Entrée en vigueur: 81 07 20
Q-81-02399-5	81 07 02	Décision: QT-1167 8-Q-302076-106-SI CARTWRIGHT VAN LINES INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 07 07 jusqu'au: 81 07 08
Q-81-02739-2	81 08 10	Décision: QS-3532 4-Q-301601-122-S MARCHAND, PAUL Requérant	Le Journal de Québec	81 07 17 81 07 18 81 07 20	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 10 jusqu'au: 82 05 10
Q-81-02818-4	81 08 11	Décision: QS-3537 6-Q-300320-146-S GOSSELIN EXPRESS LTÉE Requérante	La Tribune de Sherbrooke	81 07 22 81 07 23 81 07 24	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 11 jusqu'au: 82 05 14
Q-81-02940-6	81 09 10	Décision: QS-3557 5-Q-301766-116-S TRANSPORT CLAUDE FREDETTE INC. Requérante	Le Devoir	81 07 29 81 07 30 81 07 31	Demande de permis Rejetée
Q-81-02965-3	81 08 26	Décision: QS-3550 3-Q-302311-101-DS BOUDREAULT, LAURENT Requérant-tireur 0-Q-300144-109-S TRANSPORT JEAN CÔTÉ LTÉE Requérante-tirée	Le Devoir	81 07 29 81 07 30 81 07 31	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 82 05 26
Q-81-02990-1	81 09 10	Décision: QS-3556 2-Q-302312-101-S TRANSPORT ST-ALBERT ENR. Requérante	La Presse	81 08 03 81 08 04 81 08 05	Demande de permis Rejetée
Q-81-03037-0	81 08 24	Décision: QCG-653-TF 8-M-304748-106-PSS GERALD C. SARCHFIELD & SONS LIMITED Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 08 24 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03038-8	81 08 24	Décision: QCG-654-TF 3-M-300238-353-PSS LES TRANSPORTS PROVOST INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 09 14 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-03041-2	81 08 24	Décision: QCG-656-TF 3-M-300238-352-PSS LES TRANSPORTS PROVOST INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Recueil 56-A exécutoire le 4 sept. 1981; recueils ICCPROV 6001 et 1000 le 1er sept. 1981; annexe.
Q-81-03129-5	81 08 25	Décision: QCG-660-TF 2-M-30003B-521-PSS BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 09 15 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03130-3	81 08 28	Décision: QCG-675-TF 2-M-30003B-519-PSS BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 09 15 Les taux fixés sont diponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03151-9	81 08 28	Décision: QCG-674-TF 2-M-30003B-522-PSS BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25 Les taux fixés sont diponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03158-4	81 08 31	Décision: QCG-672-TF 4-M-30020E-151-PSS CONFÉRENCE DES CAMIONNEURS QUÉBÉCOIS INC Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 08 31 Les taux fixés sont diponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03173-3	81 09 10	Décision: QS-3558 4-Q-301601-124-S MARCHAND, PAUL Requérant	Le Journal de Québec	81 08 22 81 08 24 81 08 25	Demande de permis Rejetée
Q-81-03250-9	81 09 10	Décision: QT-1229 8-Q-300716-106-SI MINEX ENRG (En société) Requérante			Demande de permis Rejetée
Q-81-03273-1	81 09 11	Décision: QT-1233 0-Q-302322-101-SI TRANSPORT TROTTIER & FRÈRES ENR. En société Requérante			Demande de permis Rejetée
Q-81-03280-6	81 09 11	Décision: QT-1132 7-Q-300386-105-SI CAYER TRANSPORT LTÉE Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 14 jusqu'au: 81 09 28

PRODUITS NOMMÉS

M-81-06590-1	81 08 27	Décision: MPN-15156 3-M-401556-101-PSS FEHRLE TRUCKING Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 27
M-81-06591-9	81 08 27	Décision: MPN-15157 3-M-401556-102-PSS FEHRLE TRUCKING Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 27

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-06592-7	81 08 27	Décision: MPN-15158 3-M-401556-103-PSS FEHRLE TRUCKING Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 27
M-81-06593-5	81 08 27	Décision: MPN-15159 3-M-401556-104-PSS FEHRLE TRUCKING Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 27
M-81-06600-8	81 08 27	Décision: MPN-15166 3-M-401556-105-PSS FEHRLE TRUCKING Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 27
M-81-06601-6	81 09 01	Décision: MPN-15167 0-M-401617-101-PSS CHAMBERLAND, ROBERT F. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 01
M-81-06602-4	81 09 01	Décision: MPN-15168 0-M-401617-102-PSS CHAMBERLAND, ROBERT F. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 01
M-81-06604-0	81 09 01	Décision: MPN-15169 0-M-401617-103-PSS CHAMBERLAND, ROBERT F. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 01
M-81-06605-7	81 09 01	Décision: MPN-15170 0-M-401617-104-PSS CHAMBERLAND, ROBERT F. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 01
M-81-06606-5	81 09 01	Décision: MPN-15171 7-M-402832-101-PSS TRANSPORTATION CORPORATION OF AMERICA INC Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 01
M-81-06607-3	81 09 01	Décision: MPN-15172 5-M-400853-107-PSS HAYMAN, NORRIS W. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 01
M-81-06608-1	81 08 27	Décision: MPN-15160 3-M-401556-106-PSS FEHRLE TRUCKING Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 27
M-81-06609-9	81 08 27	Décision: MPN-15161 3-M-401556-107-PSS FEHRLE TRUCKING Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 27
M-81-06610-7	81 08 27	Décision: MPN-15162 3-M-401556-108-PSS FEHRLE TRUCKING Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 27
M-81-06613-1	81 08 27	Décision: MPN-15163 3-M-401556-109-PSS FEHRLE TRUCKING Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 27
M-81-06614-9	81 08 27	Décision: MPN-15164 3-M-401556-110-PSS FEHRLE TRUCKING Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 27
M-81-06615-6	81 08 27	Décision: MPN-15165 3-M-401556-111-PSS FEHRLE TRUCKING Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 27

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-06638-8	81 08 21	Décision: MPN-15150 7-M-402758-106-PSS J. L. LAMOTHE TRANSPORT Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 21
M-81-06640-4	81 08 21	Décision: MPN-15149 7-M-402758-107-PSS J. L. LAMOTHE TRANSPORT Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 21
M-81-06642-0	81 09 04	Décision: MPN-15174 3-M-402836-101-PSS M.T.L. ENTREPRISE ENRG Requérante			Demande de permis Accordée
M-81-06643-8	81 09 02	Décision: MPN-15173 9-M-402624-101-PSS TESSIER, ROSAIRE Requérant			Demande de permis Accordée

LOCATION

M-81-04678-6	81 09 09	Décision: ML-2697 3-M-600140-102-D LANDRY AUTO LOCATION LIMITÉE Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7713 G.O.Q. no 25 p. 7713	81 06 20 81 06 20	Modification de permis Accordée
M-81-05713-0	81 08 17	Décision: ML-2678 9-M-601167-102-DS LOCATION JARRY INC Requérante	La Presse	81 07 02 81 07 03 81 07 04	Maintien de permis; changement de contrôle. Accordée
Q-80-24820-5	81 09 08	Décision: ML-2696 4-Q-600481-111-D ENTREPRISES B.C. (MONTRÉAL) LIMITÉE Requérante	G.O.Q. no 45 p. 10928	81 11 08	Modification de permis Accordée
Q-81-01075-2	81 09 10	Décision: QL-1298-C LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-600 610-101-D MANAC INC. et LES TRANSPORTS PROVOST INC. Mises en cause			

Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12

La Commission corrige la décision portant le numéro QL-1298 en y remplaçant, partout où c'est nécessaire, le numéro de dossier « Q-600 160-101-D » par le numéro « Q-600 610-101-D » comme numéro de dossier concerné dans cette affaire.

Q-81-02045-4	81 08 25	Décision: QL-1314-TF 0-Q-600121-101-DT STE-FOY TOYOTA INC Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7718	81 06 20	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 08 25 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02565-1	81 08 05	Décision: QL-1297 1-Q-600641-101-DS HALTE DES ROUTIERS GILL INC. Requérante-cessionnaire 0-Q-600238-103-DS LOCATION DE CAMIONS GILL LTÉE Requérante-cédante	Le Journal de Québec	81 06 12 81 06 13 81 06 15	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 05

TRANSPORT EN VRAC

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-53395-8	81 09 02	Décision: MCV-18100-TF 2-M-50000C-145-PT COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante 2-Q-506367-101-PT TRANSPORT AMICAL INC 3-Q-504148-101-PT MAGELLA PAQUET 9-Q-500959-101-PT CHARETTE, JEAN-CLAUDE 7-Q-507154-102-PT TRANSPORTS P.E. LÉVESQUE INC. 8-Q-507070-104-PT ANTOINE AUBUT 4-Q-500475-101-PT MICHAUD, RÉAL 6-Q-505621-101-PT MICHAUD, BERTRAND 3-Q-507174-102-PT LÉONARD PINEAULT & FILS INC. 6-Q-507304-102-PT TRANSPORTS MARCEL RIOUX LTÉE 7-Q-501454-101-PT RIOUX, NORMAND 6-Q-501455-101-PT RIOUX, ROGER 6-Q-501422-101-PT RIOUX, JEAN CLAUDE 4-Q-505565-101-PT BROCHU, AUBIN 7-Q-502494-101-PT PERREAULT, RENAUD 5-Q-500334-102-PT YVON, DASTOUS 8-Q-502493-101-PT DUBÉ ROGER 6-Q-501166-102-PT NORMAND, ERNEST Requérants	G.O.Q. no 27 p. 7480	80 07 05	Fixation générale de tarif Accordée
M-80-53395-8	81 06 18	Décision: MCV-17886-TF CM-50000-145-PT COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE ROUTES ET GRANDS TRAVAUX DU QUÉBEC DONOHUE ST-FÉLICIEN INC. VILLE DE MONTRÉAL L'ASSOCIATION DES INDUSTRIES FORESTIÈRES DU QUÉBEC LTÉE LABERGE & LABERGE (1978) LTÉE LA CONFÉRENCE DES CAMIONNEURS QUÉBÉCOIS INC. L'ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS DE BOIS DE QUÉBEC-SUD INC. *ET AL.* (33 membres)	G.O.Q. no 27	80 07 05	

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
		BARETTE-CHAPAIS LTÉE LA SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES ASSOCIATION DES EMPLOYEURS DE LA BAIE JAMES FOREX INC. L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS DE BOIS DE SCIAGE DU QUÉBEC POSTE DE COURTAGE MONTRÉAL-LAVAL RÉGION 10 INC. CHAÎNE COOPÉRATIVE DU SAGUENAY LES MATÉRIAUX BLANCHET INC. (Régions 1, 3 et 8) BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. POSTE DE COURTAGE DE LA RÉGION 08 INC. MARCEL RIOUX *ET AL.* (17 autres personnes) ASSOCIATION DES CAMIONNEURS-ENTREPRENEURS EN VRAC DE LA RÉGION 01 *ET AL.* (membres désignés au dossier) L'ASSOCIATION NATIONALE DES CAMIONNEURS ARTISANS INC. L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 01 L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 02 L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 03 L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 04 L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 05 L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 07 L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 08 L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 09 L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DU COMTÉ DE MONTMORENCY L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DU COMTÉ DE ROBERVAL L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DU COMTÉ DE BEAUCE			

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
		POSTE D'AFFECTATION DE LA RÉGION 03 INC. POSTE D'AFFECTATION DE LA RÉGION 04 INC. SOUS-POSTE DE COURTAGE DE DUPLESSIS INC. LEMAY CONSTRUCTION LTÉE ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS DE BOIS DE L'ESTRIE INC. KRUGER INC. MINISTRE DES TRANSPORTS Intervenantes			

Proprio motu

La Commission:

1. Révoque la décision MCV-16861-TF relativement à toutes les matières en vrac dans la région 08 et dans toutes les régions, relativement aux matières décrites aux articles 113 et 114 du recueil du Tarif 12, volume no 7, et les matières décrites à l'article 101 de ce recueil lorsqu'elles sont utilisées à l'occasion de la construction, de la réparation ou de l'entretien des routes servant ou devant servir au transport des matières forestières;

2. Fixe, par le recueil annexé à la présente décision et connu comme le « recueil des tarifs, Tarif 12, volume no 8 », les taux et tarifs qui y apparaissent;

3. Annule le « recueil des tarifs, Tarif 12, volume 8A », les taux et tarifs apparaissant à ce recueil devant être intégrés dans le recueil connu comme le volume no 8 susdit, avec les modifications décrétées par la présente décision. Le deuxième alinéa du paragraphe 3 du dispositif de la décision MCV-17750-TF, amendée par la décision du 5 mai 1981, est révoqué en conséquence;

4. Déclare que, jusqu'à la prochaine fixation générale des taux et tarifs de camionnage en vrac, pour toutes les régions:

a) elle fixera, sur demande à cette fin, des taux et tarifs pour le transport des matières décrites à l'article 114 lorsqu'il s'effectue exclusivement en forêt et pour le transport des matières décrites à l'article 101 lorsqu'elles sont utilisées à l'occasion de la construction, de la réparation ou de l'entretien des routes servant ou devant servir au transport des matières forestières, lorsque le transport est effectué par des détenteurs de permis qui deviennent des employés d'une compagnie au même titre que n'importe quel autre salarié de cette dernière et reçoivent la rémunération prévue à la convention collective couvrant les employés du requérant de services. Jusqu'à décision contraire par la Commission, le tarif montré en annexe et tiré du volume no 7 continuera de s'appliquer au transport de ces matières;

b) elle fixera ou non une augmentation de taux et tarifs sur demande à cette fin à la suite de l'augmentation du coût du carburant;

suite de l'augmentation du coût du carburant;

c) elle fixera ou non, en tout ou en partie, les taux et tarifs des ententes particulières qui seraient soumises;

5. Décrète que la présente décision entre en vigueur le 1er juillet 1981.

M-81-00082-5	81 06 12	Décision: MCV-17881 2-M-509789-101-D DUBÉ, YVON Requérant-cessionnaire 1-M-504906-101-D TREMBLAY, YVES Requérant-cédant	G.O.Q. no 5 p. 981	81 01 31	Transfert de permis Accordée R-08 Entrée en vigueur: 81 06 12
M-81-00493-4	81 05 14	Décision: MCV-17824 4-M-509811-101-DS LES AGRÉGATS J.R.L. INC Requérante-cessionnaire 9-M-508776-101-DS LES ENTREPRISES DUBÉ & THIBAULT, INC Requérante-cédante	Le Devoir Le Devoir	80 12 17 80 12 18 80 12 19 81 01 27 81 01 28 81 01 29	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 05 14
M-81-00496-7	81 08 31	Décision: MDI-3118 M-508281-101-DS TRANSPORT NORD-OUEST INC.			Décision incidente Requête en exemption du paiement des droits. Requête accordée, la partie requérante n'ayant pas de droit de transfert à payer suite à la fusion.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-01218-4	81 08 03	Décision: MCV-17972 1-M-52515P-101-PA TRANSPORTEURS EN VRAC SHEFFORD INC Requérante	La Tribune	81 05 13	Demande de sous-poste de courtage Accordée Sous-poste région 05
M-81-02523-6	81 07 16	Décision: MCV-17920 6-M-509926-101-DS BEAUDRY, JEANNE-MANCE Requérante-cessionnaire 7-M-503118-101-DS BEAUDRY, JEAN PAUL Requérant-cédant	Le Journal de Montréal	81 03 28 81 03 29 81 03 30	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 81 07 16
M-81-02528-5	81 08 13	Décision: MCV-18044 3-M-509929-101-DS MECONSE, RHÉAL Requérant-cessionnaire 9-M-509410-103-DS THIBEAULT, PIERRE Requérant-cédant	Le Devoir	81 03 25 81 03 26 81 03 27	Transfert de permis Accordée R-07 Entrée en vigueur: 81 08 13
M-81-02795-0	81 08 17	Décision: MCV-18048 3-M-509937-101-DS MONGEAU, DENIS Requérant-cessionnaire 3-M-503856-101-DS L'ESPÉRANCE, GÉRALD Requérant-cédant	Le Devoir	81 03 31 81 04 01 81 04 02	Transfert de permis Accordée R-05 Entrée en vigueur: 81 08 17
M-81-02953-5	81 08 19	Décision: MCV-18078 8-M-509841-102-DS TRANSPORT PIERRE VILLENEUVE & FILS LTÉE Requérante-cessionnaire 3-M-503765-101-DS BASTIEN, ALFRED Requérant-cédant	Le Devoir	81 03 30 81 03 31 81 04 01	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 08 19
M-81-03563-1	81 08 04	Décision: MCV-17986 2-M-509920-101-DS YVON POIRIER ENRG Requérante-cessionnaire 9-M-504239-101-DS GRAVEL, ANTOINE Requérant-cédant	La Presse	81 04 21 81 04 22 81 04 23	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 81 08 04
M-81-03703-3	81 08 21	Décision: MCV-18079 9-M-509964-101-DS OUELLET, GASTON Requérant-cessionnaire 3-M-504490-101-DS TOUPIN, ERNEST Requérant-cédant	Journal de Montréal	81 04 23 81 04 24 81 04 25	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 08 21
M-81-04978-0	81 08 25	Décision: MCV-18086 9-M-509865-101-DS BÉLANGER & BOUDREAULT ASS Requérante-cessionnaire 4-M-500265-101-DS BOUCHARD, JEAN-LOUIS Requérant-cédant	Le Devoir	81 02 12 81 02 13 81 02 14	Transfert de permis Accordée R-08 Entrée en vigueur: 81 08 25
M-81-05319-6	81 08 21	Décision: MCV-18084 7-M-510048-101-DS SCALIBRINI & FILS INC. Requérante-cessionnaire 8-M-506375-102-DS SCALABRINI, EDMOND Requérant-cédant	La Tribune	81 06 18 81 06 19 81 06 20	Transfert de permis Accordée R-05 Entrée en vigueur: 81 08 21

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-06616-4	81 08 31	Décision: MI-50034-81 5-M-500793-101-PSS MARTIN, JEAN-GUY Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 08 31
Q-81-01139-6	81 05 27	Décision: QCV-13221 6-Q-507478-101-DS COGENEUF INC. Requérante-cessionnaire 0-Q-501121-101-DS LES CARRIÈRES LANGLOIS LTÉE Requérante-cédante	Le Soleil	81 02 25 81 02 26 81 02 27	Transfert de permis Accordée 2 permis R-03 Entrée en vigueur: 81 05 27
Q-81-01237-8	81 06 26	Décision: QCV-13311 2-Q-507480-101-DS TRANSPORT EN VRAC R.D.L. INC. Requérante-cessionnaire 8-Q-507237-103-DS LES ENTREPRISES GAGNON & MICHAUD ENR. En société Requérante-cédante	Journal de Québec	81 02 27 81 02 28 81 03 02	Transfert de permis Accordée R-03 Entrée en vigueur: 81 06 26
Q-81-01679-1	81 08 26	Décision: QCV-13374 7-Q-507501-101-D ROGER FOSTER ENR. Requérante-cessionnaire 9-Q-501882-102-D LAVOIE, JOSEPH-ÉLIE Requérant-cédant	G.O.Q. no 20 p. 6624	81 05 16	Transfert de permis Accordée R-09 Entrée en vigueur: 81 08 26
Q-81-01695-7	81 06 26	Décision: QCV-13332 6-Q-52317P-101-PA SOUS-POSTE D'AFFECTATION DE STE-FOY Requérant	Le Soleil	81 04 29	

Demande de sous-poste de courtage
Accordée
Condition: Le ou avant le 30 septembre 1981, la détentrice devra fournir toutes les formules d'adhésion des titulaires de permis abonnés à la corporation et la preuve que ceux-ci sont en règle avec le poste conformément aux dispositions de l'article 43 *d*) du règlement, à savoir qu'ils sont remis au poste à titre de contribution de base, une somme de 125 $ par camion inscrit.

Q-81-01817-7	81 08 26	Décision: QCV-13373 9-Q-505925-102-D GILLES FRASER Requérant-cessionnaire 8-Q-505850-101-D GENDRON, CAROL Requérant-cédant	G.O.Q. no 21 p. 6877	81 05 23	Transfert de permis Accordée R-09 Entrée en vigueur: 81 08 26
Q-81-01837-5	81 07 07	Décision: QCV-13329 8-Q-507484-101-D LES ENTREPRISES GHISLAIN MATHIEU INC. Requérante-cessionnaire 5-Q-502876-101-D MATHIEU, GHISLAIN Requérant-cédant	G.O.Q. no 23 p. 7346	81 06 06	Transfert de permis Accordée R-02 Entrée en vigueur: 81 07 07
Q-81-01887-0	81 07 03	Décision: QCV-13323 1-Q-507531-101-D LES EXCAVATIONS JEAN-MARIE CÔTÉ INC Requérante-cessionnaire 5-Q-503668-101-D CÔTÉ, JEAN-MARIE Requérant-cédant	G.O.Q. no 22 p. 7085	81 05 30	Transfert de permis Accordée R-03 transfert deux (2) permis Entrée en vigueur: 81 07 03

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-02074-4	81 08 31	Décision: QCV-13383 2-Q-507548-101-DS TRANSPORT GIROMIXTE INC. Requérante-cessionnaire 0-Q-501774-101-DS LAPOINTE, CAMILLE Requérant-cédant	Journal de Québec	81 05 06 81 05 07 81 05 08	Transfert de permis Accordée Telle que modifiée. Transport des matières groupes 3, J et 4A de l'article 3, R-03. Entrée en vigueur: 81 08 31
Q-81-02199-9	81 08 27	Décision: QCV-13372 4-Q-501440-102-DS CHARETTE, LUDOVIC Requérant-cessionnaire 1-Q-506095-101-DS CHARETTE, DONALD Requérant-cédant	Journal de Montréal	81 05 04 81 05 05 81 05 06	Transfert de permis Accordée R-01 Entrée en vigueur: 81 08 27
Q-81-02242-7	81 06 17	Décision: QT-1159 1-Q-501385-106-SI MICHAUD, RICHARD Requérant			Demande de permis — région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 17 jusqu'au: 81 07 01
Q-81-02745-9	81 08 26	Décision: QCV-13377 8-Q-507583-101-DS LES PLACEMENTS P. DUFOUR INC Requérante-cessionnaire 9-Q-507145-102-DS BÉLANGER, RÉJEAN Requérant-cédant	Le Soleil	81 07 15 81 07 16 81 07 17	Transfert de permis Accordée R-09 Entrée en vigueur: 81 08 26
Q-81-02774-9	81 08 24	Décision: QCV-13367 6-Q-507593-101-DS CHAREST, DENIS Requérant-cessionnaire 7-Q-501066-101-DS CHAREST, RICHARD Requérant-cédant	Le Nouvelliste	81 07 24 81 07 25 81 07 27	Transfert de permis Accordée R-04 Entrée en vigueur: 81 08 24
Q-81-03054-5	81 08 25	Décision: QT-1211 5-Q-505721-102-SI GUY TREMBLAY ENR Requérante			Demande de permis — région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03055-2	81 08 25	Décision: QT-1211 3-Q-500187-109-SI BAILLARGEON, HERVÉ Requérant			Demande de permis — région 08 Rejetée
Q-81-03056-0	81 08 25	Décision: QT-1211 2-Q-500857-111-SI ROY, CLERMONT Requérant			Demande de permis — région 08 Rejetée
Q-81-03057-8	81 08 25	Décision: QT-1211 2-M-501695-102-SI BOUDREAU, ADONAI Requérant			Demande de permis — région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03058-6	81 08 25	Décision: QT-1211 5-Q-507321-103-SI SABOURIN, ALBERT Requérant			Demande de permis — région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-03059-4	81 08 25	Décision: QT-1211 5-M-509265-104-SI CYR, MARIO Requérant			Demande de permis — région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81 03060-2	81 08 25	Décision: QT-1211 2-Q-505674-104-SI PAYEUR, MARCEL Requérant			Demande de permis — région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03061-0	81 08 25	Décision: QT-1211 5-M-507913-103-SI DUMONT, DANIEL Requérant			Demande de permis — région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03062-8	81 08 25	Décision: QT-1211 1-Q-501385-109-SI MICHAUD, RICHARD Requérant			Demande de permis — région 08 Rejetée
Q-81-03063-6	81 08 25	Décision: QT-1211 6-Q-501497-106-SI MARQUIS, JEAN-LOUIS Requérant			Demande de permis — région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03064-4	81 08 25	Décision: QT-1211 0-M-508866-104-SI LES ENTREPRISES GERMAIN DUMONT INC Requérante			Demande de permis — région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03065-1	81 08 25	Décision: QT-1211 0-M-508072-102-SI QUIRION, RICHARD Requérant			Demande de permis — région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03066-9	81 08 25	Décision: QT-1211 0-M-505680-102-SI ST-PIERRE, FERNAND Requérant			Demande de permis — région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03067-7	81 08 25	Décision: QT-1211 3-Q-501847-102-SI PRIVÉ, GUY Requérant			Demande de permis — région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03068-5	81 08 25	Décision: QT-1211 2-Q-500428-102-SI LESSARD, LAURÉAT Requérant			Demande de permis — région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03069-3	81 08 25	Décision: QT-1211 3-Q-500328-111-SI TURCOTTE, MARCEL Requérant			Demande de permis — région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03070-1	81 08 25	Décision: QT-1211 3-Q-506804-102-SI DÉRY, ROBERT Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03071-9	81 08 25	Décision: QT-1211 4-M-504267-102-SI GAGNÉ, MARC-ANDRÉ Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-03072-7	81 08 25	Décision: QT-1211 3-M-508798-102-SI GARNEAU, GRÉGOIRE Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03073-5	81 08 25	Décision: QT-1211 5-Q-506927-103-SI LA SABLIÈRE LABRIE INC. Requérante			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03074-3	81 08 25	Décision: QT-1211 5-Q-506943-105-SI LAMPRON, ROGER Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03075-0	81 08 25	Décision: QT-1211 1-Q-500106-102-SI TREMBLAY, BERCHMANS Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03076-8	81 08 25	Décision: QT-1211 0-Q-500131-102-SI TREMBLAY, GÉRALD Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03077-6	81 08 25	Décision: QT-1211 1-M-504583-102-SI TURGEON, MICHEL Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03078-4	81 08 25	Décision: QT-1211 0-Q-505346-102-SI DESBIENS, GILLES Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03079-2	81 08 25	Décision: QT-1211 0-Q-507060-104-SI TARDIF, JEAN-MARC Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03080-0	81 08 25	Décision: QT-1211 6-Q-501810-104-SI BÉLANGER, ALPHONSE-GUY Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03081-8	81 08 25	Décision: QT-1211 9-M-500948-102-SI CÔTÉ, MICHEL Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03082-6	81 08 25	Décision: QT-1211 5-Q-500607-105-SI RIVARD, JEAN-LUC Requérant			Demande de permis région 08 Rejetée
Q-81-03083-4	81 08 25	Décision: QT-1211 3-Q-506143-107-SI GINGRAS, RÉAL Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03084-2	81 08 25	Décision: QT-1211 3-Q-501839-102-SI LEMIEUX, CAROL Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03085-9	81 08 25	Décision: QT-1211 7-Q-501819-102-SI CÔTÉ, JEAN-YVES Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03086-7	81 08 25	Décision: QT-1211 1-Q-507242-103-SI J. M. ET V. LESSARD INC. Requérante			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03087-5	81 08 25	Décision: QT-1211 2-Q-505427-102-SI LESSARD, MICHEL Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-03088-3	81 08 25	Décision: QT-1211 8-Q-501701-104-SI VINCENT, GILLES Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03089-1	81 08 25	Décision: QT-1211 6-M-503648-102-SI RAYMOND BERTRAND Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03090-9	81 08 25	Décision: QT-1211 2-M-508393-103-SI BEAUCHESNE, HENRI Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03091-7	81 08 25	Décision: QT-1211 5-M-508101-102-SI BRODEUR, ALAIN Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03092-5	81 08 25	Décision: QT-1211 0-Q-500073-104-SI MILLER, MICHEL Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03093-3	81 08 25	Décision: QT-1211 0-Q-506997-103-SI LAROCHE, JEAN-YVES Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03094-1	81 08 25	Décision: QT-1211 5-Q-504955-107-SI SIMARD, ÉDOUARD Requérant			Demande de permis région 08 Rejetée
Q-81-03095-8	81 08 25	Décision: QT-1211 9-M-502753-102-SI DUMONT, VIATEUR Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03096-6	81 08 25	Décision: QT-1211 8-M-506458-102-SI NADEAU, MARC Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03097-4	81 08 25	Décision: QT-1211 4-Q-501762-103-SI PERRON, RICHARD Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03098-2	81 08 25	Décision: QT-1211 4-Q-507157-104-SI LAFOND, GAÉTAN Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03099-0	81 08 25	Décision: QT-1211 4-M-508052-102-SI JEAN LONGPRÉ TRANSPORT EN VRAC ENRG Requérante			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03100-6	81 08 25	Décision: QT-1211 7-M-501591-102-SI JACQUES GERMAIN Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03102-2	81 08 25	Décision: QT-1211 3-Q-502456-109-SI DENIS, PAUL-EUGÈNE Requérant			Demande de permis région 08 Rejetée
Q-81-03103-0	81 08 25	Décision: QT-1211 6-M-501030-102-SI BERGERON, LAURENT Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-03104-8	81 08 25	Décision: QT-1211 4-M-508920-102-SI TRANSPORT EN VRAC S.D.N. INC. Requérante			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03105-5	81 08 25	Décision: QT-1211 9-Q-504662-103-SI TRANSPORT ROLAND LAFRANCE ENR Requérante			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03107-1	81 08 25	Décision: QT-1211 7-M-507077-104-SI LÉVESQUE, FERNAND Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03113-9	81 08 25	Décision: QT-1211 2-M-509458-102-SI GIGUÈRE, JEAN-PAUL Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03117-0	81 08 25	Décision: QT-1211 8-M-500113-101-SI CARRIÈRE, FLORENT Requérant			Demande de permis région 08 Rejetée
Q-81-03118-8	81 08 25	Décision: QT-1211 4-M-507260-102-SI BRODEUR, YVES Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03119-6	81 08 25	Décision: QT-1211 1-M-509053-104-SI LABRIE, LUDGER Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03122-0	81 08 25	Décision: QT-1212 9-Q-501577-102-SI GAUDREAULT, JEAN-PIERRE Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 25 jusqu'au: 81 09 09
Q-81-03124-6	81 08 25	Décision: QT-1215 6-Q-506660-101-SI TREMBLAY, GERMAIN Requérant			Demande de permis région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 25 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03193-1	81 09 09	Décision: QT-1228 1-Q-504793-103-SI RIOUX, VIATEUR Requérant			Demande de permis région 01 Rejetée
Q-81-03194-9	81 09 09	Décision: QT-1227 4-Q-501499-103-SI RIOUX, RÉJEAN Requérant			Demande de permis région 01 Rejetée
Q-81-03195-6	81 09 09	Décision: QT-1226 4-Q-501515-103-SI RIOUX, MARC ANDRÉ Requérant			Demande de permis région 01 Rejetée

DÉCHETS

M-81-06666-9	81 09 08	Décision: MI-71017-81 6-M-710581-101-PSS PÉPIN, JEAN-LOUIS Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 08
M-81-06667-7	81 09 02	Décision: MI-71015-81 1-M-710263-101-PSS THIBAULT, DENIS Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 02

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-06668-5	81 09 02	Décision: MI-71016-81 5-M-710681-102-PSS NOMININGUE FOSSES SEPTIQUES ENR. Requérante			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 02
Q-80-25001-1	81 09 10	Décision: QSD-641 3-Q-710745-101-D POULIOT, JEAN-CLAUDE Requérant	G.O.Q. no 49 p. 11783	80 12 06	Demande de permis Rejetée
Q-81-01445-7	81 09 04	Décision: QSD-640 4-Q-710777-101-D LEFEBVRE, JEAN-MARC Requérant	G.O.Q. no 17 p. 6044	81 04 25	Demande de permis région 01 Accordée
Q-81-03233-5	81 09 04	Décision: QT-1225 7-Q-710808-103-SI MÉTHOT, DORILA Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 04 jusqu'au: 81 09 18
		MARITIME			
Q-81-03336-6	81 09 04	Décision: QI-71020 7-Q-710568-102-PSS SÉVIGNY, JEAN-ROCH Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 04

Errata

Veuillez prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 34 du 22 août 1981, page 9385, au numéro de rôle M-81-06075-3, une erreur apparaît dans le nom de la requérante. On aurait du lire **105077 CANADA INC.** au lieu de **10577 CANADA INC.**

Le 9 septembre 1981.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MR-31653-81, rôle M-81-05689-2 apparaissant à la page 9273 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 33A du 15 août 1981, dans la nature de la décision on devrait y lire « **Désistement** » au lieu de « **Rejetée** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause M-81-05395-6 apparaissant à la page 9293 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 33A du 15 août 1981, le numéro de la décision devrait se lire « **MPN-14828** » au lieu de « **MPN-14826** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MPT-16440, rôle M-81-02360-3 apparaissant à la page 9248 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 33A du 15 août 1981, dans la nature de la décision on devrait y lire « **Accordée** » au lieu de « **Rejetée** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MPN-14845, rôle M-81-05419-4 apparaissant à la page 9294 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 33A du 15 août 1981, dans la nature de la décision on devrait y lire « **Rejetée** » au lieu « **Accordée** » ainsi qu'**il ne devrait pas y avoir de date d'entrée en vigueur** puisque la décision entre en vigueur à l'expiration des délais légaux soit dans ce cas le 31 août 1981.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MPN-14869, rôle M-81-05424-4 apparaissant à la page 9294 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 33A du 15 août 1981, la date d'entrée en vigueur devrait être « **81 06 17** » au lieu « **81 11 17** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause M-81-05455-8 apparaissant à la page 9296 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 33A du 15 août 1981, le numéro de la décision devrait être « **MPN-14797** » au lieu de « **MPN-14798** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MPN-15020, rôle M-81-05749-4 apparaissant à la page 9303 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 33A du 15 août 1981, **il ne devrait pas y avoir d'entrée en vigueur** puisque la décision entre en vigueur à l'expiration des délais légaux soit dans ce cas le 31 août 1981.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause M-81-05541-5 apparaissant à la page 9268 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 33A du 15 août 1981, le numéro de décision devrait se lire « **MS-7127** » au lieu de « **MS-7125** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause M-81-05543-1 apparaissant à la page 9268 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 33A du 15 août 1981, le numéro de la décision devrait se lire « **MS-7125** » au lieu de « **MS-7127** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MCV-17945, rendue dans la cause M-80-54908-7 apparaissant à la page 9319 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 33A du 15 août 1981, dans la nature de la décision on devrait y lire « **Transfert de permis** » au lieu de « **Transfert partiel de permis** » ainsi qu'on devrait y lire les mots suivants: « **Révision de la décision MCV-17690** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MCV-17888, rendue dans la cause M-81-05109-1 apparaissant à la page 9324 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 33A du 15 août 1981, dans la nature de la demande on devrait y lire « **Demande de permis** » au lieu de « **Transfert de permis** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause M-81-00089-0 apparaissant à la page 9337 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 33A du 15 août 1981, le numéro de décision devrait se lire « **MSD-736** » au lieu de « **MSD-766** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Veuillez prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec* no 36 du 5 septembre 1981, à la page 9708, lors de la publication de la demande de J. SAUVAGEAU & FILS LTÉE, rôle Q-81-02993-5, dossier Q-600090-103-DT, l'adresse du requérant aurait dû se lire: **225, boulevard Dussault, St-Marc-des-Carrières (Portneuf) QC, G0A 4B0**, au lieu de: **125, boul. de la Montagne, Saint-Casimir (Portneuf) QC, G0A 3L0**.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Veuillez prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec* no 37 du 12 septembre 1981, à la page 9861, lors de la publication de la demande de U-HAUL CO (CANADA) LIMITED, dossier M-600417-144-D, le numéro de rôle aurait dû se lire **Q-81-03024-8** au lieu de **M-81-03024-8**.

14749-o

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Municipalité de Cap-Saint-Ignace

Avis est donné qu'en vertu de l'article 81 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), le Conseil de la municipalité de Cap-Saint-Ignace a adopté, en date du 8 septembre 1981, une résolution à l'effet d'entreprendre l'élaboration du plan d'urbanisme de cette municipalité.

Le Conseil municipal entend adopter le plan d'urbanisme au plus tard en janvier 1982.

Le secrétaire-trésorier,
14750-o DONALD BERNIER.

Associations coopératives — Loi sur les

LA BLEUETIÈRE COOPÉRATIVE DE GALLIX

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « LA BLEUETIÈRE COOPÉRATIVE DE GALLIX », dont le siège social est situé à Gallix, QC, dans la circonscription électorale de Duplessis.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
14885-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

CENTRE COOPÉRATIF DE LOISIRS ET DE SPORTS DU MONT ORIGNAL

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « CENTRE COOPÉRATIF DE LOISIRS ET DE SPORTS DU MONT ORIGNAL », dont le siège social est situé à Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin, QC, dans la circonscription électorale de Bellechasse.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
14864-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

CLUB COOPÉRATIF DES CONSOMMATEURS DE ST-PAMPHILE

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « CLUB COOPÉRATIF DES CONSOMMATEURS DE ST-PAMPHILE », dont le siège social est situé à Saint-Pamphile, QC, dans la circonscription électorale de Montmagny-L'Islet.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
14855-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

CO-OP D'HABITATION DU 8 MARS (MONTRÉAL)

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « CO-OP D'HABITATION DU 8 MARS (MONTRÉAL) », dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans la circonscription électorale de Rosemont.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
14856-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE DE FORMATEURS EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL CHAUVEAU

(Loi sur les associations coopératives)

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement spécial adopté le 18 août 1981 de la « COOPÉRATIVE DE FORMATEURS EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL CHAUVEAU », changeant le siège social de Québec, dans la circonscription électorale de La Peltrie, pour celui de Loretteville, dans la circonscription électorale de Chauveau.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
14792-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Avis divers

Centre islamique du roi Khaled
King Khaled Islamic Center

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71) il a accordé des lettres patentes, en date du 3 juillet 1981, constituant en corporation régie par la Loi sur les corporations religieuses MM. Salah Abdel Kereim, comptable, Nour Abdel Kereim, gérant d'hôtel, tous deux du 1215, rue Poirier, Brossard, Samir Waly, ingénieur, 1820, G.-Surprenant, Brossard, M. Abdel Rahman Sebai, ingénieur des travaux publics, 1759, boulevard Henri-Bourassa est, appartement 307, Montréal, Fathi Hussein, comptable, 8820, rue Tolhurst, appartement 2, Montréal, et Farouk Baroudi, ingénieur, 47, croissant de la Moselle, Saint-Lambert.

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 1 500 000,00 $.

Le siège social de la corporation est situé au 1215, rue Poirier, Brossard, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

14748-o 1847-8180

Commission Scolaire des Îles
pour Commission Scolaire de Grande-Entrée

Avis public est, par les présentes, donné que conformément à l'émission de 215 000,00 $ de la Commission Scolaire de Grande-Entrée, les obligations portant les numéros D007 - M151 - M158 - M165 - M172 - M179 - M186 - M193 - M200 - M207 - M210, seront rachetées par anticipation le 1er octobre 1981 et que les intérêts sur lesdites obligations cesseront de courir à compter de cette date.

Cap-aux-Meules, Îles-de-la-Madeleine, le 8 septembre 1981.

Le directeur général,
14816-o ROSAIRE ARSENEAU.

Commission scolaire de Montmagny

Rachat d'obligations

Aux détenteurs des obligations de l'émission de trois cent soixante et cinq mille dollars (365 000,00 $) datée du 1er novembre 1969 de l'ex-commission scolaire de St-Pierre de la Rivière-du-Sud faisant partie maintenant de la nouvelle Commission scolaire de Montmagny,

Avis public est, par les présentes, donné que la Commission scolaire de Montmagny a procédé, par tirage au sort, au rachat pour fins d'amortissement le 1er novembre 1981, conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes (ou partie de ces obligations) comme mentionné ci-après, de l'émission mentionnée ci-dessus, à cent pour cent (100%) de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Numéros:

V-006	5 000,00 $
M-239	1 000,00 $
M-244	1 000,00 $
M-253	1 000,00 $
M-254	1 000,00 $

Les obligations (ou partie de ces obligations) ci-haut mentionnées, rappelées pour rachat, deviendront dues et payables et seront payées en monnaie ayant cours légal au Canada, à toute succursale de la Banque Nationale du Canada dans la province de Québec, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus et dans le cas d'obligations à coupons avec tous les coupons échéant après le 1er novembre 1981 attachés.

Avis public est aussi, par les présentes, donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations (ou partie de ces obligations) présentement appelées pour paiement cessera de s'accroître le et après le 1er novembre 1981.

Montmagny, le 18 septembre 1981.

Commission scolaire de Montmagny,
Le directeur général,
14886-o ALPHONSE GUILLEMETTE.

Fraternité Val des Rapides

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c C-71) il a accordé des lettres patentes en date du 3 juillet 1981, constituant en corporation régie par la Loi sur les corporations religieuses Soeur Maria Rosa Voukirakis, religieuse, 6574, 41e Avenue (Rosemont) Montréal, Soeur Lorette Langlais, religieuse, 1130, Saint-Joseph est, Montréal, Frère Lionel Gaumont, religieux, 10, Saint-Jacques, C.P. 190, Saint-Jacques, Père Guy Morin, religieux, village Valcartier et Père Fernand Gaudry, religieux, 59, rue Desnoyers, Pont-Viau.

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 15 000 000,00 $.

Le siège social de la corporation est situé à ville de Laval, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

14748-o 1848-3438

Ville de Mont-Joli

Avis de rachat

Aux détenteurs des obligations payables en monnaie canadienne de l'émission d'obligations de 367 000 $ datée du 1er novembre 1969 de la ville de Mont-Joli, province de Québec, Canada.

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Mont-Joli rachètera par anticipation en date du 1er novembre 1981, 15 000 $ de cette émission pour satisfaire à l'amortissement annuel prévu pour l'exercice financier 1981.

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Mont-Joli a procédé au tirage au sort des obligations ci-après mentionnées pour rachat par anticipation.

Numéros des obligations à coupons 1 000 $ chacune, rachetables le 1er novembre 1981:

M-173, M-194, M-198, M-211, M-223, M-252, M-264, M-270, M-299, M-300, M-305, M-347, M-349, M-354, M-366.

Avis public est aussi, par les présentes, donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître le et après le 1er novembre 1981.

Mont-Joli, le 9 septembre 1981.

Le trésorier,
14879-o JEAN-CHARLES FOURNIER.

Ville de Sainte-Foy

Avis de rachat partiel

Émission de 2 050 000 $ de débentures à fonds d'amortissement à 5¼%, portant la date du 1er novembre 1966, et échéant le 1er novembre 1991, faite en vertu du Règlement no 1049.

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Sainte-Foy rachètera par anticipation, au pair, le 1er novembre 1981, les 56 000 $, de débentures suivantes de l'émission ci-haut indiquée, et ce, en vertu de la clause de rachat insérée au règlement d'emprunt et reproduite sur lesdites débentures.

56 × 1 000 $ — numéros:

201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158, 1159, 1160, 1341, 1342, 1343, 1344.

Lesdites débentures deviendront dues et payables, et elles seront payables et rachetées, principal et intérêts, à la date ci-dessus mentionnée, en monnaie légale des États-Unis d'Amérique, avec les intérêts courus jusqu'au 1er novembre 1981, sur présentation et remise d'icelles, avec tous les coupons d'intérêts échéant après le 1er novembre 1981, y attachés, à la Bank of Montreal Trust Company, en la cité de New York, N.Y., E.U.A. Les débentures enregistrées quant au principal doivent être accompagnées de tous les documents requis pour le transfert.

Lesdites débentures cesseront de porter intérêt à compter du 1er novembre 1981.

Sainte-Foy, le 11 septembre 1981.

Le greffier,
14880-o RENÉ DAMPHOUSSE.

Succession Gérald Bédard

Avis est donné que dame Huguette St-Jean, ès qualités de tutrice et monsieur Guy St-Jean, ès qualités de subrogé-tuteur, ont renoncé, sous bénéfice d'inventaire, aux noms de Karmen Bédard et d'Amélie Bédard, à leur part dans la succession de feu Gérald Bédard.

Acte reçu devant Ghislaine Paquet, notaire, le 18 août 1981, à son étude, 6396, St-Denis, à Montréal, et enregistré à Verchères, le 24 août 1981, no 164916.

Montréal, le 1er septembre 1981.

Le procureur,
14766-o GHISLAINE PAQUET, NOTAIRE.

Succession Jean-Baptiste Robinson

Prenez avis que dame Juliette Althot a été nommée tutrice à ses enfants mineurs, Yolande, Sylvain, Sylvie, Anselme et Johanne, aux termes d'un acte de tutelle homologué à la Cour supérieure du district de Bonaventure, le 19 août 1981, dossier numéro 105-14-000078-81. 105-14-000078-81.

Aux termes d'un acte d'acceptation sous bénéfice d'inventaire reçu devant Gilles Tremblay, notaire, le vingt-sept août 1981 et enregistré au Bureau de la première division d'enregistrement de Bonaventure à New-Carlisle, le 2 septembre 1981, sous le numéro 45540, dame Juliette Althot, ès qualités de tutrice, telle qu'autorisée, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu M. Jean-Baptiste Robinson.

New-Richmond, le 9 septembre 1981.

Le notaire,
14783-o GILLES TREMBLAY.

Succession Joseph Arsène Gagnon

Avis est, par les présentes, donné que M. Gérard Gagnon, 8644, rue Hochelaga, Montréal, M. Émile Gagnon, 2965, rue Savard, Sherbrooke, dame Alice Gagnon-Chartier, 1570, rue Ledoux, appartement 2, Sherbrooke, dame Dorothée Gagnon-Ross, 339, rue Picard,

Sainte-Sophie, dame Jeannette Gagnon-Hallé, rue Belvédère, Sherbrooke, dame Madeleine Gagnon-Gagné, 10794, rue Meunier, Montréal, M. Jean-Paul Gagnon, 1615, rue Bellefleur, Sherbrooke, dame Dolorès Gagnon-Roy, R.R. no 2, Foster et dame Marie-Reine Gagnon-Lapolla demeurant en Italie, héritiers de leur frère, feu Joseph Arsène Gagnon, en son vivant rentier, domicilié à Montréal, au numéro 5330, boulevard Pie-IX, appartement 407, où il est décédé le vingt et un juin mil neuf cent quatre-vingt-un (21 juin 1981) en laissant un dernier testament passé devant Me Claude Desrosiers, notaire, le dix-neuf avril mil neuf cent soixante-dix-neuf (19 avril 1979) sous le numéro 18397 de ses minutes, ont accepté la succession dudit Joseph Arsène Gagnon, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Me André Vaillancourt, notaire, 36, rue Wellington nord, appartement 2, Sherbrooke, daté le quatre août mil neuf cent quatre-vingt-un (4 août 1981) et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le quatorze août mil neuf cent quatre-vingt-un (14 août 1981), sous le numéro 3201987.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire André Vaillancourt et peut-être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Sherbrooke, le 20 août 1981.

Le procureur,
14767-o ANDRÉ VAILLANCOURT, *notaire*.

Succession Michel Lemay

Avis est, par les présentes, donné conformément à l'article 676 du Code civil, que madame Nicole Baron, demeurant au 7145, rue Wolfe, Lac-Mégantic, QC, G6B 2S3, agissant en sa qualité de tutrice à ses deux enfants mineurs, Nathalie Lemay et Karine Lemay, héritières de la succession de feu monsieur Michel Lemay, en son vivant, courtier d'assurance, demeurant au Lac-Mégantic, décédé accidentellement le 9 avril 1981, sans laisser de testament, a accepté pour et au nom de ses enfants mineurs la succession dudit Michel Lemay, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Jean Paul Normand, notaire, le 31 août 1981 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Frontenac, au Lac-Mégantic, sous le no 137368.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Jean Paul Normand, notaire, et peut être consulté à son bureau, au 5256, rue Frontenac, Lac-Mégantic, QC, G6B 1H3.

Après deux (2) mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Lac-Mégantic, QC, le 8 septembre 1981.

Le procureur,
14867-o JEAN PAUL NORMAND, *notaire*.

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

Caisse populaire des travailleurs de l'enseignement de Louis-Fréchette

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement adopté le 17 juin 1980 à l'effet que le groupe de la Caisse qui est présentement « L'Association des Enseignants catholiques de Louis-Fréchette », soit changé en celui de « tous les travailleurs de l'enseignement, les membres de leur famille immédiate ainsi que le personnel à l'emploi de la commission scolaire régionale Louis-Fréchette, des commissions scolaires Pointe-Lévy, Abénakis, Bellechasse, de l'Élan et Nouvelle-Beauce, lesquelles commissions scolaires se trouvent sur le territoire de la commission scolaire régionale Louis-Fréchette ».

Québec, le 10 septembre 1981.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
14768-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Paul Brasson

Par le certificat numéro 81-280 du 20 août 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Pavel Brasoveanu, né le 5 novembre 1937, en celui de Paul Brasson.

Sainte-Foy, le 9 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
14815-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Albert Brousseau

Par le certificat numéro 81-281 du 20 août 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Albert, né le 29 mars 1912, en celui de Joseph Albert Brousseau.

Sainte-Foy, le 9 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
14815-o GERMAIN HALLEY.

Marie Madeleine Cécile Côté

Par le certificat numéro 81-286 du 20 août 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Madeleine Cécile, née le 15 août 1934, en celui de Marie Madeleine Cécile Côté.

Sainte-Foy, le 9 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
14815-o GERMAIN HALLEY.

Florin Michel Feldman

Par le certificat numéro 81-288 du 20 août 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Florin Craciun, né le 18 septembre 1959, en celui de Florin Michel Feldman.

Sainte-Foy, le 9 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
14815-o GERMAIN HALLEY.

Marie Carole Griffiths

Par le certificat numéro 81-290 du 20 août 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Francine Michaud, née le 3 juin 1954, en celui de Marie Carole Griffiths.

Sainte-Foy, le 9 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
14815-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Daniel Guittier

Par le certificat numéro 81-292 du 20 août 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Daniel Pépin, né le 20 septembre 1962, en celui de Joseph Daniel Guittier.

Sainte-Foy, le 9 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
14815-o GERMAIN HALLEY.

Marie Luce Sylvie Laurendeau

Par le certificat numéro 81-289 du 20 août 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Luce Sylvie Grenier, née le 19 janvier 1961, en celui de Marie Luce Sylvie Laurendeau.

Sainte-Foy, le 9 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
14815-o GERMAIN HALLEY.

Marie Denise Hélène Lavoie

Par le certificat numéro 81-282 du 20 août 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Denise Hélène Clément, née le 13 avril 1963, en celui de Marie Denise Hélène Lavoie.

Sainte-Foy, le 9 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
14815-o GERMAIN HALLEY.

George William Bruce Springer

Par le certificat numéro 81-291 du 20 août 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de George William Bruce Patriquin, né le 27 janvier 1963, en celui de George William Bruce Springer.

Sainte-Foy, le 9 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
14815-o GERMAIN HALLEY.

Marie Claire Diane Tellier

Par le certificat numéro 81-287 du 20 août 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Claire Diane Couture, née le 24 octobre 1958, en celui de Marie Claire Diane Tellier.

Sainte-Foy, le 9 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
14815-o GERMAIN HALLEY.

Grace Carolyne Wilkie

Par le certificat numéro 81-285 du 20 août 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Grace Carolyne Cobham, née le 5 octobre 1961, en celui de Grace Carolyne Wilkie.

Sainte-Foy, le 9 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
14815-o GERMAIN HALLEY.

Irma Elissa Wilkie

Par le certificat numéro 81-283 du 20 août 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Irma Elissa Cobham, née le 1er avril 1939, en celui de Irma Elissa Wilkie.

Sainte-Foy, le 9 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
14815-o GERMAIN HALLEY.

Winston Orlando Wilkie

Par le certificat numéro 81-284 du 20 août 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Winston Orlando Cobham, né le 29 février 1956, en celui de Winston Orlando Wilkie.

Sainte-Foy, le 9 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
14815-o GERMAIN HALLEY.

Demandes

Candide Beaumont

Avis est donné que Candide Beaumont, professeur, domiciliée au numéro 150 du boulevard Chanoine-Gaudreault, ville de La Baie, secteur Bagotville, district de Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Candide Boulianne.

La Baie, le 4 septembre 1981.

Le procureur de la requérante,
14701-38-2-o JACQUES CÔTÉ, *notaire.*

Madeleine Bélisle

Avis est, par les présentes, donné que Madeleine Bélisle, domiciliée et résidant au 1524, 4e Avenue, Lac-Lemen à Sainte-Julienne, district de Joliette, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Madeleine Mooney, ledit nom devant servir à toutes fins légales.

Joliette, le 11 août 1981.

Les procureurs de la requérante,
MES LANDREVILLE, FARIBAULT, THIFFAULT,
14661-38-2-o VARIN & BRIND'AMOUR.

Joseph Renald Bibeau

Avis est donné que Joseph Renald Bibeau, acheteur, domicilié au 7235, rue Pierre-Corneille, appartement 235, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Ronald Bibeau.

Montréal, le 2 septembre 1981.

Le procureur du requérant,
14671-38-2-o LOUISE LAURENDEAU, *avocate.*

Fleur d'Ange Bouffard

Avis est donné que Fleur d'Ange Bouffard, enseignante, domiciliée au numéro 591 de la rue Kégaska à Sept-Îles, district de Mingan, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son prénom en celui de France.

Aucune autre personne ne bénéficiera de ce changement de prénom suite à ladite requête.

Sept-Îles, le 17 août 1981.

Le procureur de la requérante,
14622-38-2-o RAYMOND Y. GAUDREAULT, *notaire.*

Rosida Brochu

Avis est donné que Rosida Brochu, caissière, domiciliée et résidant au 2494, rue Saint-Charles, Montréal, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Rose Brochu.

Verdun, le 28 août 1981.

Le procureur de la requérante,
14637-38-2-o ME PIERRE CÔTÉ.

Ronald Bussières

Prenez avis que Ronald Bussières, 858, chemin Pintendre, Pintendre, s'adressera au ministre de la Justice afin de changer son nom en celui de Raynald Bussières.

Pintendre, 3 septembre 1981.

Le requérant,
14638-38-2-o RONALD BUSSIÈRES.

Andrée Charland

Avis est donné que Andrée Charland, dactylo, domiciliée au numéro 163, chemin Saint-Raphaël, Saint-Luc, district d'Iberville, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui d'Andrée Gendron.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 1er septembre 1981.

Le procureur de la requérante,
14828-39-2-o GINETTE CLOUTIER, *notaire.*

J. Numa Dédyme Côté

Avis est, par les présentes, donné que J. Numa Dédyme Côté, domicilié et résidant au 1200, boulevard Pie-XI nord, Val-Bélair, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Daniel Côté.

Les procureurs du requérant,
14700-38-2-o CÔTÉ, MOREAU & DEMERS.

Yves Charles de Kerstrat

Avis est donné que Yves Charles de Kerstrat, domicilié et résidant au 1464 de la rue Desjardins, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Yves Charles de Tréourret de Kerstrat, et que ce changement de nom n'affectera aucune autre personne.

Montréal, le 24 août 1981.

Le procureur du requérant,
14751-39-2-o ROBERT SOUCY, *avocat.*

Joseph Hermel Sylvain Denis

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Hermel Sylvain Denis, domicilié et résidant au 3495, rue Herman, ville de Laval, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Hermel Luc Denis.

Ville de Laval, le 20 août 1981.

Les procureurs du requérant,
14623-38-2-o ROY, THERRIEN & PLANTE.

Jeannette Liliane Jeanne Forgues

Avis est donné que Jeannette Liliane Jeanne Forgues, domiciliée à East-Farnham, province de Québec, district de Bedford, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jeannette Liliane Jeanne Miltimore.

Cowansville, le 4 septembre 1981.

Les procureurs de la requérante,
HACKETT, CAMPBELL, TURNER,
14769-39-2-o BISSONNETTE, BOUCHARD & DESPRÉS.

Henrietta Gazella Fox

Avis est donné que Henrietta Gazella Fox, artiste, épouse de Gary Moscowitz, domiciliée au 612, avenue Victoria, Westmount, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Honey Gazella Fox.

Montréal, le 9 septembre 1981.

Les procureurs de la requérante,
14784-39-2-o SEAL & ASSOCIÉS.

Marie Gabrielle Gonthier

Avis est donné que Marie Gabrielle Gonthier, étudiante, résidant et domiciliée à Saint-Benoît-Labre, district de Beauce, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Guylaine Boisselle.

Saint-Joseph, Beauce, le 13 août 1981.

Les procureurs de la requérante,
14702-38-2-o GIROUX & COUTURE.

Claude Jardin

Avis est donné que Claude Jardin, musicien, domicilié au numéro 3355 de la place Bourassa, Brossard, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Claude Garden.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de la requête sont dame Mona Chéhata Jardin dit Garden, épouse du requérant et de leur fille mineure non émancipée Nathalie Jardin, toutes deux domiciliées à la même adresse que le requérant.

Brossard, le 26 août 1981.

Le requérant,
14672-38-2-o CLAUDE JARDIN.

Riad Jazra

Prenez avis que M. Riad Jazra, domicilié et résidant au 6990, rue Papineau, appartement 14, ville Brossard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Rod Jazra. Aucune autre personne ne sera affectée par ce changement de nom.

Ville de Laval, le 27 août 1981.

Le procureur du requérant,
14817-39-2-o MICHEL ROY, *avocat.*

Vartanouche Kaprielian

Avis est donné que Vartanouche Kaprielian, ménagère, domiciliée au numéro 1780, Barre, ville Saint-Laurent, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Rose Kaprielian.

Montréal, le 3 septembre 1981.

Le procureur de la requérante,
14868-39-2-o CHAHÉ-PHILIPPE ARSLANIAN, *avocat.*

Gisèle Lapierre

Avis est, par les présentes, donné que Gisèle Lapierre, comptable, domiciliée au 1934, chemin Dunkirk, ville Mont-Royal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Hélène Lapierre.

Montréal, le 12 mai 1981.

Les procureurs de la requérante,
14752-39-2-o LÉGER, ROBIC & RICHARD.

Marie Denise Michelle Lapointe

Prenez avis que Marie Denise Michelle Lapointe, domiciliée et résidant au 829, avenue des Pinsons à Victoriaville, QC, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Denise Michelle Laroche.

Victoriaville, le 3 septembre 1981.

Les procureurs de la requérante,
PROVENCHER, PROVENCHER
14753-39-2-o & COMTOIS.

Dany Laterreur

Avis est, par la présente, donné que Dany Laterreur, étudiant, résidant et domicilié au numéro 2137, rue Brébeuf, Longueuil, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Dany Lambert.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Montréal, le 13 mai 1981.

Le procureur du requérant,
14673-38-2-o ME SERGE CHAMPAGNE.

Joseph Godfroy Denis Maniates

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Godfroy Denis Maniates, rédacteur, domicilié au 12070, rue Saint-Évariste, Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Godfroy Denis Monette.

Montréal, le 12 mai 1981.

Les procureurs du requérant,
14754-39-2-o LÉGER, ROBIC & RICHARD.

Marie-Célestine

Prenez avis que dame Marie-Célestine, ménagère, domiciliée au 7360, rue Vaillancourt, Saint-Prosper, Beauce-Sud, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Colette Veilleux.

Québec, le 1er septembre 1981.

Pour la requérante,
14785-39-2-o MICHELLE ROY.

Dominique Alice Marie Naud

Prenez avis que Dominique Alice Marie Naud, célibataire, éducatrice, domiciliée et résidant au 175, rue des Sapins, Saint-Calixte, district de Joliette, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Dominique Alice Marie Roy.

Québec, le 31 août 1981.

Les procureurs de la requérante.
FINKELSTEIN, FOURNELLE,
14703-38-2-o BERKU & PAQUIN.

Thi Minh Tam Nguyen

Avis est, par la présente, donné que Thi Minh Tam Nguyen, domiciliée au 250, Grande-Allée ouest, appartement 102, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Élaine Mary Win.

Québec, le 16 juin 1981.

Les procureurs de la requérante,
14793-39-2-o PROULX, MARQUIS & ROY.

André Pallot

Avis est donné qu'André Pallot, militaire, domicilié et résidant au 9225, place Duberger, Charlesbourg, district et province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de André Godbout.

Québec, le 2 septembre 1981.

Le procureur du requérant,
14652-38-2-o GILLES LOSIER, *notaire.*

Joseph Lawrence Pearson

Avis est donné que Joseph Lawrence Pearson, domicilié et résidant au 8, rue Brodeur, cité et district de Hull, QC, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Roland Émond.

Gatineau, le 3 septembre 1981.

Les procureurs du requérant,
14883-39-2-o TACHÉ, PHARAND & ASSOCIÉS.

Joseph Johnny Roméo Pellerin

Avis est donné que Joseph Johnny Roméo Pellerin, majeur, domicilié et résidant au 175, rue Hertel, en les cité et district de Trois-Rivières, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph John Roméo Pellerin.

Trois-Rivières, le 4 septembre 1981.

Les procureurs du requérant,
14770-39-2-0 HARDY VIGEANT ET AL.

Joseph Stéphane Michel Richard

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Stéphane Michel Richard, présentement domicilié et résidant au 448, de la Montagne, en la cité de Maniwaki, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Stéphane Michel Talbot-Richard.

Maniwaki, le 31 août 1981.

Les procureurs du requérant,
14639-38-2-o THISDALE & VILLENEUVE, *avocats.*

Yvette Sanschagrin

Prenez avis que Yvette Sanschagrin, rentière, domiciliée au 8552, de Grosbois, de la cité et du district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Yvette Labonté.

Montréal, le 9 septembre 1981.

Les procureurs de la requérante,
14857-39-2-o DEVEAU, PAQUET, LAVOIE & ASSOCIÉS.

Marie Thibodeau

Avis est, par les présentes, donné que Marie Thibodeau, domiciliée au1020, de Nemours, appartement 6, Charlesbourg, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Louise Thibodeau.

Aucune autre personne ne verra son nom changé suite au changement de nom de Marie Thibodeau.

Québec, le 9 juillet 1981.

Les procureurs de la requérante,
14730-38-2-o BERGERON, LEMAY & BROCHU.

Joseph Jean-Marc Mariel Tremblay

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Jean-Marc Mariel Tremblay, domicilié et résidant au 430, Notre-Dame, Joliette, district de Joliette, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Jean-Marc Rondeau, ledit nom devant servir à toutes fins légales.

Joliette, le 30 août 1981.

Les procureurs du requérant,
LANDREVILLE, FARIBAULT, THIFFAULT,
14674-38-2-o VARIN & BRIND'AMOUR.

Virginia Gertrude White

Avis est donné que Virginia Gertrude White, ménagère, domiciliée au 173, rue Yvon à Repentigny, province de Québec, district de Joliette, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jeanne Gertrude Lemay.

Repentigny, le 25 août 1981.

Les procureurs de la requérante,
14794-39-2-o FOREST & RENAUD, *avocats.*

Fon Liang Wong

Avis est, par les présentes, donné que Fon Liang Wong, résidant et domicilié au 3548, Jean-Talon est, appartement 1, Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Fred Fon Liang Wong.

Montréal, le 11 août 1981.

Le procureur du requérant,
14662-38-2-o GÉRARD BEAUDRY, *avocat.*

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-007148-812

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ANDRÉ OUELLETTE, autrefois du 6605, rue Lemay, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à André Ouellette de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 2 septembre 1981.

Le greffier adjoint,
14815-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-006366-811

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre BRIAN WENER, autrefois du 4823, MacKenzie, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Brian Wener, défendeur, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Brian Wener, défendeur.

Québec, le 27 août 1981.

Le greffier adjoint,
14815-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-006782-819

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre CHRISTIAN LEFEBVRE, autrefois du 3500, Ridgewood, appartement 301, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Christian Lefebvre de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 2 septembre 1981.

Le greffier adjoint,
14815-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000547-78

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÈBEC, requérant-défendeur, contre DANIEL BLAIS, intimé-demandeur.

Ordonnance

Il est ordonné à la partie intimée demanderesse de comparaître au greffe de cette Cour dans le délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance à la *Gazette officielle du Québec*.

La partie intimée demanderesse est informée qu'une copie de la mise en demeure de comparaître personnellement ou de constituer un nouveau procureur a été déposée au greffe de cette Cour à son intention.

Trois-Rivières, le 9 septembre 1981.

Le protonotaire adjoint,
14815-o JEANNINE BOISVERT.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-007151-816

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre FREIDOON ZARKAM, autrefois du 3777, Saint-Urbain, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Freidoon Zarkam de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 2 septembre 1981.

Le greffier adjoint,
14815-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-006779-815

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre GAÉTAN BÉLANGER, autrefois du 218, boulevard Mortagne, Boucherville, Québec, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Gaétan Bélanger de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 2 septembre 1981.

Le greffier adjoint,
14815-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-007147-814

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre GARY INGRAM LORD, autrefois domicilié au 4721, Barclay, appartement 7, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Gary Ingram Lord de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 2 septembre 1981.

Le greffier adjoint,
14815-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-007150-818

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre GISÈLE HEYNEMAND, autrefois du 4326, Garnier, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Gisèle Heynemand de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la défenderesse.

Québec, le 2 septembre 1981.

Le greffier adjoint,
14815-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-006778-817

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre GRACE ANDERSON, autrefois du 2054, Claremont, Montréal, QC, maintenant d'adresse inconnue, partie défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Grace Anderson, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Grace Anderson, partie défenderesse.

Québec, le 26 août 1981.

Le greffier adjoint,
14815-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000246-78

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, requérant-défendeur, contre JACQUES BENOIT, intimé-demandeur.

Ordonnance

Il est ordonné à la partie intimée demanderesse de comparaître au greffe de cette Cour dans le délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance à la *Gazette officielle du Québec*.

La partie intimée demanderesse est informée qu'une copie de la mise en demeure de comparaître personnellement ou de constituer un nouveau procureur a été déposée au greffe de cette Cour à son intention.

Trois-Rivières, le 9 septembre 1981.

Le protonotaire adjoint,
14815-o JEANNINE BOISVERT.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-007145-818

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JOSEPH ELEK, autrefois du 3261, Foreshill, appartement 7, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Joseph Elek de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 2 septembre 1981.

Le greffier adjoint,
14815-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-007146-816

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MARIE-MICHÈLE M. VALCOURT, autrefois du 3151, Jarry est, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Marie-Michèle M. Valcourt de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la défenderesse.

Québec, le 2 septembre 1981.

Le greffier adjoint,
14815-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-006944-815

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MIREILLE CARON, autrefois du 236, Laurier ouest, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Mireille Caron de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la défenderesse.

Québec, le 2 septembre 1981.

Le greffier adjoint,
14815-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000245-78

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, requérant-défendeur, contre NORMAND BOULIANNE, intimé-demandeur.

Ordonnance

Il est ordonné à la partie intimée demanderesse de comparaître au greffe de cette Cour dans le délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance à la *Gazette officielle du Québec*.

La partie intimée demanderesse est informée qu'une copie de la mise en demeure de comparaître personnellement ou de constituer un nouveau procureur a été déposée au greffe de cette Cour à son intention.

Trois-Rivières, le 9 septembre 1981.

Le protonotaire adjoint,
14815-o JEANNINE BOISVERT.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-004919-819

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre PAUL RODGERS, autrefois du 125, Sainte-Anne, appartement 84, Québec, et du 17, Saint-Ursule, appartement 3, Québec, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Paul Rodgers de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 2 septembre 1981.

Le greffier adjoint,
14815-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-006941-811

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre RICHARD GROULX, autrefois du 3435, Fort-Rolland, appartement 1, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Richard Groulx de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 2 septembre 1981.

Le greffier adjoint,
14815-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-007144-811

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre SERGE LAMONTAGNE, autrefois du 4583, Delanaudière, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Serge Lamontagne de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 2 septembre 1981.

Le greffier adjoint,
14815-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-006776-811

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre WAJIH ARAMAN, autrefois domicilié au 3810, Barclay, appartement 10, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Wajih Araman de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 2 septembre 1981.

Le greffier adjoint,
14815-o MARIE BELZILE.

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

H. ALLARD & FILS INC.

Prenez avis que la compagnie « H. ALLARD & FILS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Shawinigan, le 31 août 1981.

Le secrétaire,
14818-o JEAN-PAUL ALLARD.

ARBA REALTIES INC.

Avis est, par les présentes, donné que « ARBA REALTIES INC. », compagnie incorporée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en la ville d'Outremont, district de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
RAPPAPORT, WHELAN, BESSNER,
14869-o FELDMAN & ROSS.

ARC SUPPLY LIMITED

Prenez avis que « ARC SUPPLY LIMITED », corporation constituée selon la Loi sur les compagnies, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 14 septembre 1981.

Le secrétaire,
14890-o J.A. HAYMAN.

LOUIS-GEORGES ARSENEAULT INC.

Prenez avis que la compagnie « LOUIS-GEORGES ARSENEAULT INC. », demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Cap-de-la-Madeleine, le 27 août 1981.

Le procureur de la compagnie,
14819-o JACQUES VERRETTE, *notaire.*

AVALA CHEMICAL CO. LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « AVALA CHEMICAL CO. LTD. » constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 11 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
HEENAN, BLAIKIE, JOLIN, POTVIN,
14833-o TRÉPANIER, COBBETT.

BALCO INC.

Avis est, par la présente, donné que « BALCO INC. », corporation formée en vertu des dispositions de la partie I de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Salaberry-de-Valleyfield, district de Beauharnois, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Salaberry-de-Valleyfield, le 6 août 1981.

Le procureur de la compagnie,
14829-o RICHARD LAFONTAINE.

CARRIER & FRÈRE LIMITÉE

Avis est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, « CARRIER & FRÈRE LIMITÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 27 août 1981.

Le secrétaire,
14870-o PIERRE PRÉFONTAINE.

I. CLIMAN & FILS INC.

Avis est, par les présentes, donné que « I. CLIMAN & FILS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1er avril 1981.

Les procureurs de la compagnie,
14830-o AMSEL & MALINIAK.

CLUB CHASSE ET PÊCHE TRÉPANIER INC. DE PRICE

Prenez avis que la compagnie « CLUB CHASSE & PÊCHE TRÉPANIER INC. DE PRICE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Price, le 2 septembre 1981.

Le secrétaire-trésorier,
14786-o FERNAND DESROSIERS.

CLUB ÉQUESTRE AUX PEUPLIERS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « CLUB ÉQUESTRE AUX PEUPLIERS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Roch-de-l'Achigan, le 4 septembre 1981.

La secrétaire,
14825-o NICOLE BRISEBOIS.

DUROX INC.

Prenez avis que la compagnie « DUROX INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 19 mai 1981.

Le procureur de la compagnie,
14755-o WILDY FONTAINE.

GAGNON & LAUZON LTÉE

Prenez avis que la compagnie « GAGNON & LAUZON LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Anne-des-Plaines, le 28 juin 1981.

Le procureur de la compagnie,
14795-o GILLES HOGUE.

GENAT DEVELOPMENTS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que « GENAT DEVELOPMENTS LTD. », corporation constituée selon la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 septembre 1981.

Les procureurs de la requérante,
MICHEL GREENBLATT, C.R.,
14871-o PHILLIPS, HALPERIN.

GENTILLY ROAD HOUSING CORP.

Avis est, par les présentes, donné que « GENTILLY ROAD HOUSING CORP. », corporation constituée selon la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 septembre 1981.

Les procureurs de la requérante,
MICHEL GREENBLATT, C.R.,
14872-o PHILLIPS, HALPERIN.

L'HABITATION MODERNE DE GRAND'MÈRE LTÉE

Prenez avis que la compagnie « L'HABITATION MODERNE DE GRAND'MÈRE LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Grand-Mère, le 8 septembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
14771-o ME FRANÇOIS LAMBERT, *notaire.*

HAWCO CONSTRUCTION LTD

Avis est, par les présentes, donné que « HAWCO CONSTRUCTION LTD », corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 18 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
14884-o STIKEMAN, ELLIOTT & ASSOCIÉS.

HOLMES ELECTRICAL CONTRACTORS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « HOLMES ELECTRICAL CONTRACTORS LTD. » constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 septembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
14889-o B. ROBERT BENSON, C.R.

PLAGE HUNGRY BAY INC.
HUNGRY BAY BEACH INC.

Prenez avis que la compagnie « PLAGE HUNGRY BAY INC — HUNGRY BAY BEACH INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Salaberry-de-Valleyfield, le 31 août 1981.

Le procureur de la compagnie,
14797-o GILLES MAROIS, *notaire.*

LE JOURNAL O ÉMIGRANTE

Prenez avis que la compagnie à but non lucratif « LE JOURNAL O ÉMIGRANTE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 août 1981.

Le procureur de la compagnie,
14831-o EDUARDO DIAS, *notaire.*

SOCIÉTÉ COMMERCIALE LEHAR INC.
LEHAR TRADING COMPANY INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « SOCIÉTÉ COMMERCIALE LEHAR INC. — LEHAR TRADING COMPANY INC. » constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
14858-o SPIEGEL & KRAVETZ.

MARCHÉ DE CHAUSSURES INC.
SHOE MART INC.

Avis est, par les présentes, donné que « MARCHÉ DE CHAUSSURES INC. — SHOE MART INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 26 août 1981.

Le président,
14834-o H. PRUPAS.

PARRAINAGE STE-THÉRÈSE INC.

Avis est, par les présentes, donné que « PARRAINAGE STE-THÉRÈSE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Joliette, le 27 août 1981.

Le procureur de la compagnie,
14772-o PIERRE ROCHEVILLE.

LES PLACEMENTS P. BAILLARGEON LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LES PLACEMENTS P. BAILLARGEON LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Iberville, le 14 septembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
14873 PIERRE BAILLARGEON, *avocat.*

PLACEMENTS L.M.L.G. INC.

Avis est, par les présentes, donné que « PLACEMENTS L.M.L.G. INC. », corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Laval, province de Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 11 septembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
14796-o STEPHEN HARPER.

LES PUBLICATIONS DE LA CAPITALE INC.

Prenez avis que la compagnie « LES PUBLICATIONS DE LA CAPITALE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Cap-de-la-Madeleine, le 22 août 1981.

Le procureur de la compagnie,
14820-o JACQUES VERRETTE, *notaire.*

QUINCAILLERIE ST-JOSEPH INC.

Prenez avis que la compagnie « QUINCAILLERIE ST-JOSEPH INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Tracy, le 2 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
14821-o PÉPIN & LEBLANC, *notaires.*

R. & B. AUTO-LAVE INC.

Prenez avis que la compagnie « R. & B. AUTO-LAVE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Salaberry-de-Valleyfield, le 31 août 1981.

Le procureur de la compagnie,
14798-o GILLES MAROIS, *notaire.*

SALON ADRIEN DE PARIS INC.

Prenez avis que la compagnie « SALON ADRIEN DE PARIS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 15 septembre 1981.

La secrétaire de la compagnie,
14874-o MME FRANÇOISE GIL.

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS LARIVIÈRE INC.

Prenez avis que la compagnie « SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS LARIVIÈRE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Contrecoeur, le 8 septembre 1981.

Le secrétaire,
14756-o NORMAND LARIVIÈRE.

TRICOTS GREAT MATES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « TRICOTS GREAT MATES INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1er septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
14773-o PHILLIPS, HALPERIN.

TWENTY-SEVEN DEVELOPMENTS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que « TWENTY-SEVEN DEVELOPMENTS LTD. », corporation constituée selon la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 septembre 1981.

Les procureurs de la requérante,
MICHEL GREENBLATT, C.R.,
14875-o PHILLIPS, HALPERIN.

VICTOR'S LIMITED

Avis est donné que « VICTOR'S LIMITED », corporation incorporée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la cité de Côte-Saint-Luc, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Côte-Saint-Luc, le 3 septembre 1981.

Le secrétaire,
14822-o MARTIN PERSKY.

IRENE WILSON TOWN AND COUNTRY CLOTHES INC.

Avis est, par les présentes, donné que « IRENE WILSON TOWN AND COUNTRY CLOTHES INC. », corporation incorporée selon la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en la ville de Sutton, province de Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Cowansville, le 10 septembre 1981.

Pour la compagnie,
14876-o W.D. DUKE, C.A.

WINBERT DEVELOPMENTS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « WINBERT DEVELOPMENTS LTD. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 9 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
14774-o SPIEGEL & KRAVETZ.

YVO MÉCANO INC.

Prenez avis que la compagnie « YVO MÉCANO INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 2 septembre 1981.

Pour la compagnie,
14787-o JEAN-PIERRE GOURDEAU.

Compagnies minières — Loi sur les

LES CARRIÈRES MATAPÉDIA INC.

(Libre de responsabilité personnelle)

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies minières et de la première partie de la Loi sur les compagnies, il a été accordé par le ministre des Institutions financières et Coopératives des lettres patentes supplémentaires, en date du 6 mars 1981, à la compagnie « LES CARRIÈRES MATAPÉDIA INC. », et changeant sa dénomination sociale en celle de « LES CARRIÈRES MATAPÉDIA INC. (Libre de responsabilité personnelle) » et modifiant certaines dispositions de ses lettres patentes.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

14748-o 1466-7786

Curatelle publique — Loi sur la

Succession Gaston Lauzon

Succession de Lauzon, Gaston, en son vivant du 773, rue Terrill, appartement 3, Sherbrooke, décédé le 15 janvier 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

14877-o

Succession Alfred Palmerone

Succession de Palmerone, Alfred, en son vivant du 8260, rue Chatillon, appartement 201, ville d'Anjou, décédé le 27 mai 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

14878-o

Demande(s) à la Législature

Ville de Boucherville

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Boucherville s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi amendant sa charte en lui accordant des pouvoirs spéciaux sur les matières suivantes:

1. Accorder à la ville le pouvoir d'acquérir de gré à gré ou par expropriation tout immeuble pour fins de réserve foncière ou d'aménagement;

2. Accorder à la ville le pouvoir de détenir, louer, administrer ou restaurer les bâtiments érigés sur les immeubles ainsi acquis, pour fins d'utilité publique, d'administration municipale, de planification, d'aménagement urbain, d'habitation, de loisir, de récréation et autres fins accessoires;

3. Accorder à la ville le pouvoir de créer une corporation sans but lucratif ayant pour objet l'acquisition d'immeubles d'habitations pour personnes ou familles autres que celles à faible revenu ou à revenu modique visées par l'article 65 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (1966/1967, c. 55) et l'exercice des autres pouvoirs que la présente loi confie à la ville;

4. Accorder à la ville le pouvoir d'emprunter par règlement les sommes nécessaires et demander les subventions prévues par la loi pour l'exercice de ces pouvoirs et aux

fins d'effectuer un prêt à la corporation formée en vertu de la présente loi;

5. Autoriser la ville à réserver les services d'un ou de plusieurs agents d'immeubles professionnels, sans soumission publique, pour vendre ou offrir en vente les immeubles dont elle est propriétaire ou deviendra propriétaire en vertu de la présente loi ou à quelque titre que ce soit.

6. Et pour toutes autres fins.

Montréal, le 8 septembre 1981.

Les procureurs,
14737-38-4-o VIAU BÉLANGER & ASSOCIÉS.

E.G. Klein Limited

Avis est, par les présentes, donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada lors de la présente session ou lors d'une des deux sessions suivantes pour l'adoption d'une loi remettant en vigueur la charte de E.G. Klein Limited qui a été constituée en corporation le 21 janvier 1957, par lettres patentes émises en vertu de la Partie I de la Loi sur les compagnies, ayant sa principale place d'affaires en la ville de Montréal, province de Québec.

Montréal, le 24 août 1981.

Les procureurs de la compagnie,
14482-36-4-o ROBERT & CHAMPAGNE.

Ville de La Prairie

Avis est, par les présentes, donné que la ville de La Prairie s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi amendant sa charte en lui accordant des pouvoirs spéciaux sur les matières suivantes:

1. Accorder à la ville le pouvoir d'acquérir, de gré à gré, ou par expropriation, tout immeuble pour fins de réserve foncière, d'habitation ou d'aménagement;

2. Accorder à la ville le pouvoir de détenir, de louer, d'administrer et de disposer des immeubles ainsi acquis, de démolir ou de restaurer les bâtiments érigés sur ces immeubles, ainsi que de les aménager et y construire de nouveaux bâtiments d'habitation, de loisirs, de récréation et pouvant servir à d'autres fins accessoires;

3. Accorder à la ville le pouvoir de créer une corporation sans but lucratif ayant pour objet l'acquisition d'immeubles d'habitation pour personnes ou familles autres que celles à faible revenu ou à revenu modique visées par l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8) et l'exercice des autres pouvoirs que la ville désire se voir accorder par sa présente demande;

4. Accorder à la ville le pouvoir d'emprunter, par règlements, les sommes nécessaires et demander les subventions prévues par la loi pour l'exercice de ces pouvoirs et aux fins d'effectuer des prêts à la corporation sus-mentionnée;

5. Et pour toutes autres fins.

Montréal, le 14 septembre 1981.

Les procureurs de la ville de La Prairie,
14887-39-4-o VIAU, BÉLANGER & ASSOCIÉS.

Ville de Montréal

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Montréal s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, au cours de la deuxième session de la trente-deuxième Législature, pour lui demander l'autorisation de présenter un projet de loi ayant pour objet de modifier les dispositions de sa charte, relativement aux matières suivantes:

1. le mode de paiement de la taxe d'eau et de services et de la taxe foncière;

2. l'époque de présentation du budget dans une année d'élections municipales;

3. l'application des excédents du revenu aux dépenses capitales;

4. les pouvoirs du Comité exécutif et du Conseil relatifs aux virements de crédits à différents postes du budget;

5. la prévision d'un mode d'évaluation graduelle pour les édifices en construction;

6. les procédures d'avis et de taxation concernant les sociétés d'initiative et de développement d'artères commerciales;

7. un dégrèvement de taxes foncières pour certains immeubles;

8. les frais d'administration applicables à des paiements effectués à la ville par chèque et refusés par l'institution bancaire sur laquelle le chèque est tiré;

9. la vente de biens meubles corporels au moyen d'appels d'offres publics;

10. la prolongation de la surtaxe spéciale sur les immeubles et l'extension de cette surtaxe sur les terrains vagues;

11. la procédure des ventes aux enchères pour taxes;

12. l'exemption de taxes foncières pour la Société municipale d'habitation et certaines corporations sans but lucratif à l'égard d'immeubles gérés par elles pour le compte de la ville;

13. la non-cotisation de travaux exécutés sur la propriété privée dans le cadre d'un programme de rénovation urbaine;

14. l'abrogation de l'article 8 du chapitre 52 des Lois de 1976;

15. la création d'un service du revenu et le remaniement d'autres services;
16. l'âge de la retraite des fonctionnaires;
17. les modalités de signature de certains documents pour le directeur des finances et le greffier de la Cour municipale;
18. les subventions relatives aux travaux de construction et de restauration des bâtiments;
19. le contingentement des permis par secteurs;
20. le délai d'enlèvement des enseignes et panneaux-réclame non conformes à la réglementation;
21. l'approbation de demandes de modifications au cadastre (subdivisions);
22. la révision du régime des pénalités attachées aux règlements;
23. des règles relatives à la refonte des règlements;
24. la procédure de demande d'approbation des plans d'ensemble;
25. l'établissement de garages ou de parcs publics de stationnement;
26. le stationnement de véhicules sur des terrains privés sans l'autorisation des propriétaires de ces terrains;
27. certaines annexions: l'Île Ste-Thérèse pour les fins du port de Montréal, et des terrains appartenant à la ville de Montréal ou sur lesquels la ville exploite ses installations et situés dans les cités de Pointe-aux-Trembles, Saint-Luc, LaSalle et Verdun;
28. le remembrement de terrains à des fins industrielles;
29. certaines procédures d'expropriation;
30. le régime électoral, à des fins de concordance;
31. les infractions à la circulation et au stationnement, par concordance avec le Code de sécurité routière;
32. l'utilisation de renseignements transmis électroniquement par la Régie de l'assurance automobile du Québec comme moyen de preuve;
33. l'exécution de certains jugements contre des biens immeubles;
34. l'assouplissement de la procédure de révision des jugements en matière pénale;
35. une méthode simplifiée d'enregistrement des naissances;
36. diverses autres modifications de concordance;

et toute matière utile à la bonne administration des affaires de la ville.

Hôtel de ville, le 2 septembre 1981.

Les agents et procureurs de la ville de Montréal,
PÉLOQUIN, BADEAUX, ALLARD ET LACROIX.

14484-36-4-o

Ville de Saint-Raymond

Avis est, par les présentes, donné que la corporation municipale de la ville de Saint-Raymond, comté de Portneuf, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, pour demander l'adoption d'un projet de loi privé, afin de procéder à l'annexion des parties de lots numéros 500, 501, 502, 503, 504, 505 et 506 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Raymond, comté de Portneuf, situées dans le territoire de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Raymond, comté de Portneuf, et ce, comme étant en date du 1er avril 1964.

Les procureurs de la requérante,
TREMBLAY, MORISSET, BOIS & MIGNAULT.

14775-39-4-o

Stadacona Mines (1944) Limited

Avis est, par les présentes, donné que sera faite au Parlement du Canada, lors de la session actuelle ou de l'une des deux suivantes, une demande d'adoption d'une loi d'intérêt privé reconstituant la société « Stadacona Mines (1944) Limited », compagnie antérieurement constituée en corporation le 15 mai 1944, par lettres patentes émises sous le régime de la Loi sur les corporations canadiennes, ayant son principal établissement en la ville de Montréal, province de Québec.

Montréal, le 2 septembre 1981.

Les avocats du requérant,
GOWLING & HENDERSON.

160, rue Elgin
Ottawa, Ontario, K1N 8S3

14603-37-4-o

Succession Louis-Henri Boulet

Succession de Boulet, Louis-Henri, en son vivant du 240, avenue Sainte-Brigitte nord, Montmagny, QC, Canada, décédé le 7 septembre 1972.

Avis public est donné, par les présentes, par le procureur soussigné, que les exécuteurs testamentaires et fiduciaires de la succession de feu Louis-Henri Boulet, s'adresseront à l'Assemblée nationale du Québec au cours de la présente session ou lors d'une prochaine session, pour demander l'adoption d'un projet de loi visant à:

1. Autoriser les exécuteurs testamentaires et fiduciaires à indexer le revenu mensuel de mille dollars (1 000,00 $), versé à l'épouse du défunt, dame Gisèle Morin Boulet, et ce, à leur discrétion, pour un montant maximal égal à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation au Canada publié par Statistique Canada en vertu de la Loi sur les statistiques, avec effet au premier janvier de

chaque année, en autant que cet ajustement constitue une augmentation. Cet ajustement devant s'appliquer à compter de l'adoption du projet de loi, avec discrétion en faveur des exécuteurs testamentaires de donner effet qu'à une partie de la rétroactivité établie à compter du 7 septembre 1972;

2. Autoriser les exécuteurs testamentaires et fiduciaires à débourser à leur discrétion, à même le capital de la succession, toute somme d'argent qu'ils jugeront à propos en cas de maladie sérieuse d'un ou des bénéficiaire(s) de la succession. Toutefois, de tels empiètements de capital seront imputables à même la part en perspective des héritiers.

Québec, le 28 août 1981.

Le procureur des exécuteurs testamentaires et fiduciaires,
14400-36-4-o HUGUES GILBERT, *notaire.*

Cité de Verdun

Avis est, par les présentes, donné que la cité de Verdun s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi amendant sa charte en lui accordant des pouvoirs spéciaux sur les matières suivantes:

1. accorder à la cité le pouvoir d'acquérir de gré à gré ou par voie d'expropriation certains immeubles décrits au projet de loi pour fins d'aménagement de parcs, de parcs de stationnement, d'élargissement et d'ouverture de rues, pour l'érection d'édifices ou la construction de maisons destinées à des fins publiques, municipales, provinciales ou fédérales ou à des fins résidentielles, commerciales ou industrielles, vendre ces immeubles à l'enchère en totalité ou en partie, ou de gré à gré, après l'approbation de la Commission municipale du Québec et avec l'approbation du ministre des Affaires municipales et de la Commission municipale, emprunter pour les fins susdites;
2. la constitution de sociétés d'initiatives et de développement d'artères commerciales;
3. pour toutes autres fins.

Montréal, le 26 août 1981.

Les procureurs de la cité de Verdun,
14588-37-4-o VIAU BÉLANGER & ASSOCIÉS.

Financement des partis politiques — Loi régissant le

Parti National Populaire

État sommaire du montant versé au représentant officiel du Parti National Populaire, monsieur Martin Rodrigue, pour la période du 7 septembre 1977 au 31 mars 1978.

1. Frais d'administration	—
2. Frais de diffusion du programme politique	895 $
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
Total	895 $

Le directeur général,
14888-o PIERRE-OLIVIER BOUCHER.

Liquidation des compagnies — Loi sur la

Létourneau & Lafontaine Inc.

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie « Létourneau & Lafontaine Inc. », tenue à Victoriaville, le 8 avril 1981, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que Mme Pauline Martin a été nommée liquidateur.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
14776-o 1337-5431

Les Pétroles Paul Tremblay Inc.

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie « Les Pétroles Paul Tremblay Inc. », tenue à Thetford-Mines, le 10 avril 1981, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que monsieur Raymond Fortier a été nommé liquidateur.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

14757-o 1317-5674

Michel Robert Inc.

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie « Michel Robert Inc. », tenue à Montréal, le 3 juin 1980, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que M. Paul Descheneaux, a été nommé liquidateur.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

14777-o 1369-7008

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

Régie intermunicipale des Loisirs de St-Félix-de-Valois

Avis est donné que le ministre des Affaires municipales a, conformément à l'article 412*l* du Code municipal, décrété le 11 septembre 1981 la constitution d'une régie intermunicipale appelée « Régie intermunicipale des Loisirs de St-Félix-de-Valois », laquelle a les fonctions, les pouvoirs et les obligations qui résultent de la loi et de l'entente conclue entre les municipalités du village de Chénéville, du Lac-Simon et de Vinoy, autorisée respectivement par les Règlements numéros 147, 197 et 55, et approuvée par le ministre des Affaires municipales le 11 septembre 1981.

Conformément à l'article 412*l* ci-dessus mentionné, le décret constituant la régie intermunicipale entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le sous-ministre,
PATRICK KENNIFF.

14837-o

Finances

Gouvernement du Québec

Revenus et dépenses Année financière terminée le 31 mars 1981

Dette publique au 31 mars 1981

Ces états sont publiés conformément aux Lois refondues du Québec, chapitre A-6, article 11.

REVENUS ET DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 1981
(MILLIERS $)

REVENUS

Impôts sur le revenu et les biens		
Impôt sur le revenu des particuliers	5 315 910	
Contributions des employeurs au fonds de l'assurance-maladie	601 876	
Impôt des sociétés	913 386	
Impôt sur les successions	39 839	
		6 871 011
Taxes à la consommation		
Ventes au détail	1 690 199	
Carburants	492 752	
Tabacs	179 271	
Repas et hôtellerie	209 672	
Autres	61 979	
		2 633 873
Droits et permis		
Véhicules automobiles	220 058	
Boissons alcooliques	55 729	
Ressources naturelles	124 084	
Pari mutuel	33 942	
Autres	52 203	
		486 016
Revenus divers		
Ventes de biens et services	140 590	
Intérêts	209 811	
Amendes, confiscations et recouvrements	68 286	
		418 687
Transferts des sociétés d'État		
Société des alcools du Québec	203 000	
Société des loteries et courses du Québec	135 000	
		338 000
TOTAL DES REVENUS AUTONOMES		10 747 587
Transferts du gouvernement du Canada		
Péréquation	1 847 169	
Autres transferts liés aux accords fiscaux	1 189 247	
Contributions aux programmes de bien-être	595 275	
Autres programmes	340 027	
TOTAL DES TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT DU CANADA		3 971 718
TOTAL DES REVENUS		14 719 305

DÉPENSES

Affaires culturelles	90 562
Affaires intergouvernementales	46 991
Affaires municipales	480 798
Affaires sociales	5 365 031
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	347 057
Assemblée nationale	36 530
Communications	132 486
Conseil exécutif	134 582
Conseil du trésor	5 802
Consommateurs, Coopératives et Institutions financières	24 645
Éducation	5 047 962
Énergie et Ressources	192 064
Environnement	83 014
Finances	1 252 643
Fonction publique	527 141
Immigration	26 808
Industrie, Commerce et Tourisme	158 499
Justice	478 471
Loisir, Chasse et Pêche	190 841
Régie de l'assurance-maladie du Québec	1 083 718
Revenu	189 793
Transports	1 307 158
Travail et Main-d'oeuvre	132 502
Travaux publics et Approvisionnement	261 561
TOTAL DES DÉPENSES	17 596 659

SOMMAIRE

Revenus	14 719 305
Dépenses	17 596 659
Déficit des opérations budgétaires	2 877 354

DETTE PUBLIQUE

au 31 mars 1981

(MILLIERS $)

Bons du trésor			390 000
Obligations			
Négociables	8 764 985		
Fonds d'amortissement	87 578	8 677 407	
Non négociables			
Gouvernement du Canada		310 421	
Remboursables à demande			
Obligations d'épargne du Québec		1 281 763	10 269 591
Autres emprunts			1 235 063
Total			11 894 654

La dette publique est remboursable comme suit:

En monnaie du Canada	9 180 993
En monnaie étrangère — équivalent canadien aux dates de réalisation des emprunts et d'acceptation des dettes:	
En monnaie des États-Unis	2 115 655
En monnaie de la République fédérale d'Allemagne	233 529
En monnaie de la France	19 721
En monnaie du Japon	266 301
En unités de compte européennes	78 455
	11 894 654

Le contrôleur des finances,
GUY LANGLOIS, C.A.

Le sous-ministre des Finances,
MICHEL CARON.

Québec, le 26 septembre 1981.

14838-o

Institutions financières et Coopératives

Assurances — Loi sur les

Société de Bénéfice Mutuel des Employés des Messageries du Canadian Pacific (Francisation de la dénomination sociale de Canadian Pacific Expressmen's Mutual Benefit Society)

Avis est, par les présentes, donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le Règlement spécial de la Société, adopté le 24 août 1981 par le vote d'au moins les deux tiers des membres présents à une assemblée générale spéciale convoquée à cette fin, et prévoyant la francisation de la dénomination sociale de la Société. La dénomination sociale devient: « Société de Bénéfice Mutuel des Employés des Messageries du Canadian Pacific ».

Québec, le 10 septembre 1981.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

14748-o

La Sécurité, compagnie d'assurances générales du Canada
Demande de permis

Avis est, par les présentes, donné que « La Sécurité, compagnie d'assurances générales du Canada », ci-après appelée la compagnie, a soumis une demande de permis d'assureur pour pratiquer au Québec la catégorie d'assurance suivante:

— Garantie

Le siège social de la compagnie, et son principal établissement d'affaires au Québec sont situés au 100, route Trans-Canada est, Lévis, QC, G6V 6P9.

Le public est invité à présenter à mon bureau, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, toute éventuelle opposition à la délivrance d'un permis à la requérante.

Québec, le 5 août 1981, ministère des Institutions financières et Coopératives.

Le surintendant des assurances,
JACQUES M. ROY.

14765-o

Société d'habitation du Québec — Loi sur la

Office municipal d'habitation de Black-Lake

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Black-Lake, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du vingt-septième jour de juillet 1981, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
14814-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Lac-Saint-Charles

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Lac-Saint-Charles, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du vingt-septième jour de juillet 1981, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
14823-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Saint-Pierre-de-Broughton

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Saint-Pierre-de-Broughton, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du vingt-septième jour de juillet 1981, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
14824-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Sociétés de prêts et de placements — Loi sur les

GRANVILLE SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE ET D'HYPOTHÈQUES
GRANVILLE SAVINGS AND MORTGAGE CORPORATION

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a accordé le 20e jour d'août 1981 un permis à la corporation « GRANVILLE SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE ET D'HYPOTHÈQUES — GRANVILLE SAVINGS AND MORTGAGE CORPORATION », l'autorisant à faire affaires dans la province de Québec, sous l'autorité de la Loi sur les sociétés de prêts et de placements (L.R.Q., c. S-30).

L'agent principal, aux fins de recevoir les significations en toutes actions et procédures exercées contre elle, est Me Claire Gohier, de Montréal.

Le bureau principal de la corporation dans la province de Québec, sera au 1, place Ville Marie, bureau 750, Montréal, district judiciaire de Montréal.

L'agent principal,
14615-37-4-o ME CLAIRE GOHIER.

GRANVILLE SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE ET D'HYPOTHÈQUES
GRANVILLE SAVINGS AND MORTGAGE CORPORATION

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis que le 20e jour d'août 1981 il a accordé un permis à la corporation « GRANVILLE SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE ET D'HYPOTHÈQUES — GRANVILLE SAVINGS AND MORTGAGE CORPORATION », l'autorisant à faire affaires dans la province de Québec, sous l'autorité de la Loi sur les sociétés de prêts et de placements (L.R.Q., c. S-30).

L'agent principal de la corporation dans la province, aux fins de recevoir les significations en toutes actions et procédures exercées contre elle, est Mme Claire M. Gohier, de 1, place Ville-Marie, bureau 700, Montréal.

Le bureau principal de la corporation dans la province de Québec, est au 1, place Ville-Marie, bureau 750, Montréal, district de Montréal.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
14748-o 1849-1803

Soumissions — Demandes de

Corporation municipale de Audet
(Frontenac)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la corporation municipale de Audet » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 560 000 $ d'obligations de la corporation municipale de Audet datées du 9 novembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 16% ni supérieur à 18½% payable semi-annuellement les 9 mai et 9 novembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mercredi 14 octobre 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 9 novembre 1981.

Tableau d'amortissement — 560 000 $

Année	Capital
9 novembre 1982	100 000 $
9 novembre 1983	108 000
9 novembre 1984	9 000
9 novembre 1984	343 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à la caisse populaire de Saint-Hubert de Audet, Audet, comté de Frontenac, QC.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La corporation municipale de Audet s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 9 novembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 154 — 360 000 $ réfection de rue égout pluvial; 155 — 200 000 $ aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec à 15 h, le mercredi 14 octobre 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 14 octobre 1981 à 20 h, à la salle municipale, rue Principale, corporation municipale de Audet, comté de Frontenac, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Corporation municipale de Audet, comté de Frontenac, le 17 septembre 1981.

Le secrétaire-trésorier,
JEAN-LOUIS BOUCHER.

Bureau municipal
corporation municipale de Audet
comté de Frontenac, QC, G0Y 1A0
téléphone: 583-1596, code 819 14891-o

Corporation municipale de Transport de Sherbrooke
(Sherbrooke)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Jacques Brochu, secrétaire, au bureau administratif, 34, terrasse Galt, ville de Sherbrooke, comté de Sherbrooke, QC, jusqu'à 11 h, le mercredi 14 octobre 1981 et l'adjudication sera faite à 17 h, le même jour, à l'hôtel de ville, 145, Wellington nord, ville de Sherbrooke, comté de Sherbrooke, QC, pour l'achat de 2 500 000 $ d'obligations de la corporation municipale de Transport de Sherbrooke datées du 9 novembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 16% ni supérieur à 18½% payable semi-annuellement les 9 mai et 9 novembre de chaque année.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 9 novembre 1981.

Tableau d'amortissement — 2 500 000 $

Année	Capital
9 novembre 1982	136 000 $
9 novembre 1983	153 000
9 novembre 1984	173 000
9 novembre 1984	2 038 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La corporation municipale de Transport de Sherbrooke s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 9 novembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 15 — 2 500 000 $ constr. centre d'opération de la C.M.T.S. et outillage.

Les soumissions seront ouvertes à 11 h, le mercredi 14 octobre 1981 au bureau administratif, 34, terrasse Galt, ville de Sherbrooke, comté de Sherbrooke, QC, et seront considérées par le Conseil de la corporation à 17 h, le même jour, à l'hôtel de ville, 145, rue Wellington nord, ville de Sherbrooke, comté de Sherbrooke, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Corporation municipale de Transport de Sherbrooke, comté de Sherbrooke, le 14 septembre 1981.

Le secrétaire,
JACQUES BROCHU.

Bureau administratif
34, terrasse Galt
ville de Sherbrooke
comté de Sherbrooke, QC, J1H 5G7
téléphone: 562-4761, code 819 14881-o

Ville de Matagami
(Ungava)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Matagami » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 610 000 $ d'obligations de la ville de Matagami datées du 9 novembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 16% ni supérieur à 18½% payable semi-annuellement les 9 mai et 9 novembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 13 octobre 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 9 novembre 1981.

Tableau d'amortissement — 610 000 $

Année	Capital
9 novembre 1982	11 000 $
9 novembre 1983	12 000
9 novembre 1984	14 000
9 novembre 1984	573 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Matagami s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 9 novembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 46 — 110 500 $ renouvellement d'emprunt; 133-81 — 499 500 $ pavage, bordures.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec à 15 h, le mardi 13 octobre 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 14 octobre 1981 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, place du Commerce, ville de Matagami, comté d'Ungava, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Matagami, comté d'Ungava, le 17 septembre 1981.

Le greffier,
RÉJEAN CHOQUET.

Hôtel de ville
case postale 160
place du Commerce
ville de Matagami
comté d'Ungava, QC, J0Y 2A0
téléphone: 739-2541, code 819 14892-o

Ville de Mercier
(Châteauguay)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Mercier » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 243 000 $ d'obligations de la ville de Mercier datées du 9 novembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 16% ni supérieur à 18½% payable semi-annuellement les 9 mai et 9 novembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mercredi 14 octobre 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 9 novembre 1981.

Tableau d'amortissement — 243 000 $

Année	Capital
9 novembre 1982	14 000 $
9 novembre 1983	15 000
9 novembre 1984	17 000
9 novembre 1984	197 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Mercier s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 9 novembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 95 — 2 230 $; 104 — 200 $; 111 — 230 $; 137 — 12 300 $; 142 — 19 000 $; 145 — 7 400 $; 150 — 49 640 $ renouvellements d'emprunt; 76-260-29 — 63 000 $; 77-280-20 — 19 000 $; 79-322-14 — 11 500 $ aqueduc, égouts, voirie; 81-334-1 — 52 500 $ aménagement de parcs; 81-340-7 — 6 000 $ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mercredi 14 octobre 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 14 octobre 1981 à 20 h, à l'hôtel de ville, 4, rue Faubert, ville de Mercier, comté de Châteauguay, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Mercier, comté de Châteauguay, le 17 septembre 1981.

Le secrétaire-trésorier,
RAYMOND BERGEVIN.

Hôtel de ville
4, rue Faubert
ville de Mercier
comté de Châteauguay, QC, J0L 1K0
téléphone: 691-6090, code 514 14893-o

Canton de Rawdon
(Montcalm)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations du canton de Rawdon » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 250 000 $ d'obligations du canton de Rawdon datées du 9 novembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement,

avec intérêt à un taux non inférieur à 16% ni supérieur à 18½% payable semi-annuellement les 9 mai et 9 novembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 13 octobre 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 9 novembre 1981.

Tableau d'amortissement — 250 000 $

Année	Capital
9 novembre 1982	10 000 $
9 novembre 1983	12 000
9 novembre 1984	15 000
9 novembre 1984	213 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à la caisse populaire de Rawdon, comté de Montcalm, QC.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le canton de Rawdon s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 9 novembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 202 — 250 000 $ aqueduc.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mardi 13 octobre 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 13 octobre 1981 à 20 h 30, à l'hôtel de ville, 446, rue Queen, canton de Rawdon, comté de Montcalm, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Canton de Rawdon, comté de Montcalm, le 15 septembre 1981.

Le secrétaire-trésorier,
MADAME GINETTE BERTRAND.

Hôtel de ville
446, rue Queen
canton de Rawdon
comté de Montcalm, QC, J0K 1S0
téléphone: 834-2589, code 514 14882-o

Ville de Saint-Léonard

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Saint-Léonard » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 2 538 000 $ d'obligations de la ville de Saint-Léonard datées du 9 novembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 16% ni supérieur à 18½% payable semi-annuellement les 9 mai et 9 novembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 13 octobre 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 9 novembre 1981.

Tableau d'amortissement — 2 538 000 $

Année	Capital
9 novembre 1982	62 000 $
9 novembre 1983	70 000
9 novembre 1984	83 000
9 novembre 1984	2 323 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Saint-Léonard s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 9 novembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 995 — 427 700 $; 1039 — 78 200 $; 1059 — 106 100 $; 1002 — 1 215 000 $ renouvellements d'emprunt; 1600(1600-1) — 175 000 $ tr. de réaménagement des intersections; 1607 — 175 000 $ acq. et enfouissement de câbles; 1611 — 200 000 $ const. de tennis au parc Ferland; 1612 — 13 000 $; 1618 — 15 000 $ installation de lumières; 1622 — 48 000 $; 1629 — 85 000 $ pavage, trottoirs.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mardi 13 octobre 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 13 octobre 1981 à 20 h, à l'hôtel de ville, 8400, boulevard Lacordaire, ville de Saint-Léonard, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Saint-Léonard, le 16 septembre 1981.

Le greffier,
GEORGES LARIVÉE.

Hôtel de ville
8400, boulevard Lacordaire
ville de Saint-Léonard
Québec, H1R 3B1
téléphone: 321-7630, code 514

14894-o

Syndicats professionnels — Loi sur les

L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS D'ÉCOLE DE LE GARDEUR

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis que le 1er juin 1981, il a autorisé le changement de nom de « ASSOCIATION DES PRINCIPAUX DE LE GARDEUR », dont la constitution a été autorisée le 9 juin 1970, avec siège social situé au 56, Curé-Martineau, Repentigny, en celui de « L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS D'ÉCOLE DE LE GARDEUR », et ce, en vertu de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chapitre S-40).

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

14758-o 1305-4234

SYNDICAT DES SURVEILLANTS ET CONTREMAÎTRES DE LA BRASSERIE LABBATT LTÉE

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis que le 14 août 1981 il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel sous le nom de « SYNDICAT DES SURVEILLANTS ET CONTREMAÎTRES DE LA BRASSERIE LABBATT LTÉE », avec siège social situé à Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

14778-o 1849-1001

Vente(s) à la folle enchère

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Montréal

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000914-802

MARCEL BERNIER, avocat, résidant et domicilié au 3860, rue Notre-Dame, bureau 200, Chomedey, ville de Laval, partie demanderesse, contre CHARPELCO INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 2637, rue Cazeneuve, ville Saint-Laurent, district de Montréal, partie défenderesse, et BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL *et al.*, intimés, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

« Premier immeuble:

Un emplacement ayant front sur l'avenue Esplanade, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro un de la resubdivision du lot numéro huit cent soixante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro onze (11-866-1) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Côte-Saint-Louis, mesurant trente-sept pieds et quatre dixièmes de pied (37,4 pi) de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-huit pieds (88 pi), le tout mesures anglaises et plus ou moins.

Avec la maison y construite, portant les numéros 6059, 6061, 6063, 6065, 6067 et 6069, avenue Esplanade, dont le mur nord-ouest est mitoyen avec la propriété adjacente.

Avec et sujet à une servitude réciproque de droit de vue, tant pour et contre l'immeuble ci-dessus que celui sis au nord-ouest telle que créée en vertu de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 230818.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part du vendeur.

« Deuxième immeuble:

Un emplacement ayant front sur l'avenue Esplanade, en la ville de Montréal, mesurant trente-sept pieds et un dixième de pied (37,1 pi) de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-huit pieds (88 pi), le tout mesures anglaises et plus ou moins, et composé comme suit:

a) du lot numéro deux de la resubdivision du lot numéro huit cent soixante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro onze (11-866-2) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Côte-Saint-Louis, et

b) du lot numéro un de la resubdivision du lot numéro huit cent soixante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro onze (11-867-1) aux plan et livre de renvoi officiels susdits.

Avec la maison y construite, portant les numéros 6071, 6073, 6075, 6077, 6079 et 6081, avenue Esplanade à Montréal, dont les murs latéraux sont mitoyens avec les

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, et notamment sujet aux servitudes suivantes: une servitude réciproque de vue, tant pour et contre l'immeuble ci-dessus que celui sis au sud-est et une servitude réciproque de vue, tant pour et contre l'immeuble ci-dessus que celui sis au nord-ouest, telles que créées lesdites servitudes, dans l'acte enregistré à Montréal sous le numéro 2308719.

« Troisième immeuble:

Un emplacement ayant front à l'avenue Esplanade, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro deux de la resubdivision du lot numéro huit cent soixante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro onze (11-867-2) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Côte-Saint-Louis, mesurant vingt-six pieds et cinq dixièmes de pied (26,5 pi) de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-huit pieds (88 pi), le tout mesures anglaises et plus ou moins.

Avec la maison y construite, portant les numéros 6083, 6085, 6087, et 6089 avenue Esplanade, à Montréal, dont les murs latéraux sont mitoyens avec les propriétés adjacentes.

Avec et sujet à une servitude réciproque de droit de vue, tant pour et contre l'immeuble ci-dessus mentionné que celui sis au sud-est, telle que créée dans l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2308717. »

La mise en prix est fixée à 43 290,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu à la folle enchère, au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 10 septembre 1981. 14813-o

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Arthabaska

Saisie exécution immobilière

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District d'Arthabaska
C.P.A. 415-02-000396-800
S. 415-18-000016-81

CLÉMENT PÉPIN (1978) LTÉE, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 439, rue Cantin, Victoriaville, district d'Arthabaska, demanderesse, contre MARCEL GARANT *ET AL.*, domicilié et résidant au 38, Saint-Dominique, Victoriaville, défendeurs.

« Un terrain ou emplacement situé dans la municipalité de la ville d'Arthabaska, en retrait à l'ouest de l'avenue des Chalets, connu et désigné aux plans et livre de renvoi officiels du cadastre amendé du village d'Arthabaskaville, comme étant le lot numéro trente-trois, subdivision quinze (33-15); avec le chalet dessus construit. »

Ledit immeuble est vendu sujet à toutes servitudes pouvant l'affecter.

La mise à prix est fixée à 1 625,00 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent comptant ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska, palais de justice, 800, boulevard Bois-Francs sud, Arthabaska, QC, le VINGT-HUITIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DENIS NOËL, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour provinciale
Arthabaska, le 8 septembre 1981. 14788-o

Beauce

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Quebec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-004353-77
S. 4-81

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires à Montréal, demanderesse, contre YVES D'ARCY, domicilié et résidant au 3, parc Samuel-Holland, Québec, défendeur.

La demie indivise d'un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cent trente-trois (ptie 133) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Marguerite, division d'enregistrement de Dorchester, mesurant huit cent quarante pieds (840 pi) de largeur en front au sud-est et à la profondeur au nord-ouest par neuf cents pieds (900 pi) de profondeur des côtés nord-est et sud-ouest, le tout plus ou moins, mesures anglaises, lequel immeuble est borné en front au sud-est par l'ancien chemin public du rang Saint-Pierre, au nord-est partie par une autre partie du même lot, propriété de Claudette Corriveau ou représentants et partie par une autre partie du même lot appartenant à monsieur Raymond Deblois ou représentants, au nord-ouest par une autre partie du même lot cent trente-trois (ptie 133) et au sud-ouest par une partie du lot cent trente-deux (ptie 132) du même cadastre; circonstances et dépendances. Avec toutes les servitudes actives et passives, et avec et y compris la partie indivise de l'ancien chemin Saint-Pierre ou Saint-Alexandre d'une longueur d'environ neuf cent vingt-cinq pieds (925 pi), mesures anglaises, plus ou moins, laquelle partie de terrain est bornée à chaque extrémité par le nouveau chemin actuel et est située entre

les lots cent trente-trois et cent trente-quatre du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Marguerite, division d'enregistrement de Dorchester.

La mise à prix est fixée 3 739,53 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Dorchester, 115, rue Langevin, Sainte-Hénédine, comté de Dorchester, le VINGT-HUITIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ROGER LEHOUX.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Ville Saint-Joseph-de-Beauce,
le 14 septembre 1981. 14826-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Quebec
Cour supérieure — District de Saint-François
C.S. St-F 480-05-00001-81
S. 23-81

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE FRONTENAC, 5137, rue Frontenac, Lac-Mégantic, demanderesse, contre HÔTEL L.G.R. INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social à Saint-Ludger, district de Beauce, ROLLAND RÉMILLARD, résidant au 486, Pie-IX, Saint-Nicéphore, district de Drummond, GISÈLE GAGNON-RÉMILLARD, résidant au 486, rue Pie-IX à Saint-Nicéphore, district de Drummond, HENRI-PAUL AUDET, résidant au 17625, 17e Avenue, Saint-Georges, district de Beauce, et MAURICE THERRIEN, hôtelier, domicilié et résidant à Saint-Ludger, district de Beauce, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Frontenac, mis en cause.

Un immeuble situé à Saint-Ludger, comté de Beauce-Sud, sur le côté nord-est de la rue Principale, comprenant:

1. La subdivision numéro quatre du lot originaire numéro cinquante (ptie 50-4) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Gayhurst, sauf et à distraire du côté nord-ouest de ce lot une lisière de terrain mesurant trente pieds (30 pi) de largeur sur une profondeur de soixante-quinze pieds (75 pi), appartenant à monsieur Philippe Boulanger ou représentants;

2. Un morceau de terrain mesurant soixante-dix pieds (70 pi) de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-dix-sept pieds (97 pi) à prendre et à distraire de la subdivision numéro trois du lot originaire numéro cinquante (ptie 50-3) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Gayhurst, borné au sud-ouest par la partie du lot 50-4 ci-dessus décrite, du côté sud-est par la rue du Moulin, du côté nord-ouest par une autre partie du même lot 50-4, appartenant à monsieur Philippe Boulanger ou représentants et à la profondeur au nord-est par une autre partie du même lot appartenant à monsieur Antoine Dallaire ou représentants.

Avec bâtisse construite sur le terrain ci-dessus décrit, connu comme Hôtel Ti-Lou, avec tous les accessoires fixes servant à l'exploitation d'un commerce d'hôtellerie, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 9 726,75 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Frontenac, 5527, Hôtel-de-Ville, Lac-Mégantic, le VINGT-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ROGER LEHOUX.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph, Beauce, le 15 septembre 1981.
14827-o

Beauharnois

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 500-05-000213-817
760-18-000051-81

LA BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, compagnie dûment incorporée, ayant son siège social et son principal établissement pour la province de Québec dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre JOHN RENNIE, résidant et domicilié au 3, rue Centre, dans la ville d'Ormstown, district de Beauharnois, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Châteauguay, Sainte-Martine, mis en cause.

« Un emplacement situé dans le village d'Ormstown, connu et désigné comme étant les lots numéros deux cent quarante-quatre et deux cent quarante-cinq (244 et 245) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Malachie (bureau d'enregistrement de Châteauguay), avec les bâtiments qui y sont construits. »

La mise à prix est fixée à 49 295,25 $ montant que l'adjudicataire devra verser, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Châteauguay, 164, rue Saint-Joseph, Sainte-Martine, le PREMIER jour du mois de DÉCEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE MICHAUD.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 11 septembre 1981. 14859-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 500-05-014281-800
760-18-000038-81

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979 la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970 S.R.C., c. b-1, a. 100) avec siège social au 500, place d'Armes, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre CONSTRUCTION G.E.B. INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 135, rue du Collège, Rigaud, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Vaudreuil, mis en cause.

Un emplacement situé dans la paroisse de Sainte-Madeleine-de-Rigaud, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cent cinquante-deux (ptie 152) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Madeleine-de-Rigaud, lot de figure trapézoïdale, borné au nord-est par une partie non subdivisée du lot 152, au sud-est par une partie non subdivisée du lot 151, au sud-ouest par une partie non subdivisée du lot 152 et le lot 152-3, -5 (rues), au nord-ouest par le lot 152-6 (rue du Collège); mesurant dans les lignes nord-est et sud-ouest deux cent cinquante pieds (250 pi) dans ses lignes sud-est et nord-ouest quatre cent quarante pieds (440 pi). Contenant une superficie de cent neuf mille neuf cent trois pieds carrés (109 903 pi^2).

Avec une maison dessus érigée.

Bénéficiant ledit emplacement d'une servitude de passage dans les rues privées tel qu'établi dans l'acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 113370.

La mise à prix est fixée à 5 973,75 $ montant que l'adjudicataire devra verser, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, Vaudreuil, le NEUVIÈME jour du mois de DÉCEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORBEIL.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 10 septembre 1981. 14865-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-05-000069-81
760-18-000028-81

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation bancaire légalement constituée par loi du Parlement du Canada, 23 Elizabeth II, 1974, c. 14, sanctionnée le 20e jour de décembre 1974, ayant son siège social en la ville de Montréal, province de Québec, et une place d'affaires au 85, Champlain, Valleyfield, district de Beauharnois, partie demanderesse, contre ROYLE GRANT, homme d'affaires, domicilié et résidant au 89, rue Roy, Ormstown, district de Beauharnois et faisant affaires sous les nom et raison sociale de «Royle Feed Service Reg'd» à Ormstown, district de Beauharnois, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Châteauguay, mis en cause.

« Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Saint-Malachie-d'Ormstown, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quatre-vingt-trois (ptie 83) sur le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Malachie, division d'enregistrement de Châteauguay; ayant une largeur de cent cinquante-cinq pieds et six pouces (155 pi 6 po) le long de la voie publique (route no 138) et de cent pieds (100 pi) à l'arrière, sur une profondeur de cent cinquante pieds (150 pi) dans sa ligne ouest et de deux cent douze pieds (212 pi) dans sa limite est (le long de la ligne de division entre les lots nos 82 et 83).

Ledit emplacement est borné à l'avant, au sud, par la voie publique (route no 138), à l'ouest et au nord par des parties du lot numéro 83 et à l'est par une partie du lot numéro 82.

Toutes les dimensions données ci-dessus sont en mesures anglaises et plus ou moins. Y compris tous les bâtiments y érigés et toutes les améliorations y apportées, en voie de l'être ou qui le seront, ainsi que le matériel, les machines, outils, meubles, moteurs, chaudières, calorifères et accessoires installés dans lesdits bâtiments ou près de ceux-ci dans un but commercial, et qui sont immeubles par nature ou destination. »

La mise à prix est fixée à 3 351,75 $, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Châteauguay, 164, rue Saint-Joseph à Sainte-Martine, le DIXIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORBEIL.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 9 septembre 1981. 14799-o

Chicoutimi

Fieri Facias

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
No 150-05-000612-80
S. 150-18-000034-81

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE C.G.S.C. INC., case postale 1265, ville et district de Chicoutimi, demanderesse, contre JACQUES BRASSARD, demeurant et domicilié au 362, route 170, ville et district de Chicoutimi, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Chicoutimi, mis en cause.

« *a*) une partie du lot vingt-B (ptie 20-B) dans le rang Sept (rg 7) sud-ouest du chemin Sydenham, au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi, mesurant, mesures anglaises, vers le nord-est, mille cent dix pieds et un dixième (1 110,1 pi), vers le sud-est, six cent vingt-huit pieds (628 pi) vers le sud-ouest, sept cent quarante-six pieds et sept dixièmes (746,7 pi) en front vers l'ouest, sur une première distance, trois cent quarante-huit pieds (348 pi) et sur une deuxième distance, trois cent soixante-deux pieds et soixante-seize centièmes (362,76 pi) et bornée comme suit : vers le nord-est, par le lot vingt-A (no 20-A), vers le sud-est, par la ligne de division des rangs Six et Sept, vers le sud-ouest, par le lot vingt et un-A (no 21-A) et vers l'ouest, en front, par le boulevard Talbot.

b) une partie du lot vingt-B (ptie 20-B), dans le rang Sept sud-ouest du chemin Sydenham, au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi, mesurant vers le nord-est, deux mille deux cent quatre-vingt-onze pieds et deux

dixièmes (2 291,2 pi), vers le nord-ouest six cent vingt-huit pieds (628 pi) vers le sud-ouest, deux mille six cent quatre-vingt-douze pieds et vingt-deux centièmes (2 692,22 pi) et vers le sud-est, en front, sept cent vingt-neuf pieds et six dixièmes (729,6 pi) et bornée comme suit: vers le nord-est, par le lot vingt-A (no 20-A), vers le nord-ouest, par la ligne de division entre les rangs Sept et Huit du cadastre susdit, vers le sud-ouest par le lot vingt et un-A (no 21-A) et vers le sud-est en front par le boulevard Talbot.

Le tout sans bâtisse dessus construite, mais avec circonstances et dépendances.

Sujet ledit immeuble aux servitudes actives et passives, apparentes ou non apparentes, continues ou discontinuées et notamment les servitudes suivantes:

a) en faveur de Bell Téléphone du Canada, reçue devant Jacques Riverin, notaire, le dix juin mil neuf cent cinquante-huit, et enregistrée à Chicoutimi, le vingt juillet de la même année, sous le numéro 146591;

b) en faveur de Alcan Canada Ltée reçue de Roland Huot, notaire, le vingt-deux août mil neuf cent soixante, et enregistrée à Chicoutimi, le premier septembre de la même année, sous le numéro 162648;

c) en faveur de Alcan Canada Ltée reçue devant Roland Huot, notaire et enregistrée à Chicoutimi, le seize décembre mil neuf cent soixante-huit, sous le numéro 220170.

Sauf à distraire dudit immeuble, le partie expropriée par le ministère des Transports, suivant un plan déposé au bureau de la division d'enregistrement de Chicoutimi, sous le numéro 297659, ladite partie expropriée pour l'élargissement du boulevard Talbot a une superficie de cinquante-deux mille trente-neuf pieds carrés (52 039 pi²). »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C. au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 2 328,13 $, soit 25% de l'évaluation municipale, multiplié par le facteur comparatif établi pour ce rôle.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, au 326 des Saguenéens, Chicoutimi, le VINGT-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE L'ESPÉRANCE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 2 septembre 1981. 14759-o

Drummond

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
No 405-05-000351-80

BANQUE TORONTO DOMINION, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 1900, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, QC, demanderesse, contre JEAN-PAUL LALIBERTÉ, résidant à rue Saint-André, Saint-Nicéphore, QC, défendeur.

a) « Un lot ou emplacement avec bâtisse dessus construite, situé en la municipalité de Saint-Nicéphore, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wickham sous le numéro dix-neuf des subdivisions du lot originaire numéro deux cent soixante et un, (261-19 Wickham).

b) Un lot ou emplacement de forme irrégulière faisant partie de la municipalité de Saint-Nicéphore, mesurant neuf cent vingt pieds (920 pi) dans sa ligne sud-est par huit cent trente-cinq pieds (835 pi) dans sa ligne nord-ouest, le tout plus ou moins, mesures anglaises, par une profondeur de cent dix pieds (110 pi) à l'exception de la ligne nord-est qui oblique, le tout plus ou moins, mesures anglaises, et sans garantie de mesures précises, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wickham comme étant une partie du lot originaire numéro deux cent soixante et un (partie 261, Wickham). Borné comme suit: au sud-ouest par le résidu dudit lot 261 appartenant à Félix Blanchet ou représentants, au nord-ouest par la rue Saint-André, au nord-est, par une rue non désignée, et au sud-est par parties du même lot; la ligne sud-ouest de l'emplacement présentement décrit est située à soixante-dix pieds (70 pi) de la ligne nord-est de la rue Sainte-Marie qui porte le numéro 261-1.

Sauf et à distraire dudit item *b*):

1. L'emplacement ci-haut décrit en *a*).

2. La partie du lot vendue à Drummond Ready Mix aux termes d'un acte de vente intervenu devant Gérard Fradet, notaire, le vingt-quatrième jour du mois de mars mil neuf cent soixante-dix-huit, dont copie a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Drummond, Drummondville, le trente et unième jour du mois de mars

mil neuf cent soixante-dix-huit sous le numéro 236826, et étant décrite comme suit:

Un emplacement mesurant six cent dix pieds (610 pi) dans ses lignes sud-est et nord-ouest par une profondeur de cent dix-huit (118 pi) le tout plus ou moins, mesures anglaises, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wickham, comme étant une partie du lot originaire numéro deux cent soixante et un (partie 261 Wickham), borné comme suit: au sud-ouest par le résidu dudit lot 261 appartenant à Félix Blanchet ou représentants, au nord-ouest par la rue Saint-André, au nord-est par le résidu du lot 261 propriété de Jean-Paul Laliberté et au sud-est par parties du lot 261; la ligne sud-ouest dudit emplacement présentement décrit ou distrait est située à soixante-dix pieds (70 pi) de la ligne nord-est de la rue Sainte-Marie (261-1).

Sujet lesdits emplacements à un avis de révocation de certains droits miniers tel qu'enregistré sous le numéro 192554. »

La mise à prix est fixée à 476,00 $ pour la partie 261 du cadastre officiel du canton de Wickham, et 7 354,20 $ pour le lot 261-19 du cadastre officiel du canton de Wickham, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de la division de Drummond, 1680, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, QC, le JEUDI CINQUIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
STEPHEN DOLAN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Drummondville, le 8 septembre 1981 14761-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
No 765-05-000283-78 (district de Richelieu)

CLAUDE SAINT-GERMAIN, domicilié et résidant au 1342, rue Queen, Rawdon, district de Joliette, demandeur, contre RICHARD PILON, domicilié et résidant au 4560, boulevard LaSalle, Verdun, district de Montréal, défendeur,

« Un terrain bâti sis et situé en la paroisse de Saint-Guillaume, de la contenance de deux cent trente-huit pieds dans sa ligne nord, cent trente-cinq pieds dans sa ligne sud-est, et cent soixante-quatorze pieds dans sa ligne sud-ouest, tenant au nord au chemin public, au sud-est au résidu du terrain du vendeur, et au sud-ouest au lot numéro 403-2, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre renouvelé de la paroisse de Saint-Guillaume-d'Upton, comme étant une partie de la subdivision un du lot numéro quatre cent trois (ptie 403-1), avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixé à 420,80 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Saint-François-du-Lac, rue Notre-Dame, Saint-François-du-Lac, QC, le VENDREDI SIXIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
STEPHEN DOLAN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Drummondville, le 8 septembre 1981. 14760-o

Frontenac

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Frontenac
No 350-05-000127-819 (Beauce)
S. 38-81

LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation légalement constituée par une loi du Parlement du Canada, ayant son siège social à Montréal et une place d'affaires au 11195, 2e Avenue, ville Saint-Georges, district de Beauce, partie demanderesse, contre LES ENTREPRISES L.U.D.S. (T.M.) INC., corporation légalement constituée en vertu des lois sur les corporations commerciales canadiennes, ayant son

siège social au 77, rue Turcotte sud, Thetford-Mines, district de Frontenac, et GAÉTAN LEHOUX, domicilié et résidant au 1271, rue Johnson ouest, Thetford-Mines, district de Frontenac, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Thetford, mis en cause.

« Un emplacement situé en la municipalité de Coleraine, connu et désigné comme étant la subdivision numéro six du lot numéro quatre-A (no 4-A-6) au cadastre officiel pour le Septième Rang du canton de Coleraine, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et sujet aux conditions de concession dudit lot. Avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction, et comprenant les machinerie, outillage, équipement, ameublement, engins, fournaises, bouilloires, moteurs et accessoires qui y sont placés pour servir à l'exploitation de son entreprise, le tout immeuble par nature ou destination, et décrits comme suit:

1. (1) presse 3 pi x 9 pi
2. (1) machine à foam avec tout son équipement (prêt à opérer)
3. (1) blower ¼ HP, modèle 5KH450R10
4. (1) moteur 173 HP, série no S-60CSBZ53481
5. (1) table de travail 3 pi x 8 pi
6. (1) extincteur 2½ gallons, modèle H434481
7. (2) réservoirs 5 gallons — peinture
8. (1) pulvérisateur à deux cylindres de verre
9. (1) table de travail pour fabrication de cercueils
10. (3) prototypes pour fabrication de cercueils
11. (1) presse — 5 pi x 8 pi
12. 16 pieds de rail pour suspendre la machine à foam
13. (2) chariots
14. (1) pompe hydraulique pour presse
15. (1) table à couture 4 pi x 8 pi
16. (1) moulin à coudre 12 aiguilles (Singer)
17. (1) perceuse ¼ po « Black & Decker »
18. (1) sableuse McCraw & Edison, modèle 3511T1
19. (1) scie circulaire « Black & Decker », 7¼ po, série no 7301
20. (1) scie circulaire « Black & Decker », 7¼ po, série no 34841
21. (10) cylindres de 4 pieds
22. (1) table pour fabrication de moules 24 po x 30 po
23. (150) prototypes
24. (275) moules
25. (1) compresseur Atlas Copco, RPM 950 Type KT6A, no de série N.O. B80 2663 »

La mise à prix est fixée à onze mille sept cent trente-huit dollars et quatre-vingt-onze sous (11 738,91 $), soit vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Thetford au 693, Saint-Alphonse ouest, Thetford-Mines, le QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CLAUDE RANCOURT.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford-Mines, le 9 septembre 1981. 14800-o

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Frontenac
No 350-05-000249-811 (Beauce)
S. 37-81

CAISSE POPULAIRE DE LA GUADELOUPE, partie demanderesse, contre VICTORIEN PÉPIN, et PHILIPPE MARCEAU, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Frontenac, mis en cause.

Un emplacement de terrain à La Guadeloupe, connu et désigné comme étant partie de la subdivision no un du lot originaire no vingt-cinq-B (ptie 25-B-1) au cadastre pour le rang A, canton de Forsyth, comté de Frontenac, de figure irrégulière, et borné en front vers l'est par la route 108 après élargissement; à la profondeur vers l'ouest à partie du lot 25-B-1 appartenant à Onil Bilodeau (Frontenac Overall); d'un côté vers le nord au lot no 25-B-13 appartenant à Louis-Philippe Marceau; et de l'autre côté vers le sud à partie 25-B-1 appartenant à Onil Bilodeau (Frontenac Overall); la ligne de front ainsi que les lignes de profondeur et de côté ont été localisées et sont indiquées sur un plan préparé par M. Jules Deblois, arpenteur, le 27 mai 1975, cette ligne de front est comprise entre les bornes indiquées au plan sous les nos 12, 11 et 9; la ligne entre les points 12 et 11 mesure trente-neuf pieds et sept dixièmes (39,7 pi) et la ligne entre les bornes 11 et 9 mesure quatre-vingts pieds et six dixièmes (80,6 pi); la ligne de profondeur entre les bornes 7 et 8 mesure une longueur de cent vingt-cinq (125 pi) pieds; la ligne du côté nord entre les bornes 12 et 7 mesure cent pieds et sept dixièmes (100,7 pi), la ligne du côté sud entre les bornes 9-C et 8 mesure cent onze pieds et sept dixièmes (111,7 pi); le tout tel qu'indiqué audit plan d'arpentage et certificat de localisation dont il est référé ci-dessus, daté le

27 mai 1975, sous le no 2383 des minutes de M. Jules Deblois, arpenteur-géomètre.

Avec droit de passage sur un terrain de forme triangulaire aussi indiqué au plan comme compris entre les bornes 9, 10C et 9, sur partie 25-B-1 du rang « A » de Forsyth, situé au sud de l'emplacement plus haut décrit, ce droit de passage s'étendant sur une longueur de trente-cinq (35 pi) pieds en front de la route 108 entre les bornes 9 et 10 et s'étendant sur une profondeur de trente-cinq (35 pi) pieds à partir de la route 108 entre les bornes 9 et C; la jonction de ces deux lignes soit entre les bornes 10 et C audit plan mesure trente-huit pieds et huit dixièmes (38,8 pi); ce droit de passage s'exerçant sur la lisière de terrain susdite de forme triangulaire est borné en front vers l'est par la route 108; du côté nord-ouest au terrain plus haut décrit et présentement hypothéqué et du côté sud à partie du lot 25-B-1 appartenant à Onil Bilodeau (Frontenac Overhall Ltée).

Le tout avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sujet aux servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, s'il en existe, le tout suivant titres.

Ces immeubles comprennent les immeubles par destination, c'est-à-dire l'outillage, la machinerie, les meubles meublants et autres objets mobiliers semblables placés par l'emprunteur dans les lieux hypothéqués, pour compléter son exploitation. »

La mise à prix est fixée à trois mille trois cent quatre-vingt-dix dollars et soixante-dix sous (3 390,70 $), soit vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Frontenac, sis au 5527, rue Frontenac, hôtel de ville, bureau 219, Lac-Mégantic, le VINGT-HUITIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
CLAUDE RANCOURT.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford-Mines, le 2 septembre 1981. 14779-o

Joliette

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
No 500-05-007 670-803

LA BANQUE ROYALE DU CANADA, corps politique légalement constitué ayant sa principale place d'affaires en les ville et district de Montréal et opérant une succursale au 1, avenue Mont-Royal ouest, Montréal, dit district, partie demanderesse, contre C. GEORGES LÉPINE, domicilié et résidant au 23, Grand-Ravin, cité de Sainte-Julie, district de Richelieu, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

« Une autre terre située au même lieu connue et désignée comme étant une partie du lot numéro cinquante-neuf (ptie 59) des susdits plan et livre de renvoi officiels de la contenance d'environ un arpent et demi de largeur sur environ vingt arpents de profondeur, borné d'un bout par les terres de Saint-Jacques, à l'autre bout par partie du même lot appartenant à J. Rosario Lépine ou représentants, d'un côté par le lot numéro 58A et de l'autre côté par le lot no 85, le tout tel qu'enclos actuellement.

Avec les servitudes actives et passives apparentes ou occultes attachées audit immeuble; avec maison dessus construite.

Moins la partie du lot 59 vendu à la corporation de la paroisse de Saint-Liguori, le 31 août 1978 et désignée comme suit:

Un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cinquante-neuf (ptie 59) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Liguori, mesurant cent quatre-vingt-douze pieds (192 pi) de largeur sur deux cent quarante pieds (240 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, et borné comme suit: en front, au nord-ouest par la rue Jetté, à l'arrière au sud-est par une rue projetée qui sera la continuation de la rue Sainte-Croix et des deux côtés par d'autres parties dudit lot appartenant au vendeur.

La ligne nord-est du terrain vendu se trouvant à quatre-vingt-douze pieds (92 pi) du centre du puits

existant sur ledit terrain et la ligne sud-ouest du terrain se trouvant à 100 pieds du centre du puits.

Avec les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées à ce terrain. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié payable au nom du shérif du district de Joliette, conformément à l'article 688.1 du C.P.C., est fixé à la somme de 13 851,00 $, représentant 25% de l'évaluation municipale et multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, au 1532 de la rue Albert, Sainte-Julienne, le MARDI VINGT-SEPTIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 4 septembre 1981. 14780-o

Kamouraska

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Kamouraska
No 250-02-000070-810

Me GILLES MORNEAU, avocat, 30, rue de la Cour, Rivière-du-Loup, partie demanderesse, contre NOËL CHARRON, 170, Saint-Germain ouest, Rimouski, partie défenderesse.

« Un chalet situé sur un terrain en la paroisse de Trois-Pistoles, à la grève du fleuve Saint-Laurent, mesurant environ cent trente-six pieds (136 pi) de largeur dans sa ligne nord-ouest et cent pieds (100 pi) de longueur, le tout mesures anglaises, borné au nord-ouest au chemin, au sud-est au résidu du terrain du bailleur, au sud-ouest au résidu du terrain du bailleur également et au nord-est à Benoit Bérubé; lequel terrain étant connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de Trois-Pistoles comme faisant partie du lot numéro vingt-cinq (25 ptie), circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication est fixé au montant de 5 149,47 $, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement, division de Témiscouata, 65-A, rue Iberville, Rivière-du-Loup, le VINGT-HUITIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MAURICE MORIN.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Rivière-du-Loup, le 3 septembre 1981. 14762-o

Montréal

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-016007-807

BANQUE DE MONTRÉAL, demanderesse, contre JOHN KARAGIANNIS, gérant de restaurant, Brossard, district de Montréal, domicilié au 5870, Panama, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

« Un emplacement situé dans la ville de Brossard, connu et désigné comme étant le lot numéro cent cinquante-six du lot originaire numéro quatre (4-156) et le lot numéro quarante et un du lot originaire numéro cinq (5-41) sur le plan officiel et dans le livre de renvoi de

la paroisse de Laprairie de la Magdeleine. Y compris la maison y érigée portant le numéro 5870, rue Panama. Dans l'état où le tout se trouve actuellement, avec tous les droits, circonstances et dépendances qui s'y rattachent, sans exception ni réserve d'aucune sorte; l'immeuble est toutefois grevé d'une servitude en faveur d'Hydro-Québec et de Bell Canada, servitude enregistrée à Laprairie sous le numéro 76404. »

La mise à prix est fixée à 12 650,83 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, boulevard Saint-Ignace, La Prairie, QC, le SIXIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 27 août 1981. 14835-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-008829-804

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, demanderesse, contre MONSIEUR ANDRÉ DUCHARME, DAME MICHELINE DUCHARME, domiciliés et résidant au 737, boulevard Lesage, cité de Duvernay, ville de Laval, district de Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

Un emplacement ayant front sur le boulevard Lesage, ville de Laval, connu et désigné comme étant le lot numéro cent quatre-vingt-quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-194) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul, mesurant quarante-neuf pieds et huit dixièmes de pieds (49,8 pi) dans la ligne sud-ouest, quatre-vingt-trois pieds et vingt-six centièmes de pieds (83,26 pi) dans la ligne nord-ouest, soixante-neuf pieds et huit dixièmes de pied (69,8 pi) dans la ligne nord-est, soixante-trois pieds et soixante-deux centièmes de pied (63,62 pi) dans la ligne sud-est, trente et un pieds et quarante et un centièmes de pieds (31,41 pi) dans la ligne sud qui est une ligne courbe dont le rayon est de vingt pieds, le tout formant une superficie de cinq mille sept cent trente-neuf pieds carrés (5 739 pi^2), mesures anglaises et plus ou moins.

Avec la maison dessus érigée portant le numéro 737, boulevard Lesage, ville de Laval.

Tel que le tout se trouve présentement avec tous droits y inhérents, servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées, sans exception ni réserve.

La mise à prix est fixée à 16 058,93 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le CINQUIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 31 août 1981. 14801-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-007019-811

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, demanderesse, contre DÉPANNEUR BERNARD INC. et CLAUDE GODBOUT, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble du défendeur Claude Godbout :

« Le lot huit cent quatre-vingt-dix-huit (898) aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 1499, rue Logan, Montréal. »

La mise à prix est fixée à 24 558,75 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-HUITIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 14 septembre 1981. 14866-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004550-800

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., c. B-1, a. 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, demanderesse, contre ROLLAND BLAIS, résidant et domicilié au 110, rue Upper Bellevue, Westmount, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur l'avenue Upper Bellevue en la cité de Westmount, division d'enregistrement de Montréal, connu et désigné comme étant composé des lots numéros trois cent cinquante-quatre et trois cent cinquante-cinq des subdivisions du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-deux (282-354 et 355) aux plan et livre de renfoi officiels de la paroisse de Montréal, ayant une superficie respective de trois mille trente-sept pieds carrés (3 037 pi²) et cinq mille cent soixante et un pieds carrés (5 161 pi²). Avec toutes les bâtisses dessus érigées et notamment celle portant le numéro civique 110 de ladite avenue Upper Bellevue. »

La mise à prix est fixée à 30 187,50 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 8 septembre 1981. 14802-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001341-815

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre JEAN GOSSELIN, aucune place d'affaires connue ni domicile, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

a) Le lot numéro douze de la subdivision du lot originaire numéro deux cent soixante-trois (263-12) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles; et

b) Les droits indivis du débiteur (seulement en ce qui concerne la propriété désignée au paragraphe *a*) des présentes) dans les lots 261-1, 262-1 et 263-1 dudit cadastre, le tout tel qu'établi dans la déclaration de co-propriété enregistrée à Montréal sous le numéro 2 419 186. Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro 645 de la terrasse Jacques-Léonard, Pointe-aux-Trembles. »

La mise à prix est fixée à 7 837,50 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 9 septembre 1981. 14803-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-012194-807

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre PIERRE H. LAMBERT, gentilhomme, faisant affaires sous les noms et raison sociale de « Garage C. Mainville Enrg. », au 3600, Grande-Allée, Saint-Hubert, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

Ledit immeuble est désigné comme suit:

« Un certain emplacement situé en la ville de Saint-Hubert, connu et désigné comme étant composé de:

a) les lots sept et huit de la subdivision officielle du lot originaire deux cent trente-trois (233-7, 233-8) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Saint-Antoine de Longueuil;

Le lot numéro 233-7 mesure une largeur de six pieds dans sa ligne nord-est et neuf pieds dans sa ligne sud-ouest sur une profondeur de quatre-vingt-dix-neuf pieds; le lot numéro 233-8 mesure quarante-cinq pieds de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-dix-neuf pieds.

b) le lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent dix-huit (318-3) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Saint-Antoine de Longueuil. Ledit lot mesure vingt-six pieds de largeur sur quatre-vingt-dix-neuf pieds de profondeur.

Avec toutes bâtisses y érigées, notamment un garage portant le numéro civique 3600, Grande-Allée à Saint-Hubert.

Tel que le tout se trouve présentement, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 14 612,50 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le TROISIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 août 1981. 14804-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000472-801

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre JEAN MARION, résidant et domicilié au 4983, place Boucherville, Montréal, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

Désignation:

« Un immeuble appartenant à Jean Marion, sis sur la rue Théodore, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot neuf cent vingt de la subdivision officielle du lot originaire un A (1 A = 920) aux plan et livre de renvoi officiels du village d'Hochelaga, mesurant: vingt-six pieds (26 pi) de largeur, sur une profondeur de cent pieds (100 pi), formant une superficie de deux mille six cents pieds carrés (2 600 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

Avec toutes les constructions dessus élevées et notamment une maison de trois (3) étages, portant les numéros domiciliaires 1838, 1840, 1842, 1844, 1846 et 1848 de la rue Théodore, en la ville de Montréal, circonstances et dépendances.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 8 574,75 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

« Un immeuble sis sur la rue Saint-Catherine est, appartenant à Jean Marion, en la ville de Montréal, mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur, par une profondeur de quatre-vingt-dix pieds (90 pi), formant une superficie de quatre mille cinq cents pieds carrés (4 500 pi²), mesures anglaises et plus ou moins, et composé des lots soixante et onze et soixante-douze de la subdivision officielle du lot originaire trente et un (31-71 et 72) aux plan et livre de renvoi officiels du Village incorporé d'Hochelaga.

Avec toutes les constructions dessus élevées et notamment une maison portant les numéros domiciliaires 3329, 3331, 3333, 3337, 3339 et 3341 de la rue Sainte-Catherine est, en la ville de Montréal, dont les murs latéraux nord-est et sud-ouest sont mitoyens, circonstances et dépendances.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 11 655,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, Montréal, QC, le TRENTIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 1er septembre 1981. 14805-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004064-810

LIBERATO CARBONE, garagiste, résidant et domicilié au 7562, rue Lajeunesse, ville et district de Montréal, demandeur, contre ATTILIO LEONE, garagiste, résidant et domicilié au 8498, rue Albanel, Saint-Léonard, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro soixante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix-neuf (399-64) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet.

Avec bâtisse y élevée, portant les numéros civiques 8496 et 8498 rue Albanel, cité de Saint-Léonard, dont le mur nord-ouest est mitoyen. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et

spécialement sujet aux servitudes créées aux termes des actes enregistrés à Montréal sous les numéros 2305734 et 2238549. »

La mise à prix est fixée à 21 783,75 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 21 août 1981. 14806-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-04-004181-807

LISE DAUPHINAIS, demanderesse, contre GUY BEAUCHEMIN, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé à Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro neuf de la redivision du lot numéro six de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent vingt-sept (327-6-9) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Longue-Pointe, division d'enregistrement de Montréal.

Avec la bâtisse dessus construite portant les numéros 529 à 537, rue Hays, Montréal. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet à une servitude de vue enregistrée sous le numéro 1415046. »

La mise à prix est fixée à 6 077,25 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 8 septembre 1981. 14807-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-015894-809

R. GAVSIE & ASSOCIATES INC., demanderesse, contre FRANZ REISCHEL, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un certain emplacement, l'étendue du devant étant sur place de la Savane, ville de Montréal, désigné et connu comme resubdivision sept de la subdivision G du lot numéro quatre-vingt-dix-neuf (99-G-7) sur le plan officiel et le livre de référence du village incorporé de Côte-des-Neiges. Avec un édifice érigé de trois étages, porteur du numéro civique 4996 de ladite place de la Savanne. »

La mise à prix est fixée à 98 817,75 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales

en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 8 septembre 1981. 14808-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-2186-810

LES HUILES BERTRAND INC., 4905, boulevard Lévesque, Chomedey, ville de Laval, demanderesse, contre PIERRE THERRIEN, 776, montée Gravel, Sainte-Dorothée, et IMMEUBLES SOMMETS, 776, montée Gravel, Sainte-Dorothée, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

« Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro vingt-huit de la subdivision du lot numéro un de la resubdivision officielle du lot originaire numéro quarante-sept (47-1-28) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Dorothée. Avec toutes les bâtisses y érigées et plus spécialement une maison portant le numéro civique 776 de la montée Gravel, Sainte-Dorothée, ville de Laval. »

La mise à prix est fixée à 11 874,23 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, Québec, le CINQUIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Montréal, le 1er septembre 1981. 14809-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-007347-808

NORBERT TARDIF, demandeur, contre ORIGÈNE VENDETTE, domicilié et résidant au 117, 3e Avenue, à ville LaSalle, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la 3e Avenue, en la cité de ville LaSalle, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre cent quatre-vingt-douze de la subdivision officielle du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-seize (996-492) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine. Avec toutes dépendances et circonstances, avec bâtisse y érigée portant les numéros civiques 117 et 119 de ladite 3e Avenue dans la cité de ville LaSalle. »

La mise à prix est fixée à 5 866,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le TROISIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 31 août 1981. 14811-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-011717-806

MARCEL TURCOTTE INC., corporation légalement constituée ayant une principale place d'affaires au 534, Marie-Victorin, Boucherville, district de Montréal, demanderesse, contre 89763 CANADA LIMITÉE, corporation légalement constituée n'ayant aucune place d'affaires connue dans la province de Québec, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Frontenac en la municipalité de Longueuil, connu et désigné comme étant le lot numéro sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-sept (67-7) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, division d'enregistrement de Chambly.

Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 655 de ladite rue Frontenac, ville de Longueuil, dont le mur du côté nord est mitoyen. »

La mise à prix est fixée à 40 666,88 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

« Un emplacement ayant front sur la rue Frontenac en la municipalité de Longueuil, connu et désigné comme étant le lot numéro six de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-sept (67-6) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, division d'enregistrement de Chambly. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 665, rue Frontenac, ville de Longueuil, dont le mur sud est mitoyen. »

La mise à prix est fixée à 40 790,50 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Chambly, 201 place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le TRENTIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 10 septembre 1981. 14812-o

Québec

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000063-802
S. 6764

LÉONARD AUBERT, domicilié et résidant au 155, rue Montminy, Saint-Gilles, comté de Lotbinière, demandeur, contre YVON DAVIDSON, domicilié et résidant sur la rue Montminy, Saint-Gilles, comté de Lotbinière, défendeur.

Un emplacement faisant partie du lot numéro cent soixante-quinze (ptie 175) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Gilles, mesurant soixante pieds (60 pi) de largeur sur cent pieds (100 pi) de profondeur, le tout mesures anglaises et plus ou moins et borné comme suit: vers le sud par le chemin de la coopérative, vers le nord est par l'emplacement de Jacques Montminy, vers le sud-ouest par la rue Delage et vers le nord par le terrain de Jean-Guy Demers ou représentants.

Le tout avec toutes les bâtisses dessus contruites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 6 188,25 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, Principale, Sainte-Croix de Lotbinière, le QUATRIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 26 septembre 1981. 14839-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-002085-79
S. 6713

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, demanderesse, contre RÉJEAN TESSIER, domicilié et résidant au 66, boulevard Saint-Joseph est, bureau 102, Montréal, district de Montréal, et ÉDIFICE F. GUILLEMETTE LTÉE, a/s Réjean Tessier, président, ayant son siège social au 466, de la Couronne, Québec, et GÉRALD CORRIVEAU, résidant et domicilié au 71, rue Saint-Onésime, Lévis, et GEORGES-A. DAIGLE, résidant au 6, avenue Mont-Marie, Lauzon, défendeurs.

Les lots numéros mille cent soixante-douze, mille cent soixante-douze-A et mille cent soixante-treize (1172, 1172-A et 1173) du cadastre officiel pour le quartier de Jacques-Cartier, en la ville de Québec.

Avec bâtisse dessus contruite, connu sous le nom de Édifice Guillemette et portant les numéros civiques 460 à 470, rue de la Couronne, Québec, circonstances et dépendances.

Les lots numéros mille cent soixante-quatorze et mille cent soixante-quinze (1174 et 1175) du cadastre officiel pour le quartier Jacques-Cartier, en la ville de Québec.

Avec bâtisse dessus construite, portant les numéros civiques 360 à 370, rue Sainte-Hélène est, Québec, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 90 100,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau du shérif de Québec, 39, rue Saint-Louis, Québec, le DEUXIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 26 septembre 1981. 14840-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-002305-81
S. 6807

LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation bancaire légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et une succursale au 871, chemin Saint-Louis, Sillery, district de Québec, demanderesse, contre LES ENTREPRISES DE GESTION ST-FERRÉOL-LES-NEIGES INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1, parc Samuel-Holland, bureau 250, cité et district de Québec *ET AL.*, défendeurs.

Un emplacement connu et désigné comme étant composé des lots dont suit la désignation, savoir:

1. La subdivision neuf du lot originaire cinq cent treize (513-9) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ferréol-les-Neiges, division d'enregistrement de Montmorency.

2. La subdivision trente du lot originaire cinq cent treize (513-30) du même susdit cadastre et la subdivision

quatorze du lot originaire cinq cent seize (516-14) du même cadastre.

3. La subdivision trente-trois du lot originaire cinq cent treize (513-33) du même susdit cadastre, la subdivision quinze du lot originaire cinq cent seize (516-15) du même susdit cadastre et le lot cinq cent dix-sept (517) du même susdit cadastre.

Le tout avec bâtisses dessus contruites, circonstances et dépendances, s'étendant sur une superficie approximative de quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent vingt-sept pieds carrés (99 227 pi²) incluant tous les meubles meublants, équipements et autres objets mobiliers étant immeubles par destination.

La mise à prix est fixée à 1. 7 337,00 $; 2. 1 914,00 $; 3. 3 132,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmorency, 8032, avenue Royale, Château-Richer, le TRENTIÈME jour du mois d'OCTOBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 26 septembre 1981. 14841-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000257-811

LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation bancaire constituée par une Loi du Parlement, 23, Elizabeth II, 1974, chapitre XIV, sanctionnée le 20 décembre 1974, ayant son siège social dans la ville de Montréal, QC, successeur des biens, droits et obligations de la BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE, demanderesse, contre GARAGE PICHETTE & MAINGUY INC., corporation légalement constituée ayant son siège social à Saint-Romuald-d'Etchemin, district de Québec, défendeur.

Le lot numéro trente-six, subdivisé du lot originaire numéro trois cent deux (lot 302-36) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Romuald-d'Etchemin, comté et division d'enregistrement de Lévis.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Est aussi hypothéqué par les présentes la servitude de droit de passage de quinze pieds (15 pi) anglais, le tout tel que créé dans un acte de quittance et servitude, reçu devant Henri-Paul Farand, notaire, le 10 mai 1954, enregistré à Lévis, le 5 juillet 1954, sous le numéro 108882 et affectant le lot 302-36-1 du susdit cadastre.

Sont aussi hypothéqués par les présentes tout l'équipement et l'outillage attachés à l'immeuble ci-dessus décrit, sujet à un privilège de vendeur de Snap-on.

Avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction et comprenant les machineries, outillages, équipement, ameublement, engins, fournaises, bouilloires, moteurs et accessoires qui y sont placés pour servir à l'exploitation de son entreprise, le tout immeuble par nature ou destination:

1 air climatisé « Chrysler » 8000 BTU, modèle Airtema, série

1 cric « Nike Hydraulic » 2 tonnes, modèle Imperial 602 H

1 machine à additionner « Rockwell », modèle 242 P/P série 966008

1 machine à poinçon « Cincinnati », modèle A.B. Dick Remington

1 machine à souder électrique « Linde », 295 ampères modèle 110-077, série W253937

1 machine à souder à l'air « Marquette »

1 meule électrique « Ingersall-Rand », modèle 8010, série F1077

1 grinde électrique manuel « Wolf », modèle 5195, série 1267A

1 machine à sabler « Wolf »

2 fusils à peinturer « Binks », modèle 7, série 411 113 « Devilbiss », modèle MBC, série 22655

1 vérificateur à alténateur « Snap-on », modèle MT 539-D, série 21566

1 machine à « Tune-up » « Snap-on », modèle MT 406, série 13406, modèle MT 417A, série 6288, modèle MT 431, série 4863

1 bain à laver à l'huile « Burgess », modèle B-16, série 10-4582

1 génératrice « Wisconsin » 5000 watts, modèle AGNB, série 4118594
1 chargeur à batterie « Marquette », modèle 312
1 lave-auto « Robot Dumas » Car Wash equipment
1 pompe à air « Eco » tire flator

La mise à prix est fixée à 17 514,15 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-Canada ouest, Lévis, le TROISIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 26 septembre 1981. 14842-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-003779-803
S. 6695

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre AUGUSTIN ESTEVEZ, défendeur.

Un immeuble connu et désigné comme étant formé d'une partie du lot numéro deux cent quarante-huit partie (248 ptie) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Ferréol-les-Neiges, division d'enregistrement de Montmorency, municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, tel qu'indiqué par les lettres B, C, D, E, F et A, sur le plan ci-après mentionné et décrit comme suit:

Partant du point A, soit le point d'intersection de la ligne séparative des lots 248 et 249 d'avec l'emprise nord-ouest du chemin public (rang Saint-Antoine), dans une direction de 315° 34'58", calculé sur une distance de quatre mille sept cent seize pieds et quatre-vingt-seize centièmes (4 716,96 pi) jusqu'au point de départ B; de là, le long d'une ligne sinueuse, une distance de quatre-vingt-dix-neuf pieds et six dixièmes (98,6 pi) jusqu'au point C; de là, dans une direction de 304°21'21", une distance de trois cent quatre-vingt-douze pieds et douze centièmes (392,12 pi) jusqu'au point D; de là, dans une direction de 31°15'00", une distance de cent dix-huit pieds et quatre centièmes (118,04 pi) jusqu'au point E; de là, en suivant un arc de cercle de quatre-vingt-cinq pieds et trois centièmes (85,03 pi), en courbe de soixante-quatre pieds et trente-huit centièmes (64,38 pi) de rayon jusqu'au point F; de là, dans une direction de 135°34'58", une distance de quatre cent trente et un pieds et trente-huit centièmes (431,38 pi) jusqu'au point de départ B.

Contenant en superficie cinquante mille trois cent soixante-dix-sept pieds carrés, mesures anglaises et bornés comme suit:

Au nord-est par une partie du lot 249, propriété du vendeur ou représentants; au sud-est par une partie du lot 248 (le long d'une ligne sinueuse), propriété du vendeur ou représentants; au sud-ouest et au nord-ouest, par une autre partie du lot 248, rue projetée (au nord-ouest) propriété du vendeur ou représentants, tous du même susdit cadastre.

La mise à prix est fixée à 435,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmorency, 8032, avenue Royale, Château-Richer, comté de Montmorency, le TROISIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 26 septembre 1981. 14843-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001426-803
S. 6719

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée ayant son siège social à Montréal et une succursale au 1366, Saint-Jacques, Ancienne-Lorette, district de Québec, province de Québec, étant aux droits de BANQUE CANADIENNE NATIONALE et de BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, par la fusion de ces deux dernières, telle qu'approuvée par le gouverneur en conseil en date du 1er novembre, suivant l'arrêté C.P. 1979-2921, le tout en conformité de la Loi sur les Banques du Canada, demanderesse, contre PHILIPPE JULIEN, entrepreneur, domicilié au 1910, rue Saint-Ange, Sainte-Foy, district de Québec, défendeur.

Un terrain connu et désigné comme étant:

a) le lot deux subdivision du lot deux des subdivisions du lot originaire six cent vingt-six (626-2-2) du cadastre officiel pour la paroisse de l'Ancienne-Lorette, division d'enregistrement de Québec;

b) Une partie non subdivisée du lot six cent vingt-six (626 ptie n.s.) dudit cadastre, bornée au nord-ouest par l'autoroute projetée, au nord-est par une partie du lot six cent vingt-trois (623), à l'est par le lot un des subdivisions du lot originaire six cent vingt-six (626-1), au sud par le rang Saint-Ange, et par le lot deux subdivision du lot deux des subdivisions du lot originaire six cent vingt-six (626-2-2) et le lot un subdivision du lot deux des subdivisions du lot originaire six cent vingt-six (626-2-1), au sud-est par le lot trois des subdivisions du lot originaire six cent vingt-six (626-3) et au sud-ouest par une partie du lot six cent vingt-sept (627 ptie) et à l'ouest par le lot un subdivision du lot deux des subdivisions du lot originaire six cent vingt-six (626-2-1);

c) Partie du lot six cent vingt-sept (627 ptie n.s.) non subdivisée dudit cadastre bornée sur tous les côtés par la rivière Cap-Rouge sauf sur le côté nord-est ladite partie se trouve bornée par une partie du lot six cent vingt-six (626 ptie) ci-dessus décrite.

Le tout avec les bâtiments y érigés, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 16 012,50 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-NEUVIÈME jour du mois d'OCTOBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 26 septembre 1981. 14844-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000260-815
S. 6666

LA CAISSE POPULAIRE DE CHARLESBOURG, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 155, 76e Rue, Charlesbourg-Est, district de Québec, demanderesse, contre PA-RO CONSTRUCTION INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 2151, Boisjoli, Sillery, district de Québec, *ET AL.*, défendeurs.

La subdivision quatre du lot originaire deux mille quatre cent trente-cinq (2435-4) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Québec, avec la maison dessus construite, portant le numéro civique 750, rue Glazier, ville Vanier, circonstances et dépendances.

Sujet ledit immeuble à une servitude en faveur d'Hydro-Québec, enregistrée sous le numéro 864-615.

La mise à prix est fixée à 11 250,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau du shérif de Québec 39, rue Saint-Louis, Québec, le TROISIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 26 septembre 1981. 14845-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-003751-802
S. 6674

CAISSE POPULAIRE ST-CASIMIR, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 185, rue Tessier ouest, Saint-Casimir, comté de Portneuf, district de Québec, demanderesse, contre JEAN-GUY LACOURSIÈRE, résidant et domicilié au 141, rue Gouin, Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières, défendeur.

a) Un terrain ou emplacement situé au village de Saint-Casimir, comté de Portneuf, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cent quatre-vingt-quatre (ptie 184) au cadastre ofn ciel du comté de Portneuf, pour la paroisse de Saint-Casimir.

Ce terrain mesure soixante-quinze pieds (75 pi) de largeur du nord-est au sud-ouest, sur une profondeur de cent vingt pieds (120 pi) du sud-est au nord-ouest, le tout à la mesure anglaise, et est borné comme suit: vers le sud-est par le chemin public (rue Tessier est); vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot numéro cent quatre-vingt-quatre (ptie 184) appartenant à messieurs Alphonse et Casimir Toutant; vers le nord-est, par le terrain appartenant à Henri Lefebvre ou représentants; et vers le sud-ouest par une autre partie dudit lot numéro cent quatre-vingt-quatre (ptie 184) appartenant à messieurs Alphonse et Casimir Toutant.

Un morceau de terrain situé au village de Saint-Casimir, étant la devanture du terrain ci-dessus décrit en premier lieu et connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cent quatre-vingt-quatre (ptie 184) au cadastre officiel du comté de Portneuf, pour la paroisse de Saint-Casimir.

Ce terrain mesure soixante-quinze pieds (75 pi) de largeur du nord-est au sud-ouest sur la profondeur qu'il peut y avoir à partir du chemin public jusqu'à la rivière Blanche et est borné comme suit: vers le nord-ouest par le chemin public; vers le sud-est par la rivière Blanche; vers le nord-est par le terrain appartenant à Henri Lefebvre ou représentants, et vers le sud-ouest par une autre partie dudit lot numéro cent quatre-vingt-quatre (ptie 184) appartenant à messieurs Alphonse et Casimir Toutant.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

b) Un chalet situé au lac Montauban, sur un certain terrain appartenant au ministère des Terres et Forêts de la province de Québec, et loué à l'emprunteur, lequel terrain est connu et désigné comme étant le lot 31-63 au cadastre officiel du comté de Portneuf, pour le rang G du canton de Montauban.

La mise à prix est fixée à: *a*) 9 077,50 $ et pour *b*) 817,20 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 300, route Nationale, Cap-Santé, comté de Portneuf, le DEUXIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 26 septembre 1981. 14846-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-002651-805
S. 6714

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-YVES, demanderesse, contre JEAN FRANÇOIS GAUVREAU et 86483 CANADA LIMITÉE et ERNEST BOURQUE, défendeurs.

La subdivision six du lot originaire deux cent dix-huit (218-6) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Colomb de Sillery, division d'enregistrement de Québec.

Avec maison (à revenus) dessus construite, portant le numéro civique 960, chemin Saint-Louis, Sillery, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 25 950,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le TROISIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint.
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 26 septembre 1981. 14847-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-003451-809
S. 6702

LE PRÊT HYPOTHÉCAIRE, corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 919, Mgr-Grandin, Sainte-Foy, district de Québec, demanderesse, contre CÉLINE DEVOST, domiciliée et résidant au 460, 48e Rue ouest, Charlesbourg, appartement 302, district de Québec, et ALAIN CAZES, domicilié et résidant à Neufchâtel au 8, rue Saint-Georges, district de Québec, défendeurs.

Une partie du lot numéro trois mille six cent soixante-deux partie (3662 ptie) du cadastre officiel pour le quartier Saint-Jean, division d'enregistrement de Québec, de figure irrégulière, bornée au nord-ouest par la rue Lavigueur, au nord-est par le lot 3663, au sud-est par le lot 3636 et au sud-ouest par le résidu du lot 3662; mesurant vingt-quatre pieds et trois dixièmes (24,3 pi) sur la rue Lavigueur, et vingt-cinq pieds (25 pi) dans sa ligne sud-est, soixante-dix pieds et six dixièmes (70,6 pi) dans ses lignes nord-est et sud-ouest; le tout mesures anglaises plus ou moins.

Une partie du lot numéro trois mille six cent soixante et un partie (3661 ptie) du cadastre officiel pour le quartier Saint-Jean, division d'enregistrement de Québec, bornée au nord-est par le lot 3638, au sud-ouest par les résidus dudit lot numéro 3661 et au nord-ouest par la rue Lavigueur, mesurant soixante-quatre pieds et cinq dixièmes (64,5 pi) au sud-ouest et vingt et un pieds et trois dixièmes (21,3 pi) de largeur, contenant en superficie mille trois cent soixante-quinze pieds carrés (1 375 pi^2), mesures anglaises, le tout plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses construites sur les lots ci-dessus décrits, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 5 432,50 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau du shérif de Québec, 39, rue Saint-Louis, Québec, le CINQUIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 26 septembre 1981. 14848-o

Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-003892-804
S. 6701

LE PRÊT HYPOTHÉCAIRE, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 919, Mgr-Grandin, Sainte-Foy, district de Québec, demanderesse, contre SOCIÉTÉ DEVOCAZE INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social à Québec, district de Québec *et al.*, défenderesse.

La subdivision numéro un du lot originaire numéro trois mille quatre-vingt-dix-huit (3098-1) du cadastre officiel pour le quartier Saint-Jean, comté et division d'enregistrement de Québec.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro civique, 575, rue d'Aiguillon, Québec.

La mise à prix est fixée à 17 887,50 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau du shérif de Québec, 39, rue Saint-Louis, Québec, le QUATRIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 26 septembre 1981. 14849-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-002037-815
C.M. Québec 809 de 1979
S. 6704

LA VILLE DE QUÉBEC, demanderesse, contre CÉLINE DEVOST, défenderesse.

Un terrain connu et désigné comme étant le lot quatorze (14) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Québec.

La mise à prix est fixée à 1 062,65 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau du shérif de Québec, 39, rue Saint-Louis, Québec, le NEUVIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 26 septembre 1981. 14850-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour fédérale — District de Québec
T-3041-81
S. 6720

LA REINE, demanderesse, contre JOS LAHOUD AUTOMOBILES LTÉE. a/s Michel Lahoud, 1281, place Mérici, ville de Québec, dans la province de Québec, défenderesse.

La subdivision soixante-sept du lot originaire deux cent cinquante (250-67) du cadastre officiel pour la paroisse de l'Ancienne-Lorette, sans bâtisse dessus construite.

La mise à prix est fixée à 1 086,75 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le TRENTIÈME jour du mois d'OCTOBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 26 septembre 1981. 14851-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour fédérale — District de Québec
T-1520-79
S.5815

LA REINE, demanderesse, contre ROLAND PLANTE, 3300, chemin Saint-Louis, Sainte-Foy, province de Québec, défendeur.

Un emplacement connu et désigné comme étant composé de la resubdivision un de la subdivision huit du lot originaire quatorze (14-8-1), rang 11 de Tewkesbury, aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Edmond de Stoneham, division d'enregistrement de Québec; sans bâtisse.

Un emplacement connu et désigné comme étant composé de la resubdivision un de la subdivision neuf du lot originaire quatorze (14-9-1), rang 11 de Tewkesbury, aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Edmond de Stoneham, division d'enregistrement de Québec; sans bâtisse.

La mise à prix est fixée à 701,67 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le SIXIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour fédérale
Québec, le 26 septembre 1981. 14852-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour fédérale — District de Québec
T-1520-79
S. 5815

LA REINE, demanderesse, contre ROLAND PLANTE, 3300, chemin Saint-Louis, Sainte-Foy, province de Québec, défendeur.

a) Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision quatre-vingt-douze du lot originaire numéro douze-A (12-A-92) rang 1 de Tewkesbury, aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Edmond de Stoneham, division d'enregistrement de Québec; sans bâtisse.

b) Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision trente et un du lot originaire numéro douze (12-31) rang 1 de Tewkesbury, aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Edmond de Stoneham, division d'enregistrement de Québec; sans bâtisse.

c) Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision trente-deux du lot originaire numéro douze (12-32) rang 1 de Tewkesbury, aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Edmond de Stoneham, division d'enregistrement de Québec; sans bâtisse.

d) Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision trente-trois du lot originaire numéro douze (12-33) rang 1 de Tewkesbury, aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Edmond de Stoneham, division d'enregistrement de Québec; sans bâtisse.

e) Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision trente-quatre du lot originaire numéro douze (12-34) rang 1 de Tewkesbury, aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Edmond de Stoneham, division d'enregistrement de Québec; sans bâtisse.

f) Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision quarante et un du lot originaire numéro douze (12-41), rang 1 de Tewkesbury, aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Edmond de Stoneham, division d'enregistrement de Québec; sans bâtisse.

La mise à prix est fixée à:
a) 1 863,72 $
b) 1 079,50 $
c) 1 079,50 $
d) 1 241,42 $
e) 1 241,42 $
f) 1 403,35 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le SIXIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE BERGERON.

Bureau du shérif
Cour fédérale
Québec, le 26 septembre 1981. 14853-o

Richelieu

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Richelieu
No 765-05-000571-77

AVIATION ST-ANTOINE INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 682, Duchesnay, Mont-Saint-Hilaire, district de Montréal, partie demanderesse, contre BERTHIER ST-LOUIS, pilote d'avion, domicilié et résidant au 1100, route 158, appartement 3, Saint-Thomas-de-Joliette, district de Joliette, partie défenderesse.

« Une terre située à Saint-Antoine-sur-Richelieu, formée d'une partie du lot originaire numéro cent soixante-quatorze et d'une partie du lot originaire cent soixante-quinze (ptie 174 et ptie 175), le tout tel que décrit aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine, et décrite comme suit:

a) Une partie du lot cent soixante-quatorze (ptie 174) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine, ayant un arpent de largeur et environ vingt-sept arpents de profondeur, et bornée au sud-est au chemin de l'Acadie, au nord-ouest au chemin du Brûlé, au sud-ouest à partie du lot cent soixante-quinze ci-après décrite, et au nord-est à partie du lot 174.

b) Une partie du lot cent soixante-quinze (ptie 175) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine, mesurant deux arpents de largeur et une profondeur d'environ vingt-sept arpents et bornée au sud-est au chemin de l'Acadie, au nord-ouest au chemin du Brûlé, au nord-est à partie du lot cent soixante-quatorze ci-haut auparavant décrite, et au sud-ouest au lot cent soixante-seize;

À distraire cependant une partie du lot cent soixante-quinze (ptie 175) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine, mesurant cent quatre-vingt-douze pieds et quatre-vingt-six centièmes de pied (192,86 pi) en front, ou ligne sud-est et y bornée au chemin de l'Acadie; cent soixante-dix pieds et quatre dixièmes de pied (170,4 pi) dans sa ligne nord-est et y bornée à partie du lot 175; cent quatre-vingt-un pieds (181,0 pi) dans sa ligne nord-ouest et y bornée à partie du lot 175 et deux cent trente-sept pieds (237,0 pi) dans sa ligne sud-ouest et y bornée à partie du lot 176 dont elle est séparée par un fossé, formant en superficie trente-six mille huit cent soixante-dix pieds carrés (36 870 pi^2), mesures anglaises, cette partie distraite étant montrée sur un plan préparé par Robert Pelchat, arpenteur-géomètre, le 20 septembre 1974 (minute numéro 1328).

Les mesures ci-haut données ne sont qu'à titre de référence, les bornes seules faisant foi des contenances. Avec constructions érigées.

Ainsi que tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, y attachées, et notamment servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada suivant acte enregistré à Verchères sous le numéro 71040. »

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 9 546,95 $ en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau d'enregistrement du comté de Verchères, division d'enregistrement, 461, boulevard Saint-Joseph, Sainte-Julie, le CINQUIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif,
FRANÇOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sorel, le 10 septembre 1981. 14789-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Richelieu

COMMISSION SCOLAIRE DE TRACY, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 1015, rue Saint-Pierre à Saint-Joseph-de-Sorel, district de Richelieu, demanderesse.

Une description plus élaborée des immeubles peut être consultée au bureau du shérif, 46, rue Charlotte, Sorel, QC, ainsi qu'un plan des lieux.

Tous les immeubles ci-bas décrits sont sis à Contrecoeur et apparaissent au cadastre de la paroisse de Contrecoeur.

La mise à prix, exprimée plus bas doit être versée au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Richelieu, au moment de l'adjudication.

Chacun des immeubles plus bas décrits sera vendu au bureau d'enregistrement de Verchères, situé au 461, boulevard Saint-Joseph, Sainte-Julie-de-Verchères, QC, le VINGT-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à l'heure indiquée en regard de chaque dossier.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE TRACY est la demanderesse dans chacune des causes suivantes:

S. 0449 — no 765-02-000156-81

CHESTER A. DYE du 801, Windsor, apt. 1, Marion, Ohio, U.S.A., défendeur.

Le lot 382-116 dudit cadastre.

La mise à prix est de 51,00 $ et la vente à l'enchère débute à NEUF heures TRENTE.

S. 0450 — no 765-02-000157-81

ELI HALL de Fort Plain, New York, U.S.A., défendeur.

Le lot 382-706 dudit cadastre.

La mise à prix est de 51,00 $ et la vente à l'enchère débute à DIX heures.

S. 0451 — no 765-02-000158-81

C. BASIL JOHNS de Worland, Wyoming, U.S.A., défendeur.

Le lot 383-705 dudit cadastre.

La mise à prix est de 51,00 $ et la vente à l'enchère débute à DIX heures TRENTE.

S. 0452 — no 765-02-000159-81

JOHN D. LAUFERSWEILER du 399, Greens Boro Dr., Dayton, Ohio, U.S.A., défendeur.

Le lot 383-762 dudit cadastre.

La mise à prix est de 53,55 $ et la vente à l'enchère débute à ONZE heures.

S. 0453 — no 765-02-000160-81

JOHN A. LIND du 5903, Paradise Valley Court, Houston, Texas, U.S.A., défendeur.

Les lots 382-129 et 382-767 dudit cadastre.

La mise à prix est de 265,20 $ et la vente à l'enchère débute à ONZE heures TRENTE.

S. 0454 — no 765-02-000161-81

JAMES McALLISTER CHASE JR. du 575, Westwood Dr. Dover, Delaware, U.S.A., défendeur.

Les lots 382-523, 382-524 et 382-527 dudit cadastre.

La mise à prix est de 145,35 $ et la vente à l'enchère débute à TREIZE heures TRENTE.

S. 0455 — no 765-02-000162-81

ROBERT MCKINLEY HALL du 730 ouest, 4e Rue, Proctor, Minnesota, U.S.A., défendeur.

Le lot 383-731 dudit cadastre.

La mise a prix est de 53,55 $ et la vente à l'enchère débute à QUATORZE heures.

S. 0456 — no 765-02-000164-81

JAN PALTINS du 660, rue Ontario, apt. 1005, Toronto, Ontario, défendeur.

Le lot 383-545 dudit cadastre.

La mise à prix est de 51,00 $ et la vente à l'enchère débute à QUATORZE heures TRENTE.

S. 0457 — no 765-02-000165-81

HANSON PERKINS du 7624, ave. Oketo sud, Bridgeview, Wisconsin, U.S.A., défendeur.

Le lot 382-21 dudit cadastre.

La mise à prix est de 51,00 $ et la vente à l'enchère débute à QUINZE heures.

S. 0458 — no 765-02-000166-81

HAROLD PILLOT du 1407 McDowell Rd., N.E. Canton, Ohio, U.S.A., défendeur.

Les lots 382-271, 383-488 à 490 inclus dudit cadastre.

La mise à prix est de 201,45 $, et la vente à l'enchère débute à QUINZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
FRANÇOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Sorel, le 14 septembre 1981. 14860-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Richelieu

COMMISSION SCOLAIRE DE TRACY, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 1015, rue Saint-Pierre, Saint-Joseph-de-Sorel, district de Richelieu, demanderesse.

Une description plus élaborée des immeubles peut être consultée au bureau du shérif, 46, rue Charlotte, Sorel, QC, ainsi qu'un plan des lieux.

Tous les immeubles ci-bas décrits sont sis à Contrecoeur et apparaissent au cadastre de la paroisse de Contrecoeur.

La mise à prix, exprimée plus bas doit être versée au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Richelieu, au moment de l'adjudication.

Chacun des immeubles plus bas décrits sera vendu au bureau d'enregistrement de Verchères, situé au 461, boulevard Saint-Joseph, Sainte-Julie-de-Verchères, QC, le VINGT-SEPTIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à l'heure indiquée en regard de chaque dossier.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE TRACY est la demanderesse dans chacune des causes suivantes:

S. 0439 — no 765-02-000552-77

FRANK MAY du 1674, ave. Kenmore, Buffalo, État de New York, U.S.A., défendeur.

Les lots 382-266 à 268 inclus et les lots 382-151 et 152 dudit cadastre.

La mise à prix est de 257,35 $ et la vente à l'enchère débute à NEUF heures TRENTE.

S. 0440 — no 765-02-000625-77

SALVATORE GRIMALDI, du 26, ave. Hope, Staten Island, New York, U.S.A., défendeur.

Les lots 382-71 à 75 dudit cadastre.

La mise à prix est de 255,00 $ et la vente à l'enchère débute à DIX heures.

S. 0441 — no 765-02-000617-77

JOHN FRED EGNER, du 365, Newton, Cangield, Ohio, U.S.A., défendeur.

Les lots 383-96 à 113 inclus dudit cadastre.

La mise à prix est de 1 259,70 $ et la vente à l'enchère débute à DIX heures TRENTE.

S. 0442 — no 765-02-000618-77

RENÉ AOUAD, du 2225, Acadia Rd, Apt. 205, Vancouvert, Colombie-Britannique, défendeur.

Les lots 382-110 et 382-541 dudit cadastre.

La mise à prix est de 99,35 $ et la vente à l'enchère débute à ONZE heures.

S. 0443 — no 765-02-000624-77

WALTER SAUNDERS, du 417, 65e Rue est, New York, U.S.A., défendeur.

Le lot 382-198 dudit cadastre.

La mise à prix est de 51,00 $ et la vente à l'enchère débute à ONZE heures TRENTE.

S. 0444 — no 765-02-000151-81

HERMAN R. BAUER et son épouse MARIE C. BAUER, du 4056, 50e Avenue ouest, Cleveland, Ohio, U.S.A., défendeurs.

Les lots 382-341 à 343 inclus, 382-621 et 622 dudit cadastre.

La mise à prix est de 252,45 $ et la vente à l'enchère débute à TREIZE heures TRENTE.

S. 0445 — no 765-02-000152-85

ERNEST BENNETT, du 340, rue Bundock, Apt. 103, Duncan, Colombie-Britannique, défendeur.

Le lot 382-731 dudit cadastre.

La mise à prix est de 51,00 $ et la vente à l'enchère débute à QUATORZE heures.

S. 0446 — no 765-02-000153-81

JOHN C. BRUNO JR., du 119, 81e Avenue est, New York, U.S.A. défendeur.

Les lots 382-354 et 382-357 dudit cadastre.

La mise à prix est de 158,10 $ et la vente à l'enchère débute à QUATORZE heures TRENTE.

S. 0447 — no 765-02-000154-81

WALTER V. BYERS et son épouse FRANCES BYERS; de Tipp City, Ohio, U.S.A., défendeurs.

Le lot 382-42 dudit cadastre.

La mise à prix est de 51,00 $ et la vente à l'enchère débute à QUINZE heures.

S. 0448 — No 765-02-000155-81

CAN AM INDUSTRIAL DEVELOPMENT CORP., corps politique n'ayant pas de place d'affaires connue, défendeur.

Les lots 383-678, 383-597, 382-609, 382-562, 382-404, 382-364 dudit cadastre.

La mise à prix est de 372,30 $ et la vente à l'enchère débute à QUINZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
FRANÇOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Sorel, le 14 septembre 1981. 14790-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Richelieu

COMMISSION SCOLAIRE DE TRACY, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 1015, rue Saint-Pierre, Saint-Joseph-de-Sorel, district de Richelieu, demanderesse.

Une description plus élaborée des immeubles peut être consultée au bureau du shérif, 46, rue Charlotte, Sorel, QC, ainsi qu'un plan des lieux.

Tous les immeubles ci-bas décrits sont sis à Contrecoeur et apparaissent au cadastre de la paroisse de Contrecoeur.

La mise à prix, exprimée plus bas doit être versée au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Richelieu, au moment de l'adjudication.

Chacun des immeubles plus bas décrits sera vendu au bureau d'enregistrement de Verchères, situé au 461, boulevard Saint-Joseph, Sainte-Julie-de-Verchères, QC, le TROISIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à l'heure indiquée en regard de chaque dossier.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE TRACY est la demanderesse dans chacune des causes suivantes:

S. 0459 — no 765-02-000167-81

SAMUEL PRUZON et son épouse BETSY HYMA PRUZON du 3512, Langreh Rd., Balto North, Dakota, U.S.A., défendeurs.

Le lot 383-465 dudit cadastre.

La mise à prix est de 51,00 $ et la vente à l'enchère débute à NEUF heures TRENTE.

S. 0460 — no 765-02-000168-81

B. TRACY RHODES de Buffalo, Wyoming, U.S.A., défendeur.

« Un terrain situé à Contrecoeur connu comme étant une partie du lot P. 384 du cadastre de la paroisse de Contrecoeur, de forme trapézoïdale, mesurant 75 pieds dans sa ligne nord-est, 175 pieds dans sa ligne sud-ouest, et 141,42 pieds dans sa ligne nord, contenant 12 500 pieds carrés en superficie, borné au nord-est, au nord et au sud-est par autres parties dudit lot 384 et au sud-ouest par partie du lot 383 dudit cadastre. La ligne sud-est dudit terrain croise la ligne de division desdits lots 384 et 383 à angle droit en un point situé à 1 775 pieds de l'extrémité nord-ouest de ladite ligne de division. »

La mise à prix est de 224,40 $ et la vente à l'enchère débute à DIX heures.

S. 0461 — no 765-02-000169-81

EDWARD M. SMITH et WALTER E. SMITH de Grantsville, Virginie, U.S.A., défendeurs.

Le lot 383-336 dudit cadastre.

La mise à prix est de 51,00 $ et la vente à l'enchère débute à DIX heures TRENTE.

S. 0462 — no 765-02-000170-81

GILBERT TEWKSBURY du 7034, Cambridge, Mariemont, Ohio, U.S.A. défendeur.

Le lot 383-687 dudit cadastre.

La mise à prix est de 51,00 $ et la vente à l'enchère débute à ONZE heures.

S. 0463 — no 765-02-000171-81

SUCCESSION NOTTAGE FORDSOR de 16597, Bosque Dr., Encino, Californie, U.S.A., défendeurs.

Les lots 383-411 à 414 inclus et les lots 382-589 à 605 inclus dudit cadastre.

La mise à prix est de 1 114,35 $ et la vente à l'enchère débute à ONZE heures TRENTE.

S. 0464 — no 765-02-000172-81

NICHOLAS VON FISHER du 803, ave. Lorain ouest, Cleveland, Ohio, U.S.A., défendeur.

Le lot 382-753 dudit cadastre.

La mise à prix est de 51,00 $ et la vente à l'enchère débute à MIDI.

S. 0465 — no 765-02-000173-81

DONALD E. WOHLRABE de Springfield, Minnesota, U.S.A., défendeur.

Les lots 383-155, 383-341 à 344 inclus dudit cadastre.

La mise à prix est de 201,45 $ et la vente à l'enchère débute à MIDI TRENTE.

Le shérif adjoint,
FRANÇOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Sorel, le 14 septembre 1981. 14861-o

Roberval

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure de Montréal — District de Roberval
No 500-05-006801-805
S. 155-18-000033-81

G. ROY LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 870, boulevard Iberville, Iberville, district d'Iberville, J2X 4A6, demanderesse, contre GESTION CHERBOURG LTÉE, 461, rang du Golf, L'Assomption, district de Joliette, tierce-saisie.

« 1. Les emplacements situés à Dolbeau, connus et désignés comme étant:

La subdivision officielle numéro 106 du lot originaire numéro 36-B; la subdivision officielle numéro 107 du lot originaire numéro 36-B; la subdivision officielle numéro 108 du lot originaire numéro 36-B; la subdivision officielle numéro 109 du lot originaire numéro 36B; la subdivision officielle numéro 110 du lot originaire numéro 36-B; la subdivision officielle numéro 111 du lot originaire numéro 36-B; la subdivision officielle numéro 112 du lot originaire 36B; la subdivision officielle numéro 113 du lot originaire numéro 36-B; la subdivision officielle numéro 114 du lot originaire numéro 36-B; la subdivision officielle numéro 115 du lot originaire numéro 36-B; la subdivision officielle numéro 116 du lot originaire numéro 36-B; la subdivision officielle numéro 117 du lot originaire numéro 36-B; la subdivision officielle numéro 138 du lot originaire numéro 36-B; la subdivision officielle numéro 139 du lot originaire numéro 36-B; la subdivision officielle numéro 140 du lot originaire numéro36-B; la subdivision officielle numéro 141 du lot originaire numéro 36-B; la subdivision officielle numéro 142 du lot originaire numéro 36-B; la subdivision officielle numéro 143 du lot originaire numéro 36-B; la subdivision officielle numéro 104 du lot originaire numéro 36-A; la subdivision officielle numéro 105 du lot originaire numéro 36-A; la subdivision officielle numéro 106 du lot originaire numéro 36-A; la subdivision officielle numéro 109 du lot originaire numéro 36-A, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Parent, rang 17 (dix-sept), bureau d'enregistrement de la division du Lac-Saint-Jean-Ouest.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve et avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y rattachées.

2. Les emplacements situés à Dolbeau, connus et désignés comme étant:

La subdivision officielle numéro 9 du lot originaire numéro 33; la subdivision officielle numéro 10 du lot originaire numéro 33; la subdivision officielle numéro 11 du lot originaire numéro 33; la subdivision officielle numéro 12 du lot originaire numéro 33, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Parent, rang 16 (seize), bureau d'enregistrement de la division de Lac-Saint-Jean-Ouest.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve et avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y rattachées. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 8 525,30 $, soit 25% de l'évaluation municipale, multiplié par le facteur d'évaluation réelle 1,33.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Lac-Saint-Jean-Ouest à Roberval, district de Roberval, le VINGT-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
LÉON-MAURICE LAVOIE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Roberval, le 3 septembre 1981. 14763-o

Rouyn-Noranda

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rouyn-Noranda
No S. 8-81
(500-05-03015-797)

G.U.S. CANADA INC., personne morale constituée selon la loi dont le siège social et le principal établissement sont situés à ville Saint-Laurent, district de Montréal, agissant dans la présente au nom de sa Division Légaré, 1201, rue Saint-Timothée, Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre RENÉ CHARETTE, 2480, rue Rolland-Therrien, appartement 307, Longueuil, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division de Rouyn-Noranda, mis en cause.

Un immeuble connu et désigné comme étant partie du lot trente-trois-B (33-B) rang Deux (2) au cadastre officiel du canton de Rouyn, mesurant deux cent cinquante pieds (250 pi) de largeur dans ses côtés nord et sud par deux cents pieds (200 pi) de profondeur dans ses côtés est et ouest et dont le coin nord-ouest dudit immeuble est situé à une distance de trois cent vingt-cinq pieds (325 pi) mesuré sur la limite sud du chemin des rangs Deux et Trois (2 et 3) suivant un azimut de 270° jusqu'à la rencontre de l'emprise est de la route passant sur les lots trente-deux-B et trente-trois-B (32-B et 33-B) du rang Deux (2) et borné comme suit: au nord, par le chemin des rangs Deux et Trois (2 et 3) et des trois autres côtés par le résidu dudit lot.

Le tout avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

La mise à prix sera de 9 125,00 $.

La vente se fera au palais de justice de Rouyn, au 2, avenue du Palais, bureau du shérif, salle numéro 1, le VINGT-SEPTIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
DIANE AUGER.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rouyn, le 9 septembre 1981. 14836-o

Saint-Hyacinthe

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Saint-Hyacinthe
No 750-02-000034-81

ANDRÉ LACOMBE INC, 115, rue de la Paix, Sainte-Madeleine, district de Saint-Hyacinthe, demanderesse, contre ALAIN LÉVEILLÉ, rang de la Presqu'Île, Saint-Damase, district de Saint-Hyacinthe, défendeur.

« Un terrain situé en la paroisse de Saint-Damase (Saint-Hyacinthe) dans le rang de la Presqu'Île, mesurant quatre-vingt-quatre pieds (84 pi) de largeur dans ses lignes est et ouest, sur une profondeur moyenne de quatre-vingts pieds (80 pi) dans ses lignes nord et sud, mesures anglaises et plus ou moins, formant partie du lot numéro quarante-neuf (ptie 49) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Damase, division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe, et borné: en front, à l'est, par le chemin dudit rang; en profondeur à l'ouest, par la rivière Yamaska d'un côté au nord, par partie du même lot appartenant à Georges Chabot ou représentants; et de l'autre côté, au sud, par une autre partie dudit lot numéro 49 appartenant à Edmond St-Onge ou représentants; la ligne sud de l'immeuble susdécrit est située à cent pieds

anglais de la ligne de division des lots 50 et 49 dudit cadastre, et est parallèle à celle-ci; avec toutes constructions y érigées et toutes les servitudes y attachées. »

La mise à prix est fixée à la somme de 400,00 $, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le VENDREDI TRENTIÈME jour du mois d'OCTOBRE 1981 à QUATORZE heures, au bureau d'enregistrement de la division de Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe, au numéro 3100, boulevard Laframboise, local 101.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Hyacinthe, le 8 septembre 1981. 14781-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 460-04-000003-80

LE PERCEPTEUR DES PENSIONS ALIMENTAIRES du district de Bedford pour DAME ESTELLE RACICOT, 26, Quévillon, Granby, partie demanderesse, contre YVAN CODAIRE, 6103, 35A Avenue, Apt. 207, Edmonton, Alberta, partie défenderesse.

a) Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Paul-d'Abbotsford, comme étant le lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-deux (182-5).

La mise à prix est fixée à la somme de 307,50 $, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

b) Un immeuble connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Paul-d'Abbotsford comme étant le lot numéro six de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-deux (182-6).

La mise à prix est fixée à la somme de 10 178,25 $, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendus le MARDI VINGT-SEPTIÈME jour du mois d'OCTOBRE 1981 à QUATORZE heures, au bureau de la division d'enregistrement de Rouville, Marieville, au numéro 1601 de la rue Edmond-Guillet.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 8 septembre 1981. 14782-o

Terrebonne

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-001605-790

CAISSE POPULAIRE LUCERNE, corps politique légalement constitué, ayant son siège social à Sainte-Sophie, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre RÉAL QUENNEVILLE, domicilié et demeurant au 665, rue des Pins, Sainte-Sophie, district de Terrebonne, partie défenderesse.

« Un immeuble sis à Sainte-Sophie, Lac-Alouette, province de Québec, division d'enregistrement de Terrebonne, connu et désigné comme étant le lot numéro vingt-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent cinquante-neuf (lot no 459-26) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, portant le numéro civique 665 de la rue des Pins, Lac-Alouette, municipalité de Sainte-Sophie, province de Québec. »

La mise à prix est fixée à 4 488,62 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-HUITIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jérôme, le 11 septembre 1981. 14862-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-021769-763

LAURENTIDE ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED., corps politique légalement constitué, ayant son siège social et une place d'affaires à Montréal, dudit district, partie demanderesse, contre JEAN-PAUL RICHARD alias J.P. Binette, résidant et domicilié au 3663, Manse, Saint-Hubert, district de Montréal, partie défenderesse.

Un emplacement propriété de Jean-Paul Richard alias J.P. Binette, situé dans la municipalité de Amherst, division d'enregistrement de Papineau, connu et désigné comme étant le coin nord-est du lot numéro huit « E » (ptie N.-E. 8[e]), dans le rang Huit sud (VIII S.), au cadastre officiel du canton de Amherst:

Mesurant, cedit emplacement, cent cinquante pieds (150 pi) de largeur de l'est à l'ouest par six cents pieds (600 pi) de profondeur du nord au sud; et

Borné, cedit emplacement, au nord par le chemin public Huberdeau, lac Rémi; à l'est par le lot numéro neuf (9); au sud et à l'ouest par autre partie dudit lot huit « e », demeurant la propriété de Elsie S. M.-Prévost ou représentants;

Sans bâtisse;

Compris dans la présente vente, les améliorations faites audit immeuble: les fondations d'une maison de 44 pi x 24 pi x 6 pi, un plancher, un puits de douze pieds (12 pi) avec tuile de trois pieds (3 pi) de largeur, un réservoir septique de 500 gallons et une clôture sur une longueur de neuf cents pieds (900 pi) avec poteaux de cèdre.

Tel que le tout se trouve présentement que l'acquéreur déclare connaître et dont il se dit satisfait.

La mise à prix est fixée à 447,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Papineauville, situé au 228, rue Duquette, à Papineauville, le DEUXIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 2 septembre 1981. 14764-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 715-02-000181-809

CORPORATION MUNICIPALE DE ST-FAUSTIN, corps politique et corporation légalement constitués, ayant son siège social et sa principale place d'affaires à Saint-Faustin, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre NOËL H. PAQUETTE, domicilié et résidant au 24, 17[e] Avenue, Pointe-Calumet, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Un emplacement faisant partie du lot de terre connu et désigné comme étant le lot douze dans le rang Sept (ptie 12, rg VII) du canton de Wolfe, aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton, mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur sur cent pieds (100 pi) de profondeur, et borné comme suit: en avant, vers l'est-sud-est par une rue portant le numéro 12-2 dudit rang et dudit canton; en

arrière vers l'ouest-nord-ouest par partie du lot 13 dudit canton, suivant plan dressé par Jacques Poulin, et des deux côtés, vers le nord-nord-est et vers le sud-sud-ouest, par d'autres parties non subdivisées dudit lot 2; l'angle sud-est dudit terrain est situé à une distance de quatre-vingt-cinq pieds (85 pi) au nord-nord-est de l'angle nord-ouest formé par les rues nos 12-2 et 12-3 dudit cadastre.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives.

La mise à prix est fixée à 80,25 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le VINGT-HUITIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jérôme, le 11 septembre 1981. 14863-o

Vente(s) pour taxes

Ville de Greenfield-Park

Avis est, par la présente, donné que le Conseil municipal, par une résolution en date du 10e jour de septembre 1981, a ordonné à la soussignée, conformément à la Loi sur les cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes dues à la ville de Greenfield-Park, avec intérêts et frais et qu'en conséquence lesdits immeubles seront vendus à l'enchère publique, dans la salle du Conseil de ville de Greenfield-Park, au 156, boulevard Churchill, Greenfield-Park, le VINGT-HUITIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à DIX heures, heure normale de l'Est.

Toutefois, seront exclus de la vente les immeubles pour lesquels les taxes municipales et scolaires, tant générales que spéciales, de l'année 1980 et des années antérieures auront été payées avant le moment de la vente.

La Commission municipale du Québec a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles.

Les immeubles ci-après décrits, qui sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil et dans les limites de la ville de Greenfield-Park, seront vendus, sujets au droit de retrait d'un an.

Ils seront vendus, s'il y a lieu, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sujets à tous les droits acquis de la ville de Greenfield-Park et à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, en monnaie légale.

Folio no de rôle	*Nom et adresse*	*Cadastres*
0338-75-1643-00	Maniote, George 6088, rue Alain Brossard, QC J4W 1T8 Re: 315, Hubert	241-924
0538-58-2747-00	Pouliot, Clermont et Herman 180, rue Jean-Bruchésie Boucherville, QC J4B 2L9 Re: 201, Tisseur	241-1014
0539-10-6751-00	Lackey, Arthur 57, King Edward Greenfield-Park, QC J4R 2C2 Re: 57, King Edward	244-40 Ptie

Folio no de rôle	Nom et adresse	Cadastres
0539-76-6271-00	Comeau A., Mlle 645, rue Verdure Brossard, QC J4W 1R5 et Pierre M. Dagenais 208, rue Longpré Ville de Laval, QC H7L 3C9 Re: 330, St-Charles	244-102, 103
0539-76-2269-00	Comeau A., Mlle 645, rue Verdure Brossard, QC J4W 1R5 et Pierre M. Dagenais 208, rue Longpré Ville de Laval, QC H7L 3C9 Re: 320, St-Charles	244-99, 100, 101
0637-69-6895-00	Van Rooij, Albertine 162, Homer Greenfield-Park, QC J4V 2W2 Re: 162, Homer	232-1-18-11 232-1-7-5
0637-69-8548-00	Cavendish Garden Inc. B.P. 7 St-Lambert, QC J4K 1P1 Re: Terrain sur Miller	232-1-6 Ptie
0637-89-1003-00	Koller, Edward, M. et Mme 174, rue Sexton Greenfield-Park, QC J4V 2X4 Re: 174, Sexton	232-1-4-10 Ptie
0638-15-3572-00	Mr Ralph A. Weston 168, rue Third Greenfield-Park, QC J4V 2R8 Re: 168, rue Third	240-65-5
0638-19-1267-00	Elderkin, J.C., Mme et Morty Crye 1515, Antonio-Barbeaux ouest Montréal, QC H4N 2R5 Re: 309 et 311, Verchères	238-805, 806
0638-23-4718-00	Couves, Lilian Grace 19, Woodbury Road Alderwood, Toronto, Ont. M8W 1X5 Re: Terrain sur Empire	240-111
0638-26-5468-00	Miss Joanne Sawers 8260, Ontario est Montréal, QC J4V 2A1 Re: 417, avenue Fairfield	239-64-8 Ptie 239-64-7 239-64-6
0638-45-7323-00	Mrs M.T. Yeoman 498, avenue Fairfield Greenfield-Park, QC J4V 2A2 Re: 498, avenue Fairfield	239-133

Folio no de rôle	Nom et adresse	Cadastres
0638-62-6062-00	M et Mme Fritz Siclait 1479, rue Jean-XXIII St-Hubert, QC J4T 1G9 Re: 589 et 591, Laurie	232-1-41 Ptie 232-1-40 Ptie
0638-62-8351-00	Moisan, Lucien 226, rue Régent Greenfield-Park, QC J4V 2V4 Re: 226 Régent	232-1-41 Ptie
0838-20-0199-00	Gaudencio D'Imaano 536, rue Vallières Greenfield-Park, QC J4V 1G5 Re: 536, rue Vallières	217-51-Ptie
0938-05-3269-00	Landry, Léo M. 1059, boul. Bellevue sud Greenfield-Park, QC J4V 1J8 Re: 1059, Bellevue sud	219-114 218-177
0938-38-4680-00	Ernest Loiselle 1122, rue Poulin Greenfield-Park, QC J4V 3B7 Re: 1122, rue Poulin	362-29
0938-39-4797-00	Madison, Richard 1011, croissant Baker Greenfield-Park, QC J4V 3C2 Re: 1011, croissant Baker	362-68
0938-57-1624-00	M. Gérald Auger 972, rue Portage Greenfield-Park, QC J4V 1L4 Re: 972, rue Portage	221-133
0938-57-9487-00	Massicotte, Michel M. 1013, rue Portage Greenfield-Park, QC J4V 3G5 Re: 1013, Portage	221-243
0637-92-8274-00	Hill, Clive A. 77, rue Jubilec Greenfield-Park, QC J4V 3A7 Re: 77, Jubilec	225-504
0638-81-6323-00	Paradis, Luc 233, rue Emborne Greenfield-Park, QC J4V 2W4 Re: 233, Emborne	232-1-21 Ptie
0838-30-5093-00	Gagnon, Roger 570, Murdoch Greenfield-Park, QC J4V 1G7 Re: 570, Murdoch	218-84

Greenfield-Park, le 15 septembre 1981.

14832-39-2-o

L'assistante greffier,
HUGUETTE BÉLANGER, L.L.L.

Ville de Saint-Luc

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier intérimaire de la susdite ville, que les immeubles ci-dessous décrits, avec ou sans bâtisse, situés dans la ville de Saint-Luc, seront vendus à l'enchère publique, conformément à une ordonnance du Conseil municipal en date du 8 septembre 1981, dans la salle du Conseil à l'hôtel de ville, 347, boulevard Saint-Luc, Saint-Luc, QC, le MARDI VINGTIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales, avec intérêts plus les frais encourus à moins que ces taxes, intérêts mis à jour et frais ne soient payés avant la vente.

Propriétaire(s)	*Superficie*	*Lot*	*Sub-division*	*Description*	*Taxes municipales*	*Frais*	*Total*	*Référence*
Gilles Taillefer	17 200 pi²	201 200	73 26		104,46 $	25,00 $	129,46 $	1327-77-7030-000
Lucienne & A. Macbeth	20,45 ac	213 ptie			224,15	125,00	349,15	1329-57-5050-000

Un lot vacant connu et désigné comme étant le lot originaire 213 de la paroisse de Saint-Luc borné au nord et au sud-ouest par les limites de la paroisse de Laprairie de la Magdeleine au sud par le lot 212 et au nord-est par les lots originaires 214 et 211 le tout ayant une superficie de 20.45 acres.

Raymond Mailhot	13 984 pi²	201	50		63,56	25,00	88,56	1427-15-0100-000
Constantin & A. Papaioannon	33,62 ac	203 ptie			426,66	100,00	526,66	1427-29-9080-000

Un lot vacant connu et désigné comme étant le lot originaire 203 de la paroisse de la Ville de Saint-Luc, borné au nord par une partie du lot 204, au sud par une partie du lot 203 à l'est par la rue De Valrennes, le tout ayant une superficie de 33.62 ac.

Sonia Lewis	13 707,4 pi²	210	76		25,86	25,00	50,86	1428-58-2050-000
Sonia Lewis	13 526 pi²	210	77		25,86	25,00	50,86	1428-58-2125-000
Gestion Sopel Inc.	25 840,5 pi²	210	88		179,73	25,00	204,73	1428-94-1050-000
Hans Schurman	161,99 ac	174 ptie, 175 ptie, 176 ptie.		avec bâtisses	4 744,71	150,00	4 894,71	1625-10-3800-01-02

Un lot construit connu et désigné comme étant les lots originaires 174, 175 et une partie du lot 176 de la paroisse de St-Luc, borné au nord par le chemin public connu sous le nom de boul. St-Luc et une partie du lot 176, à l'ouest par les lots 178 à 185, à l'est par le lot 173 et au sud par le lot 177 et une partie du lot 176. Le tout ayant une superficie de 161,99 ac.

Adrien Chabot	5,69 ac	70	17	avec bâtisse	435,76	25,00	460,76	1627-74-7015-000
Paul-André Lachance ..	24 210 pi²	151 ptie		avec bâtisse	1 194,84	100,00	1 294,84	1824-77-9060-000

Un lot construit connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 151 de la Paroisse de Saint-Luc, borné au nord par un chemin public connu sous le nom de Boulevard St-Luc à l'ouest, à l'est et au sud par le lot 151, le tout ayant une superficie de 24 210 pi².

Claude Taillefer	7 175 pi²	146	77	avec bâtisse	850,58	25,00	875,58	1923-99-5545-000
Soc. Hab. Lemans Ltée .	7 132 pi²	137	20-1	avec bâtisse	3 219,90	25,00	3 244,90	2022-24-8323-000
Immeubles Delo Inc. ...	8 693 pi²	139	225		806,27	25,00	831,27	2022-86-1559-000
Denis Goineau	7 700 pi²	139	147		85,58	25,00	110,58	2022-88-4248-000
Edmond Chiasson	7 700 pi²	139	72		112,94	25,00	137,94	2022-99-9090-000
Raymond Deland	6 676 pi²	143	50	avec bâtisse	1 514,77	25,00	1 539,77	2023-09-0020-000
Michel Marien	6 237.5 pi²	142	197	avec bâtisse	650,03	25,00	675,03	2023-45-0361-000
Alan Besner Holding Ltée	46,31 ac	96 ptie 97 ptie, 98 ptie, 99 ptie.			952,99	125,00	1 077,99	2024-49-3525-000

1° Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot 98, borné comme suit: au nord-est par le lot 54 sur une distance de 408,4 pieds, au sud-est par une partie du lot 99 sur une distance de 1 042,0 pieds, au sud par une partie du lot 98 sur une distance de 497,8 pieds et au nord-ouest par une partie du lot 97 tel que décrit plus bas.

2° un autre lot connu et désigné comme étant une partie du lot 97, borné comme suit: au nord-est par le lot 54 sur une distance de 405,5 pieds, au sud-est par la partie du lot 98 décrite ci-haut, au sud par la partie du lot 97 sur une distance de 408 pieds jusqu'à un point situé à 12,4 pieds de la ligne séparative des lots 96 et 97. De ce point vers le nord-est en suivant une ligne parallèle à la limite du lot 97 sur une distance de 384,4 pieds, de là vers le nord-ouest jusqu'à la limite du lot 97 sur une distance de 12,4 pieds. Borné au nord-ouest par le lot 96 sur une distance d'environ 1 000 pieds.

Propriétaire(s)	*Superficie*	*Lot*	*Sub-division*	*Description*	*Taxes municipales*	*Frais*	*Total*	*Référence*

3° un autre lot de forme irrégulière connu comme étant le lot 56 ptie délimité comme suit: à partir d'un point situé à l'intersection des lot 96, 97 et 54, vers le nord-ouest sur une distance de 538,4 pieds, mesure sur la ligne séparative des lots 54 et 97, à partir de ce point vers le sud-sud-ouest sur une distance de 448,1 pieds, vers le ouest-sud-ouest sur une distance de 310,5 pieds, vers le ouest-nord-ouest sur une distance de 180,8 pieds, vers le nord sur une distance de 193,2 pieds, vers le sud-ouest sur une distance de 660,4 pieds, vers l'est sur une distance de 1 075,2 pieds, vers le sud-sud-ouest sur une distance de 25 pieds, vers le nord-est sur une distance de 475 pieds, ce point coïncide avec le point de départ.

Gaston Guertin	10 000 pi²	99	57	avec bâtisse	1 032,48	25,00	1 057,48	2024-54-4630-000
Gérard Charette	68 892 pi²	105 ptie			339,18	75,00	414,18	2024-60-5080-000

Un lot vacant connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 105 de la paroisse de St-Luc, borné au nord-ouest, au nord-est, au sud-est et au sud-ouest par des parties du lot 105.

Hab. Guay et Frères Inc.	7 650 pi²	99	67		57,06	25,00	82,06	2024-62-5095-000
Hab. Guay et Frères Inc.	7 500 pi²	99	72		17,63	25,00	42,63	2024-63-6030-000
Hab. Guay et Frères Inc.	7 550 pi²	99	73		17,63	25,00	42,63	2024-63-7515-000
Anatole et A. Daigneault	7 308 pi²	53	25		28,22	25,00	53,22	2025-52-5713-000
Jack Simpson	8 056,7 pi²	53	38		26,87	25,00	51,87	2025-43-6540-000
Gérard Massé	7 000 pi²	45 ptie			358,89	75,00	383,89	2026-28-5000-000

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 45 de la paroisse de St-Luc, borné au nord-ouest par une ptie du lot 145, au nord-est par la ptie 45-1 et au sud-est par la ptie 45-36 et au sud-ouest par une ptie du lot 46.

Gérard Massé	28 914,1 pi²	45 ptie			181,96	100,00	281,96	2026-47-0000-000

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 45 de la paroisse de St-Luc, borné au nord-ouest par le lot 45-17, au nord-est par le lot 45-1 (boulevard Lafayette), au sud-est par une partie du lot 45 et sud-ouest par une partie du lot originaire 46.

Gérard Massé	27 690 pi²	45 ptie			110,46	100,00	210,46	2026-47-3060-000

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 45 de la paroisse de St-Luc, borné au nord-ouest par une partie du lot 45, au nord-est par le lot 45-9, au sud-est par une partie du lot 45 et au sud-ouest par le lot 45-1 (boul. Lafayette).

Pierre Paul Lauzon	6 340,5 pi²	137	194-1	avec bâtisse	783,69	25,00	808,69	2122-25-8020-000
Gaston Rondeau	13 310 pi²	8	212		196,32	25,00	221,32	2122-67-6060-000
		8	213					
Talon Dev. Inc.	31,61 ac	112 ptie			3 995,52	100,00	4 095,52	2123-26-6010-000

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 112 de la paroisse de St-Luc, borné au nord par le lot 16 ptie et 108 ptie, à l'est par l'autoroute 35, au sud par une partie du 113.

Marc Poirier	19 060,2 pi²	12	70-6		85,35	25,00		2123-41-5050-000
Talon Dev. Inc.	12,62 ac	112 ptie, 112-13 ptie, 112-14 ptie			1 491,09	100,00	1 591,09	2123-56-8080-000

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 112 de la paroisse St-Luc, borné au nord-est par les lots 16-26, 16-25, 16-24 p, 16-14 et 16-23, au nord-ouest par les lots 16-22 et 16-2, au sud-est par les lots 15-192 à 15-199 inc., p-15-200, au sud par une ptie du lot 13, à l'ouest par le ch. av. du Parc.

Baldemero Rubro	9 003,3 pi²	15	134		36,73	25,00	61,73	2123-85-9452-000
Domaine Joyeux	7 700 pi²	15	182		307,92	25,00	332,92	2123-88-2080-000
Gérard Massé	165 556,2 pi²	48 ptie			652,12	150,00	702,12	2125-06-5090-000

Un lot connu et désigné comme étant une ptie du lot originaire 48 de la paroisse de St-Luc, borné au nord par le chemin public connu sous le nom de rue Montarville, à l'est par le lot 48-20, au nord-ouest par la rue Montarville, à l'ouest et au sud-ouest par le lot 48-18, au sud-est par le lot 48-32 et une ptie du lot 48. A distraire la propriété de M. Ubald Ménard ayant une superficie de 7 700 pi² et de Cécile Beaulac Ménard d'une superficie de 7 000 pi².

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Sub-division	Description	Taxes municipales	Frais	Total	Référence
Léo Laperle	24 373 pi²	48 ptie			35,11	125,00	160,11	2125-17-4020-000

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 48 de la paroisse de St-Luc, borné au nord par le lot 48-19, connu sous le nom de rue De Montarville, au nord-est par le lot originaire 47, à l'est par des pties du lot 48, au sud par le lot 48-20 et à l'ouest par une ptie du lot 48.

Gérard Massé	31 779,3 pi²	48 ptie			123,57	100,00	223,57	2125-24-7060-000

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 48 de la paroisse de St-Luc, borné au nord et au nord-est par le lot 48-18, à l'ouest par le lot 48-39, à l'est par le lot 48-23, au sud et sud-ouest par le lot originaire 49.

Robin Pollitt	11 414 pi²	45	91	avec bâtisse	575,36	75,00	650,36	2126-12-2020-000
		45	92 ptie					

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot 45-92, borné au nord-ouest par une partie du lot 45-92, au nord-est par le boul. Lafayette, à l'est par le lot 45-91, au sud-ouest et à l'ouest par une ptie du lot 45-92.

Gérard Massé	12 012,8 pi²	45	75		72,58	25,00	97,58	2126-31-9005-000
Gérard Massé	7 325 pi²	45	79		56,12	25,00	81,12	2126-31-9050-000
Gérard Massé	69 711 pi²	45 ptie			482,48	100,00	582,48	2126-32-3050-000

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 45 de la paroisse de St-Luc, borné au nord par le lot originaire 40, au sud-est par le lot 45-82, au sud et sud-ouest par le lot 45-4 (rue Gentilly), au nord-ouest par le lot 45-106.

René D. Massé	8 554 pi²	45	82		52,40	25,00	77,40	2126-42-1000-000
Gérard Massé	24 650 pi²	2	17 ptie	avec bâtisses	1 336,35	150,00	1 486,35	2222-02-4515-01-02

Un lot connu et désigné comme étant la subdivision 17 du lot originaire 2 de la paroisse de St-Luc (2-17), borné au nord par le lot 3-214 (rue Sénécal), à l'ouest par le nom de rue Villeneuve, à l'est par une ptie du lot 1 et au sud par les lots 2-2 et 2-1, le tout ayant une superficie de 24 650 pi².

Émilien Tardif	6 690 pi²	5	26		37,94	25,00	62,94	2222-04-3045-000
H. Thibodeau Daudelin	7 700 pi²	8	248		110,17	25,00	135,17	2222-06-4080-000
Jean-Marie Pommerleau	30 100 pi²	1	8	avec bâtisses	6 /36,19	125,00	6 861,19	2222-11-7080-01-02
		1	48					
		1	7-1					
Garage Forcier et Loignon	26 600 pi²	1	10	avec bâtisse	3 116,22	125,00	3 241,22	2222-12-0000-000
		1 ptie.						

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 1 de la paroisse de St-Luc, borné au nord par la rue Sénécal, au sud par le boulevard St-Luc, à l'ouest par le lot 1-12 et une partie du lot 1, à l'est par les lots 1-11, 1-9 et une partie du lot 1.

Spiros & Al Amastastadis	7 728 pi²	8	183		66,34	25,00	91,34	2222-16-5520-000
Spiros & Al Amastastadis	7,721.6 pi²	8	182		66,34	25,00	91,34	2222-16-7520-000
Spiros & Al Amastastadis	7 594.6 pi²	8	181		66,34	25,00	91,34	2222-16-9920-000
Noëlla Lacasse	10 000 pi²	1 ptie		avec bâtisse	584,87	125,00	709,87	2222-21-8070-000

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 1 de la paroisse de St-Luc, borné au nord par une partie du lot 1, à l'ouest par le lot 1-6, à l'est par le lot 1-18, au sud par le ch. public connu sous le nom de montée St-Luc.

Ilias Mastakouris	6 930 pi²	8	165		97,95	25,00	122,95	2222-27-0060-000
Ilias Mastakouris	6 930 pi²	8	164		130,13	25,00	155,13	2222-27-2060-000
Michelle Butstraen	7 700 pi²	3	130		238,75	25,00	263,75	2222-32-0781-000
André Durocher	6 530 pi²	1	40	avec bâtisse	991,61	25,00	1 016,61	2222-32-3035-000
Rosine Manoukian Bertrand	7 700 pi²	8	155		137,74	25,00	162,74	2222-36-5070-000
John Tsesmelis	7 700 pi²	8	125		134,68	25,00	159,68	2222-37-4913-000
John Tsesmelis	6 600 pi²	8	124		114,92	25,00	139,92	2222-37-5030-000
Fernand Brisson	7 491,2 pi²	10	40		88,93	25,00	113,93	2222-39-2640-000

Propriétaire(s)	*Superficie*	*Lot*	*Sub-division*	*Description*	*Taxes municipales*	*Frais*	*Total*	*Référence*
Bernard Dussault Inc. . .	15 146,9 pi²	3	115	avec bâtisse	833,24	25,00	858,24	2222-42-0089-000
		3	118					
Maurice Berger	28 039 pi²	3	96	avec bâtisse	1 318,48	50,00	1 368,48	2222-44-8611-001
		3	97					
		3	98					
Eva Kalliote Ghika	7 150 pi²	8	129		135,55	25,00	160,55	2222-47-9709-000
Gaétan Legault	6 891 pi²	10	36		30,88	25,00	55,88	2222-39-9937-000
Howard Glickman	21 802 pi²	10	34		70,35	75,00	145,35	2222-49-3737-000
		10	35					
		10	33					
Rita Senécal Berger . . .	10 175 pi²	3	95		24,41	25,00	49,41	2222-54-4515-000
Maurice M. Berger	22 825 pi²	3	70, 3 94		495,93	100,00	595,93	2222-54-8010-000
		3	71 ptie					

Un lot connu et désigné comme étant une ptie du lot 3-71 de la paroisse de St-Luc, borné au nord-est et au nord par le lot 3-70, au sud par une partie du lot 3-71, à l'ouest par une partie du lot 3-94.

Immeubles Delo Inc. . . .	7 150 pi²	8	141		135,55	25,00	160,55	2222-56-2080-000
Maurice Lebeau	7 700 pi²	8	64		54,26	25,00	79,26	2222-67-6510-000
Jean-Yves Campbell . . .	8 130,5 pi²	3	51	avec bâtisse	1 102,95	25,00	1 127,95	2222-82-0580-000
Mme Maurice Berger . .	8 884,2 pi²	3	18		344,91	25,00	369,91	2222-93-9025-000
Tom Toy	8 362,5 pi²	5	109		17,98	25,00	42,98	2222-94-5095-000
Jules Lymburner	8 462,3 pi²	5	111		98,77	25,00	123,77	2222-94-9550-000
Christina Babali Ligris .	7 700 pi²	8	29		54,26	25,00	79,26	2222-96-9070-000
Immeubles Delo Inc. . . .	7 700 pi²	15	142		58,22	25,00	83,22	2223-05-4687-000
Abram Demunk	6 000 pi²	15	161		273,80	25,00	298,80	2223-06-3969-000
Yolande Renaud	12 995 pi²	15	121		583,91	25,00	608,91	2223-16-6955-000
		15	122					
André Genier	6 500 pi²	15	119		36,62	25,00	61,62	2223-26-1741-000
Gilles Wistaff	7 040 pi²	13	130		52,25	25,00	77,25	2223-33-5030-000
Gaétan Émond	15 637 pi²	15	109		124,69	25,00	149,69	2223-35-7060-000
		15	110					
Daniel Lebeau	7 475 pi²	19 ptie			28,55	75,00	103,55	2223-48-9878-000

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 19 de la paroisse de St-Luc, borné au nord-ouest et à l'ouest par une partie du lot 19, au nord-est par le lot 19-70, à l'est par une ptie du lot 19 et au sud-ouest par le lot 19-105.

Talon Developpement Inc.	6 600 pi²	13	5		36,05	25,00	61,05	2223-53-6234-000
Jack Simpson	7 731,5 pi²	19	114		324,48	25,00	349,48	2223-57-6866-000
André Beaulac	7 270,4 pi²	13	161	avec bâtisse	984,94	25,00	1 009,94	2223-64-6021-000
Ernest Dufresne	15 400 pi²	12	28	avec bâtisse	618,00	25,00	643,00	2223-72-2251-000
		12	29					
Luc Daigneault	6 000 pi²	19	6		1 248,53	25,00	1,273,53	2223-87-3363-000
Ent. Deland et Bernard Inc.	5 459,7 pi²	19	2	avec bâtisse	1 094,47	25,00	1 119,47	2223-87-9323-000
Jacques Courchesne . . .	25 410 pi²	19 ptie			56,15	100,00	156,15	2224-11-2050-000

Un lot connu et désigné comme étant une ptie du lot originaire 19 de la paroisse de St-Luc, borné au nord-ouest par le lot 19-158, au nord-est par la rue Dextradeur, à l'est et au sud-est par une ptie du lot 19, au sud-ouest par le lot 19-170 et sud-ouest-ouest par le lot 19-166.

Lucien Chaussé	6 400 pi²	27	186		17,89	25,00	42,89	2225-66-4525-000
Lucien Chaussé	6 500 pi²	27	185		20,87	25,00	45,87	2225-66-5545-000
Cécile Lecourt	7 215 pi²	27	103		20,39	25,00	45,39	2225-76-7515-000
Cécile Lecourt	7 215 pi²	27	102		20,39	25,00	45,39	2225-76-9505-000
Anita Lévesque Verreault	6 957 pi²	27	159		19,31	25,00	44,31	2225-77-0075-000
Cécile Lecourt	7 215 pi²	27	101		20,39	25,00	45,39	2225-85-1090-000
David Boyer	18 204 pi²	27	390	avec bâtisse	1 074,42	25,00	1 099,42	2226-01-5000-000

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Sub-division	Description	Taxes municipales	Frais	Total	Référence
Richelieu Park Dev. ...	6 600 pi²	228	28		38,56	25,00	63,56	2226-93-9060-000
Mme Maurice Berger ..	8 121 pi²	3	23		408,91	25,00	433,91	2322-02-2179-000
Peter Kaperonis	7 000 pi²	8	310		417,05	25,00	442,05	2322-07-7020-000
Sylvio Paquette	8 190 pi²	217	313		152,02	25,00	177,02	2323-25-3360-000
Jean-Paul Guertin	14 000 pi²	217	330	avec bâtisse	1 043,78	25,00	1 073,78	2323-36-7218-000
		217	331					
Emmanuel Viveiros	7 000 pi²	217	449		77,14	25,00	102,14	2323-53-4080-000
Julien Gagné	7 000 pi²	217	175	avec bâtisse	750,63	25,00	775,63	2323-53-6080-000
William Wullmer	7 024 pi²	217	466		111,08	25,00	136,08	2323-53-8729-000
Florenda Harvey	7 622 pi²	217	19	avec bâtisse	722,15	25,00	747,15	2323-62-6464-000
Albert Bayard	7 000 pi²	218	96		35,66	25,00	60,66	2323-77-0124-000
Albert Bayard	7 023,2 pi²	218	33		35,66	25,00	60,66	2323-77-2302-000
Albert Bayard	7 192.5 pi²	218	34		35,66	25,00	60,66	2323-77-3817-000
Jack Simpson	7 798 pi²	218	200		35,81	25,00	60,81	2324-21-7878-000
Réal Rémillard	18 015 pi²	218	216		1 063,14	25,00	1 088,14	2324-22-5975-000
Marie-Ange Lavoie	4 015 pi²	26 ptie			61,98	75,00	156,98	2325-21-8530-000

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 26 de la paroisse de St-Luc borné à l'ouest et au nord par la rue Jean-Talon, au nord-est par une ptie du lot 26, à l'est et au sud-est par le canal de Chambly et au sud-ouest par une ptie du lot 26.

Propriétés Ste-Thérèse .	14 554,3 pi²	223	59		31,75	25,00	56,75	2325-50-8280-000
Propriétés Ste-Thérèse .	17 708 pi²	223	66		38,94	25,00	63,94	2325-60-2901-000
Propriétés Ste-Thérèse .	14 554,3 pi²	223	60		31,75	25,00	56,75	2325-61-1010-000
Propriétés Ste-Thérèse .	18 415 pi²	223	61		40,34	25,00	65,34	2325-61-3634-000
Propriétés Ste-Thérèse .	26 147 pi²	223	62		57,18	25,00	82,18	2325-61-7230-000
Propriétés Ste-Thérèse .	15 007 pi²	223	63		40,14	25,00	65,14	2325-71-0200-000
Miousse, Ernest	7 020 pi²	233	243		176,18	25,00	201,18	2325-92-6860-000
Richelieu Park Dev	6 600 pi²	228	27		38,56	25,00	63,56	2326-03-1090-000
Richelieu Park Dev	8 617,5 pi²	229	27		49,65	25,00	74,65	2326-12-6825-000
Robert Giroux	13 861,7 pi²	221	15	avec bâtisse	699,45	25,00	724,45	2424-02-1884-000
Robert Giroux	3 770 pi²	222 ptie			24,04	75,00	99,04	2424-03-7008-000

Un lot connu et désigné comme étant une ptie du lot originaire 222 de la paroisse de St-Luc, borné au nord par une ptie du lot 222, au nord-ouest par la rue Rivièra, au sud-est par la rivière Richelieu et au sud par une ptie du lot 222.

René Thériault	8 115,2 pi²	233	258 ptie	avec bâtisse	954,94	100,00	1 054,94	2425-01-6010-000

Un lot connu et désigné comme étant une ptie du lot originaire 233-258 de la paroisse de St-Luc, borné au nord par la rue Lemay, au sud-est par une ptie du lot 233-258, au sud-ouest par une ptie du lot 225 et au nord-ouest par le lot 233-259.

Réginald Ross	8 062,5 pi²	233	99	avec bâtisse	547,91	25,00	572,91	2425-14-9540-000
Émile Genier	8 737 pi²	235	141	avec bâtisse	287,01	25,00	312,01	2426-02-5070-000
Réjean Collard	14 543,9 pi²	236	199		41,48	25,00	66,24	2426-04-9044-000
Milivoje Djordjevic	7 500 pi²	236	147		43,32	25,00	68,32	2426-05-8060-000
Marcel Labrecque	7 500 pi²	236	136		43,32	25,00	68,32	2426-06-8080-000
Marcel Labrecque	7 500 pi²	236	129		66,85	25,00	91,85	2426-17-0010-000
Gérard Massé	125 828,2 pi²	45 ptie			247,75	100,00	347,75	2126-04-1020-000

Un lot connu et désigné comme étant une ptie du lot originaire 45 de la paroisse de St-Luc, borné au nord-ouest par le lot 45-6, au nord-est par le lot 40, au sud-est par le lot 45-5 et au sud-ouest par le lot 45-1 (rue Lafayette).

Les immeubles susdits sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc et situés dans la ville de Saint-Luc.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Le paiement de l'adjudication devra être fait immédiatement et être en argent comptant.

Donné à Saint-Luc, le 9 septembre 1981.

Le greffier intérimaire,
JEAN-PIERRE BRUNEAU, B. URB.

14744-38-2-o

Cité de Westmount

Avis public est, par les présentes, donné que le soussigné, greffier adjoint de la municipalité de Westmount, que les immeubles ci-dessous décrits, situés dans la municipalité de Westmount, seront vendus à l'enchère publique, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, 4333, rue Sherbrooke ouest, Westmount, le JEUDI VINGT-DEUXIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêt, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

No de compte	*Propriété* *Propriétaire*	*Description cadastrale*	
11391000	(178, 180, 182, rue Selby et 1028, avenue Greene) Mme W.R. Andersen (Léa Moreau) Mme Siméon Osadca (Doris Moreau) M. Joseph Moreau a/s Mme W.R. Andersen 178, rue Selby Westmount, QC H3Z 1W7	384-179	Avec bâtisse
20926000	(3710, The Boulevard) Sylean Investment Ltd. 1251, rue Saint-Marc, app. B Montréal, QC H3H 2E8	282-P.401, 282-402	Avec bâtisse

282-P.401: La partie sud-ouest du lot numéro quatre cent un de la subdivision du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-deux (282-S.-O. ptie 401) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant vingt-cinq pieds de largeur sur cent soixante et un pieds et quatorze centièmes de profondeur dans sa ligne nord-est, et cent quatre-vingts pieds et quarante-trois centièmes dans sa ligne sud-ouest, et bornée à l'avant par le chemin The Boulevard, à l'arrière par une partie des lots 282-61-B-1 et 282-61-C-1, d'un côté vers le nord-est par le reste dudit lot 282-402 et de l'autre côté vers le sud-ouest par le lot 282-402 décrit ci-après. 282-402

30125000	(396, avenue Lansdowne) Savco Investments Inc. 1255, boulevard Laird, app. 180 Ville Mont-Royal, QC H3P 2T1	220-P.29	Avec bâtisse

220-P.29: Un certain emplacement donnant sur l'avenue Lansdowne dans la cité de Westmount, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot numéro vingt-neuf de la subdivision du lot originaire numéro deux cent vingt (220-29) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal; moins la partie dudit lot vendue à la cité de Westmount par acte de vente dûment enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1713631.

30126000	(394, avenue Lansdowne) Savco Investments Inc. 1255, boulevard Laird, app. 180 Ville Mont-Royal, QC H3P 2T1	220-30	Avec bâtisse
30228000	(541, avenue Lansdowne) M. Pierre Garneau 541, avenue Lansdowne Westmount, QC H3Y 2V4	220-99-1	Avec bâtisse
31158000	(Terrain-avenue Sunnyside) Mme Eliasz Kotler (Leah Weitzman) 11, chemin Minden Hampstead, QC H3X 3V7	239B-200	Sans bâtisse

No de compte	*Propriété* *Propriétaire*	*Description cadastrale*	
31594000	(Terrain-rue Ste-Catherine) . . . . . . Marne Realties Inc. — 90% in trust et Quartis Inc. — 10% in trust a/s Marne Realties Inc. *et al.* 1, place Ville-Marie Bureau 3635 Montréal, QC H3B 3P3	1430 ptie	Sans bâtisse

1430 ptie: Un emplacement faisant front sur la rue Ste-Catherine ouest, dans la cité de Westmount, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro mille quatre cent trente (ptie 1430) aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montréal, mesurant, selon les titres, quatre-vingt-huit pieds et dix pouces de largeur par une profondeur de cent cinquante pieds dans sa ligne nord-est, et cent quarante-cinq pieds et six pouces dans sa ligne sud-ouest, et contenant une superficie de treize mille cent vingt-quatre pieds carrés, toutes mesures anglaises et plus ou moins, et borné en front par la rue Ste-Catherine ouest, telle qu'élargie, à l'arrière par le lot numéro 1431, sur un côté, vers le nord-est, par le lot numéro 1429 et sur l'autre côté, vers le sud-ouest, par le lot numéro 1433, tous auxdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal.

Selon les mesures prises au sol, ladite propriété mesure quatre-vingt-dix pieds et cinquante-huit centièmes de pied en front, dans sa ligne nord-ouest, quatre-vingt-dix pieds et vingt-huit centièmes de pied à l'arrière, dans sa ligne sud-est, cent quarante-six pieds et un dixième de pied dans sa ligne sud-ouest sur un côté et cent cinquante pieds et deux dixièmes de pied dans sa ligne nord-est, de l'autre côté, et contient une superficie de treize mille trois cent neuf pieds carrés, toutes mesures anglaises et plus ou moins: le tout conformément à un plan préparé par André Ladouceur, arpenteur-géomètre, daté du vingt-sixième jour d'avril, mil neuf cent soixante-treize, et dont copie est annexée à l'original d'un certain contrat de vente enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2426686.

40068000	(321, avenue Claremont et 45, avenue Burton) Mme Edward Dubé (L. Cambridge) Att. Caron Signs Ltd. 3421, rue Peel Montréal, QC H3A 1W7	208-P.41C, 208-P.41B	Avec bâtisse

Un emplacement faisant front sur l'avenue Burton dans la cité de Westmount, contenant trente-cinq pieds de largeur en front et vingt-neuf pieds de largeur à l'arrière, par une profondeur de soixante-dix-neuf pieds, neuf pouces, sur le côté nord-est et de quatre-vingts pieds, environ, sur le côté sud-ouest, formant un terrain borné en front vers le sud-est, par l'avenue Burton susmentionné, sur un côté, vers le sud-ouest, par l'avenue Claremont, de l'autre côté, vers le nord-est, par la propriété de John M. Campbell ou représentants et à l'arrière, vers le nord-ouest, par la subdivision numéro quarante et un du lot numéro deux cent huit aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal et étant composé de:

208-P.41C: La partie sud-ouest de la subdivision quarante et un C dudit lot numéro deux cent huit (208-41C), contenant vingt pieds en front, sur l'avenue Burton et bornée en front par ladite avenue Burton, à l'arrière par la subdivision quarante et un B dudit lot numéro deux cent huit (208-41B), au sud-ouest par l'avenue Claremont et sur le côté nord-est par le résidu de ladite subdivision quarante et un C, propriété dudit John M. Campbell ou représentant, et

208-P.41B: La partie sud-ouest de la subdivision quarante et un B dudit lot officiel numéro deux cent huit (208-41B) et bornée, au sud-est par partie de ladite subdivision quarante et un C ci-dessus décrite, au sud-ouest par l'avenue Claremont, au nord-ouest par la subdivision quarante et un dudit lot numéro deux cent huit et au nord-est, par le résidu de ladite subdivision quarante et un B, propriété dudit John M. Campbell ou représentants.

41187000	(4652, rue Sherbrooke) . . . . . . Savco Investments Inc. 1255, boulevard Laird, app. 180 Ville Mont-Royal, QC H3P 2T1	220-P.27, 220-P.28	Avec bâtisse

Un certain emplacement donnant sur la rue Sherbrooke ouest dans la cité de Westmount, province de Québec, et comprenant:

220-P.27: La partie de la subdivision vingt-sept du lot originaire numéro deux cent vingt (220-27) aux plan et livre de renvois officiels de la paroisse de Montréal, ladite partie étant bornée à l'avant vers le nord-ouest par la rue Sherbrooke ouest, vers le nord-est par une autre partie du lot 220-27, vers le sud-est par une partie du lot 220-28, décrite ci-après, et vers le sud-ouest par une partie du lot 219-84, ladite partie de lot mesurant quarante-cinq pieds de largeur dans sa ligne nord-est sur 5,5 pieds dans sa ligne sud-ouest, et couvrant une superficie totale approximative de 249,9 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

220-P.28: La partie de la subdivision vingt-huit dudit lot originaire numéro deux cent vingt (220-28) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, ladite partie de lot étant bornée comme suit: vers le nord-ouest par la partie du lot numéro 220-27, décrite plus haut, vers le nord-est par les lots 220-29, 220-30 et 220-111, vers le sud-est par le lot 220-111 et vers le sud-ouest par des parties du lot 219-84, ladite partie de lot mesurant 45 pieds dans sa ligne nord-ouest, 109 pieds dans sa ligne nord-est, 46 pieds dans sa ligne sud-est et 114 pieds dans sa ligne sud-ouest, et couvrant une superficie totale approximative de 5 054,3 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

No de compte	*Propriété* *Propriétaire*	*Description cadastrale*	
20471000	(44, avenue Oakland) ..... Brenhouse Holdings Inc. C.P. 82 Place Victoria Montréal, QC	282-474	Avec bâtisse

Les immeubles susdits seront vendus avec et sujet à toutes servitudes actives et passives.

Les immeubles susdits apparaissent tous aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal et sont situés dans la municipalité de Westmount.

La Commission municipale du Québec, par une décision, a autorisé l'énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles à être vendus.

Westmount, le 9 septembre 1981.

Le greffier adjoint,
R. C. WILKINS.

14745-38-2-o

Errata

Gazette	*Rubrique*	*Page*	*Lire:*	*Au lieu de:*
37(81 09 12)	Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)	9818	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA COMPAGNIE TRUST ROYAL 1276-7398	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUE DE LA COMPAGNIE TRUST ROYAL 1276-7398

14747-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
No 135-02-000056-81

MEUNERIE J.B. DIONNE INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 1674, boulevard Gaboury, Mont-Joli, demanderesse, contre GERMAIN PICARD, domicilié à La Rédemption, district de Rimouski, défendeur.

Prenez avis que dans le paragraphe 6 de l'avis de vente paru à la *Gazette officielle* du 12 septembre 1981, no 37 à la page 9966, il y a une erreur. Ce paragraphe aurait dû se lire comme suit:

Pour être vendu en bloc au bureau d'enregistrement du comté de Matapédia, Amqui, 29, boulevard Saint-Benoit, province de Québec, le VINGT-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
ANNETTE BLAIS.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 16 septembre 1981. 14854-o

Fieri Facias de Terris

Cour supérieure — District de Joliette
No 705-05-000718-802

CITÉ DE JOLIETTE contre PINATEL INC.

Veuillez noter que dans l'avis publié à la page 9777 de l'édition numéro 36 du 5 septembre 1981, à la fin de l'avis nous aurions dû retrouver le paragraphe suivant:

« À être vendues également et séparément lors de cette vente:

350 étagères de marque Moody. Le montant minimal que l'adjudicataire devra alors verser pour ces étagères est fixé à 8 750,00 $ représentant 25% de l'évaluation de ces étagères, payable en argent comptant ou par chèque certifié au nom du shérif du district de Joliette. »

Le shérif adjoint,
JEANNE-MATTE.

14791-o

COOPÉRATIVE D'HABITATION DE PADOUE

Veuillez noter qu'une erreur s'est glissée dans l'avis publié à la page 9895 de l'édition numéro 37 du 12 septembre 1981. L'adresse du siège social aurait dû se lire: « **Saint-Antoine-de-Padoue-de-Kempt** » au lieu: « **Padoue** ».

14748-o

Canton de Grantham

Veuillez noter qu'une erreur s'est glissée dans l'avis publié à la page 9921 de l'édition numéro 37 du 12 septembre 1981. Au troisième paragraphe de l'avis nous aurions dû lire: « **une partie du lot 284-35, rang IV** » au lieu de: « **une partie du lot 284-35** ».

14747-o

Paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot

Veuillez noter qu'une erreur s'est glissée dans l'avis publié à la page 9929 de l'édition numéro 37 du 12 septembre 1981. Au deuxième paragraphe nous aurions dû lire: « **le lot 266-69** » au lieu de: « **le lot 266-59** ».

14747-o

INDEX

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

Page

CAP-SAINT-IGNACE, MUNICIPALITÉ (*Élaboration d'un plan d'urbanisme*) 10269

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

BLEUETIÈRE COOPÉRATIVE DE GALLIX (LA) (*Formation*) 10269
CENTRE COOPÉRATIF DE LOISIRS ET DE SPORTS DU MONT ORIGNAL (*Formation*) 10269
CLUB COOPÉRATIF DES CONSOMMATEURS DE ST-PAMPHILE (*Formation*) 10269
CO-OP D'HABITATION DU 8 MARS (MONTRÉAL) (*Formation*) 10269
COOPÉRATIVE DE FORMATEURS EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL CHAUVEAU (*Changement de siège social*) 10269
COOPÉRATIVE D'HABITATION DE PADOUE (*Formation*) (*Erratum*) 10344

AVIS DIVERS

CENTRE ISLAMIQUE DU ROI KHALED (*L.P.*) 10270
COMMISSION SCOLAIRE DE GRAND-ENTRÉE (*Rachat d'obligations*) 10270
COMMISSION SCOLAIRE DE MONTMAGNY (*Rachat d'obligations*) 10270
FRATERNITÉ VAL DES RAPIDES (*L.P.*) 10270
KING KHALED ISLAMIC CENTER (*L.P.*) 10270
MONT-JOLI, VILLE (*Rachat d'obligations*) 10271
SAINTE-FOY, VILLE (*Rachat partiel d'obligations*) 10271
SUCCESSION GÉRALD BÉDARD (*Renonciation aux bénéfices d'inventaires*) 10271
SUCCESSION JEAN-BAPTISTE ROBINSON (*Bénéfice d'inventaire*) 10271
SUCCESSION JOSEPH ARSÈNE GAGNON (*Bénéfice d'inventaire*) 10271
SUCCESSION MICHEL LEMAY (*Bénéfice d'inventaire*) 10272

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE POPULAIRE DES TRAVAILLEURS DE L'ENSEIGNEMENT DE LOUIS-FRÉCHETTE (*Modification de groupe*) 10272

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

BRASSON, PAUL 10273
BROUSSEAU, JOSEPH ALBERT 10273
CÔTÉ, MARIE MADELEINE CÉCILE 10273
FELDMAN, FLORIN MICHEL 10273
GRIFFITHS, MARIE CAROLE 10273
GUITTIER, JOSEPH DANIEL 10273
LAURENDEAU, MARIE LUCE SYLVIE 10273
LAVOIE, MARIE DENISE HÉLÈNE 10273
SPRINGER, GEORGE WILLIAM BRUCE 10273
TELLIER, MARIE CLAIRE DIANE 10273
WILKIE, GRACE CAROLYNE 10274
WILKIE, IRMA ELISSA 10274
WILKIE, WINSTON ORLANDO 10274

DEMANDES

BEAUMONT, CANDIDE 10274
BÉLISLE, MADELEINE 10274
BIBEAU, JOSEPH RENALD 10274
BOUFFARD, FLEUR D'ANGE 10274
BROCHU, ROSIDA 10274
BUSSIÈRES, RONALD 10275
CHARLAND, ANDRÉE 10275
CÔTÉ, J. NUMA DÉDYME 10275
DE KERSTRAT, YVES CHARLES 10275
DENIS, JOSEPH HERMEL SYLVAIN 10275
FORGUES, JEANNETTE LILIANE JEANNE 10275

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES – *suite*

Page

FOX, HENRIETTA GAZELLA 10275
GONTHIER, MARIE GABRIELLE 10275
JARDIN, CLAUDE 10275
JAZRA, RIAD 10276
KAPRIELIAN, VARTANOUCHE 10276
LAPIERRE, GISÈLE 10276
LAPOINTE, MARIE DENISE MICHELLE 10276
LATERREUR, DANY 10276
MANIATES, JOSEPH GODFROY DENIS 10276
MARIE-CÉLESTINE 10276
NAUD, DOMINIQUE ALICE MARIE 10276
NGUYEN, THI MINH TAM 10276
PALLOT, ANDRÉ 10277
PEARSON, JOSEPH LAWRENCE 10277
PELLERIN, JOSEPH JOHNNY ROMÉO 10277
RICHARD, JOSEPH STÉPHANE MICHEL 10277
SANSCHAGRIN, YVETTE 10277
THIBODEAU, MARIE 10277
TREMBLAY, JOSEPH JEAN-MARC MARIEL 10277
WHITE, VIRGINIA GERTRUDE 10277
WONG, FON LIANG 10277

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. ANDRÉ OUELLETTE (*Assignation*) .. 10278
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. BRIAN WENER (*Assignation*) 10278
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. CHRISTIAN LEFEBVRE (*Assignation*) 10278
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. DANIEL BLAIS (*Ordonnance*) 10278
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. FREIDOON ZARKAM (*Assignation*) . 10279
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. GAÉTAN BÉLANGER (*Assignation*) . 10279
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. GARY INGRAM LORD (*Assignation*) 10279
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. GISÈLE HEYNEMAND (*Assignation*) 10279
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. GRACE ANDERSON (*Assignation*) .. 10279
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. JACQUES BENOIT (*Ordonnance*) 10280
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. JOSEPH ELEK (*Assignation*) 10280
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. MARIE-MICHÈLE M. VALCOURT (*Assignation*) 10280
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. MIREILLE CARON (*Assignation*) ... 10280
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. NORMAND BOULIANNE (*Ordonnance*) 10280
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. PAUL RODGERS (*Assignation*) 10281
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. RICHARD GROULX (*Assignation*) ... 10281
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. SERGE LAMONTAGNE (*Assignation*) 10281
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. WAJIH ARAMAN (*Assignation*) 10281

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DÉCISIONS RENDUES
— CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ 10248
— DÉCHETS 10265
— ÉCOLIER 10236
— LOCATION 10255
— MARITIME 10266
— PRODUITS NOMMÉS 10253
— TAXI 10237
— TRANSPORT EN VRAC 10256

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DÉCISIONS RENDUES - *suite* Page

— VOYAGEUR ... 10235
— DÉCISIONS RENDUES (*Errata*) ... 10267
INTRODUCTION DE REQUÊTES
— MONTRÉAL ... 10204
— MONTRÉAL (*Transport de déchets*) ... 10234
— QUÉBEC ... 10230
— QUÉBEC (*Transport de déchets*) ... 10234
— INTRODUCTION DE REQUÊTES (*Errata*) ... 10267

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

AVIS DE CONVERSION (Article 17)

ASSOCIATION RÉCRÉATIVE GLEN WEXFORD ... 10165
WEXFORD (GLEN) RECREATIONAL ASSOCIATION ... 10165

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)

AMERICAN SALVAGE STORE LTD. ... 10165
AMSAL INC. ... 10165
ASSOCIATION DES MARCHANDS D'AUTOMOBILES RICHELIEU INC. (L') ... 10165
ASSOCIÉS UNIS LTÉE ... 10166
AUTOMOBILES GIGUÈRE (1964) INC. ... 10165
BOIS JACQUES LTÉE (LES) ... 10166
BOURQUE AUTOMOTIVE INC. ... 10165
CLUB CENTRE D'ACCUEIL DU 3e ÂGE (C.C.A.T.A.) (LE) ... 10165
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE VILLE-MARIE (LE) ... 10165
CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DU RICHELIEU INC. ... 10165
COSERCO INC. ... 10165
COTTAGE SERVICE COMPANY ... 10165
DANHARBER INVESTMENT CORP. ... 10165
ÉDIFICE GUARANTEE FIT INC. ... 10165
ENTREPRISES IMMOBILIÈRES P.B.P. INC. (LES) ... 10166
ENTREPRISES PERZOW INC (LES) ... 10166
GIGUÈRE AUTOMOBILE (1964) INC. ... 10165
GUARANTEE FIT BUILDING INC. ... 10165
INDUSTRIAL SAFEGUARDS COMPANY ... 10165
INDUSTRIAL SAFEGUARDS COMPANY INC. ... 10165
INDUSTRIAL TEXTILE SALVAGE CO. LTD. ... 10165
INVESTISSEMENT DANHARBER INC. ... 10165
INVESTISSEMENTS LÉONARD INC. (LES) ... 10166
JACQUES LUMBER CO. LTD. ... 10166
LEONARD HOLDINGS CORP. ... 10166
LEONARD HOLDINGS INC. ... 10166
MAGASIN DE QUALITÉ INC. ... 10166
MOGINCA HOLDINGS LTD. ... 10166
MONTÉE DE LIESSE INVESTMENTS CORP. ... 10166
MOSEL SALES LTD. ... 10166
P.B.P. REALTY INC. ... 10166
PERZOW ENTERPRISES INC. ... 10166
PIÈCES D'AUTOS BOURQUE INC. ... 10165
RECYCLAGE DE TEXTILE INDUSTRIEL INC. ... 10165
SAUVEGARDES INDUSTRIELLES INC. ... 10165
SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA MONTÉE-DE-LIESSE INC. ... 10166
SOCIÉTÉ DE GESTION MOGINCA LTÉE ... 10166
STORE OF QUALITY INC. ... 10166
SUPER MARCHÉ VICTORIA INC. ... 10166
SUPERMARCHÉ VICTORIA INC. ... 10166
UNITED ASSOCIATES LIMITED ... 10166
VENTES MOSEL LTÉE (LES) ... 10166
VICTORIA SUPER MARKET INC. ... 10166

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

Page

CLINIQUE FAMILIALE DES BOIS-FRANCS INC. ... 10166
CONSTRUCTION JACQUES (1977) INC. ... 10166
CONSTRUCTIONS BENOIT & MARCEL TANGUAY INC. ... 10166
CONSTRUCTIONS DU ST-LAURENT LIMITÉE (LES) ... 10166
IMMEUBLES LEVY LTÉE (LES) ... 10166
PLACEMENTS JACQUES INC. (LES) ... 10167
SPORTS DU VENT PIERRE VÉROT LTÉE (LES) ... 10167
SUD-PRESSE LTÉE ... 10167
TE-PI INC. ... 10167
TROUPE « COUP DE THÉÂTRE » (LA) ... 10167

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

ASSOCIATION DES CITOYENS DU TROISIÈME ÂGE — COMTÉ DE MERCIER ... 10167
ASSOCIATION DES DÉMOGRAPHES DU QUÉBEC ... 10167
CHERIVE INC. ... 10167
CLUB SOCIAL DES EMPLOYÉS DU TRANSPORT SHULMAN ... 10167
COMPAGNIE D'APPROVISIONNEMENTS POUR FERMIERS F.S.C. INC. ... 10167
CRIÉE GROUPE DE COMMUNICATIONS CENTRE-SUD (LA) ... 10167
DRESSMAKER'S SERVICE LTD. ... 10167
IMMEUBLES DRAMIS INC (LES) ... 10167
IMMEUBLES SEPTENTRION INC. (LES) ... 10167
INDUSTRIES DURALINE LTÉE (LES) ... 10167
INSTITUT TECCART INC. ... 10168
SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA COMPAGNIE TRUST ROYAL (*Erratum*) ... 10344
SPORTS DU VENT PIERRE VÉROT LTÉE ... 10168

CORRECTION DES LETTRES PATENTES (Article 12)

CLUB DE NATATION OPTIMISTE DE STE-THÉRÈSE INC. ... 10168
CLUB DE NATATION OPTIMISTE STE-THÉRÈSE INC. ... 10168
FONDATION DE L'HÔPITAL ST-VINCENT-DE-PAUL DE SHERBROOKE INC. ... 10168
FONDATION DE L'HÔPITAL SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE SHERBROOKE INC. ... 10168

DEMANDES DE DISSOLUTION

ALLARD (H.) & FILS INC. ... 10282
ARBA REALTIES INC. ... 10282
ARC SUPPLY LIMITED ... 10282
ARSENEAULT (LOUIS-GEORGES) INC. ... 10282
AVALA CHEMICAL CO. LTD. ... 10282
BALCO INC. ... 10282
CARRIER & FRÈRE LIMITÉE ... 10282
CLIMAN (I.) & FILS INC. ... 10282
CLUB CHASSE ET PÊCHE TRÉPANIER INC. DE PRICE ... 10283
CLUB ÉQUESTRE AUX PEUPLIERS INC. ... 10283
DUROX INC. ... 10283
GAGNON & LAUZON LTÉE ... 10283
GENAT DEVELOPMENTS LTD. ... 10283
GENTILLY ROAD HOUSING CORP. ... 10283
HABITATION MODERNE DE GRAND'MÈRE LTÉE (L') ... 10283
HAWCO CONSTRUCTION LTD ... 10283
HOLMES ELECTRICAL CONTRACTORS LTD. ... 10283
HUNGRY BAY BEACH INC. ... 10284
JOURNAL O ÉMIGRANTE (LE) ... 10284
LEHAR TRADING COMPANY INC. ... 10284
MARCHÉ DE CHAUSSURES INC. ... 10284

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

DEMANDES DE DISSOLUTION - *suite*

Page

PARRAINAGE STE-THÉRÈSE INC. ... 10284
PLACEMENTS P. BAILLARGEON LTÉE (LES) ... 10284
PLACEMENTS L.M.L.G. INC. ... 10284
PLAGE HUNGRY BAY INC. ... 10284
PUBLICATIONS DE LA CAPITALE INC. (LES) ... 10284
QUINCAILLERIE ST-JOSEPH INC. ... 10284
R. & B. AUTO-LAVE INC. ... 10285
SALON ADRIEN DE PARIS INC. ... 10285
SHOE MART INC. ... 10284
SOCIÉTÉ COMMERCIALE LEHAR INC. ... 10284
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS LARIVIÈRE INC. ... 10285
TRICOTS GREAT MATES INC. ... 10285
TWENTY-SEVEN DEVELOPMENTS LTD. ... 10285
VICTOR'S LIMITED ... 10285
WILSON (IRENE) TOWN AND COUNTRY CLOTHES INC. ... 10285
WINBERT DEVELOPMENTS LTD. ... 10285
YVO MÉCANO INC. ... 10285

DISSOLUTION (Article 28)

BARIMAD HOLDINGS LIMITED ... 10168
CLUB DE CHASSE ET PÊCHE POPULEAU INC. ... 10168
CONSTRUCTION KENSAN INC. ... 10168
CORPORATION THOMAS TREMBLAY LTÉE (LA) ... 10168
ENTREPRISES ASCOLI INC. (LES) ... 10168
GOSSELIN (WILFRID) LTÉE ... 10168
INVESTEC INC. ... 10169
JUDAH (J. LIONEL) INC. ... 10169
RAYMOR CORPORATION ... 10169
SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE IVANLECH INC. (LA) ... 10169
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE SAINT-JEAN LIMITÉE (LA) ... 10169
TRANSFORMATEURS DE QUÉBEC INC. (LES) ... 10169

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

ASSOCIATION DES CITOYENS DU TROISIÈME ÂGE-COMTÉ DE MERCIER ... 10169
CANTINE LOCAL 250 DES EMPLOYÉS DU VERRE INC. (LA) ... 10169
ENTREPRISES J.P.C. INC. (LES) ... 10169
JACQUES (C.A.) INC. ... 10169
MUSIQUE ROBERT CORBEIL INC. ... 10169
POLIQUIN (P.H.) LTÉE ... 10169
PRODUITS FRANÇAIS LTÉE ... 10169
REBUTS DE MATANE INC. ... 10169
VÊTEMENTS SPORTCRAFT INC. ... 10169

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

AILES QUÉBÉCOISES INC. (LES) ... 10170
AUTOMOBILES PERRON (CHICOUTIMI) INC. ... 10170
CANADIAN FUR INVESTMENTS LIMITED (THE) ... 10170
CHOMEDEY EMPLOYMENT SERVICES INC. ... 10170
CHOMEDEY EMPLOYMENT SERVICES LTD. ... 10170
CLUB LES AILES QUÉBÉCOISES ... 10170
COIFFURE INTERNATIONALE JADIGE INC. ... 10170
COIFFURE INTERNATIONALE T.I.F.F. INC. ... 10170
ESSEE INVESTMENT CORP. ... 10170
ESSEE INVESTMENT INC. ... 10170
FERME LEDUC & FRÈRES LIMITÉE ... 10170
HELI-QUÉBEC LIMITÉE ... 10170

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES - *suite*

Page

IMMEUBLES LISETTE RATELLE INC. (LES) ... 10170
INVESTISSEMENTS ESSEE INC. ... 10170
IRAL INC. ... 10170
JADIGE INTERNATIONAL COIFFURE INC. ... 10170
KEATING (W. J.) LTD. ... 10170
KEATING (W. J.) LTÉE ... 10170
LIBMAN TRAVEL AGENCY INC. ... 10170
LIBMAN TRAVEL INC. ... 10170
PERRON AUTOMOBILES (CHICOUTIMI) INC. ... 10170
SERVICES D'EMPLOI CHOMEDEY INC. ... 10170
SOCIÉTÉ CANADIENNE D'INVESTISSEMENTS EN FOURRURE LTÉE (LA) ... 10170
T.I.F.F. COIFFURE INTERNATIONAL INC. ... 10170
VOYAGES LIBMAN INC. ... 10170

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION

ABRA-DHÉSIF INC. ... 10171
ACCOMMODATION DE LA CAPITALE INC. ... 10171
AGENCE DE VOYAGES ST-SAUVEUR INC. ... 10171
ALEXOL INC. ... 10171
AMEUBLEMENT LE GARDEUR INC. ... 10171
APRIL (GILLES) COUVREUR INC. ... 10171
ARCHER & DANJOU INC. (L') ... 10171
ARMOIRES M.G.L. LTÉE ... 10171
ATELIERS D'USINAGE DE LA VALLÉE INC. (LES) ... 10171
AUBERGE PETIT SAGUENAY INC. ... 10171
AUTOBUS BOB BOILEAU (1981) INC. ... 10171
AVIBRO INC. ... 10171
BEERWORTH PRINTING INC. ... 10174
BLOUIN (CAMILLE) INC. ... 10171
BOIVIN (MICHEL) DÉBOSSELAGE INC. ... 10171
BOUCHERIE PATRICK CÔTÉ INC. ... 10171
BOULANGERIE LE VIEUX MOULIN INC. ... 10171
BOUTIQUE DE LA RÉNOVATION VINYLCO INC. ... 10171
BOUTIQUE LUC BUISSON INC. ... 10171
BRASSERIE CHINOISE INC. ... 10171
BRASSERIE LE DAUPHIN SHERBROOKE (1981) INC. (LA) ... 10172
BRASSERIE ST-JEAN INC. ... 10172
CASSE-CROÛTE GROS HECTOR INC. (LES) ... 10172
CASSE-CROÛTE LÉTOURNEUX INC. ... 10172
CENTRE MÉDICAL DE L'ÎLE PERROT INC. ... 10172
CHARLOIS INC. ... 10172
CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE VILLE MONT-ROYAL LTÉE ... 10172
COIFFURE MARCEL CARON INC. ... 10172
COMPAGNIE DE GESTION TROPICANA INC. ... 10172
COURTIER EXPERT RÉGION ST-HYACINTHE INC. ... 10172
D.L. ÉLECTRIQUE INC. ... 10172
DECELLES (RÉJEAN) ET ASSOCIÉS INC. ... 10172
DEJEAN (PIERRE) INC. ... 10172
DÉPANNEUR DU COIN MARIA INC. ... 10172
DÉPANNEUR MÉTROPOLITAIN INC. ... 10172
DÉTENTE-SOLEIL INC. ... 10172
DIFFUSIONS DU LIVRE QUÉBÉCOIS LTÉE (LES) ... 10172
DISTRIBUTIONS JACQUES LEBLANC INC. ... 10172
DOMAINE DU POULET AUBÉ INC. ... 10172
DRAPEAU (RENÉ) TAPIS INC. ... 10172

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION - *suite*

Page

DROUIN AUTO ÉLECTRIQUE INC. 10172
DURITA (A.) INC. 10172
DURITA (C.) INC. 10173
DURITA (H.B.) INC. 10173
DURITA (J.T.) INC. 10173
ENCHÈRES D'AUTOMOBILES MARIEVILLE INC. (LES) 10173
ENTREPRISES ÉLECTRIQUES N.P.E. INC. (LES) 10173
ENTREPRISES FORESTIÈRES J.A.S. INC. (LES) 10173
ENTREPRISES GUAY ET DORÉ INC. (LES) 10173
ENTREPRISES HUARD ET MARTIN INC. (LES) 10173
ENTREPRISES YVES-LOUIS BEAULIEU INC. (LES) 10173
ENTRETIEN QUÉBÉCOIS NATIONAL HANDICAPÉS INC. 10173
ÉQUIPEMENTS B.D.R. INC. (LES) 10173
FABIEN REMORQUAGE INC. 10173
FABRICATION TOTALE INC. 10173
FERME C. AUDET INC. 10173
FERME D.D.R. PÈRES & FILS INC. 10173
FERME DU CRAN INC. (LA) 10173
FERME DU GRAND AIR INC. 10173
FERME H. LANOUE INC. 10173
FERME LAITIÈRE BERNOISE INC. 10173
FERME LÉO COUTURE ET FILS INC. 10173
FERMES J.-L. MARÉCHAL INC. 10173
FLORBEC INC. 10174
FOISY (CLÉMENT) INC. 10174
GAZ BAR J.C.R.T. INC. 10174
GESTION CLAUDE BELLAVANCE INC. 10174
GESTION HUGUETTE VIENS INC. 10174
GESTION J. LACROIX (INTERNATIONAL) LTÉE 10174
GESTION LAC BEAUCE INC. 10174
GESTION P. ET L. LOISELLE INC. 10174
GESTION PIERRE-PAUL MORIN INC. 10174
GESTION ROBERT DAGENAIS INC. 10174
GESTION SARRAZIN & SIRARD INC. 10174
GRENIERS FERMOBEC INC. (LES) 10174
GROS BLEUETS DU NORD INC. (AUX) 10174
GROUPE T.S. INC. 10174
IMMEUBLES VASOBEC INC. 10174
IMPRIMERIE BEERWORTH INC. 10174
INVESTISSEMENTS C.L. BOULANGER INC. (LES) 10174
INVESTISSEMENTS R.U.P. INC. (LES) 10174
LANOIE (JEAN-LOUIS) & FILS INC. 10174
LEFEBVRE (A.) ET CIE INC. 10174
LESAGE (LIONEL) INC. 10174
LESAGE (MARCEL) (1981) INC. 10175
LIBRAIRIE ORFORD INC. 10175
LIBRE-SERVICE HÉLÈNE LEMIEUX INC. 10175
LIQUIDATIONS GEMMA INC. (LES) 10175
LOCATION VERVILLE INC. 10175
LONGECO INC. 10175
LOUVE DE LA BAIE INC. (LA) 10175
MAISON TISSUS ET COUPONS (SHERBROOKE) INC. 10175
MANÈGE ALMA INC. (LE) 10175
MANUFACTURE LE ROI DES HABITS (GRANBY) INC. 10175
MARCA PRIME INC. 10175
MARIEVILLE AUTOMOBILE AUCTION INC. 10173

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION - *suite*

Page

1849-2843 QUÉBEC INC. 10175
1849-2975 QUÉBEC INC. 10175
1849-7883 QUÉBEC INC. 10175
1849-8006 QUÉBEC INC. 10175
1849-8832 QUÉBEC INC. 10175
1849-8923 QUÉBEC INC. 10175
1849-9004 QUÉBEC INC. 10175
1849-9095 QUÉBEC INC. 10175
1849-9236 QUÉBEC INC. 10175
1849-9244 QUÉBEC INC. 10175
1849-9251 QUÉBEC INC. 10176
1849-9269 QUÉBEC INC. 10176
1849-9277 QUÉBEC INC. 10176
1849-9285 QUÉBEC INC. 10176
1849-9293 QUÉBEC INC. 10176
1849-9301 QUÉBEC INC. 10176
1849-9319 QUÉBEC INC. 10176
1849-9327 QUÉBEC INC. 10176
1849-9418 QUÉBEC INC. 10176
1849-9426 QUÉBEC INC. 10176
1849-9467 QUÉBEC INC. 10176
1849-9582 QUÉBEC INC. 10176
1849-9590 QUÉBEC INC. 10176
1849-9608 QUÉBEC INC. 10176
1849-9616 QUÉBEC INC. 10176
1849-9624 QUÉBEC INC. 10176
1849-9632 QUÉBEC INC. 10176
1849-9715 QUÉBEC INC. 10176
1849-9848 QUÉBEC INC. 10176
1849-9855 QUÉBEC INC. 10176
1849-9962 QUÉBEC INC. 10176
1850-0009 QUÉBEC INC. 10177
1850-0074 QUÉBEC INC. 10177
1850-0108 QUÉBEC INC. 10177
MONTRÉAL STRUCTURE LTD. 10177
MONTRÉAL STRUCTURE LTÉE 10177
MOTEURS ÉLECTRIQUES DUPRAS INC. (LES) 10177
MUSICHOIX INC. 10177
NELSON REMBOURREUR INC. 10177
NETTOYEUR MAGNYMONTOIS INC. (LE) 10177
OLIGNY (JEAN-GUY) & FILS INC. 10177
PAGÉ (HECTOR) INC. 10177
PÂTISSERIE CHAUMONT INC. 10177
PELLETIER (W.M.) INC. 10177
PÉPINIÈRE ROBERT LOCAS & FILS INC. 10177
PÉTROLES DENIS DESGAGNÉ INC. 10177
PÉTROLES VICTORIAVILLE LTÉE 10177
PLACEMENTS JEAN-PIERRE COALLIER INC. 10177
PLACEMENTS MARCEL THIBAULT INC. 10177
PLACEMENTS ROLAND SAUCIER INC. 10177
PLOMBERIE ROGER GAGNON & FILS INC. 10177
POITRAS (ANTOINE) INC. 10177
PRÉVOST (VITAL) INC. 10177
PRODUCTIONS D.A.S. INC. (LES) 10178
PRODUCTIONS Z.A.N.N. INC. (LES) 10178
PRODUITS D'ENTRETIEN G.S. INC. 10178
PRODUITS MARAÎCHERS MERCIER INC. (LES) 10178

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION – *suite*

Page

PROMOTIONS J. I. INC. ... 10178
PROMOTIONS LAPRAL INC. (LES) ... 10178
PRONOVOST (J.M.) INC. ... 10178
QUINCAILLERIE J. VAILLANT INC. ... 10178
RADIO MF C.I.E.L. (1981) INC. ... 10178
RÉFRIGÉRATION G.R.L. INC. ... 10178
REMBOURIN INC. (LE) ... 10178
RÉSIDENCES BEAU RIVAGE INC. (LES) ... 10178
RESTAURANT STANLEY INC. ... 10178
ROCHER BRIC-À-BRAC INC. (LE) ... 10178
SANTÉ PLAISIR BOUCHERVILLE INC. ... 10178
SERRES ROUGEAU INC. (LES) ... 10178
SERVICE D'ADMINISTRATION S.C.N.T. INC. ... 10178
SERVICE D'ANALYSE FINANCIÈRE T.D.B. LTÉE ... 10178
SERVICE DE REBUTS GAGNÉ INC. ... 10178
SERVICES D'ADMINISTRATION INFORMATISÉS CARON ET FORTIER INC. ... 10178
SOCÉDUC INTERNATIONAL INC. ... 10178
SPORTS DIRECTS (1981) LTÉE (LES) ... 10179
STATION SERVICE M. DASCOLA INC. ... 10179
SUCRES PAT LTÉE (LES) ... 10179
SYSTÈMES DE GESTION RATIONNELLE D'ÉNERGIE DAN INC. ... 10179
TOTALE SÉCURITÉ LTÉE ... 10179

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

ACCESSOIRES D'AUTOS DOLBEAU INC. ... 10179
ACIERS CANAM INC. (LES) ... 10179
ADMINISTRATION E.S. INC. ... 10179
APPAREILS MICROMED INC. ... 10179
ATELIERS D'USINAGE R. GAGNÉ INC. (LES) ... 10179
AUTOBUS ERFLE LTÉE ... 10179
AVIATION YVAN BRADLEY INC. ... 10179
BANCS D'AUTOS MIMA LTÉE ... 10180
BIJOUTERIE VAN WOODS INC. ... 10179
BRASSERIE LA BRAOULE INC. ... 10179
CAMPING GRAND AIR INC. ... 10182
CAMPINGS SOLAIR LTÉE (LES) ... 10179
CHAUSSURES ANDRÉ LESAGE INC. ... 10179
CIE J.E. PAPILLON & FILS INC. (LA) ... 10180
CINÉGRAFIK INC. ... 10180
CLINIQUE DE GASTRO-ENTÉROLOGIE STE-FOY INC. ... 10180
CLINIQUE DE MÉDECINE FAMILIALE MONTCALM INC. ... 10180
CLINIQUE MÉDICALE LES SAULES INC. ... 10180
CLOUTIER (A.) RADIO T.V. INC. ... 10180
CLUB SOCIAL DE LA RIVE SUD INC. ... 10180
CORPORATION B.C.R. LTÉE ... 10180
CÔTÉ (GILLES), DÉCORATEUR-PEINTRE INC. ... 10180
DAGENAIS (M.) & FILS INC. ... 10180
DE ROSA (RAYMOND) INC. ... 10180
DISTRIBUTION F.M.F. INC. ... 10180
DONYMAR INC. ... 10180
DOUALEX INC. ... 10180
EDDY CONTRACTORS LTD. ... 10180
ÉLECTRICITÉ AUTOMOBILE SAINT-JACQUES INC. ... 10183
ÉLECTRICITÉ-D'AUTO LEPAGE INC. ... 10180
ÉMERY (PIERRE) INC. ... 10180

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION– *suite*

	Page
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION EDDY LTEE	10180
ENTREPRISES FOURNIER & BOUDREAU LTÉE (LES)	10180
ENTREPRISES G. LANDRY INC. (LES)	10180
ENTREPRISES J.C. PROULX INC. (LES)	10181
ENTREPRISES MARCEL BEAULIEU INC. (LES)	10181
ENTREPRISES MARIO & SONIA INC. (LES)	10181
ENTREPRISES MC'VI LTÉE	10181
ENTREPRISES MC'VI LTÉE (LES)	10181
ENTREPRISES MICHEL ET CHRISTIAN FOURNIER LTÉE (LES)	10180
ENTREPRISES ROSEX INC. (LES)	10181
ÉQUIPEMENTS AGRICOLES PROULX LIMITÉE (LES)	10181
EXCAVATIONS CASTONGUAY & FRÈRES LTÉE (LES)	10181
FERME EURÊKA INC.	10181
FERME TISSEUR ET FILS INC. (LA)	10181
FORMÉDICA LTÉE	10181
FOURNIER (RAYMOND) INC.	10181
FRAPPIER (ANDRÉ) INC.	10181
GARAGE WESTERN INC.	10181
GAUMA INC.	10181
GESTION CLIFFORD GERVAIS INC.	10182
GESTION ERNEST AUTHIER INC	10181
GESTION HUGABO INC.	10181
GESTION PAGER INC.	10181
GESTION RENÉ AUTHIER INC.	10181
GESTION TREMGA INC.	10181
GESTIONS ALLAIRE INC. (LES)	10181
GROUPE HÔTELIER ULYSSE (1981) INC.	10181
GUIDE TOURISTIQUE ULYSSE INC.	10181
HOOPER (ALINE) ASSOCIÉS INC.	10181
HYDRO-MÉCANIQUE INC.	10182
IMMEUBLES GILLES CÔTÉ LTÉE (LES)	10182
IMMEUBLES HUARD INC. (LES)	10182
JOURNAL ROND POINT INC.	10182
LABORATOIRE DU LAC ST-JEAN INC.	10182
LEBON (CAMILLE) INC.	10182
M. & M. CARAVANE LTÉE	10182
MAÇONNERIE FORTIN & BOUCHARD INC.	10182
MAISONS MOBILES EXPO INC.	10182
MENUISEROX INC.	10182
MÉTROPOLITAIN ÉLECTRONIQUE LTÉE	10182
1143-6870 QUÉBEC INC.	10179
1638-4471 QUÉBEC INC.	10183
MIMA CAR BENCH LTD.	10180
NORDAC INC.	10182
PARE (LOUIS DAVID) INC.	
PARIZEAU (GERARD), LTÉE	10182
PLACEMENTS BEAUX CHALETS INC.	10182
PLACEMENTS JEAN-YVES DEFOY INC. (LES)	10183
PLACEMENTS TROIS A. INC. (LES)	10182
PLOMBERIE CONSTANT DUROCHER INC.	10182
PROVOST (E.) MONUMENTS INC.	10182
R-N AUTO WASH INC.	10182
REBUTS RIOPEL & FILS INC. (LES)	10182
RECORAD INC.	10182
REMBOURRAGE PRATT INC.	10183
SABLAGE AU JET D.J. INC.	10183
ST-JACQUES AUTO ÉLECTRIC INC.	

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION - *suite*

Page

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE JEAN-YVES DUPONT INC. (LA) 10183
TEDBET INC. 10183
THIBAULT (D.P.M.) INC. 10183
TRANSPORT VERVILLE LTÉE 10183
TREMSAULT LTÉE 10183
VARIÉTÉS D'AMOS INC. 10183
VARIÉTÉS D'AMOS INC. 10183
VÊTEMENTS IMPERMÉABLES R.B. INC. (LES) 10183
VÉZINA (HENRI) LIMITÉE 10183
VINCENT (J. P.) & FRÈRES LTÉE 10183

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

PRODUITS MANUFACTURÉS TORNADO INC. 10183
TORNADO MFG. INC. 10183

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

ASSURANCES BRUNET ET FILS INC. 10184
ASSURANCES BRUNET ET MONTREUIL INC. 10184
ATELIERS D'USINAGE R. GAGNÉ INC. (LES) 10184
AVIATION YVAN BRADLEY INC. 10184
BERTHIAUME (GUY) INC. 10184
BOULANGERIE ROBERT ADAM ET FILS INC. 10184
CANICO INC. 10185
CARROSSERIE ROBERT INC. 10184
CAUX (BENOIT) (1980) INC. 10184
CENTRE DE SERVICE STE-ROSALIE INC. 10184
CONSTRUCTION JORIC LTÉE 10184
COURTIER INTER-COMTÉ INC. 10184
DÉCOR LUC BOURBONNAIS INC. 10184
DESMEULES & DUCHESNE LTÉE 10184
DISTRIBUTION R.F. INC. 10184
DONYMAR INC. 10184
ENTREPRISES ROBERT BOURDEAU INC. (LES) 10184
EXPLORATION SOQUIP INC. 10185
FERME BILODEAU & FRÈRES INC. 10185
FERME LACERTE & FILS INC. 10184
FOURNITURES J.C.R. INC. (LES) 10184
GAUVIN (ROGER) INC. 10184
GESARIN INC. 10184
GESTION ANDRÉ BENOIT INC. 10184
GESTION CLAUDE BELLAVANCE INC. 10185
GESTION CLAUDE BELLEMARE INC. 10185
GESTION EMANO INC. 10185
GESTION RÉJEAN VIGNOLA INC. 10185
GOUREX INC. 10185
GROUPE BONNEVILLE INC. (LE) 10185
LEGESTE INC. 10185
MARCHÉ AUX PUCES (ST-GEORGES) INC. 10184
MÉTROPOLITAIN ÉLECTRONIQUE LTÉE 10185
1641-8592 QUÉBEC INC. 10185
1647-7564 QUÉBEC INC. 10185
1648-4719 QUÉBEC INC. 10185
1840-9649 QUÉBEC INC. 10185
1845-3043 QUÉBEC INC. 10185
1845-8851 QUÉBEC INC. 10185
1846-9528 QUÉBEC INC. 10185
1847-1557 QUÉBEC INC. 10185
1847-5186 QUÉBEC INC. 10185
1848-2885 QUÉBEC INC. 10185
1848-7116 QUÉBEC INC. 10185

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION - *suite*

Page

MURDOCH (PAUL) INC. 10185
MURDOCK (PAUL) INC. 10185
PLACE DU VIEUX MOULIN INC. 10185
PLACEMENTS ELVIS D.E.P. INC. (LES) 10185
PLACEMENTS R. GAGNÉ INC. (LES) 10184
QUINCAILLERIE ST-LÉOPOLD INC. 10185
SERVICES ANDRÉ BOISVERT INC. 10185
SERVICES INDUSTRIELS D'INNOVATION S.I.I. LTÉE 10185
SERVICES INDUSTRIELS INNOVATION S.I.I. LTÉE (LES) 10185
SIMONEAU (PAUL) INC. 10185
SOCIÉTÉ DE FABRICATION DES VIEILLES FORGES INC. (LA) 10185
SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE MÉTROPOLITAINE LTÉE 10185
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE JEAN-YVES DUPONT INC. (LA) 10186
SONERVAL INC. 10185
TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES DE MONTMAGNY INC 10185
TRANSPORT BRAZEAU INC. 10186
VÊTEMENT CONTINENTAL LTÉE 10186

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/COMPLÉTÉ

STUDIO SANTÉ ET FORME INC. 10186

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES

AGENCE DE VOYAGES ANIK INC. 10186
ARTISHOW INC. (LES) 10186
ASSOCIATION COVOITURAGE QUÉBEC INC. 10186
ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE METGERMETTE-NORD INC. (L') 10186
ASSOCIATION DE FOOTBALL DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT INC. (L') 10186
ASSOCIATION DES ARTISANS DE ST-CONSTANT (L') 10187
ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS ET AMIS DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI 10187
ASSOCIATION SPORTIVE DE RINGUETTE DE BROSSARD INC. 10187
ATELIER DES COCCINELLES INC. 10187
CARREFOUR D'ENTRAIDE SOCIALE DE SEPT-ÎLES (LE) 10187
CENTRE DE LOISIRS AU GRAND VENT INC. 10187
CENTRE D'INFORMATION EN PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE (C.I.P.A.) 10187
CLUB DE CHASSE ET PÊCHE SOULANGES INC. 10187
CLUB DE CONSERVATION, DE CHASSE ET DE PÊCHE DE VERTS-SOMMETS 10187
CLUB DES ORNITHOLOGUES DE MONTRÉAL 10187
CLUB OPTIMISTE ST-BENOÎT (MIRABEL) 10187
CLUB SPORTIF SAN REMO 10187
COLLATION DES GRADES AD-LAVAL 10187
COMITÉ DES VICTIMES D'AMIANTOSE INC. (LE) 10187
CONCORDES DE BLAINVILLE SAUTEURS DE BARILS (LES) 10187
CORPORATION DE LA BIBLIOTHÈQUE JURIDIQUE DU SAGUENAY LAC ST-JEAN (COBIJ) INC. 10187
CORPORATION POUR LA CONSTRUCTION D'UN PAVILLON COMMUNAUTAIRE DES SPORTS À TROIS-RIVIÈRES (C.C.P.C.S.T.R.) INC. 10187
ÉCHOS SAYABÉCOIS 10188
ÉCOLE DU GRIMPEUR DE L'ESTRIE INC. (L') 10188
FÉÉRIE DES NEIGES 10188
GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS DE L'ABITIBI-OUEST (LES) 10188
INFO POP DE MONTRÉAL 10188
LIGUE DE BASEBALL INTER-CITÉ MÉTROPOLITAINE INC. 10188
LIGUE DE QUILLES AMICALE DE L'ÎLE PERROT 10188
REGROUPEMENT DES HANDICAPÉS PHYSIQUES DE LA RÉGION DE LASALLE (L'ACCÈS) 10188
REGROUPEMENT OSMOSE (R.O.) INC. 10188

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES - *suite*

Page

RIVERAINS DU LAC RICHARD INC. (LES) 10188
RIVES SEREINES INC. 10188
ST-LÉONARD PARTAGE COMITÉ DE BIENFAISANCE 10188
SAN REMO SPORTS CLUB 10187
SOCIÉTÉ D'INTERVENTION DE POINTE ST-CHARLES INC. 10188
TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DU TÉMISCOUATA 10188
THÉÂTRE DE L'AUBE 10188
TRAVAILLEURS DE LA FRONTIÈRE INC. (LES) 10188
VOISINS DE LA RÉCRÉATHÈQUE DE LAVAL V.R.L. (LES) 10188

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

NOUVEAU PERMIS

MITSUBISHI CANADA LIMITÉE 10189

PERMIS

CONSTRUCTION BOSA FRÈRES LTÉE 10189
MINES NBU LTÉE (LES) (*L.R.P.*) 10189

COMPAGNIES MINIÈRES — LOI SUR LES

CARRIÈRES MATAPÉDIA INC. (LES) (*L.R.P.*)(*L.P.S.*) 10286

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

AVIS DE QUALITÉ

LAUZON, GASTON 10286
PALMERONE, ALFRED 10286

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE

BOUCHERVILLE, VILLE 10286
KLEIN (E.G.) LIMITED 10287
LA PRAIRIE, VILLE 10287
MONTRÉAL, VILLE 10287
SAINT-RAYMOND, VILLE 10288
STADACONA MINES (1944) LIMITED 10288
SUCCESSION LOUIS-HENRI BOULET 10288
VERDUN, CITÉ 10289

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI RÉGISSANT LE

PARTI NATIONAL POPULAIRE (*État sommaire du montant versé au représentant officiel pour la période du 7 septembre 1977 au 31 mars 1978*) 10289

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

LÉTOURNEAU & LAFONTAINE INC. 10289
PÉTROLES PAUL TREMBLAY INC. (LES) 10290
ROBERT (MICHEL) INC. 10290

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES LOISIRS DE ST-FÉLIX-DE-VALOIS (*Constitution d'une régie intermunicipale*) 10290

ÉNERGIE ET RESSOURCES

CADASTRES

GRANTHAM, CANTON (*Erratum*) 10345
SAINTE-JEANNE-DE-L'ÎLE-PERROT, PAROISSE (*Erratum*) 10345

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES - *suite*

FINANCES

Page

REVENUS ET DÉPENSES, ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1981 10291

INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET COOPÉRATIVES

ASSURANCES — LOI SUR LES

CANADIAN PACIFIC EXPRESSMEN'S MUTUAL BENEFIT SOCIETY (*Francisation de la dénomination sociale*) 10294
LA SÉCURITÉ, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA (*Demande de permis*) 10294
SOCIÉTÉ DE BÉNÉFICE MUTUEL DES EMPLOYÉS DES MESSAGERIES DU CANADIAN PACIFIC (*Francisation de la dénomination sociale*) 10294

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS

A Z RÉNOVATION COMPAGNIE LIMITÉE 10189
ABENAKIS LUMBER LTD. 10191
ABSORBENT COTTON PRODUCTS LTD. 10189
ADMIRAL UTILITIES INC 10190
ADPLAN INC. 10190
AGENCE DE PRODUCTIONS NAGIL INC. 10190
AGENCE DE VOYAGES VISA INC. 10190
ALARME DE SURETÉ TOUTE-GARDE INC. 10190
ALBERT ASSOCIATES LTD 10190
ALUMINIUM ATLANTIC LTÉE 10190
ALUMINIUM MOBILE INC. 10190
AMÉNAGEMENT CAPITAL INC. 10190
AMEUBLEMENT DE BUREAU MEDERY LTÉE 10190
ARTISANAT DE MEUBLES H.F.V. INC. (L') 10190
ASSECO INC 10190
ASSOCIATED WINDOWALLS QUÉBEC LTD. 10190
ATELIER D'ÉLECTRICITÉ D'AUTOMOBILE R.D.P. INC. 10190
ATELIER DÉPATIE ET FILS INC. 10190
ATHENIAN VARIETY STORE INC. 10190
ATLANTIC ALUMINUM LTD. 10190
AUBERGE LE RECOLLET INC. 10190
B.S.T. LOADING INC. 10192
BECOIES INC. 10190
BELLEVUE ACCEPTANCE CORP. 10190
BEN-A-KE INDUSTRIES INC. 10190
BEN'S CAR WASH INC. 10190
BERGERON (OSCAR) INC. 10190
BERKSHIRE REALTIES LTD. 10190
BICYCLES ET SPORTS A. DUBOIS INC. 10191
BIJOUTERIE AU BON PRIX LTÉE 10191
BIJOUTERIE RICHELIEU INC. 10191
BIJOUX PLUS INC. 10191
BLAIN, BRUNELLE ET ASSOCIÉS LTÉE 10191
BOIS ABÉNAKIS LTÉE (LES) 10191
BORAMI INC. 10191
BOTANIC CLINIC OF LAVAL INC. 10192
BOULEVARD SERVICE CENTRE INC 10191
BOUTIQUES ET DISTRIBUTIONS LORTISANAT INC. (LES) 10191
BRASSERIE ADAM ET ÈVE INC 10191
BRUNET & MORIN TAXICABS INC. 10202
BUANDERIE FRANCE INC. 10191
BURDET (M.) INC. 10191
BURNABY DEVELOPMENT INC 10191
CALCULS ÉLECTRONIQUES DE QUÉBEC LTÉE 10191
CAMBRAI BOWLING ALLEYS INC 10191
CAMPING BROSSARD INC 10191

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS – *suite*

	Page
CANADIAN HOMES CONSTRUCTION LTD.	10192
CANANAT LTD	10191
CAPITAL DEVELOPMENT INC.	10190
CARRIOLE GIFT SHOP INC (LA)	10191
CENTRE DE FORMATION ROUTIÈRE L.F.L. DE L'ESTRIE INC.	10191
CENTRE DE PEINTURE ET DE DÉCORATION TRUDEL & DION INC.	10191
CENTRE DES ROUTIERS DE QUÉBEC, E.C. INC	10191
CHAMPION THREAD COMPANY LTD	10191
CHARGEMENT B.S.T. INC.	10192
CHAUFFE-EAU SOLAIRE OASIS LTÉE	10192
CHEN. CEN. D'ENTRAÎNEMENT CANIN M.B.M. INC.	10192
CHIC JUNIOR INC.	10192
CIE DE CONSTRUCTION DE LIGNES DE TRANSMISSION DU QUÉBEC LTÉE (LA)	10192
CIE OURS POLAIRES LTÉE (LA)	10192
CITY & DISTRICT REALTIES INC.	10192
CLAPIER B. ET G. INC.	10192
CLASSIC CLEANERS (LONGUEUIL) INC.	10199
CLÉMENT CONSTRUCTION CORP.	10192
CLINIQUE BOTANIQUE DE LAVAL INC.	10192
CLUB ALIMENTAIRE DE L'EST INC. (LE)	10192
COMPAGNIE D'INVESTISSEMENT ET DE PORTEFEUILLE DAVGRI INC.	10192
CONSEILLERS EN INVESTISSEMENT MARWIL INC. (LES)	10192
CONSTRUCTION CHERBROUK INC.	10192
CONSTRUCTION LAMOUREUX ET BEAUDET INC.	10192
CONSTRUCTION MAISONS CANADIENNES LTÉE	10192
CONSTRUCTION MARBENT INC.	10192
CONSTRUCTION MONTANA LIMITÉE	10192
CONSTRUCTION NITCON LTÉE	10193
CONSTRUCTIONS D.A.T. INC. (LES)	10193
CONSTRUCTIONS L.M.N. INC. (LES)	10193
CONSTRUCTIONS PENAN LTÉE (LES)	10193
CONSTRUCTIONS STE-CLAUDE INC. (LES)	10193
CUMEX MINES LTD.	10198
CYPRESS CONSTRUCTION INC.	10193
D.A.T. CONSTRUCTIONS INC.	10193
D.C.T. HOLDING INC.	10199
DALT OVERSEAS CORP.	10193
DANROSE DEVELOPMENT CORP.	10193
DAN-VE INSULATION LTD.	10196
DASEC INC.	10193
DAVGRI INVESTMENT AND HOLDING COMPANY INC.	10192
DAVIDBETH HOLDINGS CORP.	10193
DEERY (GORDON) LTD.	10193
DEERY (GORDON) LTÉE	10193
DÉMOLITION D'AUTOS H. BRADY LTÉE	10193
DÉNOMMÉ & BÉLANGER INC.	10193
DENORCO INC.	10193
DESIGN FOR ARCHITECTURE INC.	10193
DESNOYERS (J.A.) INC.	10193
DESROCHERS (R.) INDUSTRIES LTD.	10193
DICAIRE (JEAN) AUTO SERVICE INC.	10201
DINTY MOORE'S RESTAURANT (QUÉBEC) LTD.	10193
DISQUES EUREKA INC. (LES)	10193
DOANE & DOANE INC	10193
DOM-CIL CONSTRUCTION INC.	10193
DUBOIS (A.) BICYCLES AND SPORTS INC.	10191
DUDLEY ENTERPRISES LTD.	10193
DUFORT & FILS INC.	10193
DUMAX INC.	10193

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS - *suite*

	Page
E.M.R. HOLDINGS INC.	10193
EDERY (M.) OFFICE FURNITURE LTD	10190
ÉDITEURS UNIS DU QUÉBEC INC.	10193
ÉDITIONS COR-MEL INC.	10194
ÉDITIONS DE L'HYDROCÉPHALE ENTÊTE INC. (LES)	10194
EFFICIENT EQUIPMENT INC	10194
ELITE DRY CLEANERS INC	10194
ENTREPRISES BENOÎT PERRON LTÉE	10194
ENTREPRISES CRYSTALMETH LTÉE (LES)	10194
ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ A. BEAUDRY INC (LES)	10194
ENTREPRISES F.D.G. INC. (LES)	10194
ENTREPRISES MAN-BERT INC. (LES)	10194
ENTREPRISES MARCEL SAGALA INC. (LES)	10194
ENTREPRISES PARADIS & PARENT INC. (LES)	10194
ENTREPRISES SOPUM INC. (LES)	10194
EPIC INVESTMENT CORP.	10194
ÉPICERIES TEASDALE INC. (LES)	10194
ÉQUIPEMENT BE-RI INC.	10194
ESSENTIAL PRODUCTS INC	10200
EVIN REALTY CORPORATION	10194
EXCAVATION GEORGES CHARETTE & FILS INC.	10194
FAIRWAY MOTORS INC	10194
FAUBERT (MICHEL) INC.	10194
FERLAND (J.C.) INC.	10194
FILMS ÉMILE GENEST INC. (LES)	10194
FINANCEMENT F T INC	10194
FINTRACON LTD	10194
FINTRACON LTÉE	10194
FONDERIES DU ST-LAURENT LIMITÉE (LES)	10195
FOURNISSEUR DE ROBES VALLEYFIELD LTÉE	10195
FRIEMAR MARINE SERVICES LTD.	10201
G & R AIRCRAFT CORPORATION	10195
GALERIE D'ARMOIRES DE CUISINE DE L'OUTAOUAIS INC.	10195
GALERIES ET ANTIQUITÉS ZADELHOFF LTÉE (LES)	10195
GESTION SAVAMAR INC.	10195
GINEAU INC.	10195
GLOBE FINANCE CORPORATION	10195
GOULET (ANDRÉ & ROBERT) INC.	10195
GRAND PRIX AMUSEMENTS INC.	10195
GROUPE CENTRE VILLE SOREL INC (LE)	10195
GROUPE DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN PRODUCTION (G.R.I.P.) INC. (LE)	10195
GUARD-ALL SECURITY ALARM INC.	10190
HAVREMONT INC	10195
HERCULES FLOORING INC.	10195
HOME FITNESS EQUIPMENT COMPANY INC.	10195
HÔPITAL T. V. INC.	10195
HOULE, DAVIGNON, L'ABBÉ INC.	10195
HUDSON INSURANCE AGENCIES LTD.	10195
I & I MUSICAL PRODUCTIONS INC.	10200
IDEAL TRANSPORT CO. LTD	10195
IMLAC REALTY CORP.	10196
IMMEUBLES CLAUDE VERREAULT LTÉE (LES)	10196
IMMEUBLES LANKEN INC. (LES)	10196
IMMEUBLES SOREL LTÉE (LES)	10196
IMPORTATIONS EL MONTE LTÉE (LES)	10196
INNOVACOM INC.	10196
INTERNATIONAL HALLIWELL MINES LIMITED (*N.P.L.*)	10196
INTERPROGRESS COMPANY LTD	10196
INVESTISSEMENTS SOREN LTÉE (LES)	10196

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS - *suite*

Page

IRVING'S STAGE DELICATESSEN & STEAK HOUSE INC. 10196
ISOLATION DAN-VE LTÉE 10196
J. M. TRADING INC. 10196
JAPANIA INC. 10196
JOLIETTE PANTS & SPORTSWEAR LTD 10196
JONQUIÈRE HEALTH STUDIO LTD. 10202
K. B. MOTOR SALES LTD. 10196
KANE'S DRUG DISTRIBUTORS LTD. 10196
KASBA INC. (LA) 10196
KNOX ADVERTISING LTD. 10196
KUSHNER'S LADIES WEAR LTD. 10196
L & L IRON AND METAL CORP. 10196
L. & L. METALS LTD. 10198
L. F. INVESTMENTS INC. 10199
LABELLE & HEURTEL INC. 10196
LAMARRE (B.) REALTIES CO. 10196
LAND ASSOCIATES OF MONTRÉAL LTD 10196
LANORAIE GAS & OIL DEVELOPMENTS INC. (*N.P.L.*) 10197
LANTERN CAFÉ INC. 10197
LEBOR CONSTRUCTION & FORMWORK INC. 10197
LEBOR CONSTRUCTION & COFFRAGE INC 10197
LECTERN FILMS OF QUÉBEC LTD 10197
LEDE REALTY CORP. 10197
LEDUC (JOS) INC. 10197
LEN-MAR SALES LTD. 10197
LENNOX FASHIONS LTD 10197
LEVAL INCORPORÉE 10197
LEVESQUE (W.W.) INC. 10197
LLOYDS LABORATORIES SALES (QUÉBEC) LTD. 10197
LOFIL INC 10197
LORD & ROY INC 10197
M. & M. SERVICES INC. 10201
M.B.M. KENNELS AND CANINE TRAINING CENTRE INC. 10192
M. F. DEVELOPMENT INC. 10197
MACMILLAN (NORMAN) INC. 10197
MAISON CRUBILE INC. 10197
MAISON POPULAIRE LTÉE 10197
MAISONS BOULEVARD INC. (LES) 10197
MANNING MACAULAY STUDIO LTD 10197
MAP CONSULTING SERVICES LTD 10197
MARBENT CONSTRUCTION INC. 10192
MAROIS (J. R.) CONSTRUCTION LTD 10197
MAROIS (J. R.) CONSTRUCTION LTÉE 10197
MARSOINS DE RIO INC. (LES) 10197
MARTEL MINERALS CO. LTD. (*N.P.L.*) 10197
MARWIL INVESTMENT CONSULTANTS INC. 10192
MAYRAND (J. M.) INC. 10198
MÉCANIQUE INDUSTRIELLE BOISBRIAND INC. 10198
MELBOURNE DEVELOPMENT CORP 10198
MELROSE MARKET LTD 10198
MENUISERIE ROBERT WOODWORK INC. 10198
MÉTAL MURO INC. 10198
MÉTAUX L. & L. LTÉE (LES) 10198
MÉTRO INDUSTRIES CO. LTD. 10198
MEUBLES LOUIS QUAY INC. 10198
MINES CUMEX LTÉE 10198
MODE VALET INC. 10198
MODENA HOLDINGS INC. 10198
MONDIMMOBILE LTÉE 10198

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS - *suite*

	Page
MONSIC INC.	10198
MONTANA CONSTRUCTION LIMITED	10192
MONTRÉAL CHINCHILLA RANCH INC.	10198
MOTEL JACQUES CARTIER (1963) LTÉE	10198
MOTEL MYRTILLE INC.	10198
MOTO ROGER LANGLOIS INC.	10198
MOUNT PATRICK MINING AND METAL PROCESSING COMPANY LIMITED	10198
MT. PLEASANT LAND CORP.	10198
MUELLER (ULRICH) LTD.	10198
MULTIPRESSE LTÉE	10198
MURO METAL INC.	10198
MUSIQUE DES ÎLES INC.	10198
NATIONAL EQUIPMENT CORPORATION	10199
NATIONAL LEATHER & SHOE FINDINGS LTD	10199
NATIONAL STEEL PRODUCTS INC. (THE)	10200
NETTOYEURS CLASSIQUES (LONGUEUIL) INC.	10199
NICMORE ENTERPRISES LTD	10199
NITCON CONSTRUCTION LTD.	10193
NORTHERN LAKES DEVELOPMENT INC.	10199
NOUVEAUTÉS CYPRÈS INC.	10199
OASIS SOLAR WATER-HEATER LTD.	10192
OBSERVATEUR DE LAVAL INC. (L')	10199
OPTEL FILM INC.	10199
OUTAOUAIS KITCHEN CABINETS GALLERY INC.	10195
P. R. PLASTIC INC.	10199
PANTALONS QUALITÉ (1976) LIMITÉE	10199
PÂTISSERIE LUCERNE LIMITÉE	10199
PAUL & PAULINE INVESTMENT INC	10199
PAULET CONSTRUCTION INC.	10199
PAY & CHANG INC.	10199
PEKANS RIVER POWER COMPANY	10199
PEPPINO INC.	10199
PITTI RESTAURANT LTD.	10201
PLACEMENTS D.C.T. INC.	10199
PLACEMENTS FARMER LTÉE	10199
PLACEMENTS GALEX LTÉE	10199
PLACEMENTS L. F. INC. (LES)	10199
PLACEMENTS NOËL INC. (LES)	10199
PLACEMENTS VAUDOR LTÉE	10199
PLASTIQUE P.R. INC.	10199
PLAYGIRL CASUALS (1968) LIMITED	10200
PLOMBERIE BON-AIR (1975) INC.	10200
POLYVER INC.	10200
POTVIN (MAURICE) LTÉE	10200
PRODUCTIONS CINÉFILMS INC. (LES)	10200
PRODUCTIONS COMTOIS INC. (LES)	10200
PRODUCTIONS ÉMILE GENEST INC. (LES)	10200
PRODUCTIONS MUSICALES I & I INC (LES)	10200
PRODUITS D'ACIER NATIONAL INC. (LES)	10200
PRODUITS DE VOTRE CONCIERGE INC. (LES)	10200
PRODUITS ESSENTIELS INC	10200
PRODUITS HYGIÉNIQUES NORD-OUEST INC.	10200
PROFESSIONAL INVESTMENT ASSOCIATES, INC.	10200
PRO-NOTE SERVICE INC.	10200
PROVOST & PROVOST (TABAC) INC.	10200
PUBLICATION LE VOYAGEUR DU CANADA LTÉE	10200
QUALITY PANTS (1976) LIMITED	10199
QUAY (LOUIS) FURNITURE INC.	10198

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS - *suite*

	Page
QUÉBEC TRANSMISSION LINES CONSTRUCTION CO. LTD.	10192
QUEEN MARY ROAD HOLDING LTD	10200
RADIO DE L'ÎLE-JÉSUS INC. (LA)	10200
RAFMAN INC.	10200
RAY-BO ELECTRONIC INC.	10200
REALTY PREMIUM INC.	10200
REGENT JOBBING COMPANY	10201
REMAR INVESTMENTS CORPORATION	10201
RENO-HAB INC.	10201
RESTAURANT LE SCARABÉE INC.	10201
RESTAURANT PITTI LTÉE	10201
REVUE LE SPORTIF INC. (LA)	10201
RICHELIEU JEWELLERY INC.	10191
ROCKDALE DEVELOPMENT CORPORATION	10201
ROGESCON INC.	10201
ROY (J.P.) AND ASSOCIATES INC.	10201
ROY (J.P.) ET ASSOCIÉS INC.	10201
ST-DENIS ST-REALTY CORPORATION	10201
ST-LAWRENCE FOUNDRIES LIMITED	10195
SAINT-PETER MINING & EXPLORATION LTD. (*N.P.L.*)	10201
SERVICE D'INFORMATIQUE POUR LOCATEURS S.I.L. LTÉE	10201
SERVICES D'AUTOS JEAN DICAIRE INC.	10201
SERVICES FINANCIERS D.G. INC.	10201
SERVICES M. & M. INC. (LES)	10201
SERVICES MARITIMES FRIEMAR LTÉE (LES)	10201
SIRIUS REALTIES LTD.	10201
SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION A. J. I. P. INC.	10201
SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS LUGA INC.	10201
SOGEDA LTÉE	10201
SOLAR CONSTRUCTION CO. LTD.	10201
SOLVEGA INVESTMENT CORP.	10201
SOPUM ENTREPRISES INC.	10194
SOREN INVESTMENTS LTD.	10196
SOUCHBEC INC.	10201
STATION DE SERVICE WERNER INC.	10202
STAY-SET INC.	10202
STUDIO DE SANTÉ JONQUIÈRE LTÉE	10202
STUDIO PRISE UN INC.	10202
TADDEO (TONY) INC	10202
TALON INVESTMENT CORP.	10202
TAXIS BRUNET & MORIN INC.	10202
TERRY MINING CORPORATION (*N.P.L.*)	10202
THREE ROSES CONSTRUCTION LTD	10202
TRANSPORT OUELLET INC.	10202
TRAVELLER PUBLICATION OF CANADA LTD. (THE)	10200
TREMBLAY & LEVESQUE INC.	10202
TURPIN & TURPIN LIMITÉE	10202
VAGO (JOHN) CONSTRUCTION LTD.	10202
VALET FASHION INC.	10198
VALLEYFIELD DRESS CONTRACTORS LTD.	10195
VAUDOR INVESTMENTS LTD	10199
VENTES VILLE MARIE LIMITÉE (LES)	10202
VERMONT LAKE & MOUNTAIN LAND CO. LTD. (THE)	10202
VILLE MARIE MOTOR SALES INC.	10202
VILLE MARIE SALES LIMITED	10202
VISA TRAVEL AGENCY INC.	10190,
VOYAGES CANEURAM INC.	10202
WAYNE INDUSTRIES CORP.	10202
WERNER SERVICE STATION INC	10202

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS – *suite* Page

WESTMINSTER CONSTRUCTION SUPPLY CO. LTD. 10202
WILDERTON CLEANERS & DYERS INC. 10202
WIMARK DEVELOPMENT CORPORATION 10202
WOODROW INDUSTRIAL DEVELOPMENT CORP. 10202
WOOLLENS (VICTOR) LTD 10202
YORK EXCAVATION LIMITED 10202
ZADELHOFF GALLERIES AND ANTIQUES LTD. 10195

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BLACK-LAKE (*L.P.S.*) 10295
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAC-SAINT-CHARLES (*L.P.S.*) 10295
OFFICE MUNICIPALE D'HABITATION DE SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON (*L.P.S.*) 10295

SOCIÉTÉS DE PRÊTS ET DE PLACEMENTS — LOI SUR LES

GRANVILLE SAVINGS AND MORTGAGE CORPORATION (*Permis*) 10295
GRANVILLE SAVINGS AND MORTGAGE CORPORATION (*Permis*) 10295
GRANVILLE SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE ET D'HYPOTHÈQUES (*Permis*) 10295
GRANVILLE SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE ET D'HYPOTHÈQUES (*Permis*) 10295

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

AUDET, MUNICIPALITÉ 10296
CORPORATION MUNICIPALE DE TRANSPORT DE SHERBROOKE 10296
MATAGAMI, VILLE 10297
MERCIER, VILLE 10298
RAWDON, CANTON 10298
SAINT-LÉONARD, VILLE 10299

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

ASSOCIATION DES DIRECTEURS D'ÉCOLE DE LE GARDEUR (L') (*Changement de nom*) 10300
SYNDICAT DES SURVEILLANTS ET CONTREMAÎTRES DE LA BRASSERIE LABBATT LTÉE (*Constitution*) 10300

VENTE(S) À LA FOLLE ENCHÈRE

BERNIER c. CHARPELCO INC. *ET AL.* 10301

VENTE(S) PAR SHÉRIF

ARTHABASKA

PÉPIN (CLÉMENT) (1978) LTÉE c. GARANT *ET AL.* 10302

BEAUCE

BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. D'ARCY 10302
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE FRONTENAC c. HÔTEL L.G.R. INC. *ET AL.* 10303

BEAUHARNOIS

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE (LA) c. RENNIE 10304
BANQUE FÉDÉRALE DU DÉVELOPPEMENT c. GRANT 10305
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. CONSTRUCTION G.E.B. INC. 10304

CHICOUTIMI

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE C.G.S.C. INC. c. BRASSARD 10305

VENTE(S) PAR SHÉRIF - *suite*

Page

DRUMMOND

BANQUE TORONTO DOMINION c. LALIBERTÉ 10306
SAINT-GERMAIN c. PILON 10307

FRONTENAC

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT (LA) c. LES ENTREPRISES L.U.D.S. (T.M.) INC. *ET AL.* 10307
CAISSE POPULAIRE DE LA GUADELOUPE, c. PÉPIN *ET AL.* 10308

JOLIETTE

BANQUE ROYALE DU CANADA (LA) c. LÉPINE 10309
JOLIETTE, CITÉ c. PINATEL INC. (*Erratum*) 10344

KAMOURASKA

MORNEAU c. CHARRON 10310

MONTRÉAL

BANQUE DE MONTRÉAL c. KARAGIANNIS 10310
BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL c. DUCHARME *ET AL.* 10311
BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. DÉPANNEUR BERNARD INC. *ET AL.* 10312
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BLAIS 10312
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. GOSSELIN 10313
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LAMBERT 10313
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. MARION 10314
CARBONE c. LEONE 10314
DAUPHINAIS c. BEAUCHEMIN 10315
GAVSIE (R.) & ASSOCIATES INC. c. REISCHEL 10315
HUILES BERTRAND INC. (LES) c. THERRIEN *ET AL.* 10316
TARDIF c. VENDETTE 10316
TURCOTTE (MARCEL) INC. c. 89763 CANADA LIMITÉE 10317

QUÉBEC

AUBERT c. DAVIDSON 10317
BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. TESSIER *ET AL.* 10318
BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT (LA) c. LES ENTREPRISES DE GESTION ST-FERRÉOL-LES-NEIGES INC. *ET AL.* 10318
BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT (LA) c. GARAGE PICHETTE & MAINGUY INC. 10319
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. ESTEVEZ 10320
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. JULIEN 10321
CAISSE POPULAIRE DE CHARLESBOURG (LA) c. PA-RO CONSTRUCTION INC. *ET AL.* 10321
CAISSE POPULAIRE ST-CASIMIR c. LACOURSIÈRE 10322
CAISSE POPULAIRE DE ST-YVES (LA) c. GAUVREAU *ET AL.* 10322
PRÊT HYPOTHÉCAIRE (LE) c. DEVOST *ET AL.* 10323
PRÊT HYPOTHÉCAIRE (LE) c. SOCIÉTÉ DEVOCAZE INC. *ET AL.* 10323
QUÉBEC, VILLE c. DEVOST 10324
REINE (LA) c. JOS LAHOUD AUTOMOBILES LTÉE 10324
REINE (LA) c. PLANTE 10325
REINE (LA) c. PLANTE 10325

RICHELIEU

AVIATION ST-ANTOINE INC. c. ST-LOUIS 10326
COMMISSION SCOLAIRE DE TRACY c. DYE *ET AL.* 10327
COMMISSION SCOLAIRE DE TRACY c. MAY *ET AL.* 10328
COMMISSION SCOLAIRE DE TRACY c. PRUZON *ET AL.* 10329

VENTE(S) PAR SHÉRIF – *suite*

RIMOUSKI

Page

MEUNERIE J.B. DIONNE INC. c. PICARD *(Erratum)* 10344

ROBERVAL

ROY (G.) LTÉE c. GESTION CHERBOURG LTÉE 10330

ROUYN-NORANDA

G.U.S. CANADA INC. c. CHARETTE 10331

SAINT-HYACINTHE

LACOMBE (ANDRÉ) INC. c. LÉVEILLÉ 10331
RACICOT c. CODAIRE 10332

TERREBONNE

CAISSE POPULAIRE LUCERNE c. QUENNEVILLE 10332
LAURENTIDE ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED c. RICHARD alias J.P. BINETTE 10333
ST-FAUSTIN, MUNICIPALITÉ c. PAQUETTE 10333

VENTE(S) POUR TAXES

GREENFIELD-PARK, VILLE 10334
SAINT-LUC, VILLE 10337
WESTMOUNT, CITÉ 10342

SOMMAIRE

	Page
AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'	10269
ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES	10269
AVIS DIVERS	10270
CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, LOI SUR LES	10272
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE	10273
CODE DE PROCÉDURE CIVILE	10278
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	10203
COMPAGNIES, LOI SUR LES	10165-10282
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES	10189
COMPAGNIES MINIÈRES, LOI SUR LES	10286
CURATELLE PUBLIQUE, LOI SUR LA	10286
DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE	10286
FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES, LOI RÉGISSANT LE	10289
LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI SUR LA	10289
MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES	10290
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES	10189
SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, LOI SUR LA	10295
SOCIÉTÉS DE PRÊTS ET DE PLACEMENTS, LOI SUR LES	10295
SOUMISSIONS, DEMANDES DE	10296
SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI SUR LES	10300
VENTE(S) À LA FOLLE ENCHÈRE	10301
VENTE(S) PAR SHÉRIF	10302
VENTE(S) POUR TAXES	10334